Lisez en Page 5 L'ANNONCE de Paquet

DERNIERE EDITION

LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

59e ANNEE — Numéro 17,589

PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Clair et très froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec: 20 sous zéro et cinq sous zéro.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 6—7
Finance, pages 16—17
Sport, pages 12-13-14-15
Spectacles, T.V., page 19

QUEBEC — SAMEDI, 19 FEVRIER 1966

• OTTAWA — Mme Georges P. Vanier confère le titre de docteur honoraire en médecine au Dr Wilder G. Penfield de Montréal. Le Dr Penfield, qui est aussi le président de l'Institut Vanier, est la première personne à recevoir un tel titre depuis que Mme Vanier a été nommée chancelier de l'Université d'Ottawa. (UPI téléphoto)

• Comme son frère Arthur qui souleva les foules des premiers tournois pee wee par ses foudroyants lancers frappés, Maxime Quoquochi a causé toute une sensation, au Colisée de Québec, en permettant à son club des Indiens du Québec de reconquérir le championnat de la section "C" qu'une équipe de Bersimis, formée également d'Indiens, avait remporté en 1960. Vingt-deux clubs étaient engagés dans cette série éliminatoire, dont plusieurs de l'Ontario. Quoquochi conduisit ses coéquipiers à la victoire alors qu'ils accusaient un retard de 4-2 dans le pointage. Son magistral tour du chapeau complété en période supplémentaire fut l'exploit décisif de ce magistral succès. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Obstruction à la paix au Vietnam

LA VOLONTE DU NORD DE POURSUIVRE LA BATAILLE

— Dean Rusk

WASHINGTON (P.C. AFP) — La détermination du Nord à poursuivre la bataille est ce qui fait obstruction à l'avènement de la paix au Vietnam, mais les Etats-Unis "ont dans ce pays des engagements précis et ils souhaitent la paix", a déclaré en substance vendredi le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, devant la commission des Affaires étrangères du sénat.

M. Rusk a également déclaré, devant les sénateurs qui s'inquiètent face à l'escalade de la guerre au Vietnam, que le risque de conflit généralisé en Asie est faible.

Le secrétaire d'Etat a tenu à dire que les Américains continueront à s'acquitter de leurs engagements dans cette partie de l'Asie — au Vietnam — avec toute la force nécessaire. Il n'a pas apporté plus de précisions que les autres porte-parole de l'administration Johnson dans ses propos au sujet de ces "engagements précis et limités". M. Rusk n'a pas dit jusqu'où les "limites" des engagements américains peuvent aller.

— détails en page 22

La question de la gratuité scolaire souvent envisagée de façon émotive

Gérin-Lajoie

Par Gilles BEAULIEU

MONTREAL (PC) — "La question de la gratuité scolaire est bien souvent envisagée de façon émotive, alors qu'un jugement objectif est nécessaire", a indiqué hier soir le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le ministre a fait cette remarque, après avoir plus tôt répété que le gouvernement québécois pouvait utiliser comme bon lui semblait les subventions récemment accrues du gouvernement fédéral aux fins de l'éducation. Il a souligné que l'éducation relevait de la juridiction provinciale et que le gouvernement québécois avait pour devoir de répondre aux priorités dans la province.

M. Gérin-Lajoie participait hier soir, dans la métropole, à une discussion sur la gratuité scolaire, organisée par la Fédération des étudiants libéraux du Québec, tenant en fin de semaine son 7e congrès annuel.

Promettant que la politique générale du ministère de l'Education sera bien exposée dès la session en cours avec ses nouveautés, le ministre a précisé que le but de cette politique et le sens des travaux du ministère étaient d'assurer la plus grande liquidité possible pour permettre l'opération du plus grand nombre de maisons d'enseignement, qui assureront à tous et à chacun l'accessibilité aux études, surtout post secondaires.

Pour tous

Le ministère ne doit pas non plus délaisser les adultes ni ceux qui appartiennent aux groupes devant subir un recyclage à la suite de l'automation.

La gratuité scolaire, a souligné M. Gérin-Lajoie, ne doit pas être considérée comme un objectif en soi et ne doit pas constituer non plus l'élément central du problème de l'éducation au Québec.

Au début du forum d'hier, trois étudiants ont exprimé leur définition de la gratuité et émis quelques suggestions.

Pour Jean Prieur, de l'université de Montréal, l'éducation est un investissement pour la société. Il ne faut pas socialiser l'éducation et les professions mais un pré-salaire serait recommandable aux "jeunes travailleurs intellectuels".

Pour Richard Aitken, du Collège Loyola, l'éducation totalement gratuite est à prévoir dans un avenir assez lointain. L'éducation peut-elle être considérée comme un droit, si l'on songe aux conséquences économiques de l'éducation gratuite? Les citoyens devront payer les frais, ce qu'ils n'accepteront pas tous très facilement.

Enfin, pour Louis St-Aubin, de l'université Laval, doit-il s'agir d'une planification appliquée brusquement ou par étapes? Il faut sûrement discuter sérieusement et fréquemment avec le gouvernement car les exigences du monde étudiant ne doivent pas l'étranger.

Nouveaux termes

Au cours des échanges d'opinion qui ont suivi, le ministre de l'Education a rappelé qu'on faisait malheureusement usage d'un trop grand nombre de thermes théoriques et que, pour des réalités nouvelles, il faudrait trouver des mots et des expressions nouvelles, après avoir abandonné les termes: planification, dirigisme, étatisation ou socialisation.

L'Etat doit de plus en plus s'immiscer dans les divers domaines, particulièrement dans celui de l'éducation, et planifier, ce qui signifie d'abord prévoir puis orienter, a dit le ministre.

Prolongement de service

Un bonus pour les militaires

OTTAWA (P.C.) — Les militaires qui consentiront désormais à prolonger leur engagement avec les formes armées recevront un bonus de $200 pour chaque année additionnelle, a déclaré en Chambre vendredi le ministre associé de la Défense M. L.-A. Joseph Cadieux.

M. Cadieux a exprimé l'espoir que cette méthode servira à freiner la diminution de plus en plus importante du personnel militaire depuis cinq ans ainsi qu'à réduire les frais d'entrainement:

La somme des bonis sera payée en une seule fois de sorte que le militaire qui renouvelle son engagement pour une période de cinq ans recevra $1,000 comptant immédiatement. Ceux qui ont déjà renouvelé recevront $200 pour chaque année de service jusqu'à la fin de leur engagement. Ce revenu additionnel sera imposable.

M. Cadieux a révélé que le nombre des retraités militaires l'an dernier s'est élevé à 8,097, contre 6,119 en 1963. Selon le ministre associé, cette augmentation n'est pas imputable à l'intégration des forces armées, mais reflète plutôt la diminution constante du chômage et la hausse des salaires offerts par l'industrie, facteurs qui ont contribué à diminuer l'attrait de la carrière militaire.

Selon certains économistes

Des directives avantageuses

QUEBEC (PC) — M. Jean Ostiguy, président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs immobilières, a déclaré, hier que malgré tous les inconvénients qu'entraînent les directives américaines, touchant les investissements au Canada, celles-ci sont considérées avantageuses par certains économistes.

La compression des investissements des filiales américaines, a-t-il souligné, au cours d'une entrevue, serait de nature à freiner les tendances inflationnistes.

M. Ostiguy, qui s'était entretenu avec le premier ministre Lesage plus tôt dans la journée, croit cependant que les directives sont de nature à ralentir l'expansion économique canadienne puisqu'elles touchent le tiers des grandes entreprises du pays.

Interrogé au sujet de l'intervention du ministre de la Santé, M. Eric Kierans, auprès des autorités américaines, il s'est refusé à tout commentaire sur l'aspect protocolaire de l'affaire. Il a cependant noté que le Québec se doit de participer à l'élaboration de la politique économique du Canada. Dans ce domaine, a-t-il dit, la collaboration entre le fédéral et les provinces est souhaitable.

Mesures de sécurité pour protéger M. Rusk

Washington (AFP) — Des mesures de sécurité particulières ont été prises vendredi soir à l'issue de la réunion de la commission des Affaires étrangères du sénat à la suite d'une menace contre la vie du secrétaire d'Etat Dean Rusk qui avait témoigné devant cet organisme sur le problème vietnamien.

Selon les milieux officiels américains, un coup de téléphone anonyme avait été adressé au cours de la journée à une station de télévision de Baltimore constituant une menace contre la sécurité physique du secrétaire d'Etat. La station de Baltimore avait informé la police de cette ville qui, à son tour, avait mis au courant la police de Washington. Des mesures de sécurité ont alors été prises au moment ou M. Rusk a quitté le congrès pour regagner le département d'Etat.

Les services de sécurité étaient au courant de cette menace plus d'une heure avant la fin de l'audition du chef de la diplomatie américaine, et toutes les mesures avaient été prises pour que sa sortie du congrès se déroule sans incident. Le secrétaire d'Etat est toujours escorté personnellement par un membre du "secret service". En raison de la menace contre sa sécurité, la police municipale de Washington a escorté M. Rusk jusqu'au département d'Etat.

• La princesse Béatrice de Hollande et son fiancé Claus Von Amsberg semblent surpris de voir descendre sur eux de petits ballons porteurs de souhaits de bonheur à leur intention. Le couple venait d'annoncer leur mariage prévu pour le 10 mars dans la ville de Baarn. (UPI téléphoto)

M. Harkness accuse le ministre de la Défense de vouloir imposer "ses théories amateuristes" aux forces armées

Par BENOIT HOULE

OTTAWA. (P.C.). — Le ministre de la Défense nationale sous le régime conservateur de M. Diefenbaker, M. Douglas Harknesss, a accusé hier le ministre actuel de vouloir imposer ses propres théories amateuristes aux forces armées canadiennes.

Le député de Calgary Nord a déclaré au cours du débat sur les crédits du ministère de la Défense nationale que M. Paul Hellyer était déterminé à implanter de nouveaux programmes d'action malgré les avis de ses conseillers militaires et qu'il voulait agir comme commandant en chef des forces armées.

Pour ce faire, a dit M. Harkness, le ministre oblige certaines gens à démissionner et il annonce des promotions sans égard pour la compétence des personnes en cause.

"Il en résulte, dit-il, que le moral chez nos militaires est à son plus bas, qu'il y a eu des pertes sérieuses dans le personnel bien entraîné au point que certaines unités peuvent à peine fonctionner de façon efficace".

M. Harkness a reproché à M. Hellyer d'avoir annulé un programme visant la construction de huit frégates et d'en avoir élaboré un semblable sous un autre nom. Les quatre destroyers que nous aurons, dit-il, sont des navires de même type que ceux que je préconisais pour notre pays.

Plus cher et moins efficace

"Le ministre apprend sa leçon, mais c'est la leçon la plus dispendieuse que nous aurons jamais eue au Canada".

M. Harkness poursuivait son attaque commencée jeudi soir et il semble que le débat sur la défense va se poursuivre encore quelques jours.

L'ancien ministre a reproché à M. Hallyer d'avoir promis une réduction dans les dépenses.

"Mais, dit-il, les dépenses augmentent et l'efficacité diminue".

Selon le critique conservateur en matière de défense, le nombre de navires canadiens de combat a été réduit de moitié et de 20 à 25 pour cent de ces navires sont ancrés, faute de personnel compétent pour les manoeuvrer.

Quant à l'Aviation canadienne, dit-il, elle manque de pilotes maintenant que le ministre Hellyer en a obligé 500 à remettre leur démission il y a un an.

Au chapitre de l'infanterie, dit-il encore, il faut combler des unités complètes avec des artilleurs.

M. Harkness conclut que cette situation ressemble à celle qui prévalait en 1944-1945 alors qu'il fallait envoyer des recrues sans expérience au front en Europe occidentale.

Le moral est bas

M. Harkness poursuit que toutes les unités qui sont envoyées outre-mer doivent d'abord être renforcées par des militaires venant d'autres unités.

"Le ministre veut prétendre qu'il est difficile de recruter du personnel nouveau à cause des bonnes conditions économiques qui prévalent au Canada, dit-il, mais c'est un nonsens. Les conditions économiques peuvent avoir eu quelques effets, mais elles ne sont pas le facteur déterminant que veut bien indiquer le ministre".

Le manque de moral ,dit M. Harkness, est plus sérieux encore que ce dont le ministre peut se rentre compte d'Ottawa. Il devrait visiter les unités, de Halifax à Vancouver, afin de se rendre compte des effets désastreux de l'intégration.

Quant à l'achat de l'appareil F-5 pour l'Aviation canadienne, M. Harkness croit qu'il est bien inférieur au A-4 ou au A-7 américains que l'Aviation voulait obtenir. Le Fd5, dit-il, ne peut parcourir que de faibles distances, a besoin d'une longue piste pour décoller et ne peut transporter qu'une faible cargaison de bombes.

Divergences

M. Harold Winch, NPD-Vancouver-Est, a déclaré de son côté que l'achat récent par le Canada de matériel militaire en fait le dépotoir pour vieux matériel américain.

"Les Etats-Unis ne voulaient plus des Bomarcs ni des Voodoos, très bien, nous les avons achetées", dit-il.

"Le président Johnson a déclaré que son pays n'achèterait pas le F-5, très bien, nous l'avons acheté après avoir refusé les appareils que les Etats-Unis eux, ont décidé d'acheter".

M. Winch accuse également MM. Pearson et Hellyer de faire des déclarations opposées, alors que le premier ministre déclare qu'il tente de négocier un rôle non nucléaire pour le Canada et que le ministre de la Défense annonce qu'il complète les préparatifs pour une force de frappe nucélaire.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD —

La commission scolaire de Saint-Romuald a demandé son retrait de la régionale Louis-Fréchette cette semaine

Une adhésion à la régionale de Tilly demandée

ST-ROMUALD — La commission scolaire de St-Romuald a officiellement demandé son retrait de la Commission scolaire Louis-Fréchette et son adhésion à la De Tilly, par une résolution adoptée unanimement cette semaine.

Cette double possibilité avait été soulevée la semaine dernière par le président Charles St-Hilaire mais depuis, la Commission régionale Louis-Fréchette a demandé que le ministère de l'Education soit requis d'autoriser une école d'au moins 1,500 élèves dans le secteur B et d'ajouter l'aménagement de ce complexe polyvalent comme premfère étape des implantations scolaires sur le territoire".

Nos lecteurs pourront prendre connaissance du texte adopté par les commissaires de St-Romuald et des considérants sur lesquels les commissaires se sont appuyés pour prendre cette décision qui pourrait bien être suivi prochainement par les commissaires de St-Jean Chrysostome.

Voici le texte de la lettre :

A une assemblée spéciale de la Commission scolaire de St-Romuald d'Etchemin, tenue dans la salle des délibérations de ladite commission scolaire, jeudi le 17 février 1966, à 8h. p.m., à laquelle assistaient tous les commissaires : MM. Charles St-Hilaire, président, Fernand Gagnon, Georges St-Hilaire, Omer Boucher, Mathieu Martineau ainsi que le secrétaire-trésorier, la résolution suivante, a été unanimement adoptée :

Considérant que les projections des effectifs scolaires du comité de planification de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, ne tiennent pas compte du développement exceptionnel, que connaissent la cité de St-Romuald et la ville de St-Jean Chrysostôme.

Considérant, que les recommandations de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, page 3, se lisent comme suit :

Exclure de ce secteur les Commissions scolaires de St-David et St-Télesphore.

Suggérer au ministère l'incorporation de la Commission scolaire de Charny à ce secteur, en vue de la création d'une école polyvalente selon les normes établies. A moins d'une telle décision, la régionale ne se croit pas justifiée de recommander l'acceptation immédiate de ce secteur

Considérant, que la Commission scolaire régionale De Tilly suggère elle aussi le regroupement mentionné ci-dessus, en y ajoutant toutefois Breakeyville et St-Lambert. (page 142) — Dernier paragraphe, qui se lit comme suit :

Le comité a sérieusement étudié la possibilité de desservir St-Romuald et St-Jean Chrysostome par une école polyvalente qui pourrait être située aux limites de Charny et St-Romuald, ce qui n'éloignerait pas tellement les municipalités de St-Lambert, St-St-Nicolas et St-Rédempteur, etc...

Considérant, que la Commission scolaire régionale De Tilly reconnait l'importance de desservir adéquatement les deux commissions scolaires concernées, le plus rapidement possible.

Considérant, qu'il y a chez nous, une pénurie grave de locaux, pour l'enseignement au niveau élémentaire.

Cnsidérant, que l'organisation du cours secondaire tel que préconisée simultanément pour tous les secteurs de la Commission scolaire régionale De Tilly, favoriserait davantage nos écoliers.

Considérant que le ministre de l'Education, dans ses recommandations, concernant l'implantation de complexes polyvalents, demande aux commissions scolaires régionales de coopérer avec les diverses autorités municipales, pour l'organisation des loisirs communautaires et que ceci répondrait à un besoin indéniable.

Il est proposé par M. le commissaire Fernand Gagnon et résolu unanimement :

A) Que la Commission scolaire de St-Romuald d'Etchemin, prie respectueusement le ministre de l'Education et la Commission municipale du Québec, conformément à l'article 492 du recueil des lois de l'éducation, de recommander à son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil, le retrait de ladite commission scolaire, des cadres de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette.

B) Que le ministre de l'Education et la Commission municipale du Québec, soient priés de recommander à son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil, l'adhésion de la Commission scolaire de St-Romuald d'Etchemin, dans les cadres de la Commission scolaire régionale De Tilly.

C) Que la Commission scolaire de St-Romuald d'Etchemin annexe à la présente, copie des documents soumis, afin de hâter les procédures et permettre aux commissions scolaires concernées, de prendre en temps utile, les dispositions qui s'imposeront, pour prévoir les besoins des différents services.

Respectueusement vôtre,
La Commission scolaire
de St-Romuald d'Etchemin
Renald Roberge
secrétaire-trésorier

Bourse Noranda

Mercredi, le 16 février, le Comité de la Bourse Noranda s'est réuni à la Faculté des Sciences de l'université Laval pour choisir le titulaire de la bourse pour l'année 1965-66. Cette bourse au montant de $750.00 est accordée chaque année depuis 1945 à un étudiant de la faculté des Sciences qui se destine au Génie minier, à la Métallurgie ou au Génie géologique.

La bourse est renouvelable pour les trois années suivantes si les résultats obtenus par l'étudiant sont jugés satisfaisants. La nouvelle bourse et les trois renouvellements font alors un montant de $3,000,00 que la Compagnie accorde annuellement aux étudiants de la faculté des Sciences.

Le Comité se composait cette année de M. W. G. Brissenden, de Noranda Mines Limited, de M. le Dr P.-E. Auger, sous-ministre des Richesses Naturelles, de M. le Dr Claude Geoffrion, doyen de la Faculté des Sciences. L'abbé J.-W. Laverdière, agissait comme secrétaire.

Les étudiants qui ont obtenu des renouvellements sont : Michel Rodrigue, 4e année, Jean-Luc Collins, 3e année, Bernard Coulombe, 2e année.

Le nouveau boursier qui a été choisi est Michel Therrien, ancien élève de l'Ecole Secondaire Jean-de-Brébeuf.

Le doyen a tenu à présenter les remerciements de la faculté à la Compagnie Noranda pour sa grande générosité à l'égard de nos étudiants.

Activités au Patro de Lévis

Résultats au hockey

Dans la ligue Patrolescent, les Renards se maintiennent en première position avec 22 points. Cependant les Aigles, qui ont remonté la pente, les suivent de près avec 21 points. Les Vikings ont 20 points et les Astres viennent au 4e rang avec 15 points.

Jean Labrie, des Renards, est toujours en 1ère place chez les compteurs, avec 75 points, dont 57 buts en 18 joutes. François Grégoire, des Vikings, et Jean Bernier, des Renards, suivent avec 68 et 58 points respectivement. Michel Fortin, des Renards, est 5e et il a le plus d'assistances, soit 28.

René Arseneault, des Aigles, est le gardiên qui conserve la meilleure moyenne, soit 4.90.

CARNAVAL

AU PATRO FEMININ

Le 5 février eut lieu l'élection de Lucie 1ère comme reine du carnaval des Cadettes. Sur toutes les lèvres et dans tous les yeux régnait l'attention, la surprise. Des jeux fantaisistes vinrent ensuite réjouir les spectateurs. Et la journée s'est terminée par le Festival sur patins. Il y eut courses de divers genres, joute de ballon-balai. La remise des écussons comme celle des prix s'est faite dans la plus grande joie.

RECITAL DES NOMADINS

A l'occasion de la fête du Père chapelain, les Nomadins sont venus au Patro, le soir du 6 février, pour exécuter leurs plus belles chansons. Ils se sont dits heureux de revenir sur la scène qui avait été témoin de leurs premiers essais. Qu'ils soient félicités pour le chemin parcouru et les progrès réalisés ! Longue vie aux Nomadins !

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

C'est urgent ! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus

LE COMPTOIR EMMAÜS

160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

● BEAUMONT — Claudette 1ère, (Guay) a été couronnée reine du festival de Beaumont par Mlle Andrée Roy qui fut reine lors du festival de 1965.

Gala annuel des Optimistes

Le Club Optimiste de Lévis, présentera cette année encore, son Gala gastronomique annuel en mars prochain.

Ce gala, comme on le sait, est l'événement gastronomique d'importance sur la Rive Sud, et sa renommée n'est plus à faire.

Celui de mars prochain, le septième de la série, ne manquera pas de faire époque, si l'on en croit les organisatrices, qui sont les épouses des membres du Club local, et sur lesquelles repose le succès de ce gala.

Plusieurs sous-comités ont été formés, lors d'une réunion récente des dames optimistes, et les responsables sont confiantes que le gala de 1966 surclassera les précédents.

La directrice du Comité Féminin est madame Edouard Ruel, épouse du Président du Club Lévis, et ses collaboratrices immédiates sont les responsables des différentes catégories de plats qui seront présentés au jugement de juges compétents en art culinaire. Les épouses des membres complètent le comité féminin.

Ce concours d'art culinaire est divisé en deux catégories importantes : les plats de confection domestique, et les plats de professionnels.

Seuls ceux de la première catégorie sont admis au concours. Plusieurs prix de valeurs sont attribués dans les diverses sous-catégories et seront remis aux gagnantes le lendemain du gala.

Notons que les bénéfices de ce gala annuel sont versés aux fonds d'aide aux jeunes du club local.

Demande de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon

Un service de remorquage d'urgence au pont de Québec

Dans une missive adressée au ministre des Transports et des Communications, la Jeune Chambre Lévis-Lauzon demande qu'un service de remorquage d'urgence soit établi au pont service d'ambulance.

Voici le texte intégral de la lettre adressée à Mme Claire Kirkland-Casgrain :

"Madame,

Vous connaissez sans aucun doute la situation actuelle relativement à la circulation sur le pont de Québec et principalement aux heures d'affluence.

Et souvent à ces heures, une automobile en panne ou un accident vient ralentir de plus belle cette circulation. Or, la plupart du temps, au lieu de demander une voiture de dépannage à un garage tout près du pont, on s'adresse à des gens éloignés, de sorte qu'on a vu attendre la remorqueuse de quinze à vingt minutes, ce qui avait pour effet de paralyser complètement toute traversée sur le pont.

En conséquence, nous demandons qu'un service d'urgence soit établi en amont du Pont de Québec, qu'un camion de dépannage y soit posté en permanence, et que soit étudiée la possibilité d'y établir un service d'ambulance.

Espréant que vous considérerez notre demande, nous demeurons,

Vos tout dévoués,

Le Jeune Commerce
de Lévis-Lauzon, Inc.

Surplus d'opération de $19,549 à Saint-Raymond

Saint-Raymond (D.N.C.) — La ville de Saint-Raymond, dont le premier magistrat est M. Albert-Edouard Cloutier, a terminé son dernier exercice financier avec un surplus d'opération de l'ordre de $19,549.13. C'est ce qu'indiquait le bilan financier de cette municipalité déposé, lors de l'assemblée régulière du conseil, tenue cette semaine, par le vérificateur de la ville. Les revenus sont de $132,145.31, tandis que les dépenses s'élèvent à $112,549.13.

Les principaux revenus proviennent de l'imposition de la taxe foncière générale, soit $26,370.27; la taxe de vente $74,549.32; la taxe d'amusements $2,742.89; la taxe des locataires $8,273.43; la taxe des ordures ménagères $8,244.54; les permis d'affaires $5,405.00; les subventions pour l'entretien des chemins d'hiver $1,289.00; subvention pour le service de la dette $1,416.38; loyers gagnés $1,055.00 et divers autres revenus totalisant la somme de $2,799.48.

LES DEPENSES

Au chapitre des dépenses, les principales sont le salaire du secrétaire-trésorier $4,499.97; l'entretien de l'hôtel de ville $3,118.89; annonces et souscriptions $3,322.86; assurances $2,648.99; rôle d'évaluation $3,466.00; entretien de l'équipement contre les incendies $2,171.12; service de la police $16,314.52; salaire de la brigade contre les incendies $1,836.20; électricité $11,042.46; entretien des chemins et rues $7,007.21; enlèvement de la neige $7,843.38; service des égouts $6,254.00; service des ordures ménagères $5,990.09; assistance publique $1,680.59; intérêts sur obligations $4,893.00; salaires et frais de représentation aux membres du conseil $3,975.04; conseil du comté $1,870.64; illumination des rues $2,516.86; rachat d'obligations et dépenses capitales à même les revenus $17,742.77; et autres dépenses diverses se chiffrant à $3,401.59.

Selon l'état des revenus et dépenses, fonds administration budgétaire, l'année terminée s'est soldée par un excédent de $3,139.33. Les revenus proviennent des abonnements $20,795.58 et les raccordements $300., pour totaliser un montant de $21,095.58.

Dans la colonne des dépenses qui totalisent $17,956.25, on remarque que l'entretien du système a coûté $7,968.58, les taxes se sont chiffrées à $50.88; les intérêts sur obligations $2,222.00; les ajustements d'abonnements $222.60; dégel $1,277.31 et le rachat d'obligations et les dépenses capitales à même les revenus $6,214.88.

Première fusion de services municipaux dans Portneuf

NEUVILLE. (DNC). — Les municipalités de Neuville et Pointe-aux-Trembles sont les deux premières municipalités du comté de Portneuf à mettre en commun leur service à incendie.

Les deux conseil de ces localités viennent d'approuver un règlement concernant l'achat d'un camion à incendie de 4 tonnes, ayant une réserve de 500 gallons, lequel sera à l'usage des deux municipalités.

Le règlement concernant l'achat de ce camion par les deux paroisses a été accepté par le comissariat des incendies du Québec, tout récemment.

aPr cette fusion, Neuville et Pointe-aux-Trembles, bénéficient de 75% d'octroi au lieu de 50% sur tous les achats qu'ils font et feront relativement au service des incendies.

Petrov parmi les victimes

MOSCOU AFP — M. Alexandre Petrov, vice-président du Comité pour les relations culturelles avec les pays étrangers, a trouvé la mort dans la catastrophe du Tupolev 114 qui s'est écrasé sur l'aéroport de Cheremietievo, apprend-on de source officielle.

M. Petrov, d'après la même source, se rendait à Brazzaville pour des négociations culturelles entre l'URSS et le Congo.

Cette information est la première confirmation officielle donnant des renseignements sur l'identité d'une des victimes de la catastrophe.

Un porte-parole du Comité a précisé quà sa connaissance, M. Petrov était le seul membre du Comité pour les relations culturelles à l'étranger se trouvant à bord de l'avion.

Le défunt est un ancien vice-président de la Commission soviétique chargée des relations avec l'UNESCO. A ce titre, il fut membre du comité exécutif de la Conférence générale de l'UNESCO.

Avez-vous lu ça?

A la suite des nombreux vols à main armée du vendredi soir, j'en connais plusieurs qui se privent d'aller à leur banque ce soir-là.

- o -

Un voeu exprimé dans cette colonne le 23 juin dernier, deviendra une réalité. L'Exposition provinciale de Québec changera de visage, surtout pour le Centenaire de la Confédération. Bonne chance à messieurs Louis Dussault, Pierre Talbot et Jean Cimon.

- o -

Félicitations à M. et Mme J.-L. Marcotte, de St-Romuald, couple choisi pour honorer la famille terrienne en 1966 à l'occasion d'un souper à Montréal en présence du cardinal Paul-Emile Léger et du ministre fédéral Jean-Luc Pépin.

- o -

C'est vraiment l'année du Duché de Frontenac. Après le couronnement de sa Reine du Carnaval, voilà qu'un résidant de la rue Bayard, M. Edouard Boutet a été proclamé gagnant d'une automobile dans le QU'ON COURE à l'Action.

- o -

Charité de présence: l'Association de la Croix de Lorraine de Québec a rendu visite à des dames âgées de la Maison Mallet, en marge de la journée des malades, dimanche dernier.

- o -

Mère Ste-Héléna du Sacré-Coeur, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame et qui a déjà enseigné au Collège de Bellevue, a été convoquée à Rome pour participer au travail préparatoire d'une Commission post-conciliaire établie par le Pape.

- o -

Mme Winifred Whiterspoon de Calgary trouve beaucoup de pittoresque à Québec. Elle a dit à Lucie Plante que la Grande Allée est l'une des plus belles rues du Canada à cause de ses maisons de pierres, vieilles de plus de cent ans et de ses arbres gigantesques.

Jean Napran.

Le message de Paul VI aux Polonais a été rendu public vendredi au Vatican

CITE DU VATICAN AFP — Un message que le pape a adressé le 17 décembre dernier aux Polonais, en vue de la célébration du millénaire de la christianisation de la Pologne a été rendu public vendredi au Vatican.

Après avoir insisté sur ses sentiments d'affection pour la Pologne, qu'il connut au début de sa vie sacerdotale, Paul VI rend hommage à la fidélité dont les Polonais ont fait preuve à l'égard de Dieu, de l'Eglise et du St-Siège en dépit des dangers et des difficultés qu'ils ont eu à surmonter au cours de leur histoire.

Le St-Père souligne à cet égard que la Pologne peut se glorifier à juste titre d'avoir été appelée "rempart chrétien", pour avoir su garder intact le patrimoine spirituel" au temps de la malheureuse rupture avec la foi catholique de certaines nations européennes, dit-il, et parce qu'elle a su, à l'heure du danger, oeuvrer à la défense de la chrétienté".

Avant de formuler le voeu que la célébration du millénaire puisse renforcer chez les Polonais leur fidélité aux traditions catholiques, à l'Eglise et à son chef visible, le St-Père engage les polonais à prier la Vierge pour qu'elle obtienne le bien-être dans nos jours et entre tous les peuples du monde".

Paul VI indique enfin qu'accédant aux voeux des fidèles, il a décidé de proclamer un jubilé spécial pour le peuple polonais, aussi bien pour ceux qui vivent en Pologne que pour ceux qui résident hors de leur patrie.

Avant de bénir les Polonais et leur pays, le pape demande à la Vierge qu'elle éclaire les esprits "pour que, dit-il, toutes les difficultés ayant été surmontées, vous puissiez faire profession continuellement de votre foi, et agir suivant les commandements du Seigneur — pour que soient soutenus ceux qui souffrent et que reçoivent la paix, la sérénité et la persévérance ceux, qui surtout dans le service du ministère sacerdotal, oeuvrent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes".

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Unité sanitaire de Lévis

Lundi, 21 février

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, de 9½ à 11 heures et de 1½ à 2½ heures : clinique antituberculeuse (examen pulmonaire).

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, cartes de santé (manipulateurs d'aliments).

Mardi, 22 février

Hôtel-Dieu et Hôpital de Charny — Clinique de BCG.

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire.

Charny — Hôtel de ville, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et pré-scolaires).

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, à 2 heures : cours d'hygiène prénatale.

Ecole Maternelle — Examens médicaux scolaires.

St-Romuald — Ecole Maria Dominique, examens dentaires.

Mercredi, 23 février

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire.

St-Lambert — Village, Salle du Couvent, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et pré-scolaires).

Lauzon — Salle St-Vincent de Paul, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et pré-scolaires).

St-David — Couvent, examens médicaux scolaires.

Jeudi, 24 février

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire; Bureaux de l'Unité sanitaire, de 2 à 3½ heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et pré-scolaires).

Lauzon — Ecole Ste-Anne, examens médicaux scolaires.

St-Jean Chrysostome — Couvent, examens médicaux scolaires.

Vendredi, 25 février

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny — Clinique de BCG.

Lévis — Bureaux de l'Unité sanitaire, cliniques dentaires.

A vendre — Divers

Pour de
L'AMEUBLEMENT
et des ACCESSOIRES
électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
58213 19-2 (s. au 12-3) 21 C.L.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 — J.-ANTOINE ROY

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

Qualités de toutes sortes
Couleurs assorties
Posage
Estimés gratuits sur demande

5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.
57988 5-2 (19-2) 21 C.L.

Ici et là dans... l'éducation

Par Gaétan PLANTE

"COMITE DE PLACEMENT SPECIALISE"

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie a nommé les membres du comité chargé d'élaborer une politique de placement pour les étudiants de l'enseignement spécialisé. Ce sont MM. Hector Joyal, directeur de l'Aide aux Etudiants au ministère de l'Education et président du comité, Michel Guay du Service de placement au ministère québecois du Travail; Claude Sabourin président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec; Michel Delorme de la Fédération des Etudiants de l'Enseignement spécialisé du Québec; Robert Marceau de la Confédération des Syndicats Nationaux; Noël Pérusse de la Fédération des Travailleurs du Québec. Des représentants de l'industrie se joindront au comité prochainement.

Afin d'apporter une solution permanente au problème d'emploi des étudiants de l'Enseignement spécialisé le comité élaborera une politique de placement des étudiants. Les objectifs de cette politique sont non seulement d'aider les étudiants à se procurer un revenu d'appoint, mais aussi de leur trouver un emploi leur permettant d'exercer des spécialités professionnelles qui sont les leurs et d'acquérir ainsi un surcroit de développement qui soit en rapport direct avec leur formation académique.

"CONCOURS D'AVANCEMENT ET DE RECRUTEMENT"

La Commission de la Fonction Publique a lancé un concours d'avancement destiné, dans la mesure du possible, à des candidats déjà à l'emploi de l'Enseignement spécialisé. Car, en septembre prochain le ministère de l'Education devra combler plus d'une centaine de postes de direction dans son réseau d'écoles d'enseignement spécialisé. Ces postes sont ceux de directeurs d'écoles, directeurs des études et surintendants d'ateliers.

Dans l'hypothèse où ce concours d'avancement ne permettrait pas de pourvoir tous les postes, un concours public aura lieu au mois d'avril auquel seront admissibles les candidats qualifiés, provenant d'autres secteurs de l'enseignement ou d'autres milieux.

Par ailleurs, la Commission de la Fonction publique invite les personnes intéressées à l'enseignement à poser dès maintenant leur candidature en vue de l'obtention en septembre prochain d'un poste de professeur dans l'une ou l'autre des institutions de l'Etat.

Plusieurs postes seront disponibles dans les écoles normales, les écoles des Beaux-Arts, l'Ecole Normale de l'enseignement technique, les instituts de technologie, les écoles de métiers et les écoles moyennes d'agriculture.

Le traitement sera déterminé d'après la scolarité et l'expérience professionnelle. Toutefois l'expérience de l'enseignement n'est pas requise.

Pour être candidat à un poste dans les écoles de métiers, les instituts de technologie et l'Ecole normale de l'enseignement technique, il est souhaitable d'avoir de l'expérience industrielle.

"L'AIDE AUX ETUDIANTS"

Le service de l'Aide aux étudiants du ministère de l'Education a versé cette semaine la deuxième et dernière tranche des bourses ordinaires et des prêts attribués en vertu de la Loi facilitant l'accès aux études supérieures.

A cette occasion, 42,880 chèques représentant une somme de $7,534,200. ont été émis. Les bénéficiaires se partagent un montant de $6,083,315. en bourses et de $1,450,885. en prêts.

Ce second versement porte à $15,310,464. le montant total attribué à ce stade de l'année en bourses ordinaires et en prêts de l'Aide aux étudiants. Les seuls montants non encore versés sont ceux destinés aux étudiants dont le dossier a nécessité une procédure exceptionnelle.

"BUDGETS ET DEVIS PEDAGOGIQUES"

La direction générale de l'Organisation scolaire au ministère de l'Education a approuvé 18 autres devis pédagogiques soumis par sept commissions scolaires régionales. Ces projets de construction serviront à une population scolaire de 30,670 élèves. Des constructions sont prévues pour 14,950 places-élèves et l'agrandissement des neuf écoles déjà existantes portera leur capacité de 7,926 à 15,720 places-élèves.

Ces devis furent présentés par les régionales de Missisquoi, du Saguenay, de la Baie-des-Chaleurs, Lanaudière, Meilleur, Lapointe et Honoré-Mercier.

Ceci porte à 57 le nombre des devis pédagogiques approuvés jusqu'à ce jour dans le cadre de l'Opération "55".

D'autre part, le ministère de l'Education a approuvé le budget de la commission scolaire régionale Le Gardeur pour l'exercice scolaire 1965-66.

Les dépenses totales d'opération de la régionale s'élèveront à $1,686,582.

Pour équilibrer ce budget de plus de un million et demi de dollars, le ministère versera près de un million de dollars en subventions. Les subventions statutaires totaliseront $823,944. et la répartition payée par les commissions scolaires locales sera de $822,532. La commission scolaire régionale estime à cinq mille dollars les revenus provenant d'autres sources.

La CS Régionale Le Gardeur dont le siège social est à Repentigny a été sanctionnée le 1er mai 1961. Elle groupe 7 commissions scolaires locales englobant une population de 30,000 âmes. Elle entreprenait cet automne sa quatrième année d'opération.

"COURS DE CONDUITE D'AUTOMOBILE"

En collaboration avec le ministère des Transports et communications, le ministère de l'Education a institué un comité spécial dont le mandat est d'élaborer un programme d'étude en conduite d'automobile à l'intention des élèves du cours secondaire public.

Le comité spécial aura principalement pour tâche de proposer l'équipement didactique nécessaire de même que la méthodologie appropriée à l'enseignement de la conduite d'automobile.

Cette initiative conjointe permettra aux élèves du secondaire qui le désirent, de choisir ce cours de conduite d'automobile comme option facultative, dans l'élaboration de leur programme pédagogique.

"STATISTIQUES SCOLAIRES"

Au cours de l'année scolaire 1964-65, 9,678 élèves fréquentaient les écoles de Ste-Foy. Sur ce nombre, près de 600 venaient de l'extérieur.

Les autobus destinés au transport des écoliers dans la cité de Ste-Foy transportèrent au cours de l'année, 1,127,825 étudiants et étudiantes. Le millage parcouru fut de 154,432 milles.

Les problèmes actuels du domaine des eaux

par ClaudeGRAVEL

Le quatrième congrès annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau se tiendra à Québec du 20e au 23 février, a-t-on annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse.

Le président de l'organisme, M. Léopold Fontaine, a précisé que l'on attend quelque 500 délégués à ce congrès, au cours duquel sera présenté officiellement le mémoire de l'AQTE a remis cette semaine au gouvernement provincial.

C'est la première fois que l'association, qui compte maintenant quatre ans d'existence, soumet un mémoire aux autorités gouvernementales. M. Fontaine a dit que l'AQTE a l'intention, à l'avenir, de préparer de semblables mémoires à tous les ans. "Ce mémoire sera le compte rendu de l'ACTE sur l'évolution dans la pensée technique et il sera un porte-parole exprimant les vues et les recommandations de l'association sur les problèmes actuels du domaine des eaux", a-t-il ajouté.

Le congrès de l'AQTE qui s'ouvrira dimanche soir sera sous la présidence de M. Jean Robitaille, ingénieur conseil de Ste Foy, et aura pour thème général: l'eau, notre richesse. Une dizaine de conférenciers exposeront leur point de vue sur la conservation et l'utilisation de l'eau pour fins domestiques.

"Il appartient à des associations comme la nôtre de fournir la tribune requise pour l'expression des principes qui serviront de base à l'élaboration de ce qu'on pourrait appeler notre conscience nationale sur l'eau", croit le président Fontaine, spécifiant que son association peut "faire le groupement des compétences représentant toutes les disciplines impliquées dans le problème de l'eau".

L'AQTE constitue la division québecoise de la section canadienne de l'American Water Works Association, association qui groupe 33 sections et quelque 18,000 ingénieurs, techniciens et administrateurs qui s'intéressent aux problèmes des eaux de consommation et des eaux usées.

La section québecoise (AQTE) groupe environ 350 membres actifs. Lors de la première année de sa fondation, en 1962, elle n'en groupait que quelque 125.

Lors du congrès qui débutera dimanche, le président de l'association-mère (AWWA), M. le commissaire Samuel S. Baxter, de Philadelphie, sera l'invité de l'Association québecoise des techniques de l'eau.

Il faudra des maîtres compétents et expérimentés

Au cours de sa deuxième conférence sur "l'Ecole Active et ses implications", le Dr Armand Gauthier a déclaré que pour l'application des méthodes nouvelles d'éducation, il faudra des maîtres compétents et expérimentés. "Il y faut des éducateurs de qualité, a-t-il ajouté. Il faut donc une transformation radicale dans la formation des maîtres, car les mauvais maîtres échoueront même avec les meilleures méthodes. Le bon pédagogue est un organisateur qui sauve l'enfant de la dispersion, de la distraction en l'amenant à l'intérêt véritable celui qui provoque l'effort joyeux, la concentration du moi".

Le Dr Gauthier a poursuivi en disant que les fins de l'école active doivent être de servir la vie sociale. C'est pourquoi cette école s'efforce de placer l'enfant dans des conditions aussi proches que possible des conditions normales et habituelles de la vie sociale.

L'école active est l'école où l'on apprend en expérimentant, en travaillant, en créant. Cette école, pour mériter vraiment son nom, doit avoir cinq caractéristiques. Une organisation scolaire matérielle et sociale impeccable; une pédagogie fonctionnelle basée sur les besoins de l'enfant; tenir compte que l'enfant se mesure avec la matière et ne pas perdre de vue qu'il doit agir à l'intérieur de jardins, de bibliothèques, de musées, de laboratoires, de salles de collection, de salles de musique, etc.

Le conférencier rappelait ensuite que dans l'école active, l'enseignement est basé sur les intérêts de l'enfant et favorise ses activités créatrices dans les domaines physique, artistique, manuel, intellectuel, spirituel, moral et social, en somme, une partie indispensable de didactisme, mais il y faut tout de même un certain programme, et un contrôle. Il ne s'agit pas ici de laisser l'enfant à lui-même, mais susciter par des méthodes pédagogiques nouvelles, son intérêt et son activité.

Bien sûr, il faut admettre que tout cela ne sera pas facile, mais il faut se rappeler que l'école active va lentement mais sûrement. D'autre part, les bons maîtres font de l'école active sans le savoir et beaucoup d'entre eux s'apercevront que les méthodes nouvelles de l'école active sont beaucoup moins compliquées qu'elles ne le paraissent au départ.

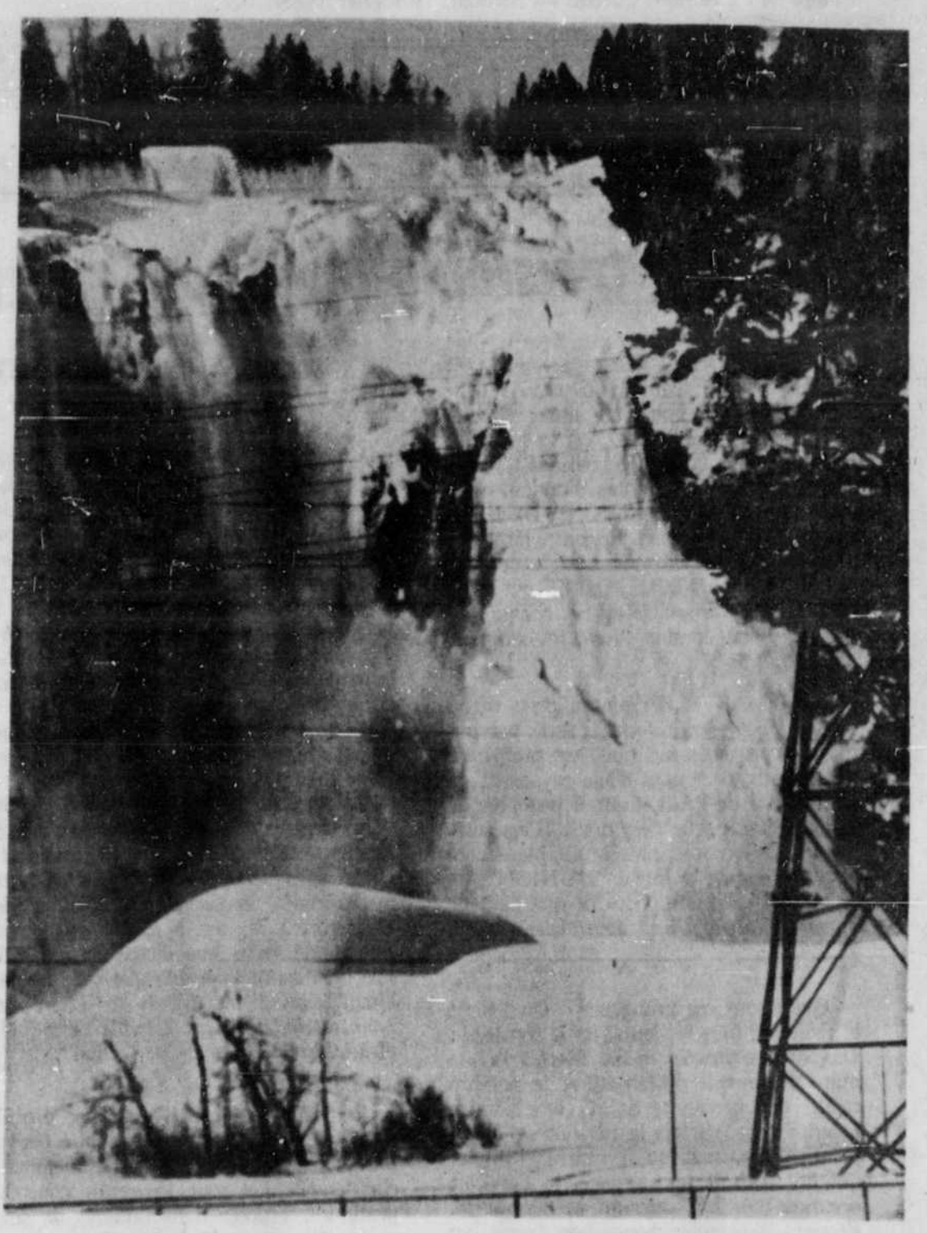

● La saison hivernale québécoise semble s'être donnée comme mot d'ordre de concentrer toutes ses splendeurs dans un seul coin du décor de la côte de Beaupré. Le tableau enchanteur que présente aux yeux des Canadiens français, depuis des générations, les fameuses chutes Montmorency est unique en Amérique du Nord Les cascades gelées de la chute forment une image grandiose et étincelante de blancheur capable d'inspirer pour longtemps encore les peintres. Les Québécois décrivent cette merveille hivernale comme "le pain de sucre".
(Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

● Le Conseil et les membres des Sociétés St-Jean-Baptiste de Giffard et de Notre-Dame de l'Espérance ont visité, ces jours derniers, le bureau central des Postes de Québec dans le cadre de leur programme de visites industrielles pour 1966. On remarque sur la photo M. Richard, du service des relations extérieures des postes, M. Paul Dorval, président régional pour la côte de Beaupré et M. Roger Beaudoin, propagandiste régional.

La marine participera au défilé

Pour la première fois dans l'histoire du carnaval de Québec, la Marine canadienne de réserve prendra une part active au grand défilé de samedi soir, le 19.

Trois orchestres, soit ceux du HMCS York, de Toronto, du HMCS Starr, de Hamilton et du HMCS Montcalm, de Québec, en tout 60 musiciens, participeront en effet à ce défilé.

Ils interpréteront des airs canadiens bien connus, comme "Alouette", "Carnaval", "C'est l'aviron qui nous mène" et " Vive la Canadienne". Les musiciens précéderont le char de la reine. Le Commodore Edwards sera présent.

La police arrose les grévistes

Malgré un froid très vif, environ 10 sous zéro, plus de 150 personnes, parmi lesquelles se trouvaient des femmes, ont fait du piquetage hier soir devant les immeubles de la compagnie Coca-Cola, sur la 1ère Avenue.

M. Magella Perron, président de la CTQ à Québec s'est dit déçu de l'attitude de la police municipale, car alors que les piqueteurs se sont mis à traverser la rue, ils furent arrosés par les policiers avec un liquide pulvérisé.

M. Perron a demandé au capitaine Fernand Bouffard, en charge de l'escouade de police ce que cela signifiait et s'il avait eu des ordres à cet effet, et le capitaine Bouffard lui a répondu qu'il n'avait qu'à prendre ses informations.

Selon M. Perron, les policiers auraient agi de la sorte sur les ordres du chef de police Gérard Girard. Après cet incident, les piqueteurs ont quitté les lieux, aux environs de sept heures.

Le président du Conseil du Travail du Québec nous a également annoncé qu'une manifestation semblable aura lieu aujourd'hui à midi et que le piquetage de la CTQ se poursuivra lundi et mardi soir.

D'autre part, des négociations sont présentement en cours à Montréal entre les grévistes syndiqués et la compagnie Coca-Cola sur le litige principal, soit la cause d'ancienneté du contrat de travail comme nous l'avons précédemment annoncé.

Ces négociations entre les employés des quatre usines de Montréal et Québec et les représentants de la compagnie se poursuivront probablement jusqu'à dimanche soir.

Droits d'entrée abolis

Le gouvernement du Québec a décidé d'abolir les droits d'entrée qui étaient exigés des personnes qui voulaient visiter l'Hôtel Chevalier, situé près de la traverse de Lévis, à Québec.

Cette maison, qui a été rénovée, est considérée comme un édifice historique.

Palais de justice

Audition de la requête de David Burns pour l'émission d'un bref de certiorari

Par Robert GIROUX

L'hon. juge Toussaint McNicoll, juge de la Cour Supérieure de Québec, a entendu, hier pendant la majeure partie de la journée, les plaidoiries sur la présentation de la requête de David Burns pour l'émission d'un bref de certiorari adressé à l'hon. Jacques Anctil, juge de Paix.

Par cette procédure peu commune, le requérant veut obtenir, entre autres choses, qu'un juge de la Cour Supérieure enjoigne au juge Anctil, de la Cour des Sessions de la Paix, de s'abstenir de procéder à son enquête préliminaire qui a débuté le 31 janvier, à Québec.

Dans cette cause, l'ex-échevin Burns était accusé de conspiration pour tenter d'entraver le cours de la justice ainsi que de conspiration pour tenter de frustrer la cité de Québec et le public en général d'une somme de $151,876, entre le 1er janvier 1958 et le 30 novembre 1963.

Au cours des plaidoiries des deux parties, une abondante jurisprudence a été soumise à l'attention du juge McNicoll principalement par l'avocat du requérant, Me Roger Gosselin, à tel point qu'à un certain moment le juge ne put s'empêcher de lui dire, d'un ton amusé, qu'il lui avait fourni de la lecture jusqu'après Pâques.

Un des allégués du requérant pour l'émission du bref était à l'effet que le refus du juge de première instance de permettre à la défense de contre-interroger un témoin de la poursuite constituait un excès de juridiction.

Les règles de la preuve sont les mêmes à l'enquête préliminaire qu'à un procès, soutint Me Gosselin en citant Lagarde et le contre-interrogatoire constitue un droit absolu pour le prévenu.

L'hon. juge McNicoll observa alors que lorsqu'un témoin n'était pas disponible au procès d'un accusé, si, par exemple, il était mort dans l'intervalle, on versait généralement au dossier le témoignage qu'il avait fait à l'enquête préliminaire.

Un des procureurs de l'intimé soutint, pour sa part, que l'affidavit qui accompagne la requête est nul parce qu'on y mentionne à un certain endroit "que tous les allégués sont vrais au meilleur de ma connaissance".

L'affidavit a une importance capitale et fondamentale et les mots qu'on y mentionne vicient cette déclaration, ne sont pas conformes à la loi de la preuve, dit-il encore

Tous les allégués de la requête furent analysés par les deux parties et, à la fin de l'après-midi, l'hon. McNicoll a déclaré qu'il prendrait la cause en délibéré lorsqu'il recevrait les notes du sténographe officiel, en l'occurrence, M. Oscar Boisjoly.

Les procureurs respectifs de l'intimé et du requérant étaient Mtres Yvon Mercier et Louis Vézina, de Montréal, Roger Gosselin et Guy Dorion, de Québec.

Il plaide coupable pour conspiration à l'évasion de Serge Turcotte et de Paul Mikulis de la prison des Plaines

Un homme de 22 ans a enregistré, hier, un plaidoyer de culpabilité à une charge de conspiration avec Mme Claude Denault, née Estelle Turcotte, ainsi qu'avec Serge Turcotte en vue de faire commettre un bris de prison à Paul Mikulis et à Serge Turcotte afin qu'ils recouvrent leur liberté en s'évadant de la prison de Québec.

Marc Lever, du 4,084, boul. Ste-Anne, Montmorency, gérant de 22 ans, a également avoué sa culpabilité à trois vols avec effraction, l'un d'eux de $20,000, un autre, de $6,828.40; à trois effractions avec intention; à des méfaits résultant en des dommages de $132; à la possession d'une télévision volée d'une valeur de $200 ainsi qu'à la possession d'outils de cambriolage.

L'accusé a été condamné à 10 mois de prison sur chaque chef, peines à être purgées concurremment.

L'évasion de Paul Mikulis et de Serge Turcotte, âgés respectivement de 23 et de 21 ans, s'est produite le 3 janvier dernier. Ils furent repris par la suite, une dizaine de minutes plus tard.

La participation jouée par Marc Lever aurait consisté à faire parvenir une lime à l'un des deux détenus. L'objet aurait été camouflé avec art entre les deux semelles d'un soulier.

Lorsque Mikulis fut appréhendé, il venait de sauter dans le véhicule de Lever. On ne crut pas que ce dernier était dans le coup et ce n'est que plus tard que la découverte de sa participation fut faite.

On s'attend à ce que la femme inculpée soit mise en accusation incessamment.

Le vol avec effraction de $20,000 de Lever a été commis le 9 août '65, à la maison d'habitation de Rosaire Demers et consiste à avoir dérobé un coffre-fort contenant une somme d'argent, des obligations, des bijoux et des fourrures pour la valeur mentionnée dans l'acte d'accusation.

Son second vol avec effraction d'importance s'est produit le 2 décembre dernier, à Charlesbourg. Les Epiciers Unis s'étaient alors fait dérober de la marchandise pour une valeur de $6,828.40.

Au nombre des trois effractions avec intention de l'accusé, on relève celle du 23 août '65 commise au presbytère de St-Jérôme, à Charlesbourg.

Conférences sur l'école active

Dans le cadre des activités pédagogiques de 1966, la Commission des Ecoles Catholiques de Québec a décidé de présenter aux directeurs et principaux d'écoles élémentaires, une série de conférence sur les méthodes et les principes de l'Ecole active.

La première de ces conférences a été donnée la semaine dernière par le Dr Armand Gauthier, de la faculté des Sciences de l'Education de l'Université Laval. Le Dr Gauthier donnera également la deuxième et la troisième de ces conférences.

Voici d'ailleurs le programme de ces conférences :

3e rencontre, 24 février, 3 heures — Dr Armand Gauthier; Thème développé : L'école active : nature et principes.

4e rencontre, 3 mars, 8 heures — Fr Henri Longpré et M. Lemay; Thème développé : Le français à l'école active.

5e rencontre, 17 mars, 3 heures — Mme Colette Noël; Thème développé : La méthode Freinet.

6e rencontre, 24 mars, 8 heures — M. Léon Colas; Thème développé : Les mathématiques élémentaires.

7e rencontre, 31 mars, 3 heures — Sr René-du-St-Sacrement; Thème développé : La méthode dynamique.

8e rencontre, 14 avril, 3 heures — M. Fernand Paradis; Thème développé : L'enseignement micro-gradué.

9e rencontre, 21 avril, 3 heures — M. Gaudry Delisle; Thème développé : Les techniques audio-visuelles.

10e rencontre, 28 avril, 8 heures — Mme Suzanne Lacoste; Thème développé : L'école nouvelle St-Germain.

11e rencontre, 5 mai, 3 heures — Principal du Lycée de France; Thème développé : Le Lycée de France.

12e rencontre, 12 mai, 3 heures — M. Jean-Guy Gobeil; Thème développé : La coopérative scolaire.

Projet à l'étude : Visite à l'école d'application de l'Ecole Normale Laval.

Hôtel St-Roch: la cause se poursuit devant la Cour

Le juge Emile Morin a ajourné la cause de M. Hector Beaulieu, accusé d'avoir été l'agent d'affaires d'un lieu utilisé à des fins de débauche, alors que la poursuite terminait sa preuve de voir-dire quant à la déclaration qu'a faite l'accusé aux détectives le soir de son arrestation.

La production des notes sténographiques de cette déclaration a été permise sous réserve que la défense représentée par Me Georges Boudreau, fasse entendre l'accusé sur ce point.

D'ici au 25 février prochain, date à laquelle a été fixée la reprise du procès, Me Boudreau et son client pourront consulter cette déclaration qui n'a pas été signée par l'accusé.

Hier, six indicateurs de la police, dont un n'était âgé que de 19 ans, ont raconté être allés à l'hôtel St-Roch entre le 1er juillet et le 23 décembre 1965 en compagnie d'indicatrices

Tous demandaient des chambres pour une heure en faisant savoir ouvertement le but bien défini pour lequel ils désiraient cette chambre. Ils ont aussi remis en présence de l'accusé des montants d'argent variant autour de $15 à l'indicatrice.

L'un deux, sténographe à la brigade de la moralité, a déclaré qu'il avait demandé à l'accusé s'il pouvait signer n'importe quel nom sur le registre. Ce dernier se serait contenté de rire sans répondre. Les indicatrices se présentaient en compagnie d'indicateurs plus d'une fois dans la soirée.

En défense, Me Boudreau a fait établir par les témoins que les chambres n'étaient pas louées à l'heure à l'hôtel St-Roch et que même si elles n'étaient utilisées pour cette courte période il fallait payer le prix de location de toute une journée.

La Cour a fixé au 1er mars la cause de Jacques Blouin, autre commis à l'emploi de l'hôtel St-Roch devant répondre à la même accusation que M. Beaulieu.

Par J.J.

● CLUB AUTOMOBILE — Le président de l'Association canadienne des clubs automobiles a été invité hier matin à signer le livre d'or de la ville de Québec. On voit ici le président, M. F.-T. Jenner en compagnie du maire et du président du Club Automobile de Québec, (à gauche) M. A. Bédard, et du secrétaire général de la CAA, M. J.-G. McQueen. L'association tient présentement à Québec son assemblée annuelle. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Installation de l'abbé Paul Michaud

Installation du nouveau curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, de Québec jeudi soir le 24 février à 7½ hrs p.m..

M. l'abbé Paul Michaud autrefois curé de Val Alain, Lotb.

La cérémonie sera présidée par le chanoine Gédéon Matte, vicaire forain et sera suivie d'une concélébration.

EDITORIAL

Lorenzo Paré,
rédacteur en chef

Une "troisième moisson"...

—*"Autres temps, autres moeurs"*, dit l'adage. Face à bien des situations contemporaines, on pourrait dire : Autres pays, mêmes problèmes. C'est la réflexion que nous nous faisions en relisant tel article paru, il y a déjà plus d'un an, dans la revue française "L'UNION". L'écrit en cause est de Robert Prigent, directeur général d'un organisme au sigle de sept lettres, l'U.N.I.O.P.S.S. (ouf !) qui s'occupe de sécurité sociale et met chaque année en honneur une *"journée nationale des vieillards"*.

L'article de M. Prigent a pour titre : —*"Vieillards dans la cité"*. A le parcourir, on voit aisément que les problèmes relatifs aux personnes d'âge se posent de l'autre côté de l'Atlantique à peu près de la même façon que chez nous. Il est intéressant de le noter; plus profitable encore sera-t-il, comme y invite "L'UNION", de rechercher des solutions à ce que l'auteur appelle *"les problèmes du troisième âge"*.

* * *

Quels sont ces problèmes ? On l'a dit et redit; et, tous les jours, on le constate : De par les progrès de la science, la vie humaine se voit prolongée, et le nombre relatif des personnes âgées va croissant. D'autre part, parfois la personne d'âge a peine à conserver ou à trouver l'emploi qui lui rendrait tant service, la tiendrait occupée. —"La retraite à 60 ans !", s'écrient d'aucuns. Songe-t-on assez au fait que nombre des intéressés *"ont des capacités physiques, intellectuelles, mentales leur permettant parfaitement de continuer à prendre des responsabilités"* ? Il est assez évident que *"dans la société présente, le premier problème à revoir sera tôt ou tard celui des MUTATIONS de fonctions beaucoup plus que celui des CESSATIONS de fonctions"*.

..."*le premier problème*"... a-t-on lu. C'est peut-être un peu vite dit. Car il y a aussi, et l'article de M. Prigent en fait mention, la question du logis des personnes âgées. La solution classique, écrit-il en substance, consiste dans l'accueil en collectivité, hospices ou maisons de retraite. Mais, il y a, on le sait, grande pénurie de places. La liste des noms de ceux et de celles qui attendent est, à la lettre, interminable.

Par ailleurs, bien des gens âgés, dont l'hébergement familial n'est pas toujours facile, *"ne souhaitent pas autre chose que de rester le plus longtemps possible dans leur cadre habituel de vie"*. Plusieurs sont encore capables d'activités sociales vivantes; capables d'aller et de venir, de voir à eux-mêmes. Avoir 60, 65, 70, voire 75 et 80 ans, ce n'est point devenir illico impotent. La solution à cet égard, écrit M. Prigent, doit être *"le maintien des anciens dans la cité"*; c'est-à-dire au sein même du cadre général où ils ont oeuvré, vécu.

Chose excellente pour fournir aux intéressés *"une possibilité d'utilité humaine, sociale"*; pour assurer leur équilibre psychique; et aussi, pour équilibrer le contenu sociologique du milieu. De fait, ne groupe-t-on point, dans certains grands ensembles, *"un trop grand nombre de familles d'âge identique, avec nombre d'enfants identique et condition sociale identique, ayant toutes, en même temps, les mêmes problèmes"* ? En telle ou telle agglomération donnée, ne serait-il pas profitable, au premier, au deuxième et au troisième âge lui-même, de faire en sorte que voisinent et s'entraident des jeunes et moins jeunes ?

* * *

On touche ici du doigt un troisième problème de beaucoup de ceux et celles qui sont plus avancés dans la vie : celui de la valorisation des temps libres. Pour plusieurs personnes d'âge *"ces merveilleuses années libres, qui devraient être les moyens d'un large épanouissement de la personne, sont trop souvent le morne chemin de l'ennui, de la dégradation intellectuelle et de l'évanouissement progressif de la personnalité"*.

Pour nombre de retraités modestes qui ont perdu, avec leur activité professionnelle, un fort centre d'intérêt, il faut rechercher et découvrir précisément de nouveaux centres d'intérêt. Dans une foule de cas, l'être humain, même s'il a atteint tel ou tel âge, même encore s'il est en butte à l'infirmité, conserve des facultés, des ressources à utiliser, à mettre en oeuvre. La grande grâce que d'être occupé ! La joie bien compréhensible que celle d'avoir l'impression d'être utile ! —*"L'être humain est indéfiniment capable de montée, d'enrichissement et de perfection"*.

* * *

En définitive, s'intéresser aux problèmes du "troisième âge", c'est faire oeuvre profondément humaine, éminemment chrétienne. Ce sont là gestes concrets, pratiques, à poser dans l'intérêt de ceux et de celles auxquels, éventuellement, pour peu que nous vivions encore, nous succéderons tantôt. Comme l'écrit Robert Prigent, *"c'est une question qui, socialement, doit prendre une importance sans cesse croissante. Il s'agit de faire en sorte que le "troisième âge", cette troisième saison de la vie, soit aussi, pour ceux qui ont la chance de vivre, la possibilité d'une troisième moisson"*.

* * *

N'y a-t-il pas là des propos à retenir, à méditer et auxquels donner suite ? La société humaine se doit à elle-même et aux membres qui la composent *"de prendre efficacement et rapidement en charge"* les problèmes des personnes d'âge.

Une action résolue, concertée, pratique s'impose. De la part de l'initiative privée comme de la part de l'Etat. Il se fait quelque chose, c'est sûr. Mais, somme toute, comme il se fait peu — et lentement ! — en regard des besoins et exigences de l'époque ! On doit faire davantage.

Considérons, ici pour finir, un cas donné, bien concret : Le projet de conciergerie qu'une corporation sans but lucratif, ayant lettres patentes depuis juillet 1964, veut bâtir dans le voisinage du couvent de Bellevue, à Québec, sur un vaste terrain que céderait la Congrégation Notre-Dame. On désire loger, accueillir là des couples et des personnes célibataires ou veuves ayant revenus modiques. Le projet paraît fort sérieux. Qu'en advient-il au juste ? L'affaire pose, c'est évident, des problèmes. Qui aidera les initiateurs et initiatrices du mouvement à la mener à bonne fin ? Trouvera-t-on l'aide précieuse de généreux mécènes ? La Ville, les autorités gouvernementales vont-elles mettre enfin la main à la roue ? Et quand ? Le temps passe et presse. Au fait, quelles sont précisément les vues du nouveau ministre québécois de la Famille et du Bien-être sur l'ensemble des problèmes du vieil âge et quant à divers projets mis ici et là sur le tapis ?

Odilon ARTEAU

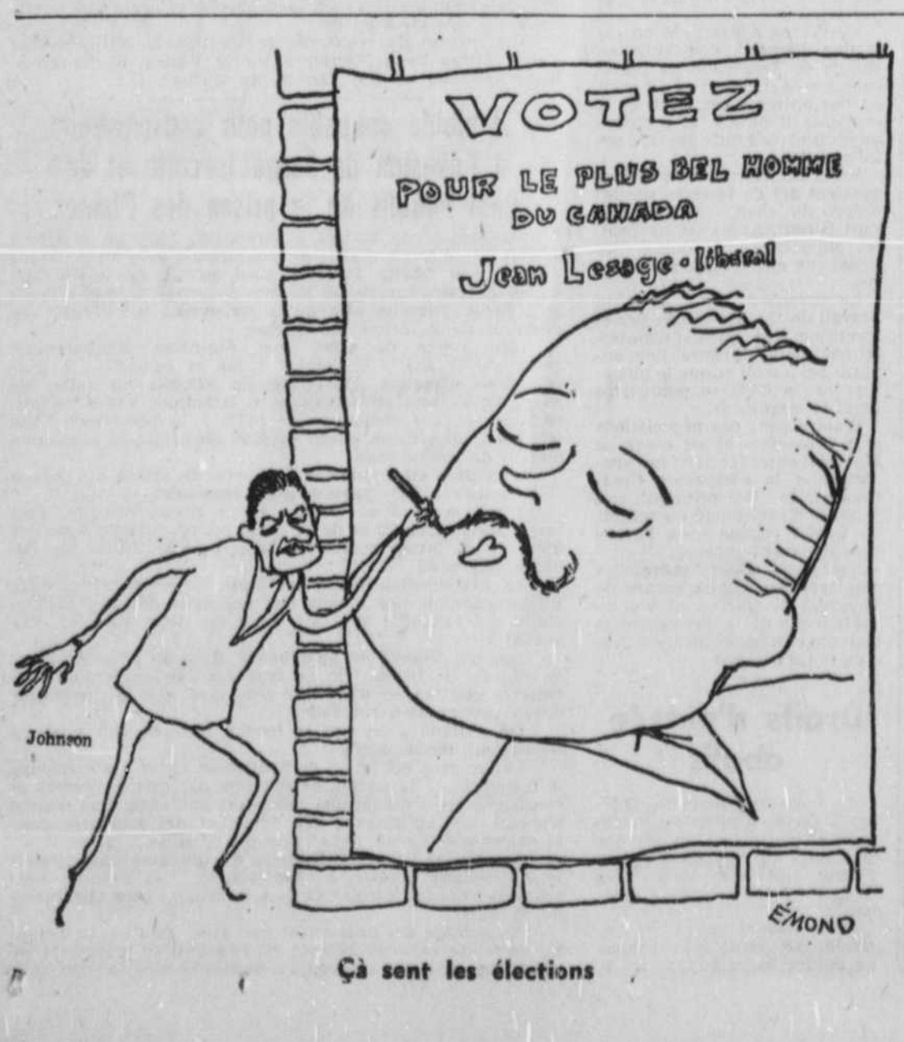

Ça sent les élections

LA PAUVRETÉ

un problème plus aigu qu'on ne le croyait

On parle de plus en plus de la pauvreté chez nous : le symposium sur la pauvreté organisé à Lévis en septembre par le Conseil du bien-être du Québec, une conférence fédérale-provinciale à Ottawa, une recherche du Bien-être social de Montréal sur leurs "clients" et l'étude faite par M. Emile Gosselin pour le conseil du travail de Montréal sur la pauvreté dans la région de Montréal.

Parmi tous ces événements, c'est le dernier qui a certes frappé davantage la population. Rappelons quelques-unes des situations qu'il a révélées telles que rapportées par la Presse Ouvrière Coopérative :

Dans la ville de Montréal, 423,418 personnes, ou 38% de la population totale, et, dans la zone métropolitaine, 706,830 personnes, ou 33% de la population, vivent dans la misère ou dans un état de pauvreté ou de privation. En outre, 17% de la population totale de la zone métropolitaine a une existence précaire ou marginale. Au total, donc, 1,032,000 personnes, ou 48.6% de la population de la zone métropolitaine, vivent dans la misère, la pauvreté, la privation ou la marginalité.

L'étude précise que la moitié des pauvres fait partie du marché du travail et appartient à la main-d'oeuvre : 51% des familles pauvres de Montréal sont des familles salariées qui, indépendamment des autres raisons, doivent leur pauvreté ou faible salaire du chef de famille.

Autres constatations importantes : Les familles sans dépendant, dont un fort pourcentage est constitué de ménages dont le chef a moins de 25 ans, les familles dirigées par les femmes et les personnes vivant seules, constituent la plus grande proportion des familles et des personnes pauvres : le pourcentage de familles pauvres avec 2 dépendants est plus élevé que le pourcentage des familles pauvres avec 6 dépendants.

L'étude démontre, comme toutes les autres études faites à ce jour, qu'une faible scolarié accompagne les personnes vivant dans la pauvreté. Elle démontre aussi que ce facteur est "héréditaire".

En effet, les deux sections inférieures où les salaires moyens sont les moindres, comprennent 55% de toutes les personnes n'ayant fréquenté que l'école primaire, alors que ce pourcentage tombe à 24% dans les deux sections supérieures de salaires, où les salaires moyens sont de $4,617 et $6,013. (Chacune des cinq sections représente environ 20% de la population).

QUATRE SEUILS DE PAUVRETE

S'appuyant sur les conclusions des nombreuses recherches qui ont été faites sur cette question au Canada et aux Etats-Unis, le professeur Gosselin a établi, par les quatre degrés d'insatisfaction des besoins, les seuils suivants : vivent dans la MISERE, en général, toute famille de quatre personnes dont le revenu global n'atteint pas $2,000. par an et tout individu ne vivant pas dans une famille dont le revenu est inférieur à $1,000 par année : dans la PAUVRETE, les familles de 4 personnes dont le revenu annuel est inférieur à $3,000 et les personnes seules gagnant moins de $1,500 par an; dans la PRIVATION, les familles dont le revenu annuel est inférieur à $4,000 et les personnes seules gagnant moins de $2,000; dans la MARGINALITE, les familles gagnant moins de $5,000 et les personnes seules gagnant moins de $2,500 par année.

Il existe probablement des enquêtes faites sur la pauvreté dans d'autres régions urbaines de la province et du pays. Malheureusement, si elles existent, elles nous sont inconnues à l'exception de l'enquête faite par le M.T.C. de St-Jérôme. L'enquête révélait que près d'un tiers des pères de familles de cette région ont un salaire inférieur à $60.00 par semaine. 25% travaillent plus que 55 heures par semaine et 70% n'ont aucune sécurité d'emploi. ils peuvent être renvoyés à tout instant, il leur est donc impossible de faire un budget.

DIFFERENTES FACES DE LA PAUVRETE

Pour la plupart d'entre nous, la pauvreté c'est d'abord une question économique, de revenus. D'autres soulignent l'importance de l'aspect culturel de la pauvreté. Soulignons un autre aspect que mettait en lumière M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québecois du Syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique lors de la présentation de son rapport annuel. Il disait alors : "La pauvreté, ai-je entendu, c'est la pauvreté de revenus, mais c'est aussi et d'abord la pauvreté de participation sociale. La version nord-américaine du problème de la pauvreté, c'est la pauvreté de ceux qui n'ont personne pour les représenter, qui n'ont pas d'outils pour se battre, pas de pelle pour se sortir du trou".

Maintenant que nous prenons conscience que la pauvreté n'existe pas uniquement dans les pays du Tiers-monde et qu'elle n'est pas seulement le fait chez nous de quelques cas exceptionnels, maintenant que nous connaissons un peu la situation, en statistiques, connaissons-la en chair et en os, comprenons leur situation, leurs souffrances, essayons de les partager. C'est l'étape suivante : connaître la pauvreté non seulement avec son intelligence mais avec sa chair.

(Présence chrétienne)

REVUE de PRESSE

L'ACTUALITE dans les journaux anglais du Canada

- ★ Le problème du Labrador et de son avenir.
- ★ Autour de la peine capitale.
- ★ La venue de la reine : une menace à l'unité canadienne ?
- ★ De quoi hérisser la colère des contribuables.
- ★ Points communs aux programmes sessionnels du Québec et de l'Ontario.
- ★ Choix définitif d'un hymne national.
- ★ M. Marler et la situation du Québec.

Sélection d'extraits d'éditoriaux puisés dans les quotidiens canadiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le Cape Breton Post, Sydney, N.-E. — Durant de nombreuses générations, personne ne se préoccupait de savoir à qui appartenait le Labrador. Il s'agissait alors d'une tranche de l'Empire britannique qui ne suscitait aucun intérêt si ce n'est dans le coeur et l'esprit de la poignée d'individus qui se sont installés dans les quelques hameaux de pêcheurs sur les côtes inhospitalières...

Terre-Neuve a appris un peu plus tard qu'elle possédait en fiducie un grand prix et le Québec, non moins tardivement, a réalisé que juste au-delà de ses frontières, il y a des richesses qu'il n'avait jamais revendiquées. Cette situation est d'un comique de mauvais aloi qui n'est pas moins significatif parce que pathétique.

Ce qui d'aucuns craignaient s'est finalement produit. La Société Saint-Jean-Baptiste, une organisation numériquement puissante de la province de Québec exige que le Québec "s'empare" du Labrador. En d'autres mots, la SSJB réclame ni plus ni moins que le Québec enlève le Labrador à Terre-Neuve. Cela devrait sonner comique, mais de toute façon, ce ne l'est pas.

Chaque fois que quelqu'un s'est senti complètement gagné à la cause des Canadiens français qui sont un peuple vraiment remarquable et plein de vitalité, il faut qu'un porte-parole quelconque ou qu'une organisation parlant au nom de la nation canadienne-française dise quelque chose de vraiment répugnant... (Le 3 février).

• • •

Le Gleaner, Fredericton, N.-B. — L'Association du service civil du Canada a demandé à tous les membres du Parlement de se prononcer en faveur de la rétention de la peine capitale pour le meurtre d'un garde de pénitencier ou pour un agent de police tué dans l'exercice de ses fonctions.

La logique de leur requête est incontestable. Trois membres du personnel d'institutions pénitentiaires ont été tués depuis que les autorités fédérales ont adopté une commutation générale des condamnations à mort et la situation est généralement interprétée dans le monde interlope comme une "saison ouverte" pour la chasse aux gardes et aux agents de la paix.

Bien que ces cas spéciaux méritent une attention particulière, ce serait de la pure folie que de limiter la peine capitale uniquement à ces cas-là. Il est impossible de justifier une condamnation moindre pour le meurtre délibéré et prémédité d'un être humain.

Nous croyons également que la peine de mort devrait être imposée à ceux qui font le trafic des narcotiques parmi les mineurs. Il n'y a pas de crime plus lâche et plus vicieux que celui-là. (Le 2 février).

• • •

L'Examiner, Peterborough, Ont. — Il est difficile de comprendre sur quel raisonnement se base l'ancien ministre sans portefeuille, Yvon Dupuis, pour affirmer que la venue de la reine Elizabeth à Montréal pour inaugurer l'Exposition universelle de 1967 constituerait une menace à l'unité nationale. A vrai dire, ce sont des propos comme ceux de M. Dupuis qui ont le plus contribué à obscurcir la véritable nature des vraies menaces à l'unité canadienne.

M. Dupuis ne fait que réitérer l'une des expressions d'un vague mécontentement que ressentent de nombreux Canadiens français à l'égard de ce qu'ils considèrent des institutions anglaises. Quoique ces sentiments soient compréhensibles, voire même excusables, ils dénotent une étroitesse d'esprit en la matière que même la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ne parviendra peut-être pas à dissiper...

Ce qui importe, c'est de dissiper le malentendu mutuel et le manque de confiance réciproque qui constituent la véritable menace à l'unité. Nous osons espérer que le rapport final de la Commission B.B. proposera certains moyens de réaliser cet objectif. (Le 4 février).

• • •

Le Times, Victoria, C.-B. — La chronique de gaspillage et d'inefficacité, incorporée au rapport que l'auditeur général présente annuellement au Parlement, est un document qui est assuré de hérisser de colère les contribuables canadiens.

Scrutant d'un oeil sévère toutes les phases des opérations financières du gouvernement au cours de la dernière année fiscale, M. Maxwell Henderson a constaté que des millions de dollars avaient été gaspillés dans l'achat d'équipement, la construction d'édifices gouvernementaux, dans des acquisitions pour les forces armées et d'autre opérations financières. Il y avait la liste habituelle des frais de déplacement et d'entretien exorbitants, des soupçons concernant des réclamations frauduleuses pour des services et du travail dont on ne s'est pas acquitté...

Trois ans se sont écoulés depuis que la Commission royale Glassco sur l'organisation au sein du gouvernement a publié la dernière tranche de son rapport comportant 275 recommandations principales sur la réorganisation des méthodes gouvernementales en affaires. Selon M. Henderson, seulement une centaine de ces recommandations ont été mises à exécution et on ne s'est occupé que d'un peu moins d'un quart des constatations spécifiques contenues dans le rapport Glassco...

Le manque d'efficacité dans les dépenses gouvernementales exige l'attention soutenue de tous les officiels détenant des postes de commande, qu'ils aient été élus ou nommés. Aussi, n'est-il que plus troublant d'apprendre que le comité des comptes publics de la Chambre des Communes — principalement à cause du degré élevé de politicaillerie qui a caractérisé le dernier Parlement — n'a même pas eu le temps d'examiner le rapport de l'auditeur général de l'année dernière. (Le 5 février).

• • •

Le Globe and Mail, Toronto — Le Québec n'est peut-être pas une province comme les autres mais, avec quelques modifications, le discours du Trône lu la semaine dernière à Québec par le lieutenant-gouverneur Paul Comtois aurait pu tout aussi bien être lu à Queen's Park par le lieutenant-gouverneur Earl Rowe...

L'éducation est la "première préoccupation" de la province d'Ontario, a dit le lieutenant-gouverneur Rowe. L'éducation conserve sa "position prévalente", a dit le lieutenant-gouverneur Comtois. Le Québec aura une "politique sociale considérable" qui considérera "l'assistance sociale comme un tout devant être cohérent et faisant partie intégrale de la politique compréhensive de l'Etat". L'Ontario sera dotée d'une "loi compréhensive en ce qui a trait au bien-être".

Il a été question dans les deux discours de hâter les programmes d'entraînement et de formation des travailleurs. Les deux textes ont souligné la nécessité d'attirer des immigrants pour réduire la pénurie d'ouvriers qualifiés et ils ont reconnu les problèmes sociaux qu'engendre l'immigration. — L'Ontario, pour sa part, poursuivra son programme "favorisant l'intégration des immigrés dans la vie de la province". Le Québec, de son côté, encouragera l'absorption des immigrés" en harmonie avec les intérêts culturels et économiques du Québec".

...Les deux gouvernements ont promis une assurance-récolte et ont fait savoir que la consolidation des fermes familiales sera encouragée. Le Québec se donnera une Régie de la production laitière, une institution que l'Ontario s'est récemment donnée.

La décentralisation et le développement régional constituaient le thème principal du discours du Trône de la province d'Ontario. "La décentralisation administrative et la communauté des services culturels ont été mentionnés dans le discours du Trône québecois. La Société de logement d'Ontario prendra de l'ampleur tandis que le Québec se donnera une Société générale de l'habitation.

Et, finalement, ou peut-être en premier lieu, le discours du Trône d'Ontario a pris fin sur une note chaleureuse au sujet de l'accord entre les deux province concernant les échanges culturels, tandis que le discours du Trône du Québec a également fait allusion avec chaleur dans son préambule à cette entente... (Le 27 janvier).

• • •

Le Standard, St. Catharines, Ont. — Avec l'adoption d'un nouveau drapeau canadien et avec les fêtes du centenaire de la Confédération, l'an prochain, il est fort probable que le gouvernement canadien sera appelé à se prononcer sur le choix d'un hymne national. Il ne fait aucun doute que "Dieu sauve la reine" sera éventuellement remplacé par un hymne généralement accepté. Bien que, pour un grand nombre de Canadiens de la vieille génération, le "God Save the Queen" demeure toujours l'hymne national, le mécontentement populaire, voire même l'opposition active manifestée par la jeune génération ne peuvent pas être ignorés plus longtemps. De nombreux Canadiens ont remplacé le "God Save the Queen" par l'hymne "O Canada". Néanmoins, même le premier ministre Pearson a critiqué la phraséologie de cet hymne, jugeant que les mêmes mots reviennent trop souvent. La mélodie est très touchante. Il est possible qu'après certaines revisions, les paroles obtiennent une acceptation plus générale encore.

Bien que nous ne soyions pas du nombre de ceux qui préconisent l'abandon du God Save the Queen, nous estimons que la situation actuelle réclame une intervention officielle. Il y a cependant tout lieu d'espérer qu'une session du Parlement ne sera pas nécessaire pour prendre une décision qui mettra un terme à la division actuelle.

(Le 18 janvier)

• • •

Le **Herald, Calgary, Alberta.** — La causerie qu'a prononcée devant le Canadian Club l'hon. George C. Marler sur la situation au Québec était agréable, instructive et rédigée en termes modérée...

M. Marler parlait tant à titre officiel, en sa qualité d'artisan de la révolution tranquille, qu'en sa qualité de membre de la minorité de langue anglaise de la belle province. Ses remarques furent enrichissantes et, en certains cas, rassurantes...

Le conférencier a implicitement donné à entendre que la minorité de langue anglaise dans ce Québec revitalisé apprend à accepter le fait français dans un esprit de coopération généralement amicale et que, sur une échelle nationale plus grande, les neuf autres provinces devront apprendre à en faire autant. Mais, la coopération n'est pas une voie à sens unique...

M. Marler a été suffisamment candide pour avouer qu'il était personnellement inquiet des demandes répétées pour que le français devienne la seule langue officielle au Québec ou pour que la province française obtienne le statut d'Etat associé. Il s'est sans doute rendu compte que la population de l'Ouest partage ses craintes. Cependant, les gens de l'Ouest lui faussent compagnie lorsqu'il prétend que la conception d'Etat associé aurait pour résultat la sécession du Québec du reste du pays. On a déjà trop parlé de la menace de sécession. Il s'agit là d'un tigre en papier. En aucune circonstance sera-t-il permis qu'une sécession se concrétise... — (Le 28 janvier).

Pétition d'artiste pour le maintien du chant grégorien

ROME (C.C.C.) — Une pétition en faveur du maintien du latin et du chant grégorien dans certaines messes conventuelles a été adressée au Pape par un groupe d'intellectuels et d'artistes de réputation mondiale, dont les écrivains et des musiciens de diverses confessions.

Le document déclare notamment: "Artistes et savants catholiques et non-catholiques, soucieux de préserver un des plus grands patrimoines culturels et spirituels de l'Occident, patrimoine qui risque rapidement de devenir purement archéologique, demandent que soit soumise à la bienveillante attention de Sa Sainteté une requête qui exprime désormais le désir de groupes toujours plus vastes aussi bien de fidèles que de non-catholiques".

La pétition demande que le latin et le chant grégorien soient maintenus au moins dans les églises conventuelles qui n'ont pas des obligations strictement paroissiales; que la langue vernaculaire et toute autre musique que le grégorien soient bannies de la messe dans ces églises; que dans ces mêmes églises, on abolisse les haut-parleurs et les autres amplificateurs qui dénaturent le chant.

Le document dit encore que si la pétition est accueillie favorablement par le Pape, cela donnera tant aux fidèles qu'aux non catholiques la possibilité d'assister à des cérémonies conformes à une liturgie antique et vénérable et d'entendre le chant traditionnel de l'Eglise. Une telle mesure ne nuirait aucunement aux autres formes liturgiques en usage désormais dans toutes les églises paroissiales du monde.

Au nombre des signataires se trouvent notamment les cinéastes Ingmar Bergman (Suède), Robert Bresson (France), Carl Theodor Dreyer; les musiciens Pablo Casals (Espagne), Ildebrando Pizzetti (Italie), Benjamin Britten (Angleterre), Luigi Dalla Piccola les écrivains et poètes Wynstan Hugh Anden, Salvador de Madariage, Julien Green, Gertrud von Le Fort, Gabriel Marcel, François Mauriac, Jacques Maritain, Salvatore Quasimodo (Italie, Prix Nobel de littérature), Evelyn Waugh (Angleterre); le peintre Giorgio de Chirico, ainsi que la fille d'Arturo Toscanini.

Voyage oecuménique

Pour la première fois au Canada, un pasteur anglican, le révérend Paul Busing, un pasteur de l'Eglise Unie, le révérend Claude de Mestral, et un prêtre catholique, le R.P. Irénée Beaubien, organisent un voyage oecuménique de trente-deux jours en Europe. C'est une contribution inédite aux efforts de meilleure compréhension mutuelle et de rapprochement entre chrétiens de diverses dénominations. Le voyage sera à la fois interconfessionnel et bilingue. Il est ouvert à tous ceux qui désirent vivre une expérience qui sera l'occasion d'une information et d'une éducation oecuménique. Il permettra aux participants de se mieux connaître les uns les autres et d'envisager de nouvelles possibilités de collaboration.

En Angleterre, en France, en Suisse et en Italie, les voyageurs visiteront plusieurs centres d'oecuménisme. Ils prendront contact avec des experts. Le voyage sera axé avant tout sur une commune prise de conscience du scandale des divisions et sur les espoirs que font naître les diverses réalisations oecuméniques de notre temps. Ce sera plutôt une expérience vécue qu'une étude abstraite.

Avant leur départ, les voyageurs seront mis au courant des activités oecuméniques au Canada. On les informera plus particulièrement sur le projet du Pavillon chrétien à l'Exposition universelle de 1967 afin qu'ils en soient les porte-parole aux endroits qu'ils visiteront.

On peut obtenir de plus amples renseignements en écrivant à "Dialogue", 2185, rue Bishop; St. John the Evangelist Church, 2015 rue Kimberley; Le Centre d'oecuménisme, 1444, rue Drummond, Montréal.

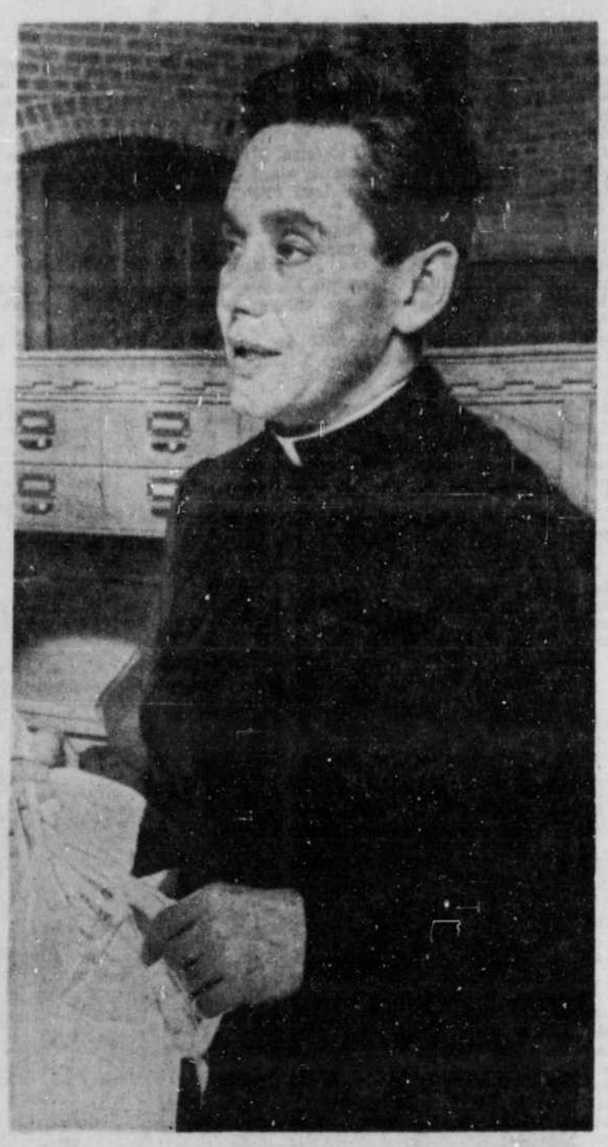

● WASHINGTON — (UPI TELEPHOTO) — Le père Humberto Almazan, ancienne vedette du cinéma et de la télévision au Mexique, vient d'être ordonné prêtre. On le voit ici au sanctuaire de l'Immaculée-Conception, peu après la cérémonie de l'ordination. L'abbé Humberto a commencé ses études pour devenir prêtre il y a six ans, à l'âge de 36 ans.

Brochure sur l'Institut Vanier de la famille

OTTAWA. (C.C.C.) — Le professionnel en sciences sociales et le travailleur social, entraînés tous deux selon de nouvelles techniques, se servent de la méthode moderne afin de préserver ce qui est bon et promouvoir les ajustements sains de la vie familiale nécessités par notre société en évolution.

L'Institut Vanier de la Famille, selon le Dr Wilder Penfield, son président, complétera à cette tâche par des recherches précises entreprises au sein de la famille, en divulgant au public les informations recueillies, et agira plus spécialement comme organisme ayant pour but de promouvoir et d'améliorer l'éducation au foyer et par le foyer.

Dans une brochure récente qui vient d'être publiée, le Dr Penfield décrit l'existence de l'Institut Vanier de la Famille comme l'aboutissement du Congrès Canadien de la Famille et souligne la nécessité de l'Institut, son organisation et ses buts.

Une brochure cite le gouverneur général, M. Vanier, mettant spécialement l'accent sur le fait que la réalisation des buts de l'Institut dépendra largement du degré de l'appui du public. "Il ne s'agit pas d'une tentative vague et chimérique, mais d'un projet au niveau pratique des réalités de la vie quoditienne. Cela concerne la famille, donc tous et chacun de nous", dit-il.

C'est d'ailleurs M. Vanier qui eut, avec son épouse, l'idée d'une institution canadienne sur l'éducation et la recherche sur la vie familiale pour compléter le travail des organisations déjà en place. Le général Vanier donne son patronage à l'Institut et le couple vice-royal en est membre à vie.

Le Dr Penfield fait observer dans la brochure que c'est au foyer que commence l'éducation. "Même en tenant compte du rôle de l'école importante, ou du moins, il devrait en être ainsi. La famille mérite une part adéquate des fortes sommes distribuées avec une générosité si optimiste aux institutions consacrées à l'enseignement. L'éducation de famille se fait dans quatre millions de foyers au Canada, qui peuvent être considérés comme de véritables salles de classes, et ce n'est que par l'entremise d'un organisme tel que l'Institut Vanier qu'on peut tirer le maximum de ces subsides destinés à la culture et à la formation de la jeunesse".

La brochure donne également les noms des cent membres de l'Institut, lesquels représentent chaque province canadienne et dont les intérêts sont diversifiés; les noms aussi des administrateurs, des directeurs et du personnel. Elle annonce également que le secrétaire général de l'Institut Vanier, M. Stewart Sutton, est entré en fonction depuis le mois de janvier dernier.

De nationalité canadienne, M. Sutton était auparavant directeur général du Service Social International dont les bureaux sont à Genève en Suisse, après avoir, pendant huit ans occupé le poste de directeur de l'UNICEF en Afrique et au Moyen-Orient.

Des exemplaires de la brochure sont disponibles, en faisant la demande à l'Institut Vanier de la Famille, 170, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

L'ENGAGEMENT CHRETIEN

Entre le passé, où sont nos souvenirs, et l'avenir, où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. (OZANAM.)

Jeanne Mance, modèle d'apôtre dans le monde, quand elle remplace sa mère auprès d'eux, se soucie du bien-être des siens. Mais elle s'occupe aussi des autres en se faisant infirmière pour soigner les blessés dans sa ville natale de Langres. Son engagement est encore plus méritoire quand elle accepte de venir au Canada concrétiser avec Maisonneuve le projet de Ville-Marie et fonder un hôpital. Elle vit dès lors de souvenirs et d'espérances, et remplit magnifiquement ses devoirs.

Elle cultive la foi qu'elle considère un don magnifique en elle et chez les autres. Elle se dépense pour autrui sans mesurer l'effort. C'est dans l'engagement qu'elle réussit sa vie de femme et de chrétienne. Par la prière, l'exemple et l'action, elle correspond à la grâce qui lui donne la force d'être un vivant témoin du Christ aux yeux des premiers Montréalais.

Le chanoine Moeller est nommé sous-secrétaire du Saint-Office

ROME (CCC) — M. le chanoine Charles Moeller, de Belgique, vient d'être nommé sous-secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, autrefois connue sous le nom de Saint-Office. Le poste de sous-secrétaire est le troisième en importance de cette congrégation romaine.

La nomination du chanoine Moeller met fin à une tradition, remontant aux origines du Saint-Office, qui confiait ce poste à un membre de l'Ordre de Saint-RDominique. Mgr Paul Philippe, actuellement secrétaire de la Congrégation des religieux, fut, durant plusieurs années, commissaire du Saint-Office. Le dernier titulaire, le R.P. Raymond Verardo, vient d'être nommé par le Pape administrateur apostolique du diocèse d'Amalfi, dont le siège est vacant.

Le nouveau sous-secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi est né à Bruxelles, le 18 janvier 1912.

Il fit ses études ecclésiastiques à l'Université catholique de Louvain où il conquit son doctorat en théologie et il fut ordonné prêtre le 4 avril 1937. Après avoir enseigné, de 1914 à 1954, la littérature classique et moderne au collège Saint-Pierre de Bruxelles, il est actuellement professeur à l'Institut supérieur de sciences religieuses, à l'Université de Louvain, où il enseigne la théologie fondamentale. Il est également chargé de cours à la Faculté de théologie, pour le traité sur l'Eglise. Il a aussi été directeur d'un collège de Louvain pour étudiants africains.

Durant le Concile, il fut expert de la Commission théologique où, auprès de Mgr Philips, il travailla spécialement à la préparation de la Constitution sur l'Eglise et de la Constitution pastorale sur **l'Eglise dans le monde de notre temps**. Il travailla également à la Commission des religieux et collabora très activement au Secrétariat pour l'Unité des chrétiens. Il venait d'ailleurs d'être appelé à faire partie du Conseil académique de l'Institut oecuméniqu ede recherche théologique, récemment fondé à Jérusalem.

Après la nomination toute récente de Mgr Garrone comme **propréfet de la Congrégation des Séminaires et Universités**, celle de M. le chanoine Moeller à la Congrégation pour la Doctrine de la foi fait généralement penser, dans les milieux romains, que quelques autres changements ou nominations se produiront encore dans d'autres dicastères pour réaliser ce que le Saint-Père annonçait le 18 novembre dernier.

Mais on remarque en même temps que, si Paul VI poursuit ainsi progressivement la réforme de la Curie, il répond également à un autre souhait souvent exprimé durant le Concile, à savoir: d'une plus grande internationalisation de celle-ci.

On se rappelle que Pie XII avait commencé de la réaliser pour le Sacré Collège. Mais il s'agissait alors surtout d'évêques résidentiels, dispersés dans le monde entier. Pour sa part, Jean XXIII créa, à la veille du Concile, un certain nombre de cardinaux de Curie non italiens.

Il semble que Paul VI veuille aller plus loin et qu'il désire faire bénéficier davantage l'activité des dicastères romain du profit si évident que les Commissions conciliaires ont trouvé, pour leur travail, dans la collaboration d'évêques provenant de divers pays.

Médaille aux employés du Vatican

ROME (C.C.C.) — En souvenir du deuxième Concile du Vatican, le Pape a fait parvenir une médaille d'argent et un diplôme en gage de reconnaissance pour les services rendus et les efforts accomplis pendant le Concile, à tous les employés du Vatican.

On sait que ceux-ci ont déjà touché une gratification spéciale de 100,000 lires (environ 175 dollars) à l'occasion de la clôture du Concile.

Deux représentants du Canada à un festival international de télévision catholique

MONTREAL (C.C.C.) — Du 14 au 19 février, se tient à Monte Carlo, la 9e Rencontre catholique internationale de télévision sous le haut patronage de leurs Altesses le Prince Rainier et la Princesse Grace de Monaco.

Le but de ces rencontres annuelles est de favoriser le développement des programmes religieux pour la télévision en permettant aux participants de connaître la production internationale catholique la plus récente en matière de télévision.

Trois émissions de Radio-Canada et un film de l'Office provincial du Film sont présentés dans le cadre de ce festival.

Les productions de Radio-Canada sont:

1) "Les six ans de Vatican II", une réalisation de Roger Leclerc
2) "Il s'est fait homme", réalisé par Gilles Brissette, à l'occasion de Noël 1965.
3) "Un homme extraordinaire" de la série "Nos frères les hommes" avec le Père Ambroise.

L'Office provincial du Film présente pour sa part un film réalisé pour le ministère de l'Education de la Province de Québec, avec la collaboration de l'Office Catéchistique provincial: "Le Baptême" de la série "Premier Pas".

Monsieur Raymond Beaugrand-Champagne, de Radio-Canada, et monsieur Louis Chabot de l'Office catholique national des Techniques de diffusion représentent le Canada à cette manifestation organisée par l'Association catholique internationale pour Radio-Télévision (UNDA).

L'Autriche et la Pologne

VIENNE — (C.C.C.) — Les évêques autrichiens ont décidé que le 1er mai serait jour de prière pour la Pologne, à l'occasion du millénaire de la christianisation de ce pays, dans toutes les églises d'Autriche.

Le Cardinal Konig, archevêque de Vienne, a invité le cardinal Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, à célébrer un office pontifical en la cathédrale St-Etienne de Vienne, à l'occasion du millénaire de l'introduction du christianisme en Pologne.

En vente à partir d'aujourd'hui

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA

VOLUME PREMIER
DE L'AN 1000 A 1700

L'ouvrage de référence le plus important jamais publié au Canada

Le Dictionnaire biographique du Canada a pour objet de fournir des biographies complètes, précises et concises de tous les personnages ayant joué un rôle de quelque importance au Canada. C'est le premier grand dictionnaire national de biographies à adopter dès le début un ordre chronologique.

Les 594 noms retenus pour le premier volume sont répartis en sept groupes: Nouvelle-France, 318 biographies; Acadie, 71; Hudson's Bay Company, 34; Terre-Neuve, 37; explorateurs maritimes (dont les premiers furent les Vikings), 59; Indiens, 65; divers, 10. La rigueur scientifique de ces biographies, alliée à la clarté et l'élégance de leur style, en font une lecture instructive et agréable.

7 x 10, xxvi-774 pages, 1966, cartonné, **$15.00**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET CHEZ L'EDITEUR

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

C.P. 2447, QUEBEC 2 TEL.: 656-2590

Paquet

Assistez à notre
REVUE DE MODES
printanières 1966
au Théâtre CAPITOL
— les 1, 2 et 3 mars
(le 1er mars en soirée seul)
matinée 2h.30 soirée 8h.30
prix des billets: 1.25 - 1.00 - .75

Tous les billets sont actuellement en vente à notre magasin à notre kiosque situé à l'étage de la mode (2e).

AUCUNE RESERVATION PAR TELEPHONE

Seules les commandes avec mandat-poste sont acceptées et remplies immédiatement.

LA COMPAGNIE PAQUET INC. QUEBEC

Ci-inclus un mandat-poste au montant de $.....pour les billets suivants:

	Mardi 1 mars soirée seulement	Mercredi matinée	Mercredi soirée	Jeudi matinée	Jeudi soirée
1.25	.....	.....	.....	.....	.....
1.00	.....	.....	.....	.....	.....
.75	.....	.....	.....	.....	.....

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél .....

Paquet

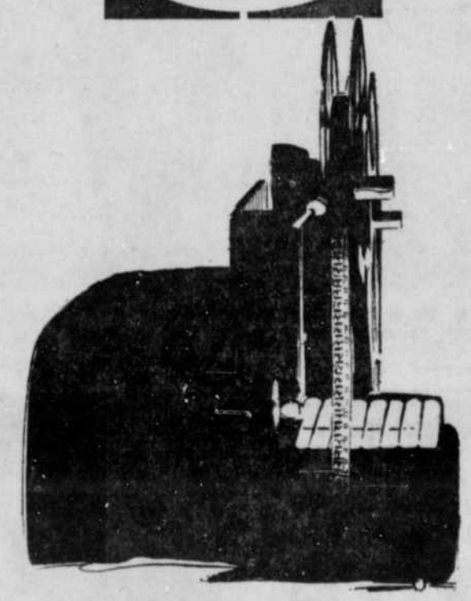

SEMAINE du FILM
chez Paquet
du 21 au 26 février incl.

l'après-midi: 2h.30 à 3h.30 et 4h. à 5h.
les jeudi et vendredi soir: 7h.30 à 8h.30

à notre salle de spectacle - 3e étage.

ADMISSION GRATUITE

Cette semaine du film chez Paquet est en coopération avec le Centre d'enseignement Audio-Visuel et l'O.N.F. Voici la cédule des films qui seront présentés aux jours suivants:

Lundi le 21 février "La femme"
Caroline
La beauté même
Fabienne sans son Jules
Perce on the rocks

Mardi le 22 février "L'adolescente"
Le temps perdu
Sylvie
La fin des étés
Le merie

Mercredi le 23 février
60 cycles
Corral
Paul Anka
Voisins
23 Skidoo

Jeudi le 24 février "Loisirs"
5,000 milles
Corps agiles
Les éperlans
Le Yukon
Au hasard du temps
Le ski
le soir: visionnement spécial

Vendredi le 25 février
l'après-midi:
Perce on the rocks
Jardins sauvages
Matin sur la Lièvre
Sailing
Mouvement du ciel
le soir:
Rallye des neiges
60 cycles
La lutte
Curling quand tu nous tiens
Le ski

Samedi le 26 février "Enfants"
Raton de cale
La course
Hold-up au Far West
Ti-Jean s'en va-t-aux chantiers
Voisins
Le merie

Salle de spectacle - 3e étage - admission gratuite.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

● M. et Mme Roger Barré, marquis et marquise de Montreuil; M. et Mme Victor Germain, marquis et marquise de Sévigné.

● Dr et Mme Paul Fugère, comte et comtesse de Bougainville; M. et Mme Maurice Livernois, sieur Charles Lemoyne et Mme la baronne de Longueuil.

Célébrez le CARNAVAL
avec un des vins les plus joyeux du monde
le ROYAL DE NEUVILLE

26 oz 542-G
26 oz 542-F
l'ANJOU-SAUMUR
pétillant
le plus populaire
au pays du QUEBEC

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

SITUATIONS IMMEDIATE
Personnes ambitieuses demandées pour servir les Clients
AVON
de l'entourage. Excellents profits. Expérience de la vente non essentielle.
Informez-vous dès aujourd'hui
Tél. : 523-7706

● Sa Majesté Louise 1ère, reine du Carnaval

● M. et Mme Claude Beaudoin, le vice-président du Carnaval, comte et comtesse de Montarville; M. et Mme Tom W. Brown, baron et baronne O'Hara.

Le bal de la Régence

Une centaine de couples magnifiques dans leurs habits de styles Renaissance, Grand siècle ou Régence, ont défilé hier soir devant une foule de curieux et une haie de laquais à perruques blanches. Pourpoints de brocart, capes de velours, fraises empesées, dentelles romantiques, hauts-de-chausses pittoresques, robes de satin agrémentées d'empiècements contrastants, de paniers et de passementerie d'une exquise féminité brillaient sous les lustres anciens du Château Frontenac. C'était bal de la Régence.

Marquis, comtesses et héros de l'histoire précédés de la reine Louise 1ère et des duchesses sont passés du hall d'entrée à la salle Verchères en grande pompe, alors que les cinquante chanteurs de la chorale "Bleu, blanc, blond" de l'Ange-Gardien interprétaient des chansons de leur époque et du temps présent.

Assise sur son trône, Sa Majesté Louise a reçu les hommages de cette foule élégante, du Bonhomme Carnaval, La jeune Suzanne Langevin lui a remis des fleurs. Après quoi tous les joyeux participants à la fête ont tourbillonné dans la salle de bal jusqu'aux petites heures du matin.

L'atmosphère était à la gaieté. La décoration elle-même contribuait à donner cette ambiance; un lustre gigantesque fait de longues bandes métalliques pendait au centre de la salle. Des guirlandes argentées formaient des arabesques et se rejoignaient en cascade au-dessus de chaque bougeoir de style ornant les murs. Une effigie du fameux Bonhomme était à l'honneur sur toutes les tables.

La soirée s'est terminée sur une note de romantisme car les belles et leurs cavaliers ont déambulé dans le foyer du Château où Cupidon couronnait une immense fontaine argentée.

M. et Mme J.-Arthur Bédard :
(Duc et duchesse d'Orléans)
Elle : Somptueux manteau en lamé gaufré blanc et or, s'ouvrant sur une jupe en satin antique à demi recouverte d'appliqués de dentelle ancienne. Le tout dans le plus pur style Régence.
Lui : Costume Régence, à perruque blanche. La redingote est en velours frappé brun tête de nègre, avec broderie dorée, rehaussée de boutons empierrés.

Dr et Mme Gilles Poulin :
(Président du bal)
Elle : Robe de style second Empire à corsage de dentelle blanche et très large jupe en taffetas gris entièrement parsemée de fleurs de dentelle blanche. Une boucle à long pendant pailletté garnit l'arrière de la jupe.
Lui : Costume du second Empire en velours bleu moyen, avec parements de passementerie. Le plastron est à jabot de dentelle.

M. et Mme Claude Beaudoin :
(Duc et duchesse de Montarville)
Elle : Robe Régence, en peau de soie blanche, recouverte de grands paniers bleu moyen. La robe est garnie de roses bleues.
Lui : Costume Régence à perruque, dont le manteau blanc fumé, est orné de grands appliqués en paillettes noires.

M. et Mme Roger Barré:
Elle : Un costume Régence de grand style. La robe brune, portant une large broderie à la base est recouverte en partie de grands paniers en organza brodée dans des tons de beige.
Lui : Costume Régence, à perruque blanche, dont la redingote vert nil est recouverte de grande broderie or et vert foncé.

M. et Mme Victor Germain :
Elle : Gracieuse robe Régence en tissu gaufré rose agrémentée de paniers en peau de soie rouge-violet.
Lui : Costume Régence à perruque. Le manteau en lourd tissu gris pâle est rehaussé de galons d'argent.

M. et Mme Denis Jacob :
(Louis XIV et Anne d'Autriche)
Elle : Robe d'époque en satin bleu, brodé de fil d'or. La robe est garnie de tulle bleu et de pierreries. Elle porte une longue cape de même tissu, formant légère traîne.
Lui : Costume d'époque Louis XIV, de même tissu que celui de madame et recouvert d'une longue cape de même tissu. La longue perruque est noire et frisée.

M. et Mme Pierre Racine :
Elle : Robe Renaissance vert pâle s'ouvrant sur une seconde jupe en broché blanc; une passementerie dorée complète la garniture. Les longues manches qui vont presque jusqu'à terre laissent voir une seconde manche en satin brodé de fil doré. Le haut collet est garni également de pierreries.
Lui : Un costume Renaissance de velours brun. Le caleçon bouffant de même que la cape et le pourpoint sont recouverts de broderie rose, brune et dorée.

Dr et Mme Prime Duchesne :
(Henri VIII et Anne de Boleyn)
Elle : Costume Renaissance. Le manteau en lourd brocart doré laisse voir une robe blanche, en broché, brodée. Le haut collet est orné de dentelle à pointe.
Lui : Un manteau en lamé brun et or découvre un pourpoint en lamé doré. Un large parement en fourrure brune ajoute encore à la somptuosité.

Réal Plante et Monique Royer:
(Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille)
Elle : Robe fin Renaissance, en lamé vert très pâle. Le manteau laisse voir une robe en peau de soie brun tête de nègre entièrement recouverte de guipure. Le collet très haut et la cape sont également en peau de soie brun foncé, avec appliqués de guipure et parsemé de pierres brillantes.
Lui : Costume militaire Renaissance. Le tissu métallique or foncé est constellé de broderie en fil or pâle. Une cape longue en fourrure est doublée de tissu métallique. La poitrine est soulignée d'une décoration en forme de bijou. Les souliers sont en velours brun, avec boucle empierrée.

Henri Veilleux et Clairette Morel
(Henri IV et Diane de Poitiers)
Elle : Robe en riche velours bleu foncé, brodée de dentelle en fil d'or. La jupe s'ouvre pour laisser voir un jupon en satin gris perle brodé de fil métallique or et rebrodé de fil métallique doré. Le haut collet en brocart est entouré d'un halo de dentelle doré.
Lui : Costume Henri IV, dont le bouffant et le pourpoint sont en lamé doré, gaufré. Une cape en velours bleu est ornée de pierreries de couleurs et la poitrine est soulignée d'un immense collier or et brillant.
Lui : Costume d'époque, dont le pourpoint et le caleçon bouffant en velours frappé rouge foncé sont garnis de crevés bordés de dentelle perlée et empierrée. Les manches et les épaules à bourrelets sont de même tissu. Un large bijou est soutenu par une chaîne qui tombe sur la poitrine.

M. et Mme Paul Baillargeon:
(Duc et duchesse de Valmont)
Elle : Robe second empire en velours bleu foncé, ornée d'appliqués de satin bleu moyen. Les appliqués sont retenus par des roses de même tissu.
Lui:Costume second Empire, dont la jaquette est en velours bleu foncé garnie de broderie en fil de soie de même couleur. Le plastron blanc est enjolivé d'un superbe bijou.

Dr et Mme Normand Plante :
Elle : Robe de style Régence en velours bleu foncé. Les paniers sont bordés d'un volant en peau de soie bleu foncé. La guipure blanche qui entoure l'encolure ajoute une note de fraîcheur à cette robe.
Lui : Costume Louis XV, en gros tissu bleu pâle. Des passementeries dorées décorent les parements.

M. et Mme Henri Deslauriers :
Elle : Robe second empire en soie bleu moyen. Des bandes de dentelle plus foncée garnissent la jupe et l'encolure.
Lui : Costume second empire en broché gris pâle. Les parements sont garnis de broderie vert foncé.

Dr et Mme Jean-Paul Fugères:
Elle : Robe d'époque Régence, en lourd tissu bleu turquoise à fil d'or. Le manteau s'ouvre pour laisser voir une robe en broché blanc; une belle dentelle blanche complète la garniture.
Lui : Costume de style Régence, dont le manteau est de couleur brun, garni de parements en fil métallique or.

M. et Mme Maurice Livernois:
Elle : Robe de style Régence en velours vert irlandais. Le manteau formant panier s'ouvre sur une jupe en broché blanc. Une dentelle beige, bouillonnée borde tout le manteau.
Lui : Costume Régence dont la redingote est en tissu broché gris noir. Les parements sont garnis de galons d'argent.

M. et Mme Pierre Tremblay :
(Le Marchand et la Marchande de Bonheur)
Elle : Costume fin Renaissance en brocart brun foncé et robe blanche et or.
Lui : Costume de troubadour en tissu bouclé brun, avec cape de même couleur retenue par une large chaîne en brillants qui souligne la poitrine.

● Dr et Mme Gilles Poulin, le président du bal, duc et duchesse de Morny; M. et Mme J.-Arthur Bédard, le président du Carnaval, duc et duchesse d'Orléans; et Mlle Suzanne Langevin qui a offert un bouquet à Sa Majesté Louise 1ère, après les hommages du Bonhomme Carnaval.

● M. et Mme Lucien Gaudreault, Samuel de Champlain et Hélène Boullé.

● Mlle Françoise Turgeon et M. Gérard Labrecque, M. et Mme de Mozart

Mariage

Monsieur et madame Ovide Gagnon annoncent le mariage de leur fille Monique à M. René Paquet, fils de M. et Mme Lucien Paquet. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi, le cinq mars 1966, à onze heures, en l'église du Très Saint-Sacrement, Québec. 19-2

QUALITÉ ANALYSÉE

des FLEURS !

McKenna
Fleuriste
1183 est, rue St-Jean - Qué.
Tél. : 522-6868

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les
PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Dans cinq écoles de la ville

Mille écolières du cours primaire s'intéressent au folklore

Par Lise LACHANCE

"A cause du ravage du yé-yé, je ne pensais pas que les élèves des 6e, 7e et 8e années mordraient de cette façon au folklore". La meilleure preuve de cet engouement, M. Gilles Trudel nous la fournit: la popularité des cours qu'il donne en dehors des heures scolaires dans plusieurs institutions de la Commissions des écoles catholiques de Québec; et la réaction des jeunes à la musique yé-yé intercalée au folklore à titre d'expérience: elles n'ont pas aimé cela et ont réclamé tout de suite "leur" folklore.

Ce phénomène auquel on ne s'attendait pas encourage fortement le professeur de la Fédération loisirs-danses du Québec.

MILLE ELEVES

Dans notre ville, le folklore a connu son heure de popularité il y a quelques années, alors que les jeunes se réunissaient nombreux dans les centres de loisirs afin d'apprendre les danses canadiennes et étrangères.

M. Trudel nous a déclaré qu'à St-Sacrement où il enseignait, les soirées de folklore groupaient jusqu'à 200 personnes. Depuis 5 ans, les équipes se sont spécialisées, fermées. Les jeunes n'y ont plus tellement accès. On assiste donc — ou plutôt on assistait — à une mort lente de cet art populaire. Il semble que l'initiative de plusieurs écoles le sauvera.

Le folkloriste a commencé ses cours l'an dernier au couvent St-Jean-Baptiste. Le succès fut si grand que la Commission scolaire lui donna son appui et l'autorisa à étendre son action aux autres institutions qui lui sont affiliées à titre d'activité para-scolaire. Quatre maisons se sont jointes à la première: St-Fidèle, Sts-Martyrs, Notre-Dame-de-la-Paix, St-Albert-le-Grand. En tout 1,000 élèves. Chiffre imposant si l'on considère que les jeunes sont libres d'y assister ou non, que les cours ont lieu le soir. Les fillettes sont divisées en deux groupes: 4e et 5e années, une semaine; 6e, 7e et 8e années la semaine suivante.

ENTHOUSIASME

Pour mettre les jeunes en forme au début du cours, M. Trudel leur fait faire des exercices de culture physique sur des airs très connus, comme par exemple "Les enfants du Pirée" Il leur apprend une chorégraphie s'appliquant aux disques de rythmique. Puis suivent les danses folkloriques proprement dites, puisées dans le répertoire international. La Russie les enchante particulièrement avec sa musique sautillante, très rythmée, qui s'accorde bien à l'esprit des jeunes. Toutes les provinces de France sont au rendez-vous avec les deux types de danse française: le branle et la bourrée. Pas tyrolien, de polka, de valse et de mazurka succèdent aux farandoles, aux rondes et aux danses appelées "récréatives", genre "bunny hop". Il y a aussi les danses d'imitation au cours desquelles les fillettes doivent suivre les mouvements du meneur.

Les écolières sont tellement enthousiasmées par certaines danses qu'elles redemandent jusqu'à trois fois de suite le même disque !

● DEUX ECOLIERES du couvent St-Fidèle, Linda Poulin (à gauche) et Marie Lachance, exécutent un pas de mazurka sous l'oeil de leur professeur de folklore, M. Gilles Trudel. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)

OUVERTURE SUR LE MONDE

Le folklore apporte beaucoup aux jeunes. Non seulement il enrichit la culture en complétant la formation musicale, mais il ouvre l'esprit sur le monde. Comme chaque danse symbolise un fait de la vie, le professeur donne sa signification. Dans le folklore étranger, il doit souvent expliquer les moeurs du peuple dont il s'agit. Les écolières s'aperçoivent qu'elles ne vivent pas en vase clos, mais que d'autres sont là, plus ou moins loin, avec des coutumes différentes mais aussi belles.

INTEGRATION ?

Selon M. Gilles Trudel, les directrices des écoles où les cours sont donnés seraient en faveur de l'établissement du folklore comme partie des activités dirigées et non plus comme activité para-scolaire. Cet art serait donc enseigné le jour, comme les autres matières. Le professeur a ajouté qu'une telle mesure aiderait le folklore à reprendre la place qui lui revient, propagerait notre patrimoine. Mais la Commission scolaire ne s'est pas encore prononcée sur le sujet.

FESTIVAL

Trois des institutions bénéficiant du cours de folklore participent aujourd'hui à un "festival folklorique interscolaire": St-Fidèle, St-Jean-Baptiste et Notre-Dame-de-la-Paix. Il y aura danse, jeux de société rythmant la musique et élection d'une reine. Une plaque sera remise à l'école gagnante, alors que son altesse recevra un médaillon . . .et le titre de "reine folklorique" pour le reste de l'année. Ce qui l'amènera sans doute à participer à des démonstrations de folklore dans les couvents.

Mémoire du Service de Préparation au Mariage (2)

Le S.P.M. demande:

- une enquête sur la situation des femmes en emploi
- un salaire minimum familial par région
- l'institution de garderies d'enfants

La seconde partie du mémoire présenté par le Service de Préparation au Mariage national au Conseil Supérieur de la Famille traite du **TRAVAIL DE LA FEMME, CONSEQUENCE DE L'EVOLUTION DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIETE.**

Indice de l'évolution de notre société, le travail de la femme devient aussi un des signes d'une transformation plus profonde au sein de la famille québecoise. Avec son accession au monde du travail dans notre société urbanisée et industrialisée, la femme est justifiée et bien aise de rechercher la reconnaissance à part entière de ses droits fondamentaux comme personne humaine. Justifiée aussi d'exiger auprès des législateurs un statut légal bien défini, expressément adapté à sa condition particulière. Ainsi, l'élément féminin contribuera de plus en plus à part égale et active à l'avancement culturel, social, professionnel, économique et politique de la nation, à la sauvegarde des valeurs humaines primordiales d'ordre moral et spirituel.

Il demeure toutefois au dire du mémoire, qu'aujourd'hui comme hier, la mission première de la femme est bien celle d'épouse et de mère. Cela dans toute la force du terme, dans toute l'ampleur de la réalité avec ce que cela comporte de devoirs et d'obligations propres à ce rôle prépondérant. Il est vrai que pour son épanouissement normal et complet, chaque être humain réclame un climat de liberté et de respect de ses propres valeurs. Son travail ou son occupation dans la vie doit y contribuer dans une très large mesure. Il doit néanmoins demeurer capable d'équilibrer son être et sa vie, de s'adapter selon ses capacités à chacune de ses tâches, les plus importantes d'abord.

A moins d'être particulièrement sinon supérieurement douées, rares sont les femmes qui peuvent aujourd'hui embrasser à la fois toutes les responsabilités qui leur incombent dans notre monde contemporain : travail au foyer et travail professionnel même à l'extérieur, vie familiale intense où le dialogue importe au plus haut point, participation personnelle et active à une vie sociale et culturelle accaparente, contribution importante, engageante et profitable à l'organisation et à la bonne marche de la chose publique, présence compétente au sein des corps représentatifs qui exercent les pressions normales et nécessaires dans une saine démocratie. Nombre de femmes mariées, mères de famille et employées à l'extérieur de leur foyer peuvent-elles vraiment concilier cette double tâche ?

POSITION DE LE FEMME

D'après des enquêtes effectuées par le S.P.M. national, la situation de la femme qui travaille en dehors du foyer est très souvent en désaccord avec les énoncés ci-dessus. A longue échéance, c'est le bien commun qui est sacrifié, c'est le capital humain qui est abusivement exploité au détriment de l'ensemble de notre société québecoise. Par exemple : nombre de milieux de travail ne présentent pas les conditions élémentaires matérielles ou autres favorables à l'épanouissement de la femme. La situation pécuniaire trop précaire de leur futur conjoint oblige contre leur gré et leur sentiment les jeunes filles à travailler après leur mariage. Dans les régions où les industries secondaires sont plus développées, le pourcentage des femmes travaillant à l'extérieur est sensiblement plus élevé que dans les autres. Présentement, selon le mémoire, des intérêts financiers purs et simples exercent pression auprès du ministère du Travail pour faire abolir l'interdiction du travail nocturne de la femme. Et cela ne saurait passer sous silence.

ELEMENTS FONDAMENTAUX

En face de cette situation, le S.P.M. national prend position et soutient avec force que comme personne humaine, l'homme et la femme ont la même dignité, qu'une politique familiale devra en tenir compte; que chaque fiancé a le droit au travail, à un salaire suffisant pour envisager la fondation de son foyer et ses responsabilités de père de famille; que chaque jeune fille a droit de recevoir une formation conforme à sa mission propre d'épouse et de mère; que la tâche de la femme au foyer est primordiale et, qu'ayant une valeur sociale, elle doit donc être reconnue comme telle; que les besoins financiers ne devraient jamais être le seul motif incitant la femme à travailler à l'extérieur; que les conditions de travail de la femme doivent être semblables à ce qu'elle est et à sa mission propre; et que le foyer doit être reconnu, avant tout, comme la cellule première et naturelle de la société. Le foyer a donc droit à toutes les mesures et initiatives culturelles, morales, économiques, sociales, propres à consolider sa stabilité et faciliter l'accomplissement de son rôle.

RECOMMANDATIONS

Le S.P.M. national assure qu'une politique familiale ne pourra se concevoir à moins qu'elle ne considère entre autres les points suivants : 1) une meilleure orientation des filles et garçons dans les écoles primaires et secondaires, compte tenu de leur mission propre; 2) la création d'écoles de métiers féminins avec facilités d'accès; 3) qu'une enquête sociologique sous les auspices du gouvernement provincial soit faite sur la situation des femmes en emploi; 4) qu'un congé d'au moins un mois soit accordé aux filles à l'occasion de leur mariage, sans perte de droits acquis; 5) que le gouvernement établisse par région le salaire minimum familial basé sur les besoins réels des foyers; 6) que l'Etat reconnaisse le rôle important de la mère éducatrice de ses enfants dans son foyer. Cest un apport essentiel à la société et non pas le moindre. Qu'en conséquence il lui octroie une allocation spéciale; 7) que notre système d'allocations familiales soit repensé et refondu en fonction des foyers qui en ont le plus besoin; 8) que des garderies d'enfants soient instituées selon les besoins réels de notre société actuelle.

Il reste que la mission principale de la femme est bien celle d'épouse et de mère. Mais actuellement, l'élément féminin a tendance à s'extérioriser par le travail en dehors du foyer. Il importe donc que les conditions soient propices. Cest justement ce que le Service de Préparation au Mariage national essaie de faire approuver.

Pour que la mariée soit toujours belle

Des modèles très simples allant jusqu'aux créations les plus élaborées

PAR THERESE BERNIER

Montréal (P.C.) — Le printemps, saison du renouveau de la nature qui fait naître bien des espoirs, rappelle que chaque année, quand viennent les beaux jours c'est le temps des jeunes amours.

Nombreuses sont les Canadiennes qui choisissent cette époque de l'année correspondant au printemps de leur vie, pour s'engager dans la vie matrimoniale.

Ce grand jour donne lieu à des préparatifs et la question vestimentaire n'est souvent pas la moindre, bien que selon la formule consacrée, la mariée soit toujours belle.

Mais c'est un plaisir bien justifié pour la fiancée que de choisir la robe qu'elle portera pour monter à l'autel. Et le choix ne manque pas parmi les modèles convenant aux cérémonies nuptiales les plus élaborées comme d'autres plus simples.

Les collections européennes, américaines et canadiennes offrent des suggestions susceptibles de plaire aux futures mariées.

LA VIE EN ROSE

Dès le début de l'année 1966, un grand magasin de la métropole présentait un défilé de mode consacré à la mariée du printemps, sous le thème approprié de "La vie en rose".

Le blanc est toujours à l'honneur mais parfois souligné de ton pastel, comme un ceinturon rose sur une robe blanche en poult-de-soie, ou encore une guirlande de satin à motifs de boutons de rose soulignant le bord d'une tunique se prolongeant en traîne et qui s'ouvre sur une jupe à l'avant.

La longue jupe d'une robe en organza sur fond de taffetas, est retenue à un corsage en dentelle guipure pour un modèle qui s'accompagne d'un bonnet de tulle, noué sous le menton. Un ensemble, qui pourrait également servir pour les grands soirs, combine le long manteau en dentelle d'Alençon au capuchon attenant qui tient lieu de voile et recouvre une robe en satin blanc, sans manches.

Les demoiselles d'honneur son également ravissantes, vêtues notamment d'un modèle de style Empire, réalisé en organza quadrillé rose sur fond blanc, et comme accessoire, une ombrelle de même tissu bordée d'un volant, réminiscence de la belle époque, ou encore d'un joli modèle et cotonnade à carreaux cyclamen et blanc, à ceinturon vert et rose, s'accompagnant d'une fraiche capeline en organdi, un ensemble tout indiqué pour un mariage à la campagne, et semble être inspiré d'un tableau de Renoir.

CLASSIQUE OU AVANT-GARDISTE

Le style classique rappelant l'image d'une mariée d'autrefois était illustré dans la collection nationale canadienne, avec une création en organza garni d'appliqués de dentelle, au petit corsage à manches étroites se reliant à la jupe qui prend graduellement de l'ampleur, et comportant une traîne amovible et un voile couvrant le visage.

La dame d'honneur vêtue d'un modèle en organza jaune pâle, ceinturé à la taille par un fin ruban de velours vert mousse, porte un châle bordé d'un ruché.

Les couturiers français ont une conception plus fantaisiste de la robe de mariée. C'est ainsi que Jacques Estérel en présentant ses créations "mobiles", "télescopiques", à "percussions picturales" a fait voir sa mariée dont la robe à longue jupe comporte un large empiècement géométrique en guise de corsage retenu à un large panneau arrière, et dans l'ensemble évoque la vision d'un monde futuriste.

Pour sa part, Yves Saint-Laurent offre le tableau le plus avant-gardiste avec une mariée tête et jambes nues, qui apparait dans une immense gerbe de fleurs blanches retenue par un large empiècement d'organdi, alors que pour compléter l'ambiance nature, on entend en arrière-plan le chant du rossignol.

Mais ces derniers modèles de haut fantaisie ne seront sans doute pas adoptés au printemps 1966. . . .

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Les jeunes femmes modernes savent joindre l'utile à l'agréable. C'est ainsi que la garde-robe de la nouvelle mariée comprend des vêtements à pièces interchangeables fort pratiques en voyage.

Le tailleur peut s'inspirer de Chanel, Courrèges ou Balenciaga, et les costumes de lainages voisinent avec les manteaux peu encombrants, souvent réversibles, et agrémentés de détails couture.

Pour le soir, la mousseline est au pinacle, et suivant la mode actuelle, la jeune mariée choisira l'une de ses robes réalisées en ce tissu vaporeux aussi léger que le zéphyr printanier.

De nos jours les averses printanières ne font plus obstacles à l'élégance, avec les jolis vêtements confectionnés en vinyle ou pepeline imperméabilisée, certains de ces modèles trouvant également leur place au soleil.

Beau temps, mauvais temps, la nouvelle mariée s'engagera en beauté dans ce voyage à deux sur le chemin de la vie.

Couverture

7367

Alice Brooks

Confectionnez une belle couverture pour le lit de bébé. Ce modèle se fait par carreaux, lesquels vous garnirez de petits animaux brodés.

La couleur dominante sera bleu pour un garçon et rose pour une fille.

Le patron 7367 donne neuf motifs de 5 x 7 chac.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

COLOREZ
CUIRS ET PLASTIQUES
avec

COLOR-HIT
FLEXIBLE et IMPERMEABLE
Revêtement durable, ne craquelera ni ne pèlera. Recommandé pour tournitures en cuir ou vinyle à la maison, au bureau, pour autos et bateaux. Choix de 24 jolies couleurs. Demandez-nous le nom du dépositaire le plus proche de votre domicile.
DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403, Dieppe, Québec 8 — 681-6227

La grande musicienne Marguerite Long meurt à l'âge de 92 ans

PARIS. (A.F.P.) — Mme Marguerite Long, la grande musicienne créatrice de la fondation qui porte son nom et du concours international est morte dimanche matin. Mme Long, qui fut l'amie et l'interprète des plus grands musiciens français modernes, notamment Fauré, Debussy et Ravel dont elle créa de nombreuses oeuvres, était âgée de 92 ans.

Toute sa vie n'a été qu'une action passionnée pour la musique et pour les musiciens. A quatre ans, elle savait déjà lire, écrire et jouer du piano, à tel point qu'elle commençait des études sérieuses au Conservatoire de sa ville natale de Nimes. Elle entrait à 13 ans au Conservatoire national et deux ans plus tard, elle remportait le premier prix de piano. Déjà, les compositeurs écrivaient pour elle.

En 1903, elle rencontra l'écrivain musicologue Joseph de Marliave qu'elle épousa trois ans plus tard, l'année où elle fut nommée professeur au Conservatoire. Elle devient alors la grande pianiste de l'époque et créa des oeuvres de Fauré, Roger Ducasse et Debussy. Son mari fut tué à la guerre de 1914-18, et elle publia à sa mémoire l'ouvrage qu'il avait écrit sur les "quatuors" de Beethoven.

La période la plus éclantante de sa vie fut celle où elle fut l'interprète préférée de Maurice Ravel. Elle créa le "Tombeau de Couperin" et son fameux "Concerto en sol" qui fut, dès son exécution en 1932, l'un des premiers "best sellers" du disque classique et remporta le grand prix du disque.

A 60 ans, Mme Long créait encore le 1er concerto pour piano et orchestre de Darius Milhaud. En pleine guerre, en 1943, elle créa avec Jacques Thibaud, le concours qui porte le nom et qui devint international en 1946. Ce concours lança la plupart de ceux qui composent maintenant l'élite des solistes. Pour perpétuer son action elle transforma le concours en fondation qu'elle dota et remit à l'Etat. Marguerite Long était commandeur de la Légion d'honneur et commandeur des Arts et Lettres. Elle avait reçu cette dernière distinction pour ses 90 ans.

Entrevues sur le campus

Yvette Kamasra, africaine

(Par Lucie PLANTE)

"Je suis la première femme africaine à venir étudier à l'université Laval. Je crois bien que les gens ont eu un peu de mal à s'y habituer, car au début on se retournait sur mon passage. Mais maintenant je considère que je suis assez bien acceptée". C'est ce que nous disait Yvette Kamara, une étudiante de la faculté des Lettres, lorsque nous l'avons rencontrée dernièrement. Elle vient de La Sierra Leone, en Afrique Occidentale.

Cette jeune Africaine de 24 ans a quitté son pays depuis 1961. Elle s'est tout d'abord rendue à Chicago pour y suivre son cours de Lettres, mais en anglais. Elle y est demeurée quatre ans. Puis, désirant apprendre la langue française, un ami lui a conseillé de se diriger vers l'université Laval à Québec. Parce qu'étant dans un milieu entièrement canadien-français, les occasions de pratiquer la langue se présenteraient plus souvent. "Car aux Etats-Unis on peut l'étudier mais on ne la pratique pas suffisamment et en France, les méthodes d'enseignement sont différentes. Mon grand rêve étant de parler le français couramment, je suis donc venue étudier à Québec".

Mlle Kamara affirme que les cours de français donnés aux étudiants étrangers à l'université Laval sont très bien organisés. "Les professeurs ne sont pas trop difficiles à comprendre, mais quant aux étudiants ce l'est un peu plus ! Surtout à cause de toutes ces expressions de la langue canadienne-française. Et ils parlent très vite ! Ce n'est pas du tout la même chose que le français parisien", nous a-t-elle dit. Mlle Kamara parle trois langues : le français, l'anglais et le créole anglais, qui est un mélange des langues anglaise et africaine.

Lorsque nous avons demandé à Yvette de nous parler de la situation de la femme dans son pays, elle a esquissé un grand sourire et ses yeux sont devenus perçants. Elle semblait très heureuse de le faire.

"En Afrique, on trouve autant de femmes que d'hommes qui étudient à l'étranger. Il n'existe pas de préférence. Il y a un si grand besoin de diplômés d'universités, que lorsqu'il s'agit du choix d'une profession, la femme est tout aussi bien acceptée. On rencontre quelquefois des époux qui préfèrent garder leur épouse au foyer, mais c'est plutôt rare. La majorité travaillent à l'extérieur. D'ailleurs, en plus d'aider financièrement au foyer, cela contribue au développement du pays". Selon Mlle Kamara, l'indépendance de l'Africaine dépend beaucoup de son instruction. "Bien que cela amène quelques désavantages", a-t-elle dit. "La femme qui poursuit ses études doit se débrouiller toute seule, prendre toutes ses initiatives. Et l'homme est porté à la juger plus facilement. Mais jamais une Africaine ne se marie durant ses études. La moyenne d'âge du mariage chez la femme est de 25 ans".

Yvette a beaucoup de difficulté à s'adapter au climat canadien. Elle redoute les tempêtes. Elle a surtout été frappée par le froid de l'hiver et les grands vents. "Je préfère le printemps et l'automne. Le paysage est si pittoresque. Les feuilles des arbres arborent de jolies couleurs", a-t-elle précisé.

Les coins de la Vieille Capitale qui ont fait sa conquête ? Le Château Frontenac; la rue du Trésor; la basilique de Ste-Anne de Beaupré où elle a assisté à une procession aux flambeaux; les restaurants tels que l'Aquarium, le Nouvelle-France et le petit Coin Breton où elle a dégusté de bonnes spécialités; et les endroits propices au ski : le lac Beauport et le lac Delâge. Elle a vu des gens skier, pour la première fois, cet hiver. Elle leur a trouvé beaucoup de grâce et de souplesse.

Les réjouissances du Carnaval n'ont pas manqué de l'enchanter non plus.

Mlle Kamara prévoit demeurer à l'université Laval au moins trois autres années. Ses projets par la suite ? Retourner dans son pays, soit pour y enseigner le français ou bien pour travailler dans une ambassade située dans un endroit francophone.

Une catholique prêche du haut d'une chaire protestante

ST-LOUIS, Mo. — (P.A.) — Soeur Ann Patrick Ware, de la Congrégation des Soeurs de Lorette, deviendra peut-être la première religieuse catholique à prêcher du haut d'une chaire protestante aux Etats-Unis.

Professeur de théologie au Webster College, à Webster Groves, en banlieue de Saint-Louis, Missouri, Soeur Ann Patrick doit donner un sermon devant la communauté de l'Eglise épiscopale Saint-Marc, à Saint-Louis.

Le révérend W. Murray Kenney, recteur de Saint-Marc, a déclaré que le sermon de la religieuse, prévu pour dimanche, s'inscrira dans les annales oecuméniques.

Autant qu'il sache, ce sera la première fois qu'une religieuse catholique prononcera un sermon au cours d'une cérémonie du culte protestant.

AUX INFIRMIERES
LICENCIEES
Une captivante carrière vous attend dans les Forces canadiennes
BELLES OPPORTUNITES { VOYAGES - SECURITE; BONNE SOLDE; Excellentes conditions de travail } PENSEY-Y !

Venez, écrivez ou téléphonez au Centre de recrutement des Forces canadiennes le plus rapproché :
Québec — 1048, rue St-Jean — Tél.: 529-4191
Trois-Rivières, 1432, Ave Royale — Tél.: 374-3510
Rimouski, 139, St-Jean-Baptiste — Tél.: 723-3612
Chicoutimi, 24, rue Racine Ouest — Tél.: 543-1880
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, des renseignements sur les diverses carrières offertes par les Forces canadiennes.
Nom ..... Age.....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Dernière année d'étude réussie .....
LES FORCES CANADIENNES

● L'association des loisirs pour les handicapés donnait, jeudi soir, à six heures p.m., un banquet suivi d'une soirée dont les frais étaient payés par le Club Richelieu. Ce banquet avait lieu au Manège Militaire, dans les cadres du carnaval; c'est ainsi que, vers 7h. 30, on recevait la visite de la reine et des duchesses. Ci-dessus, on aperçoit quelques membres de l'association: de gauche à droite, la présidente, Mme Byrnes, l'aumônier, le Père Raymond Bernier, de même que le représentant officiel du ministère de la Santé, le Dr Guy Fortier.

Les vendeurs d'autos anticipent une cinquième année record

Par Gordon GRANT
de la Presse Canadienne

Des sièges baquets, le levier de vitesse à même le plancher, une ligne arrière fuyante, voilà quelques-unes des principales caractéristiques des plus récents modèles d'automobile dont les ventes ont, au cours des quatre dernières années, atteint de nouveaux sommets. Aussi, les fabriquants et les concessionnaires sont-ils d'avis qu'ils connaîtront en 1966 une cinquième année record d'affilée.

Il y a cependant d'autres raisons — une économie florissante et beaucoup d'argent en circulation — mais les dirigeants de l'industrie prétendent que la clé de l'augmentation des ventes réside dans l'apparence sport des nouvelles voitures. Qui plus est, l'automobile est redevenu un symbole du statut social.

Une enquête menée à travers le pays par la Presse Canadienne révèle que, dans les conversations au sujet des voitures, principalement parmi les jeunes gens, la force motrice, la vitesse, les tachymètres et les accessoires allant de pair avec les voitures de course sont les principaux sujets de conversation. Les accessoires destinés à assurer une plus grande sécurité et considérés il y a quelques années comme de nature à mousser les ventes, ont été relégués dans l'oubli.

Le prototype

La Mustang à l'allure sportive fabriquée par la société Ford, illustre cette nouvelle tendance. Lancée sur le marché il y a moins de deux ans, la Mustang a donné un nouvel élan aux ventes de Ford et obligé les autres compétiteurs à copier ce modèle.

Le succès de la Mustang est tel que cette année, même Volkswagen parle de puissance motrice et de ligne arrière fuyante, quelque chose d'impensable de la part des fabriquants de la populaire coccinelle il y a deux ans à peine.

Pour faire concurrence à la Mustang, Chrysler a lancé sur le marché le Barracuda, General Motors, le Spyder, et American Motors, le Marlin.

Pièces supplémentaire

American Motors, le seul fabriquant à avoir enregistré un déclin dans ses ventes en 1965, a décidé de mettre l'accent sur la sensation dans ses nouveaux modèles, quitte à moins insister sur l'image traditionnelle de la voiture familiale. Pour les acheteurs qui désirent une voiture sport qui conserve l'apparence traditionnelle, Ford offre le LTD, General Motors le Caprice, Plymouth le VIP, Dodge le Monaco et American Motors, l'Ambassador.

Des moteurs plus puissants, des freins à disque, servo-direction, transmission automatique avec sélecteur de vitesse au plancher ou quatre vitesses avant avec levier de changement de vitesse à même le plancher, sièges baquets et tableaux de bord fantaisistes, voilà autant d'accessoires supplémentaires disponibles sur les plus récents modèles, ce qui porte le prix de ces voitures à l'égalité des prix des voitures de luxe.

Pour l'individu qui a un surplus d'argent, General Motors a lancé sur le marché en 1965 le modèle Toronado, avec roues motrices à l'avant, et les concessionnaires GM à Toronto ne peuvent suffire à la demande pour cette voiture qui coûte au-delà de $6,000.

En offrant des voitures qui répondent aux désirs des acheteurs les plus difficiles, les manufacturiers Nord-américains ont réussi à réduire sensiblement les ventes de voitures importées qui, il y a quatre ans, prenaient une bonne tranche du marché.

Une nouvelle compagnie Canadian Motor Industries, qui a décidé de vendre au Canada des voitures de fabrication japonaise, a été écrasée par le volume des ventes de modèles Nord-américain, ne parvenant à vendre que 2,000 autos en 1965. Cette compagnie espère faire mieux cette année.

L'enquête de la PC indique qu'à l'exception de quelques cas isolés, les concessionnaires canadiens prévoient augmenter le volume de leurs ventes de 3 à 20 p c. sur les chiffres de l'année 1965, les modèles Nord américains conservant leur considérable avance sur les voitures importées.

Séance préliminaire sur les transactions de la RAQ

MONTREAL (P.C.) — La Commission royale d'enquête sur les transactions effectuées par la Régie des Alcools entre janvier 1964 et février 1966 a tenu une séance préliminaire hier, dans la métropole.

Cette séance a servi surtout à la déposition des documents très nombreux. Le juge Arthur I. Smith a tout de même profité de l'occasion pour d'abord préciser que "le devoir de la Commission est de faire l'investigation la plus complète... et de porter tous les faits disponibles à la connaissance du public". Il a de plus demandé qu'au cours de l'enquête aucune déclaration ne soit faite ni jugement rendu qui puisse porter atteinte au sub judice et constituer un outrage au tribunal.

Cette Commission d'enquête a été créée à la suite de la publication d'une série d'articles dans "La Presse", selon lesquels le prix des lots achetés en novembre dernier par la RAQ à LaSalle ont soudainement grimpé de $10 millions en dix jours.

Me Jules Deschênes est l'avocat représentant la Régie des Alcools. Me Laurent Bélanger représente le gouvernement.

Témoignant brièvement jeudi, D. Lorne-G. Power, administrateur de la RAQ, a précisé qu'il prenait ses décisions seul et que, lors des récentes transactions, la Régie avait seulement pris les conseils de courtiers.

En plus des documents concernant son installation à LaSalle, la RAQ a soumis hier une autre série de documents concernant une tentative d'installation à Anjou.

Par la suite, des représentants des nombreuses compagnies ayant participé aux transactions des terrains de LaSalle ont déposé leurs documents.

Des conseillers techniques devront maintenant étudier les renseignements reçus jusqu'ici et établir les détails de la procédure.

Les séances reprendront le 4 avril.

CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA

prenez le chemin des bons vivants: choisissez un paquebot Cunard.

Dès que vous montez à bord, la fête commence! Et vous découvrez de quoi est fait l'art de voyager: le service Cunard, la cuisine Cunard, l'ambiance Cunard—en un mot, la *tradition* Cunard.

Pendant toute la saison, presque chaque semaine, un paquebot Cunard part de Montréal ou de Québec pour l'Europe. Et vous avez le choix entre six ports d'arrivée: Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh. Vous pouvez aussi vous embarquer à New York sur le Queen Elizabeth ou le Queen Mary—les deux plus grands paquebots du monde. Facilités de paiement si vous le désirez. Consultez une agence de voyages.

VOYAGER PAR CUNARD, C'EST DOUBLER SON PLAISIR.

CUNARD

VOUS ARRIVEZ REPOSÉ. VOUS REVENEZ RAJEUNI!

67, rue St-Pierre, Québec, Qué. — Tél.: 692-0110

RESERVATION ET INSCRIPTION SANS FRAIS:

VOYAGE CLAUDE MICHEL INC.

100, d'Youville, Québec, P.Q. Tél.: 525-4877

400, rue Racine est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 54 30844

RESERVEZ AUPRES DE VOTRE AGENCE:

VOYAGES LAURIER INC.

Place Laurier (Ste-Foy) Québec — Tél.: 653-9277

Le métro de Montréal sera terminé dans environ 7 mois

Par MICHAEL BLAIR

MONTREAL (P.C.) — Dans sept mois, l'écho des marteaux pneumatiques et les cris des ouvriers feront place au ronronnement de moteurs électriques alors que le Métro de Montréal sera inauguré.

Mais pour l'instant, plus de 2,000 hommes s'affairent sous terre à trois niveaux différents, à mettre la dernière main à des sections du complexe routier souterrain, installant des rails à d'autres endroits, tandis que sous le lit du fleuve Saint-Laurent, ils sont en train de percer les 200 derniers pieds de roc du tunnel qui reliera les deux rives.

Lorsque vous pénétrez dans la station Berri-Démontigny, a niveaux multiples, dans la partie est de la basse-ville où les trois lignent du métro se croisent, c'est tout comme si vous entrepreniez un voyage dans une caverne.

Deux des trois lignes du Métro seront inaugurées dès le mois de septembre tandis que la troisième ne sera pas ouverte avant avril 1967, soit en même temps que l'Exposition universelle. On calcule qu'environ 122,000 personnes fouleront quotidiennement la station clé du système routier souterrain, soit celle de Berri-Démontigny. Durant les heures de pointe, près de 1,600 personnes par minute se croiseront à la station Demontigny.

Construit au coût de $213,700,000 le métro de Montréal a emprunté son nom et plusieurs innovations au métro de Paris. Celui de Montréal aura brisé tous les records de construction lorsque 12.9 de ses 15.9 milles de ligne seront inaugurées quatre ans après le début des travaux de construction.

Par contre, la construction de la seconde phase du métro de Toronto, le premier tronçon est-ouest et la prolongation du tronçon nord-sud, représentant au total 11.5 milles, aura pris plus de six ans à être réalisée lorsque la nouvelle ligne sera inaugurée le 26 février.

Au nombre des innovations incorporées au Métro de Montréal mentionnons un contrôle central entièrement automatique, des wagons équipés de roues en caoutchouc ainsi que des roues-guide en acier sur rail en béton et des machines de transfert automatiques qui intégreront au métro la flotte d'autobus de la Commission de transport de Montréal.

La section des travaux publics de la ville de Montréal a entrepris les travaux de construction du métro le 23 mai 1962 avec l'assistance technique de la Régie autonome des transports parisiens, qui a également prêté le concours de ses ingénieurs. Le projet de métro avait été approuvé par les autorités municipales moins d'un an plus tôt.

Ligne de surface abandonnée

Le coût avait alors été fixé à $132,000,000. Depuis, le conseil de ville a approuvé le prolongement d'une ligne et la construction d'un tronçon additionnel pour desservir l'Expo 67 et les municipalités de la rive sud du Saint-Laurent.

Le métro de Montréal est composé de trois tronçons, les deux premiers devant être inaugurés en septembre et desservant le bas de la ville et le nord de l'île, et le tronçon No 4, celui de l'Expo. Les stations du métro du centre de la ville seront reliées par des tunnels aux gares du CPR et du CN ainsi qu'aux principaux immeubles.

Le tronçon No 3, un système de transportation en surface qui part du coeur de la ville en passant sous le Mont-Royal pour relier le nord-ouest de l'île, a temporairement été abandonné, la ville de Montréal et les banlieues n'ayant pu se mettre d'accord sur le partage du coût de cette ligne actuellement desservie par le Canadien National.

369 wagons

M. Lucien L'Allier, ingénieur en chef pour la construction du métro et directeur général de la CTM, a dit dans une interview "qu'il était très satisfait de la marche des travaux".

Le métro sera en mesure de transporter 60,000 passagers à l'heure dans les 369 wagons bleus et blancs actuellement construits à Montréal par la société Canadian Vickers Ltd. au coût de $45,513,918. La livraison de wagons, qui a débuté en août dernier, sera terminée vers la fin de l'année.

Les rames seront constituées normalement de trois wagons, sauf durant les heures d'affluence, alors qu'elles seront constituées de neuf wagons c'est-à-dire de trois "éléments joints ensemble. Ces neuf wagons pourront transporter 1,440 passagers.

Roues en caoutchouc

M. L'Allier affirme que les roues de caoutchouc offrent plusieurs avantages; elles sont notamment plus silencieuses que les roues d'acier et elles exigent moins de distance que ces dernières lorsqu'il faut freiner. Advenant une crevaison, les roues en acier servant à guider les rames supporteront le wagon.

Les trains pourront filer à une vitesse maximum de 50 milles à l'heure, mais ils rouleront généralement à des vitesses variant entre 20 et 32 milles à l'heure. Ils se succéderont à des intervalles de 90 secondes. Ce service sera beaucoup plus avantageux que les autobus dont la vitesse moyenne durant les heures de pointe n'est que de huit milles à l'heure.

Contrôle automatique

L'équipement de contrôle automatique qui rendra pratiquement inutile la présence du chauffeur et du conducteur sur chaque train, sauf en cas d'urgence, est fourni par la Cie Générale d'Automatisme de France. La salle de contrôle central sera située dans la station Berri-Démontigny.

Des machines automatiques de transfert qui émettront, accepteront ou refuseront les correspondances seront installées dans toutes les stations, de même que sur les autobus, au coût de $2,560,000.

M. L'Allier a dit que la construction des 26 stations est presque parachevée. Afin de favoriser la variété sur le plan architectural et dans les décors, les plans des stations ont été confiés à 16 architectes alors que ceux à l'emploi de la ville de Montréal ont préparé les plans des 10 autres stations.

"Cela nous permettra d'offrir autant de variété architecturale que possible et a conférer aux gares un caractère individuel." M. Pierre Weil, directeur général du métro de Paris, a dit que la construction de métro de Montréal a permis d'établir un record qu'il ne sera pas facile à abaisser.

Le complexe montréalais aura coûté en moyenne $13,000,000 le mille, comparativement à environ $20,000,000 pour le métro de Toronto. La différence du coût dépend notamment de la composition du sous-sol des deux villes.

Un très grand musicien au Capitol le 4 mars

● TROIS ANS A PEINE après avoir fait les plus sensationnels débuts qui soient dans l'histoire de la vie musicale canadienne, le brillant jeune violoniste soviétique BORIS GUTNIKOV fait actuellement une tournée américaine et canadienne. Il donnera un grand récital à la Grande Salle de la Place des Arts à Montréal, lundi le 28 février. Québec aura l'avantage d'entendre ce prodigieux violoniste au Théâtre Capitol, vendredi soir, le 4 mars. Un programme comprenant des oeuvres de Bach, Prokofieff, Hindemith, Shostakovich, Ziganov, Ssymanowski nous permettra de juger du talent de ce grand musicien. La pianiste Lydia Petcherskaya accompagne Gutnikov.

JOYEUX CRAVEN 'A' I

Félicitations aux gagnants du concours "Joyeux Craven 'A' I"

ILS ONT GAGNÉ CHACUN $100.00

M. Marc Allard, 142, rue Cathédrale, app. 32, RIMOUSKI, Qué. Tél.: 723-7021

Mlle Paule Angers, 774, rue Strasbourg, STE-FOY, Québec-10, Qué. Tél.: 653-1453

Mlle Micheline Bédard, 751, rue Jacques Berthiaume, QUEBEC-10, Qué. Tél.: 653-5500

M. Roger Bégin, 2097, 4ème Avenue, QUEBEC 3. Tél.: 522-4771

M. Guy Bergeron, 291, rue Bégin, CHICOUTIMI, Qué. Tél.: 543-4415

Mlle Jeannette Bilodeau, 204, rue Kirouac, QUEBEC 2. Tél.: 529-1033

M. Gilles Boily, 58, rue Guénette, LEVIS, Qué. Tél.: 837-4196

Mme Noël Bolduc, Case Postale 636, rue St-Paul, Ste-Marie, COMTE DE BEAUCE, Qué. Tél.: 387-5888

Mme Réjean Bouchard, 3094, rue Montreux, QUEBEC 10, Québec. Tél.: 653-7886

Mme Rémy Boucher, 106, rue Hôtel-de-Ville, RIVIERE-DU-LOUP, Qué. Tél.: 862-6408

M. Guy Blouin, 9877, rue Royale, Ste-ANNE-de-BEAUPRE, Qué. Tél.: 263-4037

M. André Carrier, 28, rue Bergeron, Case Postale 454, MATANE, Qué. Tél.: 562-1303

Mlle Grace Corriveau, 2535 rue de la Ronde, appt 6, QUEBEC 3, Qué. Tél.: 522-8604

M. Jean Coulombe, 2635, rue Principale, St-Georges-ouest, COMTE DE BEAUCE, Qué. Tél.: 228-2200

Mme Roch Daveluy, 710 ouest, rue St-Cyrille, QUEBEC 6, Qué. Tél.: 527-7741

M. Jacques Desjardins, 1320, 1ère Avenue, GRAND-MERE, Qué. Tél.: 538-3311

M. Marc Desroches, 136 ouest, rue Crémazie, QUEBEC 6, Qué. Tél.: 529-7849

M. Maurice Dionne, 103, rue du Perche, Rivière-du-Moulin, CHICOUTIMI, Qué. Tél.: 549-1340

M. Jean Dorval, 261, rue d'Aiguillon, QUEBEC 4, Qué. Tél.: 523-2613

M. Ronald Doucet, 782, avenue Chèvremont, QUEBEC 10, Qué. Tél.: 653-1981

M. Henri Drolet, 1318, rue St-Henri, ANCIENNE-LORETTE, Qué. Tél.: 872-7098

Mlle Claire Drouin, 117, rue Wolfe, LEVIS, Qué. Tél.: 837-6121

Mlle Georgette Dumas, a/s Albert G. Baker Limited, 109, rue Dalhousie, QUEBEC 2, Qué. Tél.: 692-1180

Mlle Marie-Ange Ferland, 393 est, rue de la Reine, QUEBEC 2, Tél.: 524-2254

Mlle Lucille Fortin, Case Postale 102, ROBERVAL-NORD, Qué. Tél.: 275-0860

Mme Paul Fortin, 10A, rue Ménard, RoROBERVAL-NORD, Roberval, Qué. Tél.: 275-1691

M. Jacques Gagnon, 7, rue de l'Eglise, Château-Richer, Cté de MONTMORENCY, Qué. — Tél.: 824-4895

M. Jean Gauthier, 1021 est, rue Jacques-Cartier, CHICOUTIMI, Qué. Tél.: 549-2594

M. Serge Gignac, 156, rue Martel, LORETTEVILLE, Qué. Tél.: 842-5204

M. Benoit Giroux, 630, 12ème Rue, St-Georges Ouest, Cté Beauce, Qué. Tél.: 228-5237

Mme Léopold Godbout, 9666, avenue Royale, Ste-ANNE-de-BEAUPRE, Qué. Tél.: 263-3593

M. Jean-Paul Guillemette, 150, 7ième rue, Case Postale 1324, MONTMAGNY, Qué. Tél.: 248-2414

M. Alcide Hamel, 29, rue Toupin, CAP-DE-LA-MADELEINE, Qué. — Tél.: 375-5355

M. Normand Houle, Case Postale 1342, Mont-Joli, COMTE DE MATANE, Qué. Tél.: 775-7170.

Mme Jean-Marie Isabel, 91 ,14ème Rue, RIMOUSKI, Qué. Tél.: 723-9819

M. Jean Labonté, 363, rue St-Joseph, Lauzon, Qué. Tél.: 837-3701

Mlle Céline Lachance, 1815, rue Maufils, QUEBEC 3, Qué. Tél.: 661-5765

M. Marc-André Langlois, 1259, Vincent-Massey, Centre Industriel St-Malo, QUEBEC 8, Qué. Tél.: 681-7764

M. Paul Larouche, 3045, boul. du Jardin, ORSAINVILLE, Qué. 7, Tél.: 623-3211

Mme Bruno Leclerc, Les Ecureuils, COMTE DE PORTNEUF, Qué. Tél.: 285-1683

M. Raymond Maheux, 2, rue Vaillancourt, LEVIS, Qué. Tél.: 837-2348

M. Gaston Marquis, 846, rue Commerciale, St-David, COMTE DE LEVIS, Qué. Tél.: 837-9553

Mlle Alice Mercier, 715, rue Marg.-Bourgeoys, QUEBEC 6, Qué. Tél.: 681-7075

M. André Mercier, 747, avenue Myrand, app. 1, QUEBEC-10, Qué. Tél.: 681-0873

Mme René Mercier, 170, 12ème Rue, QUEBEC 3, Qué. Tél.: 522-4333

M. Guy Moreau, 746, rue Myrand, app. 8, Ste-Foy, QUEBEC 10, Tél.: 527-9374

M. André Nolin, 11, rue Lemay, St-David, COMTE DE LEVIS, Qué. Tél.: 837-5816

M. Jean-Guy Parent, 59, rue Parent, LORETTEVILLE, Qué. Tél.: 842-4360

Mme L.-P. Pérusse, 2607, boul. Liègeois, STE-FOY, Québec-10, Qué. Tel.: 683-8547

Mme Robert Roberge, 413, rue St-Laurent, LEVIS, Qué. Tél.: 839-8233

M. Claude Rousseau, 43, rue Poirier, Mont-Joli, COMTE DE MATANE, Qué. Tél.: 775-7281

M. Jean Rousseau, 1524, boul. Benoit XV, QUEBEC-3, Qué. Tél.: 525-6473

Mme Henri Ruellan, 4420, 2ième Avenue, ST-RODRIGUE, Qué. Tél.: 623-2308

M. André Quesnel, 741, 4ième Avenue, GRAND-MERE, Qué. Tél.: 536-3504

M. Aimé St-Hilaire, 9389, Boul. Ste-Anne, Ste-ANNE-de-BEAUPRE, Qué. Tél.: 263-2868

M. Lauréat St-Pierre, 1601, 13ième Avenue est, CHARNY, Qué. Tél.: 832-3797

Mlle Gisèle Samson, 606 est, boul. Lamarche, CHICOUTIMI, Qué. Tél.: 543-3030

Mme Jean-Paul Sylvain, 360, rue de la Salle, QUEBEC 2, Qué. Tél.: 522-4800

Mme Marcel Tremblay, 13, de la Voirie, RIVIERE-DU-MOULIN, Chicoutimi, Qué. Tél.: 543-6647

M. Roger Vachon, 102 est, rue Price, appt D, CHICOUTIMI, Qué. Tél.: 543-1595

IL EST ENCORE TEMPS POUR VOUS DE GAGNER DES CENTAINES DE DOLLARS. NE MANQUEZ PAS CETTE BONNE OCCASION.

Vous trouverez dans chaque paquet de Craven 'A' une des lettres composant les mots "Joyeux Craven 'A' I." Collectionnez suffisamment de lettres pour former ces deux mots et vous gagnerez $100.00 en argent. Vous trouverez les détails du concours dans chaque paquet.

CRAVEN "A"

CA 66-31

Subventions gouvernementales

Réactions des universités de langue anglaise du Québec

Par la Presse Canadienne

Par suite de l'annonce des subventions gouvernementales aux universités québécoises, les réactions ont été nombreuses quant à la part qu'ont reçue les universités de langue anglaise de la province.

Le principal et vice-chancelier de l'université McGill, le Dr H. Rocke Robertson, s'est empressé de souligner son inquiétude devant les subsides qu'il a qualifiés d'insuffisants.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a accepté de rencontrer le principal lundi afin de discuter de la question. Il a cependant refusé de révéler quelle attitude il aura devant les exigences et besoins que lui formulera M. Robertson.

A Ottawa, le ministre de l'Industrie, M. C. M. Drury a déclaré qu'il avait parlé au premier ministre du Québec et qu'il était assuré que des mesures seraient prises pour rectifier la situation.

Dans un télégramme conjointement signé par MM. Drury et John Turner, ministre sans portefeuille, les députés québécois à Ottawa disent partager l'anxiété du principal de l'université McGill et demandent aux destinataires, MM. Eric Kierans et Richard Hyde, les deux seuls députés anglophones de l'Assemblée législative, de se servir de leur influence pour appliquer les cessions nécessaires à assurer le succès de la rencontre de lundi.

Statistiques

Pour le bénéfice des journalistes, le ministre de l'Industrie a, en tant que président du cabinet sur la recherche scientifique et industrielle, ajouté à son télégramme, un tableau indiquant la somme de subventions reçues par les universités du Québec du Conseil national des recherches.

1962-63 : McGill, $1,152,000; Laval, $352,000; U de M, $388,000; Ecole Polytechnique, $43,000; Sherbrooke, $4,500.

1963-64: McGill, $1,604,000; Laval, $686,000; U de M, $371,000; Ecole Polytechnique, $49,000; Sherbrooke, $14,500.

1964-65: McGill, $1,733,000; Laval, $799,000; U de M, $712,000; Ecole Polytechnique, $78,000; Ecole Polytechnique, $78,000; Sherbrooke, $63,000.

1965-66: McGill, $1,422,000; Laval, $1,203,000; U de M, $899,000; Ecole Polytechnique, $62,000; Sherbrooke, $74,000.

On y votera une certaine constante dans les sommes destinées à McGill ces dernières années et un accroissement des sommes versées aux autres universités du Québec.

M. Drury a publié ces chiffres parce que le gouvernement de Québec, dit-on, aurait réduit ses subventions à McGill à cause de la compensation que constitueraient les subventions du Conseil national de Recherches.

"Ces subventions, a souligné le ministre, ne sont pas proportionnées au nombre d'étudiants qui fréquentent l'université mais strictement aux projets sérieux de recherches qu'on y entreprend".

"Ce serait une tragédie, a endossé M. Robertson, si le financement de la recherche et des études post-universitaires devaient amener McGill à être pénalisée".

Bien que la démarche ait été faite à titre personnel par les deux ministres, il se peut fort bien qu'elle soit mal reçue dans les milieux politiques québecois et qu'elle provoque un durcissement des positions.

Faculté des diplômés

L'Association des professeurs de l'université McGill, de même que la Société des diplômés de cette université se sont ralliés au vice-chancelier et se sont déclarés solidaires de la position prise par le principal.

"Je suis sûr que chacun des 37,000 diplômés de l'université, dont 16,000 sont résidents de cette province, sont aussi alarmés que moi devant la position du gouvernement provincial, a déclaré M. Laird M: Watt, président de la Société.

La présidente des étudiants, Mlle Sharon Sholzberg, a, pour sa part, dit qu'il est évident que McGill n'a pas reçu sa juste part des subventions mais que l'Association étudiante ne ferait rien avant d'avoir étudié à fond les implications de cette affaire.

Sir George Williams

"Je suppose que nous devons nous compter chanceux d'avoir obtenu ce montant, mais nous pourrions utiliser beaucoup plus", a soutenu M. Trefflé Lacombe, assistant au principal de l'université Sir George Williams.

Quant aux réactions de l'institution sur les subventions accordées à McGill, M. Lacombe s'est contenté de dire que c'est là une situation désagréable considérant les grands besoins de cette université.

Université de Montréal

Le vice-recteur de l'université de Montréal, M. Lucien Piché, a dit que celle-ci aurait à faire face au plus grand déficit de son histoire malgré l'augmentation de ses subventions.

"L'université a déjà commencé à couper sur ses coûts d'administration et ces restrictions auront pour effet de ralentir son développement général.

Bishop

Le principal et vice-chancelieh de l'université Bishop s'est dit déçu de la subvention qui amènera pour Bishop un déficit de $250,000 pour cette année.

"Nous ne sommes pas beaucoup mieux que McGill en ce qui concerne nos déficits. Toute l'affaire est bien regrettable, a-t-il conclu.

NOUVELLE CONVENTION POUR LES INSTITUTEURS DE LOTBINIERE

● C'est à Sainte-Croix de Lotbinière, samedi, le 5 février, que se signait la convention collective de travail entre le Syndicat des Instituteurs et Institutrices de Lotbinière-Ouest et les quinze commission scolaires du territoire concerné (Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Issoudun, Joly, Leclercville, Parisville, paroisse de Lotbinière, paroisse de Saint-Flavien, Saint-Edouard, Sainte-Croix, Sainte-Françoise-Romaine, Val-Alain, village de Lotbinière, village de Saint-Flavien, Villeroy). Cet événement mettait fin à des négociations qui traînaient depuis avril 1965. Le tout fut suivi d'un cocktail que donnèrent les instituteurs aux nombreux commissaires présents, Sur la photo, nous voyons de gauche à droite : 1ère rangée: Mlle Marie Tousignant, i.d., secrétaire et M. André Therrien i.d , président du Syndicat des Instituteurs et Institutrices de Lotbinière-Ouest, M. Eugène Rancourt, négociateur pour la partie patronale et M. Robert Tremblay de l'Association diocésaine des commissions scolaires du diocèse de Québec, M. Aimé Brochu i.d., président de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Québec, négociateur pour la partie syndicale. 2ème rangée : M. Marcel Drapeau de Sainte-Françoise et M. Paul Plaisance de Lotbinière, commissaires, M. Alphédor Lachance i.d., vice-président du syndicat, M. Raymond Sévigny de Sainte-Croix et M. Gaston Martel de Laurier-Station, commissaires (**)

● WASHINGTON — Le débat sur la politique du Viet-Nam est passé du Sénat au comité des relations extérieures du Sénat. Au centre, M. Maxwell Taylor, qui occupa le poste d'ambassadeur à Saigon, est photographié alors qu'il présente le rapport du comité. (Téléphoto UPI)

Lundis de l'Institut Canadien

"Les lundis de l'Institut Canadien"
42, rue Saint-Stanislas
8 heures 30 du soir
Le lundi 21 février 1966

"Deux mille ans de civilisation au Guatémala"

Conférence avec diapositives par Me Paul Bouchard, Consul du Guatémala, à Québec.

Plus de 11,000 nouveaux emplois dans la province de Québec, en janvier

QUEBEC (PC) Le service de placement du Québec à procuré en janvier de l'emploi à 11,411 personnes, ce qui marque une augmentation de 117.1 p.c. sur le mois correspondant de l'an dernier alors que le nombre était de 5,256, a révélé vendredi un communiqué du ministère québécois du Travail. Du 1er avril 1965 au 1er février 1966, le Service accuse une augmentation de 33.6 p.c. sur l'an dernier avec 86,938 placements comparativement à 65,079 l'an dernier.

Le communiqué précise que les employeurs ont placé 12,220 commandes alors qu'ils en avaient placé 5,771 l'an dernier. Un total de 12,227 demandes d'emploi a été soumis aux employeurs par rapport à 5,770 l'an dernier.

Le nombre de personnes qui se sont inscrites pour un emploi s'est élevé à 19,721, soit une augmentation de 44.2 p.c.

"Durant toute cette période, le ministère du Bien-Être social et de la famille a référé 2,020 cas d'assistance sociale. De ce nombre, 1,050 furent soumis aux employeurs et 859 ont trouvé une solution grâce à un emploi "ajoute-t-il.

Depuis le 1er novembre 1965, les statistiques indiquent que 9,327 personnes ont été référés au Service de placement du Québec par les ministère du Bien-Etre. Les employeurs ont alors reçu 4,078 demandes d'emplois et 3,311 ont été satisfaites.

Deux nouveaux membres permanents du BGR

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy Lamarsh, a fait savoir aux Communes hier que M. Pierre Juneau, un haut fonctionnaire de l'Office national du film et M. David Sim, sous-ministre du Revenu à sa retraite, avaient été nommés membres permanents du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

M. Juneau, chef de la division française de l'ONF, a été nommé au poste de vice-président du BGR, avec traitement annuel de $19,000.

M. Sim, qui avait été à l'emploi du gouvernement fédéral durant près de 30 ans, a été nommé membre permanent avec traitement de $18,000.

La nouvelle a été annoncée aux Communes par Mlle LaMarsh, en réponse à une question de M. Robert Prittie NDP-Burnaby-Richmond .

Le président du Bureau, M. Andrew Stewart, a été nommé en 1958 par le gouvernement de M. John Diefenbaker. Le Bureau compte 12 membres.

M. Juneau remplace M. Carlyle Allison, qui n'a pas été nommé à nouveau lors de l'expiration de son mandat de sept ans en novembre dernier alors que M. Sim remplace M. Bernard Goulet, décédé l'an dernier.

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion tiendra une audience publique à Ottawa mercredi afin d'entendre une demande par des stations membres de s'emparer du réseau privé CTV.

L'Opposition avait reproché au gouvernement de ne pas combler les deux vacances et M. Diefenbaker avait déclaré aux Communes au début de la semaine que le BGR n'était devenue qu'une caricature émasculée sous le régime libéral de M. Pearson.

Mlle Lamarsh n'a pas précisé la longueur des mandats confiés à MM. Juneau et Sim. La loi prévoit des mandats réguliers de sept ans, mais des nominations temporaires peuvent également être faites.

CURRICULUM VITAE

Né à Montréal en 1922, M. Juneau a obtenu son baccalauréat ès arts du Collège Ste-Marie en 1945 et a étudié la philosophie durant deux ans à l'Institut catholique de Paris.

Il entrait au service de l'Office national du film en 1949 et était nommé l'année suivante directeur adjoint de l'ONF pour la province de Québec et directeur de la distribution internationale en 1951.

En 1952, il devenait directement adjoint du bureau européen à Londres, en 1954, secrétaire de l'organisme et en 1957, directeur exécutif.

Depuis 1964, il était adjoint au commissaire et directeur de la division française.

M. Sim est né à Glasgow en Ecosse en 1899. Il est venu au Canada en 1911 et a fréquenté le collège de Kitchener-Waterloo.

Il faisait partie du premier bataillon de l'infanterie Canadienne Lors du premier conflit mondial. En 1919, il faisait partie du personnel de la Banque de Nouvelle-Ecosse et devenait en 1925 secrétaire adjoint de la compagnie Waterloo Trust and Savings, de Kitchener.

En 1927,M. Sim entrait au service du gouvernement canadien en qualité de secrétaire privé du ministre du Revenu national et devenait en 1943 sous-ministre du Revenu national pour les douanes et accises.

Il a occupé ce poste jusqu'à sa retraite, le 5 janvier 1965.

Rebondissement aux Communes

OTTAWA. (P.C.) — Les représentations de MM. Charles Drury et John Turner auprès du premier ministre Jean Lesage à propos des subventions provinciales à l'université McGill ont eu un rebondissement aux Communes.

M. Diefenbaker a mis en doute la constitutionnalité de cette intervention dans les affaires provinciales. Le ministre Drury répondit qu'il fit parvenir au premier ministre Lesage un télégramme lui demandant de reconsidérer les subventions accordées à l'université anglaise de Montréal, à titre de député de Montréal et ancien diplômé de McGill.

Quant à M. Turner, il aurait agi dans le même sens, parce que McGill est située dans son comté.

Est-ce que le premier ministre a communiqué avec M. Lesage ?, a demandé M. Diefenbaker. "C'est un problème entre l'université et M. Lesage, répondit M. Pearson, et je crois qu'il y eut effectivement rencontre entre les deux parties".

Comment se fait-il alors que les autres députés de l'Ile de Montréal n'ont pas suivi la même ligne de conduite, a demandé M. Davie Fulton ? Il n'y eu pas de réponse.

Le député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, en félicitant M. Drury de se pencher sur le sort des minorités, a alors demandé au ministre s'il ne protesterait pas également auprès des 9 autres premiers ministres provinciaux à cause du traitement inadéquat que reçoivent les institutions universitaires de langue française. Le président Lucien Lamoureux jugea cette question hors d'ordre.

Hommages de marins canadiens

Buenos Aires (AFP) — Les marins de la flotte royale canadienne hôtes, depuis mercredi, du gouvernement argentin, ont rendu hommage vendredi à la mémoire de l'amiral Guilermo Brown et à celle du général San Hartin, end éposant des gerbes au pied des monuments qui perpétuent leur souvenir.

Les visiteurs canadiens, qui séjourneront en Argentine jusqu'à lundi prochain, ont assisté à plusieurs réceptions.

Régime canadien d'assistance

Le gouvernement poursuit ses entretiens avec les provinces

OTTAWA(PC) — Le premier ministre a donné l'assurance aux Communes hier que son gouvernement faisait tout en son possible pour introduire au plus tôt le régime canadien d'assistance et étudiait les moyens à prendre pour venir en aide aux citoyens âgés.

M. Pearson a dit qu'il étudiait attentivement un rapport d'un comité du Sénat sur la gérontologie demandant un revenu minimum assuré de $105 par mois pour les couples mariés.

M. Pearson a ajouté que les entretiens se poursuivaient avec les provinces dans le but de tracer les détails du régime canadien d'assistance qui comprendra les programmes intégrés d'aide aux citoyens âgés, aux sans travail, aux aveugles et aux invalides.

Le premier ministre a donné ces précisions en réponse à des questions du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, et du député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, M. Andrew Brewin.

Remplissez bien, dans votre formule de déclaration, tous les blancs appropriés. Par exemple, si vous n'avez qu'une inscription sous le titre "Revenus", vous devez, pour que votre déclaration soit complète, répéter ce chiffre plusieurs espaces plus bas sur la ligne "Revenu total".

Les cotisations annuelles syndicales, professionnelles ou assimilées peuvent maintenant faire l'objet d'une déduction distincte.

Frais médicaux et dons.
Réclamez soit A., soit B. ci-dessous (non les deux):
A. Déduction uniforme de $100 (reçus non requis)
ou
B. Total des montants déductibles ci-après

Frais médicaux— Annexez liste et reçus ; Exemple: Total des reçus de frais médicaux 550.00
Moins 3% du "Revenu net"
en supposant que votre revenu net soit de $5,170,

3% = 3/100 x 5170 = $155.10

Tranche déductible des frais médicaux 394.90
Dons de charité (annexez reçus) 89.00
Total 483.90

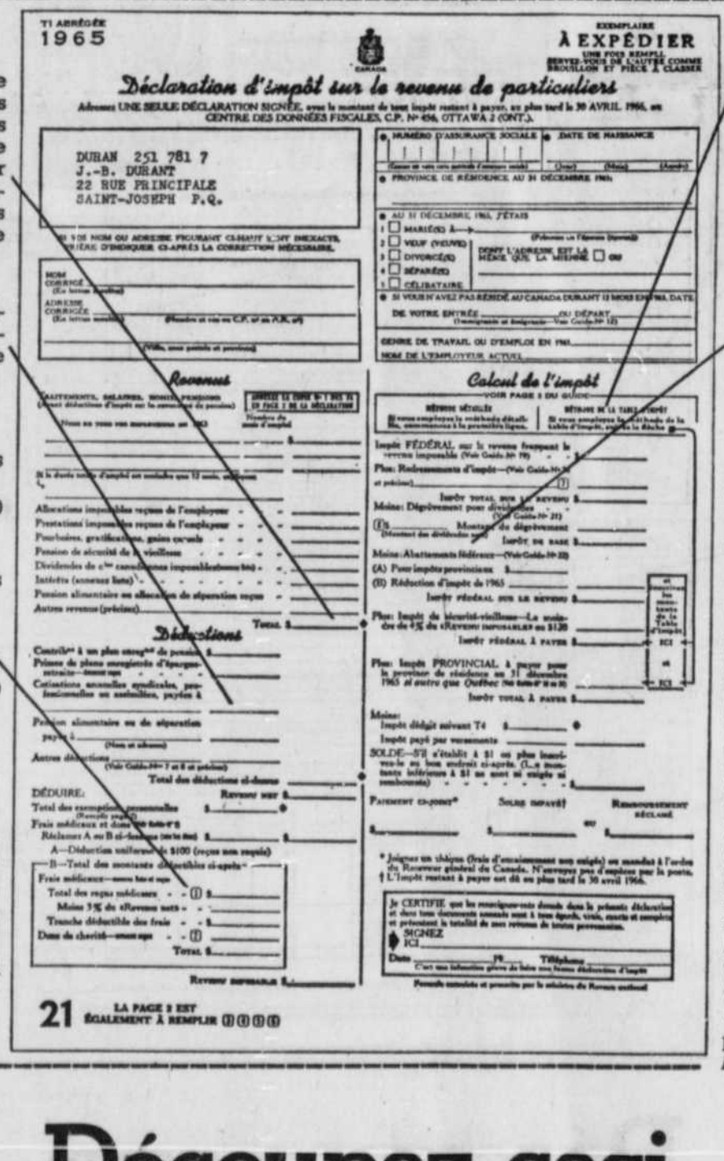
1965
À EXPÉDIER
Déclaration d'impôt sur le revenu de particuliers
DURAN 251 781 7
J.-B. DURANT
22 RUE PRINCIPALE
SAINT-JOSEPH P.Q.
Revenus
Déductions
Calcul de l'impôt
21

Il y a deux manières de calculer votre impôt. Si vous utilisez les tables jointes à votre formule personnelle de déclaration, vous tenez compte automatiquement de l'impôt de sécurité de la vieillesse et de l'abattement pour impôt provincial. Si vous devez utiliser la méthode de calcul détaillée, vous calculez chaque article séparément. Les calculs de pourcentages semblent causer bien des difficultés. Par exemple, pour calculer l'abattement pour impôt provincial (21% dans toutes les provinces, sauf le Québec où il est de 44%), vous multipliez votre impôt de base par 21 et vous divisez le produit par 100. On peut poser le problème comme ceci:

21/100 x Impôt de base / 0 = Abattement

Ne vous étonnez pas de voir qu'après vous avoir fait calculer et déduire l'abattement pour impôt provincial, on vous demande de le rajouter au total (21% si vous résidez dans l'Ile du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Alberta ou en Colombie Britannique; 26% si vous résidez au Manitoba; 27% si vous résidez en Saskatchewan). Ces calculs sont nécessaires pour déterminer la part qui revient à chaque gouvernement.

Ces détails peuvent aider à accélérer le traitement de votre déclaration et permettre, s'il y a lieu, un remboursement plus rapide.

Assurez-vous que tous les espaces voulus sont bien remplis, puis signez votre déclaration et postez-la au plus tôt.

La date limite est le 30 avril.
A découper—et à conserver en lieu sûr.

Découpez ceci

pour vous éviter toute confusion quand vous remplirez la page 1 de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

"Cette année, je vais remplir ma déclaration d'impôt correctement."

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Ministre: l'Hon. E. J. Benson

(Pour la page 2, voir page suivante.)

Quatrième semaine de session 1966

Un budget qui a causé des surprises

Par Roger BRUNEAU

La population apprenait cette semaine que le gouvernement provincial fera des dépenses globales de $2 milliards 304 millions 711,000 au cours de l'année 1966-67. Ce budget a surpris plusieurs personnes.

Et l'année n'est pas terminée. Qu'on se souvienne en effet que l'an dernier lorsque fut déposé le budget de l'exercice 1965-66, on prévoyait des dépenses brutes de $1,971,783,700.

Puis au cours des mois qui suivirent, trois budgets supplémentaires vinrent ajouter successivement à cette somme des montants de $25,262,600; $15,269,000 et $54,652,710 soit un total additionnel de $95,184,310 ce qui portait les dépenses brutes de l'année 1965-66 à $2,066,968,010.

Ce dernier chiffre est même supérieur au budget net de l'année 1966-67 qui atteint $2,063,146,800. Le montant de $2,304,000,000 est atteint en ajoutant au budget net les sommes versées par le fédéral et les autres remboursements.

Les budgets supplémentaires présentés au cours des dernière années n'ont pas toujours été aussi élevés que les trois déposés en 1965-66, mais la possibilité d'élections et d'autres facteurs permettent de croire qu'ils pourront atteindre les $100 millions au cours de l'exercice 1966-67 ce qui portera le budget brut total à la fin de l'exercice, à plus de $2 milliards 400 millions.

Les contribuables ont également appris cette semaine, que des experts ont estimé à $308 millions le coût d'un régime d'assurance-maladie, pour l'année 1967, service qui atteindra un coût annuel de $402 millions en 1971.

Si donc le budget 1966-67 surprend par son ampleur numérique, que sera-ce l'an prochain si on ajoute ce montant au budget de l'année.

Cependant, les députés n'ont pas uniquement entendu parler de finances cette semaine. Dès mardi, ils reprenaient le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, débat qui se poursuivait mercredi pour se terminer finalement jeudi. La tradition se poursuit donc et le lieutenant-gouverneur recevra comme par les années passées, les remerciements de la Chambre pour la présentation du discours du trône.

Son Excellence devra attendre encore quelques jours avant que les membres du Conseil législatif ne terminent l'adoption d'une adresse en réponse au discours du trône. Les conseillers législatifs, qui siegent mercredi prochain le 23, termineront sans doute ce débat.

A l'Assemblée législative, 27 orateurs ont pris la parole dans le débat sur l'adresse; on avait aussi entendu 27 discours dans le débat sur la motion de M. Johnson concernant l'éducation. Donc, il y a eu 54 discours en Chambre, dans le débat sur l'adresse puisque la discussion de la motion Johnson entrait dans les cadres de ce débat.

S'il y avait des doutes dans l'esprit de certaines personnes à savoir s'il y aura des élections cette année, on peut presque en faire une certitude maintenant après certaines déclarations du premier ministre Jean Lesage qui a parlé d'une "petite grève" que devront faire les députés, et aussi après avoir entendu le discours de M. Pierre Laporte, leader du gouvernement en Chambre. Puisque M. Laporte dit qu'il est permis de croire qu'il y aura des élections cette année, puisqu'il est permis de croire que M. Laporte est généralement bien informé... la conclusion se dégage par elle-même.

Incidemment, quelques députés dont MM René Lévesque, Jean-Jacques Bertrand, Paul Allard, ont profité de cette conviction pour réclamer des amendements sinon à la loi électorale, du moins aux coutumes électorales afin que tous les candidats, de quelque parti qu'ils soient, aient des chances égales aux yeux de la population, côté publicité.

La semaine à l'Assemblée législative a été assombrie par la mort de deux personnalités politiques: le député (UN) de Maskinongé M. Germain Caron, et l'ancien député de l'Assomption, M. Victor Chartrand.

La Chambre n'a pas siégé hier, pour permettre aux députés d'assister aux funérailles de M. Caron.

Nominations à l'Hôtel-Dieu de Québec

Le docteur Jean Grandbois vient d'être promu chef de Service en dermatologie à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il succède à feu le docteur Emile Gaumond.

Le docteur Grandbois est docteur en médecine de l'Université Laval. Il est membre associé (fellow) et membre du Conseil d'Administration (section médecine) du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada; certifié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec en dermato-syphiligraphie; directeur de l'Association des dermatologistes et syphiligraphes de la province de Québec; membre du Comité des recherches de l'Association des dermatologistes du Canada.

De plus, il est professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval et consultant en dermatologie à l'Hôpital Laval et à l'Hôpital du Saint-Sacrement. (**)

Le docteur Louis Royer a récemment été nommé chef de Service en oto-rhinolaryngologie à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il succède au docteur Paul Painchaud dont le mandat est échu. Le docteur Painchaud occupait ce poste depuis 1939.

Docteur en médecine de l'Université Laval, le docteur Royer possède les certificats du Collège Royal en oto-rhino-laryngologie et du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec en oto-rhino-laryngologie.

Il est diplômé du "Columbia Presbyterian Medical Center" New York, membre associé (fellow) de l'American oto-laryngologic Society for plastic surgery et de l'American Academy of oto-laryngology and ophtalmology.

Enfin, il est professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval. (**)

Subventions aux universités

M. Kierans espère que le problème sera résolu lundi

Québec (P.C.) — La question des subventions aux universités québecoises fait actuellement l'objet de "discussions très actives" dans les milieux gouvernementaux à Québec et M. Eric Kierans, ministre de la Santé, a exprimé vendredi sa confiance que la rencontre de lundi prochain entre le premier ministre M. Jean Lesage et M. H.R. Robertson, principal et vice - chancelier de l'Université McGill, "résoudra le problème".

Tels sont les propos que tient M. Kierans dans un télégramme qu'il a adressé vendredi aux ministres fédéraux C.M. Drury et J.M. Turner en réponse au télégramme que ceux - ci lui avaient fait parvenir la veille, de même qu'à M. Richard Hyde, ministre du Revenu pour appuyer l'Université McGill dans la formation de ses griefs à l'égard des subventions d'opérations qui lui sont promises pour la prochaine année fiscale par la gouvernement du Québec.

Le télégramme de M. Kierans déclare textuellement : "Ai reçu votre télégramme et ai pris bonne note de vos points de vue. Des discussions très actives ont lieu ce moment sur la répartition des subventions aux universités. J'ai confiance que la rencontre du premier ministre, M. Jean Lesage avec M. Rocke Robertson, résoudra le problème. Il n'est pas mis en doute que le statut de McGill est l'un des grands atouts du Québec".

HYDE FAIT DE MEME

Le ministre du Revenu, M. Richard Hyde, a également répondu aux télégrammes des deux ministres fédéraux envers lesquels il s'engage de travailler à l'applanissement des difficultés actuelles, les assurant par ailleurs que le premier ministre a pris bonne note de leurs observations au sujet des subventions promises à l'Université McGill.

Formation d'une municipalité qui s'appellera cité de Montmagny

En vertu d'un arrêté en conseil du gouvernement provincial, la municipalité de Saint-Thomas - de-la-Pointe-à-la-Caille, comté de Montmagny, et la ville de Montmagny se fusionneront pour former une nouvelle municipalité qui portera le nom de cité de Montmagny.

Chacun des conseils municipaux de ces deux endroits avait adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer les lettres patentes fusionnant ces deux municipalités en une seule.

Jusqu'à la première élection générale, le conseil de la nouvelle municipalité sera composé du conseil actuel de la municipalité de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille et du conseil actuel de la municipalité de la ville de Montmagny; le maire de la ville de Montmagny devient le maire de la nouvelle municipalité.

A compter de la première élection générale, le conseil municipal est composé du maire et de six échevins élus conformément aux dispositions de la loi qui s'applique.

Le greffier de la nouvelle municipalité est le greffier de la municipalité de la ville de Montmagny.

Les employés permanents des deux municipalités resteront en fonction jusqu'à décision contraire du nouveau conseil.

La première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1966 et les élections générales subséquentes auront lieu tous les trois ans, le premier dimanche de novembre.

Placement du personnel

Hausse de 117.1 p.c. dans le placement

Le Service de placement du Québec a procuré de l'emploi à 11,411 personnes, ce qui marque une augmentation de 117.1 p. 100 sur le mois correspondant de l'an dernier alors que le nombre était de 5,256.

Du 1er avril 1965 au 1er février 1966, le Service accuse une augmentation de 33.6 p. 100 sur l'an dernier avec 86,938 placements comparativement à 65,079 l'an dernier.

Les employeurs ont placé 12,220 commandes alors qu'ils en avaient placé 5,771 l'an dernier. Un total de 12,227 demandes d'emploi a été soumis aux employeurs par rapport à 5,770 l'an dernier.

Nouveaux amendements apportés

Le Conseil exécutif, sur la recommandation de l'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, a ratifié des amendements au décret des employés de garages dans la région de Québec ainsi qu'à celui des métiers de la métallurgie dans la région de Québec.

Décret relatif aux employés de garages dans la région de Québec

A la demande des parties signataires de deux conventions collectives, deux sections nouvelles ont été ajoutées au décret des employés de garages, région de Québec : les troisième et quatrième sections qui contiennent des dispositions particulières applicables aux établissements situés dans les districts électoraux de Beauce et Dorchester ainsi qu'à ceux de la ville de la Malbaie et un rayon de 30 milles de ses limites. Les articles visant les heures de travail, les taux de salaires, les jours fériés et autres conditions de travail font l'objet de ces deux sections distinctes et sont ajoutées au décret. Ces deux sections ne s'appliquent pas aux préposés au service dans les stations de service. Toutefois, si une station de service possède un atelier de mécanique ou de réparation de véhicules à moteur, un rayon de pièces ou un bureau, cet atelier ou ce rayon sera considéré comme un garage pour l'application de ces deux parties du décret.

La troisième section ajoutée au décret sera en vigueur dès le 19 février prochain, date de sa parution dans la Gazette officielle du Québec; la quatrième ne sera valable qu'à compter du 16 avril 1966.

Décret relatif aux métiers de la métallurgie dans la région de Québec

Plusieurs amendements au décret relatif aux métiers de la métallurgie dans la région de Québec ont été adoptés récemment. L'un d'eux a pour but de réduire le nombre de zones du champ d'application territorial à deux (au lieu de trois) en fusionnant les zones I et II actuelles.

La nouvelle zone I comprendra la cité de Québec et le territoire compris dans un rayon de quinze (15) milles de ses limites. Toute le reste du territoire compris dans le champ d'application territorial sera inclus dans la zone II. Toutefois, les trois zones actuelles sont maintenues jusqu'au 10 janvier 1967.

Les heures de travail sont réduites graduellement jusqu'à quarante-deux (42) heures dans la zone I et jusqu'à quarante-quatre (44) heures dans la zone II, au 10 juillet 1967.

Pour certaines catégories de salariés assujettis au dit décret, les taux minimaux du décret sont majorés de $0.11 l'heure; deux autres majorations suivront, soit : $0.14 l'heure, à compter du 10 juillet 1966 et $0.16 l'heure, à compter du 10 juillet 1967.

Les taux minimaux des autres catégories de salariés qualifiés et des apprentis seront également haussés dans une proportion moins forte.

Le jour de l'Epiphanie est ajouté aux autres jours fériés et payés.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
85, aye Lafresnière, Ste-Foy, Québec

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

VOYAGE CULTUREL
ETE - 1966 - EUROPE
Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 47 jours en Europe : départ 2 juillet, avion (Montréal-Lisbonne); retour 17 août, avion. — Portugal, Espagne, France, Italie, Autriche, Allemagne, Belgique et Hollande.
Tout compris $1,220. canad.
Profitez de l'expérience, douzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations:
R. P. Julien Déziel, o.f.m.
Les Franciscains, Châteauguay, Qué.

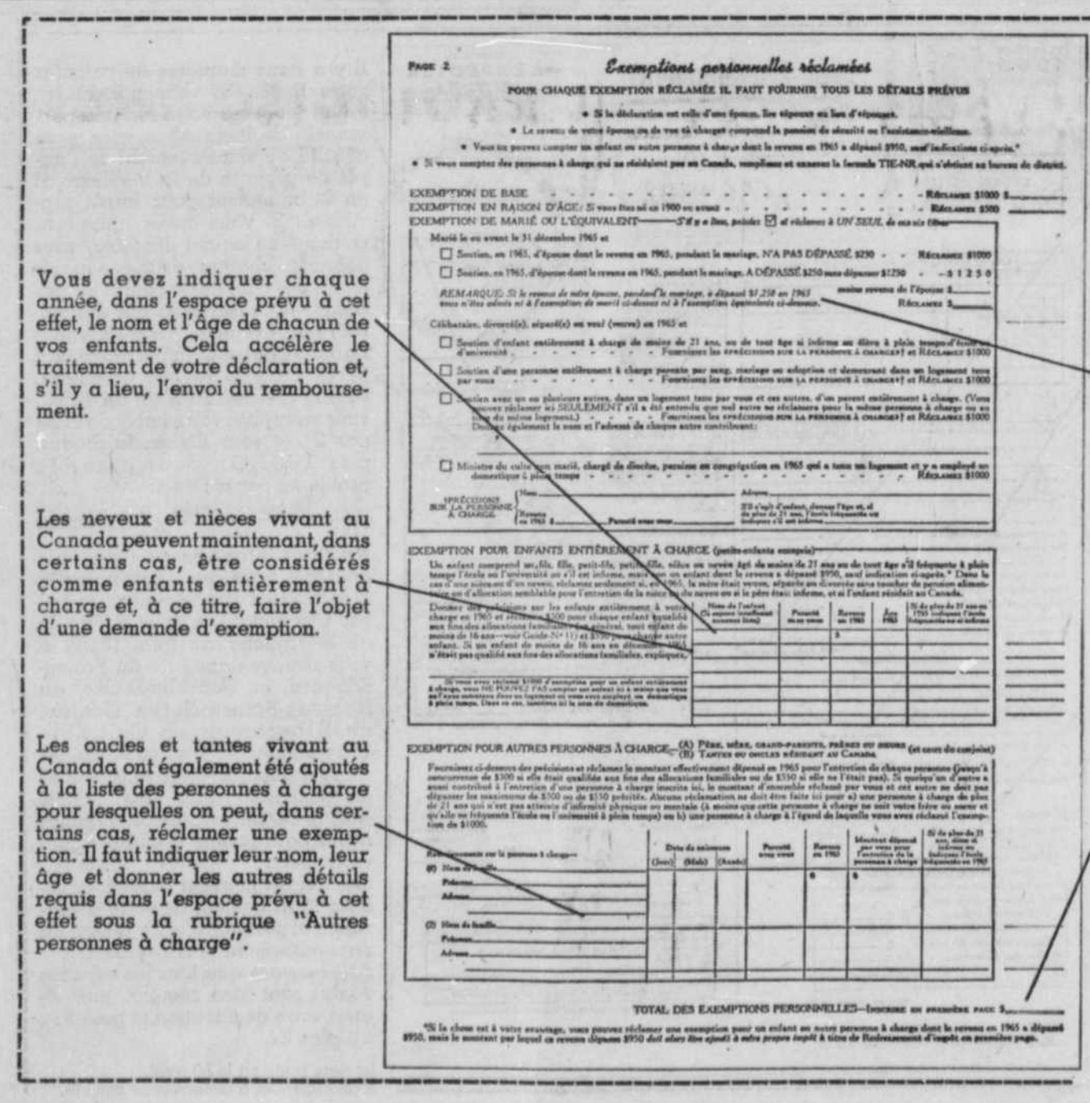

Vous devez indiquer chaque année, dans l'espace prévu à cet effet, le nom et l'âge de chacun de vos enfants. Cela accélère le traitement de votre déclaration et, s'il y a lieu, l'envoi du remboursement.

Les neveux et nièces vivant au Canada peuvent maintenant, dans certains cas, être considérés comme enfants entièrement à charge et, à ce titre, faire l'objet d'une demande d'exemption.

Les oncles et tantes vivant au Canada ont également été ajoutés à la liste des personnes à charge pour lesquelles on peut, dans certains cas, réclamer une exemption. Il faut indiquer leur nom, leur âge et donner les autres détails requis dans l'espace prévu à cet effet sous la rubrique "Autres personnes à charge".

Un homme qui a été marié pendant une partie quelconque de l'année peut réclamer l'exemption de personne mariée pour l'année entière, sous réserve, bien entendu, des dispositions concernant le revenu perçu par l'épouse.

Après avoir inscrit toutes vos exemptions sur cette page, additionnez-les et inscrivez le total au bas de la colonne, sur la ligne "Total des exemptions personnelles". Reportez ce total en page 1 et inscrivez-le dans l'espace prévu sous le titre "Déductions".

La date limite est le 30 avril.
A découper—et à conserver en lieu sûr.

Découpez ceci

pour vous éviter toute confusion quand vous remplirez la page 2 de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

"Cette année, je vais remplir ma déclaration d'impôt correctement."

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Ministre: l'Hon. E. J. Benson

(Pour la page 1, voir page précédente.)

UNIVERSITÉ LAVAL
Cité Universitaire Québec 10e

Le Service du Personnel demande
UN SECRETAIRE ADMINISTRATIF
RESUME DE LA FONCTION :
Sur directives générales du Doyen de la Faculté, exécuter toutes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la Faculté et surveiller l'application des procédures et règlements établis par chacun des services administratifs et approuvés par le Conseil exécutif.
Le candidat devra détenir, de préférence, un diplôme universitaire et avoir au moins trois ans d'expérience dans un domaine connexe.
Le salaire sera basé suivant les qualifications et l'expérience du candidat. Cette position comporte aussi un programme intéressant de bénéfices sociaux.
Les demandes d'emploi, qui seront gardées confidentielles, devront inclure un curriculum vitae complet et être adressées à :
SERVICE DU PERSONNEL
Université Laval — Cité Universitaire
Québec 10e

GAGNANTS de la BOUGIE du VISITEUR

Alphonse Martineau, 417, Ste-Hélène, Qué.	$10	Gérald Gariépy, 261 Laberge, Qué.	$100
Mme Bonneli, 455, 24ième Rue, Qué.	$10	Georges-Henri Gagnon, 10 Place Orléans, Appt. 2 Beaup.	$25
Maurice Bouchard, 1431, St-Jacques, Qué.	$25	Aline Chamberland, André Ouellet, Motel Québécois,	
111 Wertenberg, Ottawa	$10	St-Romuald.	$10
J. Albert Riendeau, 4622 Stanley Were Mtl.	$50	Raymond Fortin, 2180 Des Intendants, St-Pie X.	$10
Mlle Rose Shink, St-Raphaël.	$10	Gabriel Fillion, 2258 Migneault, Boucherville.	$25
Dr Yves Ruelland, 4072 Blvd Ste-Anne, Qué.	$10	Mlle Lise Lafond, 550, 4e Rue, Qué.	$100
Roméo Roy, 2920 de la Promenade, Qué.	$10	Roger Lachance, 1550 d'Assise, Appt. 6, Qué.	$25
Georges Jessuy, Château Frontenac.	$25	Mme Jacques Lemieux, 750 St-Joseph Est, Qué.	$10
Roméo Roy, 2920 de la Promenade, Qué.	$10	Dollard Tardif, 780 Boissy, St-Lambert.	$10
Ginette Grenier, 1875, Champfleury, Qué.	$10	W. E. Dimler, 1408, 52nd Ave, Washington, D.C.	$10
Marguerite Viau, 2161, Dubois, Montréal.	$10	Laval Jobidon, 9005 Place Beaudelaire.	$100
Rosaire Lambert, St-Nicolas.	$25	Mme Garneau, 665 St-Olivier.	$10
Jean Phaneuf, Case 102, La Providence, St-Hyacinthe.	$10	Gérard Cadorette, 472 Marie-Louise.	$25
Denis Pruneault, RR No 1 Rock Forest, P.Q.	$25	Maurice Giguère, 260, 3e Avenue, Qué.	$25

IL RESTE DES DIZAINES DE PRIX A GAGNER
PLUS LA RENAULT 10 - MAJOR

● NEW YORK — M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures est photographié alors qu'il discute avec le secrétaire généra lde Nations unies, M. U Thant.

Evaluation de l'ampleur de la menace qui pèse sur l'OTAN

Washington. — (AFP) — Le communiqué final conjoint publié vendredi à l'issue de la conférence des cinq ministres atlantiques cite les principaux points examinés au cours des dernières 48 heures.

Il s'agit d'abord "de l'évaluation de la procédure permettant de mesurer l'ampleur de la menace pesant sur l'OTAN". Le second objectif des travaux a été l'examen "des moyens selon lesquels les forces nucléaires sont projetées, financées et contrôlées". Il s'est agi également d'une "discussion des problèmes et procédures concernant l'élaboration des plans afférant à ces forces ainsi que leur commandement et le degré de contrôle exercé sur ces forces".

Les cinq ministres participant à la première réunion du groupe de travail OTAN qui s'est tenue jeudi et vendredi, à Washington, rappelle le communiqué, soat MM. Kai-Uwe von Hassel Allemagne, Giulio Andreotti Italie, Ahmed Topaloglu, Turquie, Denis Healey, Royalme-Uni, et Robert McNamara, Etats-Unis.

M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, a également participé à la réunion du groupe en question.

..."La discussion de la menace nucléaire stratégique à laquelle fait face l'OTAN et des forces disponibles devant cette menace a également compris l'examen des procédures de choix des objectifs, de la planification concernant les forces stratégiques ailiées, et une évaluation de ce que l'on peut attendre des diverses sortes de forces, compte tenu des différentes conditions de guerre nucléaire", poursuit le communiqué.

Ce document annonce d'autre part que le groupe de travail des cinq tiendra sa prochaine réunion à Londres à la fin d'avril et "en temps voulu, les trois groupes de travail soumettront leurs recommandations au conseil nord-atlantique par le truchement du comité spécial des ministres de la Défense."

On sait qu'en effet ce dernier comité, dit "comité McNamara", se compose de deux autres groupes de travail chargés respectivement d'étudier le problème des renseignements nucléaires et des communications au sein de l'Alliance.

Améliorer et élargir

Le communiqué rappelle que le comité spécial des ministres de la Défense a été établi à la suite d'une proposition de M. McNamara. Sa constitution s'inscrit dans le cadre "de l'effort effectué depuis quelques années en vue d'augmenter la participation des pays atlantiques à la planification et à la politique nucléaire alliée.

Les deux sous-comités des renseignements nucléaires et des communications se sont réunis à Paris du 7 au 9 février, rappelle encore le communiqué des cinq.

"Ces réunions et celle qui vient de se terminer du groupe d'étude de planification nucléaire constitue des mesures supplémentaires en vue d'améliorer et d'élargir la participation alliée, dans le domaine de la planification, afférant aux forces nucléaires et en vue de s'assurer que la consultation convenue ayant trait à la décision d'utiliser éventuellement les forces nucléaires peut se dérouler aussi rapidement que le permet l'état avancé de la technique"

Suggestion de M. Thompson

OTTAWA PC — M. Robert Thompson, chef du Crédit social a suggéré hier en Chambre que la compagnie de publicité MacLaren de Toronto partage avec d'autres agences le contrat de $5 millions qui la lie au gouvernement.

Il a ajouté que cet important contrat lui avait été octroyé par la société du Centenaire peu de temps après qu'elle eût obtenu un contrat de l'ordre de $155,000 relativement au régime national de retraite.

La compagnie MacLaren est chargée de toute la publicité du parti libéral au cours des campagnes électorales.

M. Thompson a demandé au premier ministre Pearson de donner plus de précisions au sujet du contrat de $5 millions mais sa demande a été jugée irrecevable par le président des débats, M. Lucien Lamoureux.

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Auditeur Public Accrédité
Vérification
Comptabilité
Impôt sur le Revenu
Règlements de Successions
374, DE LA SALLE-EST
Québec 2

Affiliation officielle au CTC

Ottawa (P.C.) — L'affiliation de l'Association nationale des employés de la commission d'assurance-chômage au Congrès du travail du Canada a été annoncée hier conjointement par MM. Claude Jodoin, président du CTC et Ed Fortier, chef de cette association forte de 8,000 cotisants.

M. Jodoin note dans un communiqué qu'on étudie présentement la possibilité de procéder à l'affiliation d'un certain nombre d'autres organisations de fonctionnaires.

Il s'agit d'un "fait particulièrement important" face à la présentation imminente d'un projet de loi visant à reconnaître aux membres de la fonction publique le droit d'association.

Ex-député décédé

SHERBROOKE PC — M. Emery-H. Fortier, ex-député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, et ex-échevin de la cité, est décédé hier matin à la suite d'une longue maladie.

M. Fortier, âgé de 74 ans, fut député de Sherbrooke à Québec de 1931 à 1935.

Nouvelles objections à la future carte électorale

OTTAWA. (P.C.) — De nouvelles objections à la future carte électorale ont été présentées vendredi au président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, portant ainsi à 23 le nombre d'objections soumises jusqu'à maintenant. Terre-Neuve est la seule province dont la réfection de la carte électorale n'a pas soulevé de critiques.

Une dizaine de députés québécois ont reproché à la Commission provinciale indépendante chargée de faire ses recommandations sur le remaniement de la carte électorale du Québec de n'avoir pas tenu compte dans leurs suggestions de nouvelles frontières électorales des facteurs géographiques, du taux de croissance de la population et des problèmes de communication et de transport.

Plusieurs régions qui auraient dû être réunies ont été isolées, ont-ils déclaré, et la suggestion de remplacer les noms composés, comme St-Jean-Iberville-Napierville, par un un seul nom donne aux électeurs de ces comtés l'impression d'avoir été "abandonnés".

CRITIQUES PRECISES

M. Gustave Côté, député libéral de Dorchester, ainsi que neuf autres députés québécois, ont critiqué la nouvelle structure proposée pour le comté de Dorchester et demandé à la Commission d'y incorporer les paroisses, dont ils ont soumis la liste, afin de donner au comté une population de 53,559.

M.. Rosaire Gendron, député libéral de Rivière-du-Loup-Témiscouata, appuyé par neuf autres députés libéraux, incite la Commission à inclure dans le nouveau comté de Témiscouata les paroisses dont il soumet aussi la liste et à ne pas changer le nom du comté.

Après avoir été débattues en Chambre, les objections sont soumises à l'attention des commissions provinciales qui ne sont pas tenues d'y donner suite.

Des députés de Colombie-Britannique ont adressé à leur commission provinciale des reproches identiques à ceux de leurs collègues québécois.

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C. N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 330, Edifice Grande-Allée, 530 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

A l'avenir
PRET D'HONNEUR
accordé aux élèves du
RUEL BUSINESS COLLEGE

Félicitations à Mlle Lise Roy, St-François, Montmagny, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du Ruel Business College, 32 Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu la position de sténographe bilingue à la B. Can. Nationale, 1159, rue Commerciale, St-Romuald, P.Q.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

Dr ROGER ROY o.d.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
TEL.: 525-4841
J.B.L. LALIBERTE LIMITEE
QUEBEC
HEURES D'AFFAIRES
du lundi au vendredi
de 9½ à 11½ a.m.
et 1½ à 5 p.m.
le vendredi soir
de 7h. à 9h.
et le samedi
de 9½ à midi

LIONEL GOSSELIN
ENTREPRENEUR GENERAL INC.
9185, Du Plateau, Charlesbourg
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A :
● CHARLESBOURG
● ORSAINVILLE
● NEUFCHATEL
● LES SAULES
BUREAU DES VENTES 626-4742

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél. : 626-1102
301, de la Canardière, Québec
Tél. : 523-7760

Chronique d'Ottawa

par Claude Desrosiers

Nos fonctions nous suivent

Emprisonnés dans leurs fonctions officielles, les ministres éclatent parfois et posent des gestes individualistes. Nous avions vu M. Eric Kierans, ministre de la Santé du Québec et ancien président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, envoyer une lettre à titre personnel aux dirigeants de Washington, afin de protester contre les fameuses directives économiques aux filiales de 900 grandes compagnies américaines.

Et voici maintenant que messieurs C. M. Drury et John Turner, également ministres de la Couronne, mais au niveau fédéral, ont envoyé un télégramme commun à Québec pour protester contre le sort fait à leur "Alma Mater", l'Université McGill, dans la distribution de subventions supplémentaires de la province. (L'institution de haut-savoir ne reçoit en effet que cent mille dollars sur un total de neuf millions de dollars, versés en supplément.) Ils affirment avoir envoyé leur télégramme à titre d'anciens de l'université et comme députés, mais non comme ministres.

Dans leur cas, comme dans le cas de M. Kierans, il s'agit essentiellement d'un geste personnel, même s'ils ont mentionné leur qualité de députés. Mais ce dernier geste les impliquent davantage, car ils interviennent ainsi dans un domaine où ils n'ont pas juridiction, à titre de législateurs fédéraux. Le chef de l'opposition — M. Diefenbaker — leur a d'ailleurs mis sous le nez ce fait, tout en opinant que l'Université McGill avait été victime d'injustice.

Un incident semblable

Un incident semblable était survenu, il y a dix ans, alors que le premier ministre de l'époque, M. Louis St-Laurent, avait envoyé une lettre personnelle au président de Radio-Canada, M. Davidson Dunton, pour protester contre une émission de télévision. Le chef de l'opposition d'alors, M. George Drew, avait critiqué le premier ministre, alléguant qu'on ne pouvait dissocier les fonctions de chef de gouvernement et la personne. Et qui le nierait ? Une lettre de protestation d'un premier ministre ou d'un ministre a beaucoup plus de poids que la missive d'un simple citoyen, même s'il dit parler à titre particulier. Bref, on pourrait transformer le dicton : "Nos actes nous suivent" en "nos fonctions nous suivent".

Aux Communes

Après sept jours de débat, les Communes ont finalement approuvé les crédits du ministère des Transports, pour ensuite commencer ceux de la Défense nationale. Comme nous le soulignait Horace Olson, député de Medicine Hat; "ces longues discussions ont pu sembler vaines et dénuées de sens pour bien des gens. Mais notre rôle de député est justement de servir de tampon entre le gouvernement, "l'establishment" et le peuple. Le Canada fait face à une grave crise dans le domaine des transports et pendant ces sept jours, nous nous sommes efforcés de faire comprendre aux gouvernants et à la direction des Chemins de fer, que la population est bien mécontente de la ligne de conduite des entreprises ferroviaires, qui ne cesse de réduire ou d'éliminer les services de voyageurs et même de marchandises".

La démocratie est un procédé lent, qui semble bien tatillon, mais c'est probablement le seul qui maintient le lien entre le peuple et les gouvernants.

Dès les premières heures du débat sur les crédits de la Défense nationale, l'opposition a fait une critique à fond de la politique de ce ministère. L'ancien ministre de la Défense dans le gouvernement Diefenbaker, M. Harkness a affirmé que la politique d'intégration des trois armes de M. Paul Hellyer en est une d'amateur. Selon lui, il en est résulté une crise morale au sein des forces armées; non seulement, il y a de nombreux départs, mais il y a peu de recrues, car les anciens des forces armées n'encourageraient plus les jeunes à embrasser la carrière militaire.

Le ministre associé de la Défense, M. Léo Cadieux, devait répondre plus tard que cet état de chose est attribuable avant tout à la grande prospérité économique et à la vive concurrence que se livrent les employeurs pour obtenir les services de spécialistes, tels que les pilotes.

Le ministre a annoncé d'ailleurs une mesure pour remédier à la situation. Le ministère accordera une prime de rengagement aux sous-officiers et hommes de troupe. Le boni, de 200 dollars par an, pourra atteindre mille dollars pour un rengagement de cinq ans. On fait appel aux dollars et non plus au patriotisme pour maintenir nos effectifs armés.

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES
Hôtel Laurentides
450 boul. Ste-Anne. 663-7881

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus.
Tél. : 653-8486
Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

les radios d'autos on connaît ça!
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél. : 529-2111
QUALITE SERVICE
Manufacturiers de
PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'EGLISES
● Escaliers ● Pharmacies
● Planches à repasser
● Plinthes ● Chambranles
● Moulures de toutes sortes
ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER

Les nouveaux blocs de béton
PAGÉ
à surface en saillie permettent de donner à vos murs une allure plus décorative.
Employez-les pour la construction de garages, entrepôts, édifices publics et commerciaux.
Téléphonez pour informations additionnelles
623-9829

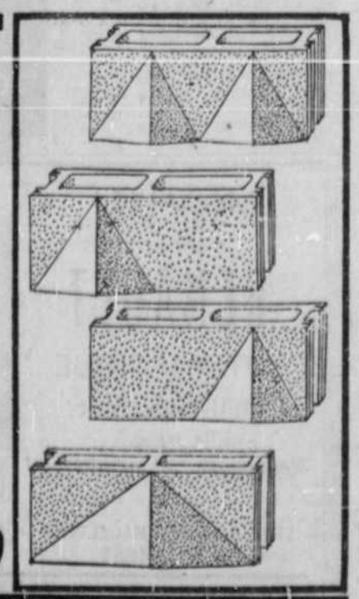

J.M. PAGÉ & FRÈRE inc.
coin côtes des érables et Ste-Claire CHARLESBOURG OUEST

Un éléphant ça trompe...
Vous ne vous trompez jamais avec.....
CANADIAN IMPORT LTD
529-0561

REPRISES DE FINANCE
offertes pour balance de compte
Payables $10.00 par mois
● Stéréos
● Téléviseurs
● Tourne-disques
● Enregistreuses
● Machines à écrire
● Machines à coudre
MOBILIERS DE CHAMBRE
MOBILIERS DE SALON
MOBILIERS DE CUISINE
POELES
REFRIGERATEURS
AMEUBLEMENT COMPLET – 3 pièces $439. ($4.00 par semaine)
TEL.:661-8434

Les Torontois tentent de tailler des brèches dans "notre" tournoi

Si les pee wee de Toronto sont toujours les meilleurs, c'est parce qu'il y a de nombreuses patinoires à glace artificielle dans la ville reine et ses alentours et que le hockey mineur est organisé là-bas à une grande échelle. L'association dominante s'appelle la THL, trois lettres que l'on pourrait confondre avec NHL. Pourtant, si ce sont les Torontois qui sont passés maitre dans la systématisation du hockey pour les adolescents, c'est de leur ville que viennent de jaillir de violentes critiques contre les compétitions de hockey mineur, en prenant comme exemple le tournoi pee wee de Québec (évidemment).

Exploitant un incident regretable mais sans gravité, survenu après la défaite du club de Détroit, un certain personnage a tiré des conclusions hâtives et si peu réalistes qu'elles soulèvent le mépris. Ce n'est pas la première fois que John Farina pique ainsi de petites crises. Il s'est déjà attaqué aux dirigeants du hockey dans les écoles. Hier, il est revenu à la surface par des affirmations basées sur de fausses suppositions, en laissant entrevoir que les pee wee jouent trop longtemps à Québec, ce qui n'est pas le cas, sauf quand le dénouement d'un match et de la compétition l'exige, soit à la fin du tournoi.

N'ayant pas été témoin des "exagérations" qu'il déplore, concluons que ce sont les journalistes torontois qui l'ont fait réagir ainsi. La grande presse ontarienne était fortement représentée cette année, le chroniqueur Dick Beddoes ayant même passé la semaine au Colisée pour alimenter sa colonne quotidienne. Après avoir tout d'abord fait allusion à la bataille des Plaines d'Abraham, comme les Canadiens anglais en ont la manie, il s'est appliqué à relever tous les incidents survenus depuis sept ans, rappelant certaines tricheries sur les identités et les âges de plusieurs joueurs, la disqualification de deux équipes, une enquête menée par des inspecteurs privés, etc...

Donnant pourtant l'impression que le tournoi pee wee de Québec l'avait séduit, il a étzlé par ses écrits le travers de sa pensée. Reste à connaitre maintenant ses conclusions en noir sur blanc dans une prochaine édition du Globe and Mail. Espérons que son don de la fantaisie ne l'aura pas trop poussé à déguiser la vérité.

Quant aux critiques dirigées vers le tournoi, elles sont abusives. Les lecteurs de l'ACTION connaissent assez la franchise des rédacteurs sportifs de notre journal pour être assurés qu'une exploitation excessive des jeunes pee wee serait vertement dénoncée dans nos pages. Comme les organisateurs du tournoi '66, nous avons regretté que le duel des Castors contre un club torontois se prolonge durant trois périodes supplémentaires. Comme c'est la première fois qu'une partie dure aussi longtemps depuis sept ans, il s'agit d'une exception sur laquelle il semble illogique de tirer des conclusions.

La Suisse appuiera la candidature de Banff

Tous les skieurs européens prenant part au "du Maurier International" ont été impressionnés par l'aspect des pistes du Mont Ste-Anne qu'ils trouvent parfaitement au point, comme d'autres spécialistes ont émis cette même opinion avant eux. Ils estiment néanmoins que les pentes du slalom sont trop accentuées et devraient être élargies, en coupant tout simplement la lisière boisée séparant les pistes 2A et 2B.

Par contre, selon l'avis du dirigeant Suisse représentant la FIS au Canada pour le "du Maurier", la situation des pistes à Banff ne correspond pas entièrement aux exigences du ski olympique. Lors d'une entrevue, il a promis que son pays appuiera la demande du Canada pour les Jeux d'Hiver de 1972, contre les Etats-Unis et le Japon, mais qu'il faudra exécuter certaines corrections des prinfallu encore dégager des skieurs des gondoles immobilisées lors des Olympiques, certains skieurs n'ont pas le calibre nécessaire pour disputer des épreuves le long de côtes trop abruptes, il faut tenir compte de leur présence en abaissant quelque peu le niveau des compétitions. Ce serait probablement le cas aussi au Mont Ste-Anne, advenant la douteuse possibilité du choix de Québec pour la tenue des Jeux Olympiques d'Hiver. Là aussi, les pentes aménagées pour la compétition sont très à pic, comme on le réalisera peut-être mieux en fin de semaine, par le comportement des concurrents dont plusieurs ne possèdent pas encore les talents aussi développés que les "Internationaux" du ski.

Le tournoi pee wee 1967 va-t-il changer de nom ?

Il est possible que le tournoi international de hockey pee-wee change de nom l'an prochain. Gérard Bolduc aimerait en effet qu'il soit officiellement reconnu comme un championnat du monde et serait appelé alors : "tournoi mondial pee-wee". Cette idée de grandeur n'est pas exagérée car, d'année en année, la compétition québécoise a grandi pour élargir ses dimensions à travers l'Amérique du Nord en débordant deux frontières.

En 1967, si un grand projet de Paul Dumont se concrétise, deux pays introduiront dans le tourbillon pee-wee de Québec une équipe. On tentera en effet de faire venir une équipe d'Angleterre et de France et il n'est pas impossible de voir un jour de jeunes porte-couleurs de Suède, de Tchécoslovaquie et de Russie évoluer sur la glace du Colisée.

L'équipe dirigeante du tournoi a mis au point un mécanisme qui est désormais parfaitement bien rôdé. Elle pourrait faire face à un tel étirissement et supporter le poids d'une manifestation sportive d'envergure véritablement mondiale. Reste à savoir toutefois si la CAHA et un certain Bunny [illegible] ront se développer sur un point fixe du [illegible] aussi grande confrontation du hockey amateur, sans chercher à imposer leur contrôle sur les principaux plans, particulièrement celui de l'agencement des voyages intercontinentaux...

En souplesse...

● Lors de son bref passage au Colisée, jeudi après-midi, Jean Béliveau a déclaré comme Gordie Howe qu'il continuera à jouer au hockey aussi longtemps que ses jambes tiendront le coup. Il ne croit pas toutefois que l'expansion de la LNH lui permettra de prolonger sa carrière, voulant dire sans doute qu'il ne portera pas un autre uniforme que celui du Canadien d'ici sa retraite...

● Le mécanisme du télésiège au Mont Ste-Anne cause beaucoup de tracas à ceux chargés de le faire fonctionner. Il a au tournoi pee wee de Québec à San Francisco, en se faitrop longtemps dans les airs...

● Les As ont-ils voulu nous faire réaliser qu'ils songeaient au tournoi pee we dee Québec à San Francisco, en se faisant battre par 13 à 5, là-bas. Ce cinglant revers peut coûter à Bauman $900, car il risque désormais de perdre une position sur la première équipe d'étoile, le trophée du meilleur cerbère et le boni réservé à la recrue de l'année. S'il était physiquement incapable de garder convenablement ses filets, n'aurait-il pas dû s'abstenir d'exposer son club à une telle humiliation ?...

● Si le "Gros Bill" n'était pas passé par Québec, lors de son ascension vers la LNH, c'est pour les pee wee qu'il faudrait édifier aujourd'hui le Colisée que l'on devra peut-être élargir, mais sans une franchise de club majeur...

LE PLUS FANTASTIQUE TOURNOI PEE WEE S'ACHEVE AUJOURD'HUI

Entre deux clubs du Québec et deux équipes ontariennes

Par Jean POULIOT

Deux clubs du Québec et deux clubs de l'Ontario ont remporté les honneurs des quatre catégories dans le tournoi international de hockey pee-wee et, par le tirage prévu pour les rencontres inter-sections aujourd'hui, on est assuré que la grande finale se fera entre un club de chacune des deux plus grandes provinces du Canada. Toronto Weston, Ville La Salle, Richmond Hill et les Indiens du Québec ont remporté dans l'ordre les honneurs des quatre grandes catégories basées sur la population des villes représentées. En semi-finale, ce matin, les Indiens affronteront Ville La Salle et les deux clubs torontois se feront face. Si les Indiens perdent en semi-finale, ils affronteront le Caughnawaga pour la finale toute-indienne. Autrement les Citadelles affronteraient les Mohawks dans une exhibition. La série Canada vs Etats-Unis verra Boston défendre son titre contre Verdun. Et après le spectacle, la grande finale opposera les vainqueurs du matin. La foule de 24,863 spectateurs était à son plus haut point pour la joute entre les Indiens du Québec et le Thornhill. Le toit a résonné longtemps des cris frénétiques des supporteurs des Indiens, quand ils ont comblé un déficit de deux buts pour l'emporter 5-4 en supplémentaire. La victoire était d'autant plus impressionnante que c'était la première année où des clubs torontois prenaient part à la classe "C" et les Indiens les ont battus tous deux. L'assistance totale du tournoi est donc portée à 149,216, soit une augmentation de 18,794 pour la date correspondante l'an dernier. La seule note triste de la journée a été que deux équipes particulièrement choyées de la foule ont subi l'élimination, les Castors de Québec en semi-finale "AA" et le Ste-Foy en finale "A".

● Mme Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications de la province de Québec, a vu ses futurs électeurs du comté de Jacques-Cartier remporter le championnat de la catégorie "A". C'est l'équipe de Ville LaSalle qui a en effet gagné l'une des quatre séries éliminatoires du tournoi.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

PAW-WAW DE QUOQUOCHI

Dans un scénario digne des plus grands scripteurs de Hollywood, les Indiens du Québec ont répété leur exploit de 1960 en remportant le championnat de la classe "C" dans un victoire-surprise sur Thornhill par 5 à 4, en supplémentaire. L'équipe dese Indiens a bien évolué depuis l'année où elle n'était ramassée qu'à Bersimis et le R. P. Martel avait fait sa sélection dans plusieurs réserves indiennes de la province pour entraîner son équipe à Pointe-Bleue depuis janvier.

C'est un Indien de la réserve de Sanmaur, Maxime Quoquochi, qui s'est avéré le héros de ce retour fantastique en comptant trois buts, dont le filet égalisateur et celui de la victoire. Il faut aussi ajouter un mot spécial pour le cerbère Jacques McKenzie, car le poste de gardien de buts avait toujours été un problème dans les éditions précédentes.

Le cerbère régulier du Thornhill dut se retirer dès le début de la joute après un lancer de Quoquochi, mais son substitut fut à la hauteur de la tâche. Chaque club y alla d'un but à la première période, soit une passe parfaite convertie par Michael Coyne, et un retour saisi par David Vachon.

Le 2e but de Coyne avec un haut revers donna une 2e fois l'avance au Thornhill, mais Quoquochi entra en action avec un boulet de 30 pieds. Quand Billy Herbert "golfa" une rondelle par-dessus McKenzie qui plongeait pour la lui enlever, Thornhill sembla prendre une avance définitive, puisque Paul DeMarco la porta à 4-2 avec cinq minutes à faire.

Mais Daniel Vachon surprit le cerbère avec le tour du but. Et une punition à DeMarco permit à Quoquochi de déjouer quatre joueurs pour le but égalisateur. Une punition à McIntosh annula un but des Indiens en supplémentaire, mais ce joueur était encore au cachot quand Quoquocni compléta son tour du chapeau pour le but de la victoire.

Les vainqueurs ont mérité le trophée Fernand Bilodeau.

Les semi-finales "C"

Les Indiens s'étaient qualifié pour la finale en disposant de Hespeler Par 4-2. Les Ontariens marquèrent le premier but grâce à John Woods, mais Daniel Vachon réussit à égaliser avant la fin de la première période.

Sur une de ses montées à l'emporte-pièce, Maxime Quoquochi mit une première fois Napeshish en avant au début du deuxième vingt. Puis le gigantesque numéro six porta le compte à 3-1 avec un de ses boulets fracassants au commencement de l'engagement final.

Une punition à Jean Pilot permit à Bobby Peace de réduire la marge à 3-2 et Hespeler eut une chance d'égaliser moins d'une minute plus tard pendant une punition douteuse à Quoquochi. C'est finalement Jean Pilot, l'homme des grandes occasions, qui enleva la pression avec un excellent lancer à 96 secondes de la fin.

Dans l'autre semi-finale, les porte-couleurs de la Nouvelle-Ecosse, n'ont pu résister que quinze minutes contre la formation bien rodée de Thornhill. Les Torontois marquèrent quatre buts à la deuxième période et trois à la dernière pour triompher 7-0.

Rick Hartwick et Randy Bagg ont mené l'attaque avec chacun deux buts, les autres compteurs étant Michel Coyne, Paul DeMarco et Billy Law. Ce dernier eut de plus trois assistances.

Richmond Hill décroche la finale "B" 2 à 0

Une partie serrée où le jeu défensif fut à l'honneur a permis au Richmond Hill de remporter le trophée "Ville de Québec", emblème du championnat de la classe "B". La remise du trophée fut effectuée par le conseiller Armand Trottier, président de la Commission des Loisirs.

Après une première période sans but, Ron McBrien expédia dans le filet le retour d'un lancer de Chris Andrews au deuxième engagement. L'arbitre Red Storey infligea la première punition du match peu après ce but, au Leaside. Mais les Lions eurent ensuite deux occasions de sortir leur jeu de puissance, sans succès, pendant des mineures au Richmond Hill.

Ce n'est qu'à 87 secondes de la fin que Mike Ball enleva un peu de pression des épaules de ses coéquipiers en portant le compte final à 2-0.

Le trophée Jean Béliveau visitera Ville La Salle

Le trophée Jean Béliveau, emblème du championnat de la classe "A", a été remporté par l'équipe de Ville La Salle qui a disposé en finale du Ste-Foy par 6 à 3.

Guy Jacques a mené l'attaque des vainqueurs avec le tour du chapeau, alors que Richard Filiatrault, Mario Martel et Hans Wosnitza étaient les autres compteurs. Pour Ste-Foy, Gérald Dubé eut deux buts sur des passes de Pierre Lorentz qui marqua l'autre.

Le fait que Ste-Foy ait atteint la finale constitue un genre de record pour la région de Québec, car jamais un club du Québec-Métropolitain ne s'est rendu aussi loin dans cette catégorie.

Il n'y eut aucun but à la première période, puis les locaux ouvrirent le pointage sur une mise au jeu dans la zone du La Salle, Dubé marquant. Ville La Salle égalisa durant une mineure à Lorentz et prit l'avance seulement cinq secondes avant la sirène annonçant la fin du deuxième vingt.

Deux buts en moins de deux minutes au début de l'engagement final mirent la partie dans le sac, puis Guy Jacques profita d'une punition à René Labbé pour porter le compte à 5-1. Le deuxième but de Dubé fut vite effacé par le 3e filet de Jacques, puis Lorentz clôtura le pointage sur un retour.

Le trophée fut remis aux vainqueurs par M. Len Despaties, président de l'Association de hockey mineur de la province de Québec.

FAVORIS BATTUS

Il restait à peine un dixième de la foule de 24,863 spectateurs qui ont défilé au Colisée hier, quand les Dodgers de Weston remportèrent le championnat de la classe AA en disposant des Red Wings de Toronto par 3 à 2. Il faut dire qu'après la fantastique joute Indiens-Thorhill, il ne restait plus rien à désirer pour la foule et le jeu trop serré de la grande finale eut trop fait de vider les gradins. Les vainqueurs s'assurèrent le trophée Gérard Bolduc.

Le Weston mérita bien sa victoire en ne tirant jamais de l'arrière. Tom Colley ouvrit le pointage à la première période pour voir Mike Ogilvie égaliser les chances. Puis Bobby Provost donna au début de la 2e période une avance de 2-1 qui dura jusqu'à la 3e période. Quand John Stewart égalisa une deuxième fois les chances pour les Red Wings, Tow Colley y alla du but de la victoire, son 2e de la joute, seulement 77 secondes plus tard.

Série Nord-Sud

Le trophée Paul-Emile Jobin emblème du championnat Nord-Sud, a été remporté par le Yellowknife par 4 à 2 contre Mexico.

Les Mexicains fournirent une meilleure résistance que prévue, pour la bonne raison que le joueur Pedro Robles avait endossé l'uniforme de gardien de buts et fit une bien meilleure figure que Leopoldo Vial.

John Koysan a eu deux buts pour les représentants des Territoires du Nord-Ouest, alors que Billy Erasmus et Clifford Heal étaient les autres compteurs. Jose Luis Vial et Carlos Rico comptèrent pour le Mexique.

● Les Dodgers de Weston, champions "AA".
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Petite gazette du tournoi pee wee

Un groupe de jeunes étudiants étrangers qui sont à Québec en visite sous l'égide l'UNESCO ont été amenés au tournoi pee wee par leurs hôtes de l'école Joseph-François Perrault. — Jean-Paul Turcotte a vu à protéger le jeune porte-couleurs du Hespeler quand il a chuté sur un objet lancé sur la patinoire. — Plusieurs écoles de la banlieue avaient congé hier, ayant préféré donner des cours le 8 décembre à cette intention.

Même si on croyait avoir atteint le point de saturation l'an dernier, le record d'assistance sera battu grâce aux performances des Castors, du Détroit, du Ste-Foy et des Indiens. — Thornhill avait battu le Cedar Hill (AA) par 6-1 à Toronto. — Joachim Boily a dit qu'il organiserait une équipe pee wee l'an prochain et qu'il tenterait d'obtenir le fils de Daniel Johnson.

Léo Lalonde, l'ancien pilote du Scarboro, a convaincu Pedro Robles de s'essayer dans les filets. Le jeune Mexicain a fait de l'excellent travail mais il n'a pas pris goût au métier, mepançant même de se retirer avant la 3e période.

— Le tournoi pee wee ne tombera pas en même temps que le bonspiel international. Le grand tournoi des curleux sera avancé d'une semaine pour laisser le Château Frontenac libre durant la dernière semaine du Carnaval. — La chronique de Dick Beddoes sur le tournoi pee wee tirait autant de la fantaisie et de l'imagination que de la réalité. Il nous fait penser à un écrivain européen qui viendrait à Québec en bateau et qui en apercevant une rousse sur le quai retournerait immédiatement chez lui pour affirmer que toutes les Canadiennes sont rousses.

Et pour ceux qui nous en ont fait la demande, disons que le cerbère Richard Guay, des Castors, est encore éligible l'an prochain.

● Le trophée "Ville de Québec", emblème du championnat de la classe "B", a été remporté par l'équipe de Richmond Hill. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Les semi-finales "AA"

Visiblement fatigués de leur marathon de la veille et jouant contre les favoris du tournoi, les Castors de Québec ont baissé pavillon 8-1 devant les Red Wings de Toronto.

Les Castors ne furent réellement en compétition que pour les deux premières périodes, ils s'effondrèrent au vingt final, allouant cinq buts sans réplique. Tom Hamilton mena l'attaque avec le tour du chapeau, mais Mike Ogilvie et John Stewart eurent chacun un but et quatre aides. Bob Hawkshaw avec deux filets et Bruce Woodhouse furent les autres compteurs. Denis Bélanger sauva son club du blanchissage.

John Stewart ouvrit le pointage en acceptant une passe de derrière le but à la 2e minute et Tom Hamilton compléta un beau jeu de passes au milieu de la première période. Denis Bélanger réduisit la marge à 2-1 au deuxième vingt avec une montée individuelle sur l'aile gauche et un lancer de 35 pieds dans le coin. Mais Bruce Woodhouse profita d'une punition au même Bélanger pour redonner le but d'assurance aux Torontois. Le cerbère Jimmy Wooder fit un arrêt-clé contre Réal Boucher et Richard Guay lui rendit la politesse en sauvant contre Woodhouse.

Mike Ogilvie et Tom Hamilton coupèrent tout espoir de ralliement en portant le pointage 5-1 dès la première minute de jeu. On décida alors de donner au substitut Sylvain Giguère la chance de faire sa première apparition du tournoi et il était dans les filets pour le 3e but de Hamilton et les deux de Bob Hawkshaw.

Dans l'autre semi-finale, les Dodgers de Weston ont arrêté froidement les puissants Shopsy's de Toronto par 4-0. Jusque-là, le Shopsy's avait une fiche de 20 buts pour et aucun but contre dans le tournoi.

Méthodiquement et sûrement, Weston a marqué un but à la première période, deux à la deuxième et un à la dernière, les compteurs étant Peter Martin, Bobby Provost, Tommy Colley et Brian Dunlevy. Le blanchissage était le deuxième consécutif pour Jimmy Fettis.

SEMI-FINALE "AA"
Toronto Red Wings vs Castors
Première période
1—Red Wings, Stewart (Hamilton, Ogilvie) 2.21
2—Red Wings, Hamilton (Ogilvie, Stewart) 8.54
Punition : Hawkshaw 4.17.
Deuxième période
3—Castors, Bélanger 5.09
4—Red Wings, Woodhouse (Hawkshaw, Barnett) 9.06
Punition : Bélanger 8.20.
Troisième période
5—Red Wings, Ogilvie (Stewart, Barnett) 0.26
6—Red Wings, Hamilton (Stewart, Ogilvie) 0.37
7—Red Wings, Hamilton (Ogilvie, Stewart) 5.56
8—Red Wings, Hawkshaw (Woodhouse, Brandt) 12.11
9—Red Wings, Hawkshaw (Greene) 12.57
Punitions : Lemelin 13.56, Boucher 14.32.

Arrêts				
Guay	9	7	3	—
Giguère			12	— 31
Wooder	3	3		—
Johnson			3	— 9

Calendrier PEE WEE

HIER

Classe AA — Finale
Toronto Red Wings 2, Weston 3
Semi-finales
Toronto Shopsy's 0, Weston 4
Tor. Red Wings 8, Qué. Castors 1
Classe A — Finale
Ste-Foy 3, Ville LaSalle 6
Classe B — Finale
Richmond Hill 2, Leaside 0
Classe C — Finale
Thornhill 4, Indiens Qué. 5 (sup.)
Semi-finales
Hespeler 2, Indiens du Québec 4
Thornhill 7, Kentville 0
Exhibition Nord-Sud
Yellowknife 4, Mexico 2

AUJOURD'HUI

9.00 Ville LaSalle (A) vs Indiens (C)
10.15 Richmond Hill (B) vs Weston
11.30 Caughanawaga vs Indiens ou Citadelles
12.45 Verdun vs Boston
2.00 Spectacle
3.00 Grande Finale

MARCHAND
véritablement
canadien-français

MADAME !
c'est une
RENAULT
AUTOMATIQUE
qu'il vous faut
Elle est si... économique et confortable !
—
TRES LARGES FACILITES DE PAIEMENT

CARETTE AUTOMOBILES
LIMITEE
2060 BOUL. CHAREST, OUEST — 681-7371

Les tuyaux de GORDIE

• Le coup de genou, comme toute autre infraction, vient du fait qu'un joueur s'est fait jouer ou a été pris hors de position. Il doit alors essayer tout ce qui lui vient à l'esprit pour arrêter l'opposition. C'est ainsi que lorsque vous voulez frapper un adversaire avec l'épaule trop basse, le genou fera le contact en premier. Punition : 2 minutes.

La pression augmente sur les premiers clubs de la L.N.H.

LES HAWKS DE RETOUR AU FORUM CE SOIR

Par la presse Canadienne

Le pilote Sid Abel constatera en fin de semaine si son acquisition de deux vétérans aidera ses Red Wings de Détroit dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey.

Son instinct lui a donné le titre l'an dernier quand il s'en est reporté à la tenue de Roger Crozier à ses début sous la grande tente, mais, cette saison, ses chances sont meilleures, car il peut s'en remettre à deux joueurs qui ont déjà fait leur preuve, soit la défense Léo Boivin et l'ailier Dean Prentice, acquis du Boston lors d'un échange impliquant quatre joueurs cette semaine.

Les Bruins ont obtenu en retour l'ailier Ron Murphy et la recrue Gary Doak, qui en est à ses premières armes chez les pros, ainsi que deux amateurs encore inconnus.

Les deux équipes s'affrontent ce soir à Détroit tandis que Chicago visite Montréal et New York, Toronto.

Dimanche soir, les Canadiens visitent les Rangers, Boston se rend à Chicago et Toronto évolue à Détroit.

Red Wings

Les Red Wings occupaient le premier rang du circuit il y a deux semaines, mais ils sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Canadiens, à quatre points des Hawks de Chicago.

Une des raisons de ce déboire fut la perte de Doug Barkley, absent du jeu pour la balance de la saison en raison d'une blessure à un oeil.

Abel espère que Boivin sera un remplaçant adéquat, car il est un des joueurs qui donnent les plus dures mises en échec dans le circuit.

Entre-temps, les Canadiens et les Leafs présentent un véritable paradoxe, car, les Canadiens, non handicapés par les blessures, sont inconsistants, tandis que les Leafs, qui ne comptent plus leurs blessés à la défensive, gagnent assez régulièrement.

Le pilote Toe Blake, des Canadiens, a dit hier que les siens étaient en bonne condition physique alors que les Leafs semblaient privés des services de leurs deux gardiens réguliers en fin de semaine.

Sawchuk souffre d'un "charley horse" et Bower a été atteint au-dessus de l'oeil droit par un lancer dévié hier, blessure qui a nécessité 16 points de suture. Les médecins ne croient pas qu'il soit capable de jouer ce soir.

Le pilote Punch Imlach a rappelé le gardien Gary Smith du Rochester, de la ligue Américaine, et, si Bower ne peut évoluer, le jeune Al Smith, des Malboros de Toronto, de la ligue Junior A de l'Ontario, agira comme réserviste.

Premier blanc d'André Grenier

Par Jean-Claude LAPRISE

Le Rouge et Or de Laval a terminé sa saison locale en beauté dans la ligue Interuniversitaire de hockey en blanchissant les Redmen de Guelph 9 à 0, hier soir, à l'Aréna du parc Victoria.

C'était la 7e partie consécutive sans défaite pour l'équipe de Jean-Paul Poulin. Le Rouge et Or ira compléter son calendrier en fin de semaine prochaine en rencontrant le Guelph et le Waterloo. Les faits saillants de la soirée d'hier furent le premier blanchissage d'André Grenier et le premier tour du chapeau d'André Côté.

Roger Blake avec deux buts, Michel Roy, Jean-Claude Paquet, Gratien Guimond et André Hébert ont réussi les autres filets. Les gars de Jean-Paul Poulin se montrèrent nettement supérieurs et le gardien de buts visiteur, Gary Landors, a reçu 49 lancers contre 24 pour André Grenier.

Les vainqueurs ont compté 2 fois au premier vingt pour enfiler sept autres buts dans la période finale. André Côté a enfilé deux de ses trois buts à la période initiale.

Première période

1—Laval, Côté (J.-C. Paquet, Hébert) 16.44
2—Laval, Côté (Paquet, Hébert) 17.15
Punition : Morel 11.23.

Deuxième période

Aucun but
Punition : Piper 16.30.

Troisième période

3—Laval, Hébert (Métras, J.-C. Paquet) 4.47
4—Laval, Côté (Dufour, Guimond) 6.58
5—Laval, Blake (Roy, Lachance) 10.03
6—Laval, Roy 16.35
7—Laval, Blake (Lachance, Vandal) 17.26
8—Laval, J.-C. Paquet (Hébert, Morel) 17.33
9—Laval, Guimond (Dufour, Lachance) 19.06
Punitions : Flood 6.34, Vandal 11.04, Maughan et Pallett, 18.53.

Le championnat assuré aux Blues de Toronto

Les Blues de Toronto se sont assuré un premier rang dans la LIU en triomphant des Mustangs de Western 6-2.

Les frères Hank et Steve Monteith ont conduit l'attaque des Blues avec deux buts et un but, plus trois aides, respectivement. Paul Laurent, Murray Stroud et Pat Monahan ont compté les autres buts des Blues tandis que John Hospadar réussissait les deux filets des vaincus.

WATERLOO (PC) — Les Warriors de Waterloo ont vaincu les Golden Gales de Queen 4-1 dans la ligue Interuniversitaire hier soir.

Jerry Lawless a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 2 buts alors que Art Bacon et Terry Cooke complétaient leur total. Dave Ellis a évité le blanchissage aux Gales.

Voyage de .500 dans l'Ouest

Les As de Québec ont terminé leur voyage de quatre joutes dans l'Ouest avec une victoire de 5 à 2 contre les Blades de Los Angeles pour conserver une moyenne de .500 durant leur séjour sur la Côte du Pacifique. Cette victoire mettait fin à une série de deux défaites consécutives et à quatre échecs en 5 rencontres.

Red Berenson et Gordie LaBossière ont donné une avance de 2-1 aux hommes de Bernard Geoffrion à la première période, mais le sommaire des deux autres périodes n'avait pas atteint nos agences de nouvelles au moment d'aller sous presse.

Les As ne reviendront pas immédiatement à Québec, mais joueront quatre parties sur la route avant de réintégrer le Colisée. Ils seront à Buffalo dimanche, à Baltimore mardi, à Pittsburgh mercredi et à Cleveland samedi avant de recevoir les Bears de Hershey dimanche le 27.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Gamble, Roch.	33	35	68
Ehman, Roch.	28	34	62
Pappin, Roch.	26	36	62
LaBossière, Qué.	23	36	59
Courcy, Clev.	18	41	59
Melnyk, Buff.	12	47	59
Hicks, Qué.	20	38	58
Blackburn, Qué.	27	30	57
Horvath, Roch.	22	34	56
Gendron, Qué.	24	31	55
Hall, Pitt.	22	33	55

L'heure de la retraite va sonner pour Andy Hebenton

Par Jack Brauckmann

VICTORIA. (P.C.). — Informez-vous auprès d'un expert en hockey et il vous dira probablement qu'Andy Hebenton est un joueur efficace mais non spectaculaire. Mais il faut considérer qu'est-ce qu'on entend par efficacité dans son cas.

Ce n'est pas par pure coïncidence que les Bukaroos de Portland étaient en tête de la Ligue de l'Ouest, l'année dernière, alors que l'ancienne étoile de la Ligue nationale de hockey faisait partie de cette équipe. A l'heure actuelle, ce sont les Maple Leafs de Victoria qui bénéficient de l'efficacité de Hebenton et les Leafs sont naturellement dans la lutte pour la première place du classement de la ligue.

L'efficacité qui est le propre de Andy Hebenton est peut-être la véritable raison du fait qu'on ne le juge pas spectaculaire. Après plus de 1,000 parties professionnelles, le hockey pour lui a l'air tout naturel.

Contrairement à Eddie Shak, des Maple Leafs de Toronto, l'un des joueurs les plus spectaculaires de la Ligue nationale, Hebenton ne fournit que l'effort juste nécessaire pour se bien acquitter de sa tâche. A part cela, il semble toujours être au bon endroit au bon moment.

Si Hebenton n'est pas le genre de joueur qui se fait remarquer sur la glace par son style, il fait néanmoins la joie de son instructeur et le malheur de ses adversaires.

"Il passera à l'histoire comme l'un des immortels du hockey", a dit de lui Hugh Watson, membre du conseil de direction des Canucks de Vancouver, les grands rivaux de l'équipe de Victoria.

Un gentilhomme

"C'est le parfait gentilhomme. Jamais il ne sera impliqué dans un accrochage entre joueurs. Il est le meilleur ailier droit de la ligue. Il n'est pas facile de le mettre en échec mais il talonne constamment l'adversaire. Il s'acquitte de sa tâche avec une telle facilité que n'importe quel autre joueur qui n'aurait que la moitié du talent d'Hebenton ferait bonne figure. Pour lui, le hockey est tellement simple".

Hebenton est également peu loquace. Récemment, alors qu'il prenait parti à la 1,000e partie de sa carrière, il y eut une brève cérémonie à l'aréna. Ses admirateurs s'étaient cotisés pour lui offrir des cadeaux.

"Il se pourrait que ce soit sa dernière saison", avoua Hebenton. "Mes jambes commencent à faiblir".

Interrogé au sujet de cette déclaration au cours d'une réception donnée en son honneur, à l'issue de la partie, il n'a pas été plus loquace.

"Eh bien c'est comme je l'ai dit au cours de la cérémonie — ces vieilles jambes, vous savez. Je ne saurais dire combien de joutes elles pourront encore tenir le coup".

Ces "vieilles jambes", comme il le dit lui-même, sont demeurées en grande forme pendant 16 saisons complètes. Il en est actuellement à sa 17e campagne. Il n'a pas manqué une seule joute régulière depuis le 8 mars 1952. Sa fiche inclut 630 matchs dans la Ligue nationale — soit huit saisons avec les Rangers de New-York et une autre avec les Bruins de Boston. Lorsqu'il prendra sa retraite, il aura compté plus de 400 buts et autant d'assistances.

Sa 5ème année à Victoria

Il est devenu professionnel en 1949 avec le Cincinnati de la Ligue américaine de hockey et il a abouti à Victoria l'année suivante. Il est demeuré cinq ans à Victoria avant de passer aux Rangers. Il a été renvoyé à Victoria cette saison par les Maple Leafs de Toronto qui l'ont acquis du Portland à la suite d'une transaction avec Boston.

Peut-être que si les Maple Leafs de Toronto n'avaient pas entrepris un programme de reconstruction, en mettant l'accent sur la jeunesse, Hebenton aurait été invité à se joindre à l'équipe torontoise. Punch Imlach y a songé.

Andy Hebenton est le premier joueur de hockey à décrocher dans deux ligues le trophée décerné au joueur le plus gentilhomme de la ligue. On lui a décerné le trophy Lady Bing durant la campagne 1956-57 avec les Rangers et il a reçu le trophy Fred J. Hume alors qu'il jouait à Portland. Les Rangers lui ont également déjà versé un boni de $1,000 alors qu'il avait été battu par un demi-point par Alex Delvecchio, du Détroit, lors d'un scrutin pour le trophée Lady Byng. Il est à noter que ce trophée n'est pas décerné uniquement pour gentilhommerie mais également pour efficacité.

Et que fera-t-il lorsqu'il prendra sa retraite ? Sa réponse est également laconique et au point : Je piloterai une équipe peut-être.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, Chi.	46	29	75
Ullman, Det.	27	34	61
Mikita, Chi.	24	35	59
Howe, Det	23	35	58
Delvecchio, Det.	23	31	54
Rousseau, Mtl	19	32	51
Béliveau, Mtl	18	31	49
Richard, Mtl	18	29	47
Nevin, N.Y.	22	23	45

HIER

Ligue Américaine
Québec 5, Los Angeles 2
Pittsburgh 3, Springfield 4
Providence 4, Rochester 5

Ligue Junior A du Québec
Sorel 8, Thetford 4

Ligue Interuniversitaire
Guelph 0, Laval 9
Queen's 1, Waterloo 4
Western 2, Toronto 6

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Baltimore
Providence à Cleveland
Hershey à Pittsburgh
Buffalo à Springfield

Ligue Nationale
Chicago à Montréal
New York à Toronto
Boston à Détroit

Ligue Universitaire
Queen's à McMaster
Guelph à Montréal

DIMANCHE

Ligue Américaine
Québec à Buffalo
Baltimore à Pittsburgh
Springfield à Providence
Hershey à Rochester

Ligue Nationale
Montréal à New York
Toronto à Détroit
Boston à Chicago

Ligue Junior A du Québec
St-Jérôme à Shawinigan
Thetford à Sorel

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	52	35	14	3	225	160	73
Hershey	48	24	21	3	169	151	51
Springfield	50	22	27	1	149	165	45
Baltimore	47	17	28	2	134	163	36
Providence	47	14	30	3	121	191	31

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	50	34	13	3	203	145	71
Pittsburgh	50	29	30	1	173	145	59
Cleveland	51	26	24	1	157	149	53
Buffalo	50	17	31	4	150	178	37

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	51	28	16	7	185	137	63
Montréal	49	26	16	7	161	126	59
Détroit	50	25	18	9	173	134	59
Toronto	48	23	18	7	148	134	53
Boston	50	14	30	6	122	202	34
New York	51	12	31	8	147	203	32

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	15	11	2	2	79	46	24
Toronto	14	11	2	1	46	23	23
Waterloo	14	9	3	2	71	54	20
Laval	14	8	5	1	72	52	17
Queen's	14	5	9	0	64	57	10
McMaster	13	5	8	0	56	77	10
McGill	14	4	9	1	66	82	9
Montréal	13	3	10	0	58	62	6
Guelph	13	2	10	1	38	69	5

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawiniga.	44	35	8	1	285	139	71
Thetford	44	27	16	1	194	137	55
3-Rivières	44	18	26	1	199	128	37
St-Jérôme	44	15	29	0	170	223	30
Sorel	45	14	30	1	156	265	29

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire R.	28	21	3	4	123	64	46
Québec-O.	28	12	12	4	111	93	28
Lévis	28	10	17	1	81	122	21
Mtmorenc.	28	6	17	5	85	121	17

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	11	6	5	0	55	43	12
Bulldogs	11	6	5	0	46	39	12
Aigles	11	6	5	0	51	43	12
Castors	11	4	7	0	34	61	8

Frank Udvari se moque des critiques dirigées vers lui

WATERLOO, Ont., (PC) — Les gens rient quand Frank Udvari glisse et s'étend de tout son long sur la glace. Certains spectateurs iront jusqu'à lui crier des affronts ou à lui lancer des objets par la tête. Même quand il fait son travail au meilleur de sa connaissance, le public lui fait la vie dure.

Mais cela ne désarme aucunement cet arbitre âgé de 42 ans qui rit dans sa barbe quand il se dirige vers la banque pour y déposer son chèque de paye.

Udvari, c'est ce type qui porte un chandail rayé blanc et noir avec le No 1. Il est arbitre dans la Ligue nationale de hockey où il réalise un salaire de $4 la minute dans un sport où il est celui sur lequel les partisans assouvissent leur haine.

Udvari, qui est né près de la frontière austro-yougoslave, calcule qu'il a présidé à 1,850 matches aussi bien dans la Ligue nationale que dans la Ligue américaine et qu'il n'a manqué que seulement deux joutes.

C'est en 1946 que ce citoyen de Waterloo, Ont., mesurant cinq pieds 10 pouces a fait ses débuts dans la carrière d'arbitre à raison de 50 cents par partie. Sa carrière comme joueur n'a duré que trois ans comme joueur de défense dans un ligue junior B.

Lors de sa deuxième année comme arbitre, son salaire a été porté à $2.50 par l'Association de hockey mineur d'Ontario. La saison suivante, son salaire a été porté à $8 par partie alors qu'il évoluait dans le circuit junior C. Mais il y a maintenant longtemps de cela. Aujourd'hui, comme officiel senior de la Ligue nationale de hockey, Udvari gagne près de $20,000 par année pour un travail qui dure de septembre à mai et qui comporte 85 joutes.

Agent d'assurances

Le hockey ne constitue pas l'unique source de revenus de cet arbitre qui est également directeur d'une agence d'assurance prospère.

Il y a cependant des moments où la profession d'arbitre au hockey n'est pas rose, comme par exemple lorsqu'il faut parcourir 600 milles en auto, puis dormir sur le train pendant un trajet de 460 milles, puis se lever à 5h.45 du matin pour prendre l'avion pour se rendre à destination où il faudra patiner pendant des heures durant une partie disputée en soirée.

Udvari a été atteint par des rondelles, parfois même par des partisans trop enthousiastes et il a souvent été assailli d'injures. Il n'est pas rare non plus qu'il lui faille sacrifier sa vie de famille pour son travail.

Mais Frank avoue qu'il aime et le hockey et le salaire qu'il touche et il confesse que sa réputation comme arbitre ne nuit pas à son agence d'assurances.

Les As juniors perdent 8 à 4 sans Vachon

THETFORD (Spéciale) — Jacques Lepage est revenu hanter ses anciens coéquipiers avec un tour du chapeau alors que les éperviers de Sorel ont vaincu les As juniors de Thetford 8 à 4 hier soir. Yves Cournoyer, Normand Royer, Edouard Paré, Marcel Goudreault et Jimmy Lang ont été les autres à percer la cage des As où Michel Dumas et Charles Lacroix se sont partagé le travail.

André Gaudet a mené l'attaque des As avec deux filets, les autres allant à Yves Samson et Steve Sutherland.

Cassius Clay retarde son service militaire

NEW YORK AFP — Cassius Clay fera très vraisemblablement son service militaire, mais son combat du 29 mars à Chicago contre son challenger Ernie Terrell paraît sauvé par la résolution qu'il a prise vendredi il fera appel auprès de la commission spéciale de recrutement.

"Je ne sais pas comment je vais faire appel, mais je sais que je le ferai, car trois avocats y travaillent actuellement", assura rageusement le champion du monde au beau milieu de son entraînement à son camp de Miami.

"Pendant deux ans, l'armée m'a classé parmi les simples d'esprit, cela m'avait presque donné un complexe, mes parents étaient ennuyés et maintenant, on me reconnait comme un type bien. Je ne comprends vraiment pas", expliqua le boxeur de Louisville qui bien qu'ayant été reformé en 1964 pour "insuffisance intellectuelle" a tout de même terminé ses études secondaires et est titulaire d'un diplôme.

L'examination de l'appel du champion par la commission spéciale de recrutement prendra au minimum six semaines après que Clay aura reçu sa feuille de route, laquelle devrait lui parvenir courant mars.

Les organisateurs de Chicago ont ainsi été rassurés car, de toute manière, même si la commission spéciale confirme la décision du conseil de revision, le champion du monde sera incorporé largement après le 29 mars.

"Ce n'est pas une action pour tenter d'éviter le service militaire à notre client, mais simplement pour exercer ses droits, l'action est tout à fait légale", révéla l'un des avocats du boxeur: Me Edward Jacko.

Questions

Les questions les plus diverses sont évidemment posées à Mohammed Ali depuis 24 heures: son opinion sur l'armée, sur le problème du Vietnam, etc... "Je ne sais rien du Vietnam", répondit-il à ce sujet je n'y suis jamais allé.

Peut-être irais-je y faire quelques exhibitions quand la guerre sera finie, mais je n'irai sûrement pas alors qu'on se tire dessus".

Il pense fermement que les membres du conseil de revision se sont acharnés sur son cas parce qu'il était musulman, mais que, s'il le fallait, il en informerait le président Johnson qui, en "homme sage", trancherait la question en sa faveur.

"Beaucoup de musulmans noirs ont évité le service militaire en se déclarant objecteurs de conscience", affirma encore Clay qui laissa entendre qu'il pourrait rechercher à se faire une deuxième fois réformer en invoquant des motifs religieux.

En fait, on s'aperçoit aisément que dans le même clan, entre Clay et ses avocats, on se parle pas la même langue. Les hommes de loi qui ont pris l'affaire en mains et les conseillers du champion, poussés par les organisateurs de Chicago, n'agissent que pour reculer son éventuelle incorporation alors que l'intéressé lui-même recherchera à se faire purement et définitivement réformer.

A Cincinnati

Cincinnati. — (P.A.) — Le receveur John Edwards et le premier-but Gordy Coleman ont accepté les conditions des Reds de Cincinnati pour 1966, de même que les recrues Art Shamesky, Gus Gil et Lee May.

Il signe

Philadelphie. — (P.A.) — Le receveur Clay Dalrymple a accepté les conditions des Phillies de Philadelphie et seulement sept réguliers n'ont pas encore signé leur contrat 1966.

Nouvelle ligue de balle-molle

Toute équipe de balle-molle de calibre Senior du comté de Lévis (exclusivement) qui serait intéressée à faire partie de la nouvelle ligue Senior de balle-molle régionale "Molson" sont priées de bien vouloir faire parvenir leur demande d'admission, et ce, d'ici le 24 février (jeudi) à 6 heures aux récipiendaires suivants: Roger Guay, 93 boul. Jacques-Cartier, Lauzon, tél.: 837-4407 ou Julien Bussière, 16A rue Hippolyte-Bernier, Lauzon, tél.: 837-8276.

Rochester a repris l'habitude de gagner

ROCHESTER (P.A.) — Jim Pappin a compté deux buts et fourni trois aides hier soir alors que les Américains de Rochester ont vaincu les Reds de Providence 5-4 dans la ligue Américaine de hockey.

Dick Gamble, Gerry Ehman et Mike Walton ont complété le total des vainqueurs tandis que Eddie Kachur avec deux buts, Wayne Muloin et Bob Brinkworth marquaient les points des Reds.

Première période

1—Providence, Kachur (Staub, Creighton) 1.29
2—Rochester, Ehman ... ... (Walton, Pappin) 2.50
3—Providence, Muloin 17.02
4—Rochester, Pappin (Horvath, Ehman) 19.51
Punitions : Creighton 2.04, Jeffrey 3.38, Pappin 9.30, Walsh 18.59.

Deuxième période

5—Rochester, Gamble (Rupp, Pappin) 16.42
6—Rochester, Pappin (Gamble, Walton) 17.06
Punitions : Armstrong 0.35, Boudreault 5.36, Ehman 7.55, Conscher 11.39.

Troisième période

7—Rochester, Walton (Pappin, Rupp) 9.05
8—Providence, Kachur (Staub) 18.35
9—Providence, Brinkworth (Goegan, Leduc) 18.44
Aucune punition

Arrêts

Brooks	5	11	10	— 26
Perreault	13	9	12	— 34

Assistance : 4,917.

SPRINGFIELD (P.A.) — Les Indiens de Springfield ont battu les Hornets de Pittsburgh 4-3 dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Yves Locas et Roger Côté, dans la première période, Jim Anderson et Howie Ménard, dans la deuxième reprise, ont d'abord donné une avance de 4-0 aux locaux, mais les Hornets ont répliqué à trois reprises dans le dernier engagement par l'entremise de Bob McCord, Billy Harris et Bob Wall.

Première période

1—Springfield, Locas (Kilrea, Miller) 14.37
2—Springfield, Côté (Poley, Sweeney) 16.25
Punitions : Rolfe 5.41, Wall 7.04.

Deuxième période

3—Springfield, Anderson (Kilrea, Smith) 13.00
4—Springfield, Ménard (Miller) 15.49
Aucune punition

Troisième période

5—Pittsburgh, McCord (Cunningham) 8.37
6—Pittsburgh, Harris (Jarrett, McKenney) 12.11
7—Pittsburgh, Wall (Hall, Beaudin) 13.00
Punition : Amadio 15.14.

Arrêts

Gardner	13	12	10	— 35
Caron	12	9	13	— 34

Assistance : 2,891.

Un autre succès de Bill Crothers

NEW YORK (P.C.) — Le Canadien Bill Crothers l'a emporté facilement dans l'épreuve du demi-mille hier soir, lors des jeux annuels du New York Athletic Club, quand Tom Farrell a dû se retirer de la compétition en raison d'un muscle luxé à la jambe.

Crothers a enregistré un temps de 1:50.0 minute.

George Shepherd, de Toronto, a dû se retirer après le deuxième tour de piste.

Il semble que l'absence de Farrell ait empêché Crothers d'établir un record intérieur pour cette distance.

Dave Ellis, de Toronto a dû se contenter du 5e rang dans la course de deux milles.

Avez-vous un plan pour l'avenir ?

LES FORCES CANADIENNES

vous offrent des opportunités incomparables

PENSEZ-Y BIEN !

Si vous êtes âgé de 17 à 29 ans et possédez au moins votre certificat de 7ème année. Visitez — Ecrivez ou téléphonez au Centre de recrutement le plus rapproché.

Québec, 1048, rue St-Jean. Tél.: 529-4191
Trois-Rivières, 1432, Ave Royale. Tél.: 374-3510
Rimouski, 139, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 723-3612
Chicoutimi, 24, rue Racine Ouest. Tél.: 543-1880

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part, des renseignements sur les diverses carrières offertes par les Forces Canadiennes.

Nom ..... Age .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Dernière année d'étude réussie .....

LES FORCES CANADIENNES

● La Canadienne Nancy Greene (à gauche) et l'Autrichienne Christl Haas seront deux farouches rivales dans la seconde manche du "du Maurier International" disputée en fin de semaine au Mont Ste-Anne.

Le Mont Ste-Anne reçoit son "passeport" international

Deuxième manche du "du Maurier"

Par Jacques REVELIN

C'est un véritable passeport international que recevra aujourd'hui de façon symbolique le Mont Ste-Anne, en étant le théâtre d'une confrontation mondiale du ski. Dès dix heures ce matin, les championnes de six pays différents ont poursuivi une lutte entamée en fin de semaine dernière, à Banff, en prenant part à un slalom géant. Cet après-midi, à partir d'une heure, c'est un slalom spécial qui confrontera d'authentiques vedettes masculines du ski mondial, dans un slalom spécial. Demain, alors que prendra fin la spectaculaire épreuve du "du Maurier International, les hommes s'affronteront dans un slalom géant (2 h. 00) et les femmes dans un spécial (10 h. a.m.). Jamais encore une compétition d'une aussi grande envergure s'est déroulée au Canada et plus précisément à Québec où des pistes dignes d'un aussi grand concours viennent tout juste d'être aménagées. Pour le centre de Beaupré, récemment inauguré, il s'agit donc d'une véritable consécration que très peu de montagnes accessibles aux skieurs ont obtenue aussi rapidement. Cet événement constitue par ailleurs pour la région québecoise un remarquable "boum" publicitaire sur la scène sportive internationale car les résultats de cette compétition seront répercutés à travers le monde et surtout vers l'Europe qui a délégué au Canada dix-sept compétiteurs en provenance de sept pays différents.

Grosse foule attendue

Sachant que la popularité du ski est à la hausse, le long de la vallée du St-Laurent, les organisateurs du "du Maurier International" s'attendent non sans raison à voir se masser une grosse foule sur le flanc sud du Mont Ste-Anne, au cours de la fin de semaine. Toutes les dispositions ont été prises pour accueillir des milliers de spectateurs au centre. Des régions éloignées des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Saguenay et du Bas St-Laurent accoureront sans doute aussi des centaines de personnes, à qui l'on offre une première opportunité d'assister à une grande confrontation du roi des sports d'hiver, un privilège réservé jusqu'alors aux gens du vieux continent.

La présence de champions empanachés par de grands triomphes et la participation surtout de la jeune canadienne Nancy Greene valent un tel déplacement du grand public, en dépit d'une forte baisse de la température. Lors des concours disputés ultérieurement dans les Alpes, les Québécois se rappellent des exploits réalisés par Nancy Greene et tous souhaitent pouvoir être les témoins vivants de son triomphe au Mont Ste-Anne, dans le slalom spécial, dimanche après-midi. C'est elle qui a gagné la première tranche de cette épreuve à Banff, ce qui la situe au premier rang des favorites.

Triple rivalité

La Canadienne sait toutefois qu'elle devra livrer un ardent duel à ses rivales étrangères, surtout aux Autrichiennes et aux Françaises car ces dernières appartiennent également à l'élite du ski féminin, notamment Christl Haas, Heidi Zimmerman, Madeleine Bochatay. La première épreuve du slalom géant a d'ailleurs été remportée par Christl Haas, en Alberta.

La jeune canadienne Karen Dokka ne devra pas être négligée non plus. C'est elle qui prendra un jour la relève de Nancy Greene. La skieuse suisse Madeleine Felli peut jouer aussi un rôle de premier plan, tout comme Andrée Crépeau, une compétitrice canadienne qui s'affirme progressivement.

Domination probable des Autrichiens

Sur le plan masculin, la domination des Autrichiens semble plus probable, bien qu'un Suisse, Kurt Huggler a gagné l'une des deux épreuves (slalom géant) à Banff. Gerhard Nenning est incontestablement le compétiteur No 1 du "du Maurier International" et semble en mesure d'en sortir le grand vainqueur.

Dans le slalom spécial, les chances du français Louis Jauffret demeurent excellentes et un Canadien sera à surveiller dans le géant, soit Scott Henderson, le mieux placé des Nord-Américains à Banff. Notre équipe nationale sera entièrement engagée dans tous les concours, même les membres de l'équipe des espoirs, comme Pierre Lebrun et André Pomerleau. On verra aussi d'autres Québécois prendre part à cette compétition. Jocelyn Dufresne, Denis Deslauriers, Marcel Maheu, Georges Marier et Pierre Savoie vont en effet disputer pour la première fois une épreuve internationale en appartenant au groupe des quatorze skieurs choisis sur les vingt formant l'équipe de la Division du Québec.

Etat excellent de toutes les pistes

S'étant familiarisés avec les pistes, depuis jeudi, la majorité des concurrents seront donc à l'aise, quand les chronomètres commenceront à enregistrer le temps de leur descente. Les Européens ont trouvé les pentes excellentes, bien que celles du slalom (2a, 2b) leur paraissent quelque peu à pic. C'est le froid sévissant actuellement qui leur causera le principal inconvénient. Ils n'ont pas l'habitude de concourir sous une température aussi basse et certains s'en plaignaient hier, sans pouvoir évidemment adresser le moindre reproche aux organisateurs ne pouvant malheureusement contrôler le temps.

Une heure après chaque épreuve, les résultats officiels seront proclamés, au terme d'un délai réglementaire pour l'enregistrement des rapports des surveillants des portes jalonnant les slalom. Aux meilleurs participants sera alors présenté une médaille, ainsi qu'aux détenteurs des meilleurs temps combinés. Rappelons que le "du Maurier International" se dispute sous les auspices de la C.A.S.A. et de la Fédération mondiale du Ski, ce qui signifie que les performances enregistrées influenceront le classement des valeurs de tous les participants.

SAMEDI

Slalom géant — Femmes

1—Steurer Florence, Fra.
2—Bochatay Madeleine, Fra.
3—Felli Madeleine, Sui.
4—Greene Nancy, Can.
5—Dokka Karen, Can.
6—Crépeau Andrée, Can
7—Haas, Christl, Aut.
8—Zimmerman Heidi, Aut.
9—Senoner Inge, Ita
10—Faerbinger, Brd.
11—Towsend Stephanie, Can.
12—Quipp Heather, Can.
13—Rutledle Vicki, Can.
14—Rawley Anne, Can.
15—Aanseses Benta, Nor.
16—Gauthier Renée, Can.
17—Young Judy, Can.
18—McCarthy Carol, Can.
19—Fisk Jill, Can.
20—Gibson Debbie, Can.
21—Graves Sue, Can.
22—Gibson Diane, Can
23—Bocock Linda, Can.
24—Hunt Sally, Can.
25—Cliff Sue, Can.

DIMANCHE

Slalom géant — Hommes

1—Heeron Rod, Can.
2—Digruber Franz, Aut.
3—Ceverland Jon Terje, Nor.
4—Bruggmann Edmund, Sui.
5—Giavanoli Dumeng, Sui.
6—Denicole Felice, Ita.
7—Huggler Kurt, Sui.
8—Jauffret Louis, Fra.
9—Nenning Gerhard, Aut.
10—Grahn Bent Erik, Swe.
11—Duncan Peter, Can.
12—Osterried Adi, Brd.
13—Miller Ray, USA.
14—Henderson Scott, Can.
15—Sunde Per, Nor.
16—Rinaldi Jerry, Can.
17—Ellict Jev, USA.
18—Sheppard Keith, Can.
19—Trzebunia Bronislaw, Pol.
20—Irwin Dan, Can.
21—Libby Fred, USA.
22—Calladine Bob, Can.
23—Chapman Currie, Can.
24—Lehmann, Michel, Can.
25—Schwartz Grec, USA.
26—Roux Jacques, Can.
27—Pomerleau André, Can.
28—Flock Kelly, Can.
29—Henderson Wayne, Can.
30—Cullamn Duncan, USA.
31—Lebrun Pierre, Can.
32—Swan Bob, Can.
33—Hadley Dan, Can.
34—Lattey Steve, Can.
35—Irwin Bert, Can.
36—Leith Doug, Can.
37—Dodrodzicki Andy, Can.
38—Laverdure Bob, Can.
39—Fugere Bob, Can.
40—Perreault Jean, Can.
41—Scofield Walter, Can.
42—Savoie Pierre, Can.
43—Marier Georges, Can.
44—Bruneau Dave, Can.
45—Roy Bob, Can.
46—Maheux Marcel, Can.
47—Thibault Jean, Can.
48—Richie John, Can.
49—Williams Ron, Can.
50—Deslauriers Denis, Can.
51—Baker Neil, Can.
52—Brough Don, Can.
53—Honeywell Bill, Can.
54—Dufresne Jocelyn, Can.
55—Crépeau Jean, Can.
56—Quinn Paul, Can.
57—Hess Graham, Can.

Course de fond

Une course de fond pour le championnat de la Côte de Beaupré sera disputée demain.

Ce concours est dans les cadres du Boulevard du Carnaval et commandité par Ciments du St-Laurent. Il est ouvert à tous les skieurs membres d'un club de ski, possédant une carte de compétiteur (amateur) des classes A B -C Seniors, Juniors, Hommes et Dames.

Le parcours pour les hommes seniors sera de 7 milles, tandis que pour les dames et juniors le tracé sera de 3 milles.

Le point de rassemblement de tous les compétiteurs ainsi que les inscriptions à cette course sera à l'Ecole Samuel de Champlain à Giffard, une heure avant le départ qui est cédulé pour 2 h. p.m. précises. L'arrivée sera au Centre des Loisirs de Courville.

Une généreuse distribution de trophées et de prix sera faite immédiatement après la compilation des temps du concours. Il est à noter que ce championnat de la Côte de Beaupré, ne s'est pas tenu depuis au-delà de 20 ans.

L'organisation de cette épreuve a été confiée par le club Redskins et est sanctionné par la Zone de Ski de la Vallée du St Laurent.

Pour toute information supplémentaire et inscription, veuillez communiquer avec M. Georges Girard, 15 St-David, Giffard, tél.: 661-6491.

Les résultats du combiné de Lauzon

GARCONS

	Sla.	Des.	Tot.
1—Pierre Carrier	35½	24	59½
2—Pierre L'Hébreux	22¾	18½	41¼
3—Fran'çois Ruel	28	15½	41½
4—Roger Léveillé	22½	26	48½
5—Alain Bouchard	25	26	51
Jean-Louis Ruel	30	21	51
6—Michel Samson	26¼	29½	54¾
7—Hughes Ruel	34¾	20½	55¼
8—Serge Alain	35½	23½	59
9—Jean Carrier	35½	24	59½
10—Steve Murphy	36	25	61
11—J. Sébastien Guay	42	22½	64½
12—Richard Bernier	53	28	81

FILLES

1—Ginette Dumont	29	21	50
2—Carole Casey	31	19½	50½
3—France Alain	29	22	51
4—Johanne Lemieux	32	21	53
5—Lise Laliberté	32	22	54
6—Lucie Morin	35	27	62
7—Lise Samson	34	32½	66½
8—Andrée Samson	30	37	67
9—Rachel Casey	32	36½	68½
10—Louise Casey	46½	36	82½

Plusieurs autres ont pris le départ, mais n'ont pu terminer le concours ou ont été disqualifiés.

Liste des Européens

Voici la liste des skieurs européens devant prendre part au "du Maurier International":

AUTRICHE
Wolfgang Beglieter (coach)
Franz Digruber
Gerhard Nenning
Christl Haas (fem.)
Heidi Zimmermann (fem.)
Felice de Nicolo
Inge Semoner (fem.)

FRANCE
Pierre Penz (coach)
Louis Jauffret
Madeleine Bochatay (fem.)
Florence Steurer (fem.)

NORVEGE
Jon Terje Overland
Per Sunde
Bente Aanjesen (fem.)

ALLEMAGNE DE L'OUEST
Sepp Behr (coach)
Adi Osterried
Burgl Farbinger (fem.)

POLOGNE
Bronislaw Trzebunia

SUEDE
Bengt-Erik Grahn

ITALIE
Riccardo Plattner (coach)

SUISSE
Urs Weber (coach)
Edi Bruggmann
Dumeng Giovanoli
Kurt Huggler
Madeleine Felli (fem)

En Afrique du Sud, la peau blanche est nécessaire pour jouer au golf

par BRIAN BARROW
Correspondant
de la Presse CANADIENNE

LE CAP PC — Le gouvernement nationaliste d'Afrique du Sud vient d'interdire au golfeur professionel Sewsunker Papwa Segowlum de participer aux principaux tournois de golf disputés dans ce pays parce qu'il est de descendance indienne.

Papwa est un petit homme modeste au coeur d'or et au sourire engageant qui compte des milliers d'admirateurs. A trois reprises, il a remporté les honneurs de l'omnium de golf hollandais et décroché deux fois le championnat de golf du Natal. L'année dernière, il a triomphé dans l'omnium du Natal de la redoutable équipe sud-africaine composée de Gary Player et de Harold Henning, qui avaient remporté la Coupe Canada.

Bien qu'il tienne ses bâtons de la mauvaise façon, en plaçant la main gauche sous la main droite, cela ne l'empêche pas d'avoir l'étoffe d'un véritable champion. Le seul équipement de golf qui lui manque dans ce pays où la couleur compte énormément, c'est une peau blanche. C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement du Cap vient de lui interdire de participer aux principaux tournois de golf de la république.

CARRIERE MENACEE

Papwa a été autorisé à défendre son championnat dans l'omnium du Natal et il a été vaincu par Player. Mais le gouvernement lui a interdit de participer à l'omnium de la province Occidentale, de même qu'à celui de Transvaal, et on doute qu'il soit autorisé à s'inscrire à l'omnium sud-africain

Le golf est le gagne-pain de Papwa et l'interdiction gouvernementale dont il vient d'être l'objet nuira considérablement à sa carrière. Pour pouvoir s'inscrire au tournoi international, doté d'une bourse de $200,000, qui sera disputé dans quelques mois, il lui faut absolument avoir participé à cinq des principaux tournois sud-africains. Tout indique que les restriction du gouvernement le priveront de cette chance.

CONTROVERSE

Cette décision a déjà provoqué une controverse dans laquelle Gary Player a été impliqué. Un journaliste du Sunday Times de Johannesburg s'en est pris à Player, lui reprochant son attitude négative vis-à-vis du traitement de Papwa par le gouvernement.

Invité à commenter le bannissement dont le golfeur métis a été victime, Player a dit regretter ce qui s'est produit, ajoutant toutefois "qu'il ne se mêlait pas de politique". Il a tenu ensuite à préciser qu'il regretterait l'absence de Papwa aux tournois "parce que l'Indien apportait beaucoup de pittoresque aux tournois".

Jusqu'à maintenant, aucun des grands golfeurs d'Afrique du Sud n'a condamné la décision des autorités gouvernementales.

LA GRANDE JOIE DES CHASSEURS D'AUTOGRAPHES

Il est doué d'un excellent tempérament pour le golf et il a remporté la plupart des tournois non blancs disputés en Afrique du Sud. Cependant c'est uniquement en participant aux grands tournois nationaux qu'il peut véritablement gagner des bourses alléchantes.

En 1959, Papwa s'est inscrit à l'omnium britannique et il a remporté la palme de l'omnium hollandais pour la première fois. A son retour en Afrique du Sud, il a été accueilli par des milliers d'admirateurs blancs et de couleurs. Ces mêmes partisans ont été témoins de ses nombreux triomphes sur le circuit de golf d'Afrique du Sud. Ils l'ont également vu supporter avec courage et dignité une série d'humiliations officielles.

En 1961, il a fait parvenir sa fiche de participation à l'omnium sud-africain disputé à East London. Le ministre de l'Intérieur lui a accordé un permis seulement la veille du tournoi à la condition qu'il n'utilise pas le club house. Cela signifiait qu'il lui était impossible de pratiquer sur ce parcours. Son seul commentaire fut le suivant: "J'ignorais qu'il me fallait un permis pour jouer au golf".

PAS ADMIS AU CHALET

En 1963, Papwa s'est inscrit à l'omnium du Natal disputé à Durban Country Club réservé exclusivement aux Blancs. Lorsque la société de radio d'Etat a appris que Papwa se mesurerait à des golfeurs blancs, elle a annulé l'émission consacrée au tournoi.

S'étant rendu coupable d'avoir eu le toupet de s'inscrire à ce tournoi, Papwa a poussé l'audace jusqu'à remporter les grands honneurs.

Normalement, la présentation du trophée au lauréat se fait dans le chalet. Les officiels se demandaient si ce serait dans l'ordre de remettre le trophée à Papwa dans le club house.

Ils consultèrent leurs conseillers juridiques. Finalement le trophée emblématique a été remis au champion à l'extérieur, à la pluie battante.

Papwa s'est gagné l'admiration de milliers de Sud africains, tant blancs que de couleur, et le respect de tous les joueurs blancs avec lesquels il a joué. En lui interdisant d'évoluer sur le circuit sud-africain, le gouvernement du Cap porte un dur coup à sa fierté et à ses ambition et cela semble bien être l'intention des autorités.

Ce bannissement pourrait avoir des répercussions internationales. Déjà des rumeurs circulent voulant que la décision du gouvernement donne lieu au blackboulage international des golfeurs sud-africains, y inclus Gary Player.

Slalom géant "calcuta" pour les skieurs vétérans

Slalom géant —3— Sport .....

On organise un "grand Slalom Géant" pour vétérans, formule calcuta avec handicap, basé sur l'âge du compétiteur — 25 à 30 ans 0 seconde — 30 à 35 ans 1 seconde — 35 à 40 ans 2 secondes — 40 à 45 ans 3 secondes — 45 à 50 ans 4 secondes 50 ans et plus 5 secondes — ces secondes seront enlevées sur le temps qu'ils auront pris pour effectuer la descente.

La course sera disputée sous les réflecteurs à 8:00 p.m. le 2 mars 1966 dans la côte 2 au Chalet des Skieurs du Lac Beauport. Tous les skieurs ne faisant pas de compétition active pourront participer à ce concours. Les participants seront divisés par équipes de quatre avec un capitaine dans chaque équipe. Les meilleurs skieurs seront choisis comme capitaines.

Le trophée "Guy Massicotte Sport" sera remis à l'équipe gagnante ainsi que de nombreux prix pour tous les gagnants de chaque catégorie. La date limite d'inscription sera le 24 février au soir et le tirage des équipes paraîtra dans votre journal le 25 février.

Le trajet sera tracé par Russel Légaré. Le droit d'entrée sera de $3.00. Pour les inscriptions communiquer au Chalet des Skieurs (voir Régean) ou avec Michel Taché à 656-6041 ou 683-3555 .

Boxe

NAGOYA, Japon (P.A.) — Fighting Harada, de Tokyo, champion mondial des poids coqs, a vaincu facilement Soo Kang Suh, de la Corée du Nord, hier dans un match non titulaire de 12 rounds.

NEW YORK (AFP) — L'athlète américain Olland Cassell, champion national du 440 yards et chargé du service "Invitations" de l'"Amateur Athletic Union", a déclaré qu'il tenterà de réunir les Australiens Ron Clarke et John Coyle, le Kényen Kipchoge Keino, le Français Michel Jazy et le Belge Gaston Roelants pour le 3 milles des championnats des Etats-Unis en plein air, qui auront lieu les 25 et 26 juin à New York.

PANAMA (AFP) — Huit professionnels et un amateur canadiens participeront au championnat "open" de golf de Panama, qui doit se disputer du 17 au 20 février. Les joueurs professionnels sont Wilf Homeniuk, de Winnipeg, Albie Thompson et Léon de Caire, Ontario, Jack Bisseger, de Val Morin, Alf Shand, de Lachute, André Harvey et Jeff Beaumont, de Québec, et Jean Millaire, de Montréal.

GOLF

Panama. — (P.A.) — Wilf Homenuik, de Winnipeg, a roulé un 68, quatre sous la normale, hier en rejoignant l'Américain Bob McCallister au premier rang avec un 137 à mi-chemin de l'omnium de Panama.

McCallister a réussi un 68 également, tandis que Art Wall devait se contenter d'un 73 et d'un total de 142.

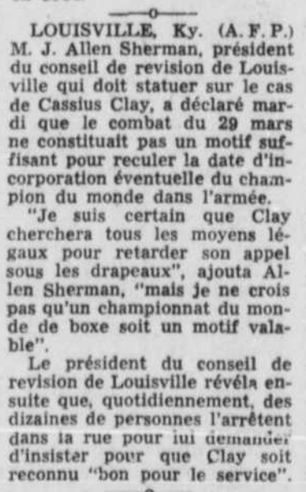

TORONTO. (P.C.) — Beorge Chuvalo, de Toronto, champion poids lourd canadien à la boxe, a défié Henry Cooper, d'Angleterre de venir défendre son titre de champion poids lourd de l'Empire britannique à Toronto le 18 avril.

"J'ai télégraphié à Cooper pour lui offrir une garantie de $25,000 s'il acceptait de venir se battre ici", a déclaré lundi soir le gérant de Chuvalo, Irvin Ungerman. "Je lui ai aussi promis que le combat paraîtrait sur un circuit fermé national de télévision".

Ungerman a aussi révélé qu'on avait offert à Chuvalo un match dans les préliminaires lors du combat pour le championnat mondial à Chicago le 29 mars, entre Cassius Clay et Ernie Terrell.

"Comme adversaire, ils ont suggéré Amos Lincoln dans les semi-finales, a dit Ungerman. Mais j'espère qu'ils pourront obtenir Doug Jones comme adversaire".

Chuvalo avait knockouté Jones à New York, en 11 rondes, en 1954.

—o—

LOUISVILLE, Ky. (A.F.P.) M. J. Allen Sherman, président du conseil de revision de Louisville qui doit statuer sur le cas de Cassius Clay, a déclaré mardi que le combat du 29 mars ne constituait pas un motif suffisant pour reculer la date d'incorporation éventuelle du champion du monde dans l'armée.

"Je suis certain que Clay cherchera tous les moyens légaux pour retarder son appel sous les drapeaux", ajouta Allen Sherman, "mais je ne crois pas qu'un championnat du monde de boxe soit un motif valable".

Le président du conseil de revision de Louisville révéla ensuite que, quotidiennement, des dizaines de personnes l'arrêtent dans la rue pour lui demander d'insister pour que Clay soit reconnu "bon pour le service".

—o—

NEW YORK. (P.A.) — Joey longtemps un match titulaire Archer, qui réclamait depuis avec le champion poids moyen Dick Tiger, a refusé d'affronter le champion mi-moyen Emile Griffith, ce qui embarrasse joliment les dirigeants du Madison Square Garden de New York.

Le promoteur Harry Markson a révélé que Archer avait consenti à affronter Griffith lundi, mais avait changé d'idée deux heures avant une conférence de presse hier.

Le vainqueur du match Archer-Griffith, un combat de 12 rondes qui devait avoir lieu au Garden le 18 mars, se serait mérité un match titulaire avec Tiger.

Griffith avait accepté de rencontrer Tiger le 25 avril il y a cinq jours. Le champion mi-moyen a relévé les critiques des chroniqueurs et commentateurs de la boxe voulant que Archer mérite plus que lui la chance d'affronter Tiger.

Archer a prétendu en dernier ressort qu'il avait droit à un match titulaire avec Tiger sans avoir à affronter Griffith.

Championnat mondial nordique

HOLMENKOLLEN AFP — Deux champions olympiques sont les favoris des épreuves des 26ième championnats du monde de ski nordique qui seront disputées samedi: le Norvégien Toralf Engan pour le saut au tremplin normal et la Soviétique Claudia Boyarsjik pour le 10 kms dames.

Trente-six concurrentes sont inscrites dans la course de 10 kms. Les soviétiques Alevtina Kolchina, championne du monde des 5 et 10 kms à Zakopane en 1962, et Claudit Boyarsjik, championne olympique des 5 et 10 kms à Innsbruck en 1964, partiront favorites. Claudia Boyarsjik semble avoir les meilleures chances de l'emporter.

Les seules rivales importantes des soviétiques seront la Bulgare Krastana Stoeva, championne du monde universitaire, la Polonaise Stefania Biegun, la Suédoise Toni Gustafsson et la Finnoise Senja Pusula.

En l'absence du Finlandais Veikko Kankkonen, champion olympique qui, blessé, ne pourra participer à l'épreuve, le Norvégien Toralf Engan partira favori au saut au tremplin normal. 63 concurrents participeront à cette épreuve où Engan aura pour principaux adversaires les Finlandais Nilo Halonen et TOPI Mattila, le Japonais Yukio Kasaya, champion du monde universitaire, le Suédois Kurt Elimas, l'Allemand de l'Est Dieter Neundorf et le Polonais Ryszard Witke .

Ca remue de plus en plus dans le baseball majeur

Par la Presse Canadienne

Deux joueurs d'expérience obtenus par le Giants de San Francisco au cours de la saison morte — dans les échanges — ont signé leur contrat en fin de semaine. Il s'agit du lanceur Lindy McDaniel, un lanceur obtenu des Cubs de Chicago, et du voltigeur Don Landrum, également obtenu des Cubs, contre le lanceur Bill Hands et le receveur Randy Hundley.

A Kansas City, le receveur René Lachemann et deux nouveaux venus, le voltigeur intérieur Ernie Fazio et le receveur Phil Roof, ont accepté les offres des Athletics de la ligue Américaine. Fazio avait été impliqué dans l'échange en vertu duquel Jim Gentile a été envoyé l'an dernier aux Astros de Houston. Roof, âgé de 24 ans, a été obtenu dans une transaction avec les Indiens de Cleveland.

Orlando Cepeda, le solide cogneur des Giants, est arrivé de Porto-Rico samedi et s'est dit en meilleure condition que jamais. Il avait manqué une partie de la saison dernière à cause d'une intervention chirurgicale à un genou. Il a perdu 20 livres au cours de son long repos et il pèse maintenant 210 livres. Herman Franks, le gérant des Giants, a déclaré que Willie McCovey a remplacé Cepeda de façon tellement efficace au premier but l'an dernier qu'Orlando devra tenter de se mériter un autre poste chez les Giants la saison prochaine. Cepeda a déclaré qu'il est prêt à jouer à n'importe quelle position.

Les Red Sox de Boston, eux, ont reçu les contrats signés de six joueurs des Maple Leafs de Toronto, dont Joe Foy, le joueur de l'année dans la ligue Internationale la saison dernière. Foy, dont la moyenne au bâton la saison dernière a été de .302, ne devrait avoir aucun mal à pouvoir remplacer au troisième but le vétéran Frank Malzone, qui a reçu son congé.

Les anciens Leafs qui comptent bien se tailler une place dans les majeures sont l'arrêt-court Mike Andrews et les lanceurs Guido Grilli, Gerry Herron, Bill Rohr et Pete Charton.

—o—

New York. (P.A.) — Les Yankees de New York ont embauché cinq joueurs, y compris le lanceur Jim Bouton, qui a dû accepter une diminution de salaire.

Par contre, le lanceur-recrue Jack Cullen a reçu une augmentation tandis que Joe Pepitone, Hector Lopez, Al Downing et Bill Stafford récolteront le même salaire que l'an dernier.

"J'ai dû accepter une diminution de $3,000, ce qui me laisse $27,000", a révélé Bouton.

NEW YORK (P.A.) — Jake Gibbs, deuxième receveur des Yankees de New York, a accepté hier les conditions de l'équipe pour 1966.

PHILADELPHIE (P.A.) — Le lanceur Bo Belinsky 4-9 a accepté les termes des Phillies de Philadelphie.

CLEVELAND (P.A.) — Le lanceur Lee Strange 5-4 a signé son contrat avec les Indiens de Cleveland.

CHICAGO (P.A.) — Les Cubs de Chicago ont vendu hier le receveur Ed Bailey aux Angels de la Californie.

CHICAGO (P.A.) — Le lanceur de relève Hoyt Wilhelm et Tommy McCraw ont accepté hier les conditions des White Sox de Chicago.

CINCINNATI (P.A.) — Le voltigeur Vada Pinson a accepté les conditions des Reds de Cincinnati.

BOSTON (P.A.) — Tony Conigliaro, Djck Radatz, Jim Gosger, Mike Ryan et Chuck Schilling ont signé leur contrat avec les Red Sox de Boston.

MINNEAPOLIS (P.A.) — Rich Rollins a reçu une légère augmentation des Twins de Minnesota même s'il a perdu son poste à Harmond Killebrew au troisième coussin la saison dernière.

CINCINNATI (P.A.) — Warren Giles, président de la ligue Nationale de baseball, a déclaré que la partie d'Etoiles 1966 serait disputée à Houston le 12 juillet si le nouveau stade de St-Louis n'est pas prêt. En raison d'une grève des aide-maçons sur les chantiers de construction depuis le 3 janvier, on craint que le stade ne soit pas prêt à temps. On sait que les Cards commenceront leur saison au vieux stade Busch en attendant que le nouveau soit disponible.

ST-LOUIS (P.A.) — Lou Brock, qui a affiché une moyenne de .238 en 1965 avec 69 points produits et 16 circuits, a accepté les conditions des Cards de St-Louis.

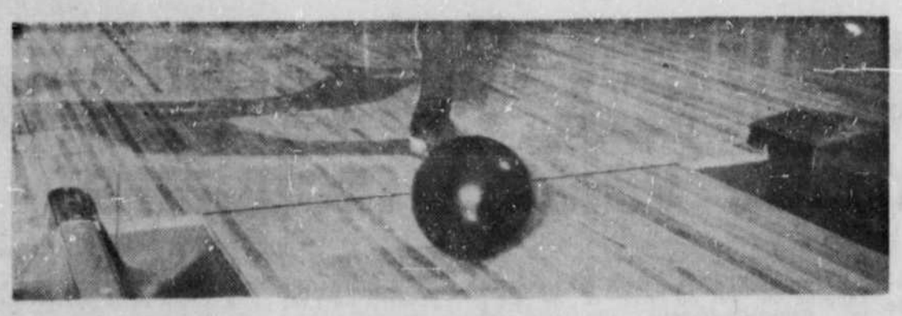

Ligue Féminine Québec-District

Le Grand Boulevard a repris seul la première position en disposant du Ctre St-Jean-Baptiste par 4-0. Pour les gagnants Thérèse Rossano 490, Cécile Mainguy 428, Mimi O'Neil 420, Gennie Levesque 418 pour jouer un triple de 2111. Pour les perdantes: Mary Schofield 440.

Le Salon Lévis a disposé du Fournel Bicycles par 3-1, et prend la quatrième position. Pour les gagnantes, Jeannine Bonneau 475, Jacqueline Blais 459, Colette Maranda 434, Huguette Carrier 404 pour un triple de 2108. Pour les perdantes Thérèse Fournel 496.

Le Salon Montmartre a disposé du Henri Hébert par 3-1. Pour les gagnantes Claire Lemay 393. Pour les perdantes Lucienne Bergeron 379.

Le Salon Frontenac a disposé du Ctre St-Pascal par 4-0. Pour les gagnantes Lise Leclerc 452. Pour les perdantes, Ginette Loiselle 387.

Le Tournoi Provincial et le Ctre Durocher ont fait 2-2. Pour le Tournoi Provincial: Jacqueline Marcoux 445, Hélen Dinan 433. Pour le Ctre Durocher Elizabeth Vermette 381.

POSITION DES EQUIPES

	Pts
1—Au Grand Boulevard	48
2—Tournoi Provincial	46
3—Fournel Bicycles Enrg.	39
4—Salon Lévis	35
5—Centre St-Jean Baptiste	35
6—Salon Frontenac	35
7—Centre Durocher	34
8—Henri Hébert Inc.	26
9—Salon Montmartre	22
10—Centre St-Pascal	21

RECORDS A DATE

Plus haut simple individuel
J. Proulet, Salon Frontenac 248
Plus haut triple d'équipe
Salon Lévis 2317

MOYENNES INDIVIDUELLES
(24 parties ou plus)

1—C. Maranda	142.19
2—H. Joncas	138.33
3—C. Mainguy	136.16
4—T. Rossano	137.7
5—J. Bonneau	135.24
6—G. Gilbert	135.4
7—F. Gobeil	134.35
8—R. Desgagné	134.33
9—H. Carrier	133.5
10—N. Cook	131.49
11—R. Laroche	131.25
12—H. Dinan	131.13
13—J. Blais	137.7
14—M. Bédard	131.0
15—L. Leclerc	130.25
C. Maranda, Salon Lévis	609

Plus haut simple d'équipe
Salon Lévis 812
Plus haut triple d'équipe
Salon Lévis 2317

Ligue de quilles Jean-Paul Nolin

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	PG	TG	Pts
Taverne O'Neill	39	24	8	32
Imprimerie Excelsior	39	19	8	27
Appartements Vanier	39	20	7	27
Boulangerie Lapointe	39	20	7	27
Charcuterie Hygiénic	39	19	7	26
Jos. Légaré	39	19	6	25
Allard 5-10-15	39	19	5	24
Guérard, couvreur	39	16	4	20

MOYENNES DES FEMMES

	PJ	Quilles	Moy.
Colette Tremblay	48	6018	125.18
Claire Moisan	48	5981	124.19
Denise Laperrière	48	5820	121.12
Micheline Moisan	48	5687	118.23
Nicole Moisan	45	5204	115.29
Cécile Trudel	48	5453	113.29
Thérèse Nolin	45	5035	111.40
Micheline Petit	48	5270	109.38
Gisèle Racine	42	4598	109.20
Lise Côté	48	5146	107.10
Louise Racine	42	4393	104.25
Lise Moisan	30	3106	103.16
Hélène Bergeron	39	3822	98.0
Colette Samson	48	4613	96.5
Nicole Côté	6	531	88.3
Mme Laperrière	48	4100	85.20

MOYENNES DES HOMMES

	PJ	Quilles	Moy.
Fernand Roy	48	7335	152.39
Robert Laperrière	12	1804	150.4
Michel Moisan	48	6648	138.24
Jean-Marc Racine	48	6388	133.4
Jean-G. Laperrière	39	5180	132.32
Michel Angers	30	3894	129.24
Raymond Pelletier	42	5463	127.29
André Racine	15	1892	126.2
Marcel Allard	48	6001	125.1
Maurice Bélanger	39	4845	124.9
P.-H. Allard	48	5887	122.38
Raymond Allard	48	5884	122.28
Jean-Marie Gagné	42	5066	120.26
Jean-Claude Caron	48	5740	119.28
Gilles Charland	48	5605	116.37
Roland Trudel	45	5166	114.36
Lucien Samson	48	5447	113.23
Rino Cyr	48	5159	107.23
Fernand Allard	48	5123	106.35
Raymond Ellefsen	48	5077	105.37
Marcel Bergeron	42	4384	104.16
Denis Moisan	21	2107	110.7
Gérard Allard	48	4521	94.9
Léo Lajeunesse	6	563	93.5

RECORDS

Simple féminin : Colette Tremblay	202
Triple féminin : Colette Tremblay	5.25
Simple masculin : P.-H. Allard	219
Triple masculin : Fernand Roy	517
Simple d'équipe : Allard 5-10-15	752
Triple d'équipe : Allard 5-10-15	2005

Ligue de quilles Jeunesse Limoilou

POSITION DES EQUIPES

	Pts
B. Bédard	59
Pharmacie A. Gosselin	45
Vita Lava	44
P. H. Tremblay	43
Patrick Delisle	40
J. M. Gosselin	37
Restaurant L'Oasis	37
Paul Debaumont	31

MEILLEURES MOYENNES

J.-Guy Myrand	162.37
Yvon Gosselin	158.40
René Bilodeau	156.26
Wilfrid Pageau	155.45
Michel Baril	154.54
André Cardinal	154.26

MENTION D'HONNEUR

M. Claude Dufour

La maison MONTCALM AUTOMOBILES INC. a le plaisir d'annoncer que M. CLAUDE DUFOUR s'est mérité le titre "Mention d'honneur" pour la vente d'automobiles neuves et usagées pour le mois de janvier. Sincères félicitations. "Votre Garage de Confiance", MONTCALM AUTOMOBILES INC., Comet, Metear, Mercury, Anglia et Continental. Vente et Services. Tél.: 529-2131 et 529-2135

Ligue de grosses quilles Molson

Lors du dernier programme, l'équipe en vedette cette semaine fut le Salon Frontenac qui roula un triple de 2907 pour s'emparer seule du record de la saison. Celle-ci a remporté une victoire de 8-0 contre l'équipe Taverne O'Neil - Epicerie L. Royer malgré une belle performance de celle-ci. Voici le résultat de cette rencontre:

Salon Frontenac
895 1011 1001 — 2907
O'Neill & Royer
886 927 906 — 2719

La vedette de l'équipe Salon Frontenac fut Paul-Emile Verret qui roula un triple de 661 avec des parties de 191, 232 et 238 tandis que pour l'équipe O'Neil & Royer, Paul-Henri Paré roula un triple de 630 avec des parties de 213, 212, et 205. Pour leur belle performance de ce programme, ils se partagent le Prix Molson de la semaine en ce qui a trait au plus haut simple et plus haut triple.

Au cours de ce programme, 18 parties de plus de 200 furent jouées tandis que 4 joueurs ont roulé plus de 600.

Paul-Henri Paré de l'équipe O'Neil & Royer s'est hissé en première position chez la moyenne des joueurs avec 186.36 devançant Jean-Louis Paquet de l'équipe Foyer du Meuble qui a une moyenne de 186.12.

Joueurs qui ont roulé 550 et plus

Paul-Emile Verret	661
Paul-Henri Paré	630
Lucien Dufour	615
André Nasse	604
Marcel Delisle	588
Jules Paré	581
Claude Ouellet	576
Paul Ferron	572
Jean-Yves Lefebvre	571
Bill Harding	566
Jos. Fillion	558
Roger Moisan	554
Jacques Lefebvre	550

POSITION DES EQUIPES

	Pts
1—Foyer du Meuble	144
2—Salon Frontenac	127
3—Molson Québec Ltée	116
4—O'Neil & Royer	105
5—Paradis Mufflers	91
6—Taxi Paul-E. Guay	89
7—Restaurant Cendrillon	72
8—Jos. Vaillancourt Inc.	62
9—Imprimerie J. P. Simard	52
10—Publicité Cap Diamant	22

Les 20 Meilleures Moyennes

1—Paul-Henri Paré	186.36
2—Jean-Louis Paquet	186.12
3—Jacques Lefebvre	182.16
4—Paul Ferron	180.36
5—Paul-Emile Verret	180.28
6—Lionel Baillargeon	179.40
7—Jacques Whittom	178.35
8—Gilles Talbot	177.23
9—Denis Robert sr.	176.23
10—Jean-Yves Lefebvre	175.50
11—Lucien Dufour	175.43
12—Marcel Delisle	173.42
13—Jules Paré	173.25
14—André Perreault	172.09
15—Guy Chantal	171.21
16—Robert Bédard	171.20
17—Mike Osborn	170.29
18—Jos. Fillion	170.20
19—Claude Ouellet	170.15
20—Armand Pichette	169.09

Grand tournoi au salon Bourbonnais

Grand tournoi de quilles (par équipe) 5 joueurs avec un handicap INTER-LIGUE.

$125. et plus pour l'équipe championne plus le trophée "MOLSON".

$35. et plus l'équipe finaliste plus le trophée "HUMPTY DUMPTY". Plus: plusieurs prix de participation qui seront attribué à la fin du tournoi.

Ce tournoi commencera au Salon Bourbonnais le 1er mars 1966 et sera éliminatoire. Plus de détails vous seront donnés si vous téléphonez à Jean-Marie Blouin, tél.: 522-8574.

Enregistrez votre équipe le plus tôt possible.

Natation

La nage professionnelle prend un nouveau départ. La Traversée du Lac Saint-Jean à la nage qui est actuellement le plus ancien et le plus prestigieux des marathons de nage professionnelle au monde, a délégué deux représentants en Argentine. Le président, M. Gustave Gagné, gérant d'un bureau de la compagnie de téléphone Bell à Roberval et M. Louis-Gaétan Fortin, journaliste et directeur de la société, assisteront au cours des prochaines semaines, aux trois marathons dont l'Argentine sera le théâtre les 13, 20 et 27 février.

Pendant le trajet de Montréal à Buenos-Aires, MM. Gagné et Fortin seront les hôtes de la Canadian Pacific Air Lines qui devient ainsi la première compagnie de transport aérien au Canada à offrir sa collaboration aux prometteurs de la nage professionnelle dans notre pays.

Ce voyage a un double but: resserrer les liens d'amitié entre les organisateurs des marathons canadiens et argentins; inviter les nageurs argentins à participer en plus grand nombre à la Traversée du lac Saint-Jean, au 24 heures de la Tuque, au ""10 milles des Trois-Rivières", au marathon de Québec et à d'autres événements de même classe qui figurent depuis quelques années au circuit d'été de la nage professionnelle.

MM. Gagné et Fortin passeront quelques jours au Mexique afin d'étudier sur place les progrès de la nage professionnelle dans ce pays.

Signalons en passant que M. Gagné est le président de la Fédération canadienne et ex-président de la Fédération canadienne et ex-président de la Fédération mondiale des marathons de nage professionnelle.

NEW YORK PA — La ligue Continentale de football, qui a admis New York comme 10e équipe vendredi a décidé samedi d'inaugurer sa saison de 14 parties la semaine du 18 août.

Milton Markell, de Richmond, Virginie, a été nommé président de la ligue, Thomas Granstell, de Newark, est le secrétaire et Thomas Bell, de Lexington, Kentucky, le conseiller juridique.

La ligue a fait des rajustements, avec le transfert de la franchise de Hartford, Connecticut, de la division ouest à celle de l'est. La franchise de Wheeling, Virginie occidentale, a été transférée de l'est à l'ouest.

● Jean-Pierre Beaumont, de Montmagny, a remporté les honneurs du Championnat canadien amateur de saut de barils, alors qu'il a déclassé l'ancien champion Claude Bernier, de Montréal, par un saut spectaculaire de 13 barils. On le voit ici recevant le trophée Dow des mains de M. Pierre Racette, gérant des ventes de la Brasserie Dow pour la ville de Montréal, et M. Pierre Plante, gérant de district.

Utile appui de spécialistes aux Jeux d'Hiver Canadiens

Les organisateurs des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens viennent d'amorcer la phase décisive des préparatifs de la grande manifestation athlétique nationale de l'an prochain, 365 jours avant son ouverture, une importante assemblée s'est tenue en effet à Québec, aux quartiers généraux de la Corporation où s'étaient réunis une trentaine de spécialistes du monde de sportif, dont plusieurs délégués d'associations groupés au sein de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs.

En plus de permettre la mise au point définitive des principaux détails techniques des Premiers Jeux d'Hiver, ce grand rapprochement avait un autre but qui semble avoir été atteint. De cette assemblée s'est dégagé un désir unanime de collaboration qui va fortifier l'organisation centrale des Jeux pouvant désormais compter sur le solide appui de tous les dirigeants et techniciens du monde sportif au Canada. Etaient notamment présents à cette réunion les personnes suivantes: John Hunnius, président de l'Association Canadienne de Tennis sur table et vice-président de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs; D. A. Fitzpatrick, délégué de l'Association de Badminton; Maurice Allan, président national de l'Association Haltérophile; Lionel Fleury, président de l'Association Canadienne du Hockey amateur, ainsi que Robert Pugh, président de la CIAU Mlle Suzanne Eon était là pour représenter l'Association de nage synchronisée. Etaient présents également F. G. Sutton pour le patinage artistique, Pierre Alain pour le ski; A.A. Etter pour le tir; Anton H. Furlani pour le volleyball et Frank Keleher pour le patinage de vitesse, ainsi que Douglas J. Potvin pour le basketball.

Présidée par Me André Marceau, vice-président de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, cette assemblée a permis de créer officiellement le comité de coordination technique à qui l'on a confié la tâche d'établir les bases fondamentales de la compétition dans son ensemble et des tournois distincts qui l'animeront. A la suite des directives que les délégués recevront de leur association respective, les organisateurs des Jeux étudieront toutes les recommandations avant d'établir les règlements en vigueur pour cette première grande compétition interprovinciale.

Des accords de principe ont par ailleurs été conclus et seront soumis à la ratification des exécutifs nationaux de chaque association. A la suggestion de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver, on a en effet convenu que toutes les équipes participant à la compétition seront guidées par les directeurs sportifs provinciaux dont la fonction et la responsabilité seront celles d'un chef de mission. On a également manifesté le souhait que tous les groupements sportifs nationaux directement liés aux Jeux d'Hiver, tiennent leur prochaine assemblée annuelle à Québec, en vue d'une plus large familiarisation avec les lieux où se dérouleront les compétitions en février 1967. L'unanimité s'est faite également en regard de l'égalité des représentations provinciales, sans la moindre considération découlant du nombre variable des populations et des niveaux actuels dans le développement de certains sports.

Tenant compte que les Jeux canadiens visent à stimuler l'essor athlétique sur tous les plans sportifs, l'assemblée a admis la valeur de cet objectif et s'est engagée à promouvoir les efforts dirigés dans ce sens.

Par ce lien venant d'unir étroitement l'organisation centrale des Jeux aux spécialistes des différents sports amateurs, le grand succès des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens pointe ainsi déjà à l'horizon.

Piscine inaugurée au campus de Cap-Rouge

La piscine du Campus de Cap-Rouge a été inauguré hier par le début d'un cours d'instructeurs en sécurité aquatique. C'est la première fois à Québec, qu'un cours d'instructeur en sécurité aquatique est réservé exclusivement à des religieux.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge a bien voulu répondre à l'invitation du Frère Jean-Paul Dion, chef du département d'éducation physique, sports et loisirs, en confiant la direction de ces cours à M. Vincent Tanguay, un moniteur du service de Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge.

Une vingtaine de candidats suivront ces cours, au nombre de douze ayant une durée de trois heures chacun.

Hockey midget

Les Eperviers de Lauzon se sont assurés le championnat de la cédule régulière de la ligue Midget Québec-District, mercredi soir dernier en triomphant des Castors de Québec par 5 à 1 au Colisée. Clément Marier s'est brillamment distingué pour les vainqueurs avec le tour du chapeau, tandis que Richard Corriveau obtenait l'autre but. C'est Réjean Tremblay qui évita le blanchissage aux siens. Les prochaines parties auront lieu samedi soir le 12 fév. à 5:00 hres à l'arena de l'O.T.J. Dans la première partie, les Eperviers de Lauzon visiteront les Colombiens de Donnacona, et dans la seconde joute, les Castors de Québec visiteront le Handy-Andy de Lorettville.

Curling

Tournoi mixte provincial

Gagner au curling semble être devenu une habitude pour les gens de la région Saguenay - Lac St-Jean, et le Championnat de Curling Mixte O'Keefe du Québec 1966 qui sera disputé à Québec même la semaine prochaine, sera la dernière étape qui permettra aux joueurs de curling du Saguenay d'accumuler à peu près tous les championnats importants de curling au Québec, cette année.

Le championnat des Ecoliers, le "Silver 'D'" provincial et le championnat provincial masculin appartiennent déjà à des équipes du Saguenay et s'ils peuvent s'emparer du quatrième championnat à Québec, les membres de la famille Janelle de Port Alfred auront eu un rôle majeur dans l'établissement de ce record régional sans précédent.

Roland Janelle est à la tête de la puissante équipe du Club de curling de Port Alfred qui représentera la région Saguenay - Lac St-Jean à Québec lors des finales provinciales de curling mixte, et il est très confiant que son équipe saura remporter cette victoire.

Janelle fait remarquer que sa soeur Nicole de 22 ans qui joue en troisième position sur l'équipe, a conduit son équipe de Port Alfred au championnat féminin provincial en ne subissant aucune défaite à Ste-Adèle, le mois dernier. Son épouse Paulette joue première et Claude Lemieux, second. Paulette est deuxième sur l'équipe féminine championne de sa belle-soeur Nicole.

L'enthousiasme débordant de l'équipe Janelle n'impressionne cependant pas trop le vétéran capitaine des Cantons de l'Est, Duke Doucet, qui tentera pour la quatrième année consécutive, de s'approprier le titre mixte provincial O'Keefe, à la tête d'une équipe de Windsor Mills.

Doucet, qui est membre des clubs de curling de Windsor Mills et de Sherbrooke, représenta Windsor Mills en 1963 et 1964, et Sherbrooke, à la compétition de l'an passé.

Il n'a pas encore réussi à gagner le championnat provincial mais il semble avoir un pressentiment que sa longue expérience de cette compétition le conduira au sommet, cette année.

Cette même expérience peut cependant jouer un mauvais tour à Doucet,

En effet, Gratton Crosby, du Club de Sherbrooke, capitaine de l'autre équipe des Cantons de l'Est, a sur son équipe comme première Margaret McGregor et comme troisième, Bernice Cross, et tous les trois faisaient partie de l'équipe de Doucet, lors des finales provinciales, en 1965.

Il va sans dire que le vétéran de Windsor Mills devra employer des nouvelles tactiques car son jeu n'a pas de secrets pour ses anciens coéquipiers, maintenant sous la bannière de Crosby.

Au moins trois vétérans de cette compétition mixte, dont un fit déjà partie des champions provinciaux, essaieront encore de s'emparer du titre de cette année: Guy Germain du Club de curling Cambrai, champion de la région de Québec; Antoine Pineault, du Club de curling de Matane, champion de la région du Bas St-Laurent; et Art Lobel, du Club de Lachute, champion de la région de l'ouest du Québec.

Germain jouait deuxième sur l'équipe de Gaston Asselin du Club Cambrai, lorsque celle-ci gagna le championnat mixte provincial en 1962; Pineault pilotera son équipe de Matane pour la deuxième fois consécutive en vue du championnat mixte; et Lobel qui fait son premier voyage à Québec comme capitaine, jouait deuxième sur l'équipe de Don Bradley, représentant cette région en 1963.

Don McFaul qui était capitaine de l'équipe de Lachute aux finales mixtes en 1964, joue cette année à la deuxième position, pour l'équipe de Lobel.

En tout, 14 équipes se disputeront le championnat mixte provincial, à Québec, la semaine prochaine. Chacune de ces équipes est sortie victorieuse d'un des bonspiels régionaux tenus d'un bout à l'autre de la province, durant la saison.

Les équipes seront divisées en deux sections et, de mardi à vendredi, deux séries-rotation seront jouées sur les glaces des six clubs de la capitale, et les gagnants de chaque division se rencontreront pour le championnat du Québec, samedi, au Quebec Winter Club.

Les champions de la province de Québec représenteront celle-ci au Championnat de Curling Mixte National O'Keefe 1966, à Fort William, du 22 au 26 mars.

Résultats de Banff

SLALOM GEANT MASCULIN

1—Huggler, Kurt	1.50.09
2—Nenning Gerhard	150.26
3—Bruggmann Edmund	150.95
4—Jauffret, Louis	151.30
5—Henderson, Scott	152.43
6—Giovanoli Dumeng	153.40
7—Denicolo Felice	153.66
8—Oeverland Franz	154.35
9—Duncan Peter	155.29
10—Shepherd Keith	155.51
11—Rinaldi Gerry	155.98
12—Miller Ray	1.56.16
13—Sunde Per	1.56.29
14—Irwin Dan	1.56.41
15—Henderson Wayne	1.58.41
16—Lehman Michel	1.58.94
17—Flock Kelly	1.59.11
18—Calladine Bob	2.00.05
19—Pomerleau André	2.01.23
20—Trzebunia Bronislaw	2.02.12
21—Lebrun Pierre	2.02.46
22—Chapman Currie	2.02.57
23—Schwartz Greg	2.03.46
24—Elliot Jere	2.04.52
25—Leigh Doug	2.04.57
26—Hadley Dan	2.05.65
27—Roux Jacques	2.06.29
28—Fugère, Robert	2.09.91

SLALOM MASCULIN

1—Nenning, Gerhard	105.66
2—Jauffret, Louis	106.34
3—Giovanoli Dumeng	107.67
4—Sunde, Per	108.06
5—Digruber, Franz	108.29
6—Denicolo, Félice	109.31
7—Bruggmann, Edmund	109.41
8—Duncan, Peter	111.56
9—Trzebunia, Bronislaw	112.39
10—Osterried, Adi	118.81
11—Huggler, Kurt	120.32
12—Pomerleau, André	121.18
13—Rinaldi Gerry	121.56
14—Leigh, Doug	123.97
15—Roux, Jacques	128.44
16—Chapman, Currie	129.06
17—Schwartz, Greg	129.14
18—Lehman, Michel	109.18
19—Shepherd, Keith	130.24
20—Henry, Bruce	129.32
21—Perreault, Jean	160.90

SLALOM GEANT FEMININ

1—Haas, Christl	1.59.49
2—Zimmerman, Heidi	1.59.51
3—Bochatay, Madeleine	1.59.56
4—Faerbringer, Burgl	2.01.05
5—Greene, Nancy	2.01.14
6—Feili, Madeleine	2.02.50
7—Dokka, Karen	2.03.13
8—Crépeau, Andrée	2.06.20
9—Leinweber, Judy	2.07.89
10—Sevensma, Antoinette	2.13.16
11—Townsend, Stephanie	2.13.24
12—Taylor, Karen	2.16.09
13—Kelly, Marilyn	2.21.53
14—Rowley, Anne	2.23.14
15—Sevensma, Carol	2.25.29

SLALOM FEMININ

1—Greene, Nancy	101.06
2—Zimmerman, Heidi	104.25
3—Haas, Christl	105.19
4—Dokka, Karen	106.20
5—Senoner, Inge	110.94
6—Townsend, Stephanie	117.81
7—Quipp, Heather	121.55

Les exhibitions des Alouettes

MONTREAL (P.C.) — Les Alouettes de Montréal de la Conférence de football de l'est joueront une partie hors-série à Regina et trois à Montréal, a révélé mercredi le président de l'équipe Joe Atwell.

La joute à Regina sera disputée vendredi le 22 juillet.

Les Alouettes affronteront Regina sur leur propre terrain le 12 juillet, Calgary, le 18 juillet et Ottawa, le 26 juillet.

Cyclisme

A la suite de l'assemblée extraordinaire qu'elle a tenue en fin de semaine dernière dans ses nouveaux bureaux au centre Paul Sauvé, l'Association Cycliste Canadienne communique les nouvelles suivantes:

En premier lieu, la démission de M. Raymond Freyssonnet de son poste de secrétaire. M. Freyssonnet, surchargé de travail, a pris cette décision afin de consacrer tout son temps et ses énergies à la direction du cyclisme junior dans le district de Montréal. Il assumait d'ailleurs ces fonctions depuis 2 ans déjà avec tout le zèle et la compétence qu'on lui connait.

Au poste de directeur de l'ACC, ainsi qu'au secrétariat lui succède Mlle Claire Gagné. Mlle Gagné n'est pas une nouvelle venue dans le milieu. Soeur d'un coureur junior des plus prometteurs, elle s'occupe activement de cyclisme depuis quelques années et assumait ces derniers mois plusieurs responsabilités au secrétariat de l'Association.

Par ailleurs, l'Association Cycliste Canadienne annonce qu'elle est présentement en pourparlers avec le Vélo-Club de Lancy en vue de la participation de coureurs canadiens à des compétitions qui se disputeront en Suisse le mois de mai prochain.

QUÉBEC

$400,000.00 pour le sport amateur

OTTAWA PC — Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen a annoncé l'octroi de près de $400,000 en subsides en vertu du programme de santé physique et de sport amateur.

Les subsides seront versés à 18 groupes sportifs nationaux afin de les aider à tenir des cliniques, à poursuivre leurs programmes d'entrainement, à tenir leurs épreuves de championnats nationaux et à envoyer des athlètes canadiens dans des compétitions à l'étranger.

Le ministre a déclaré qu'après étude, d'autres subsides seront accordés en avril.

Le plus important des subsides accordés va à la Légion canadienne. Des sommes presque aussi substantielles ont également été accordées à l'Association canadienne de ski amateur et à l'Association canadienne de hockey amateur.

La Légion pourra, grâce à des subsides de $65,352, poursuivre son populaire programme d'enseignement aux instructeurs, qui est dispensé chaque été à sa clinique tenue à Guelph, Ontario. L'argent aidera également à tenir la clinique de la Légion à Edmonton et à donner des cours aux instructeurs dans divers centres du Canada.

Ski et hockey

L'Association canadienne de ski touchera la somme de $62,646 pour la tenue de ses championnats alpins, ses épreuves de championnats de sauts et de courses de fond. L'argent servira également à défrayer les dépenses d'entrainement de l'équipe nationale du Canada et à envoyer ses membres en Europe, aux épreuves de championnats mondiaux. Une partie de l'argent servira également à la tenue de cliniques de ski un peu partout au Canada.

L'Association canadienne de hockey amateur recevra $51,450. Cette somme aidera à couvrir les dépenses d'entrainement de l'équipe nationale du Canada et au voyage qu'elle fera prochainement en Yougoslavie, où elle participera au tournoi de championnat mondial.

L'Association canadienne de basketball amateur touchera $31,740 pour ses concours de championnats nationaux qui seront tenus à Vancouver, Victoria, Hamilton et Winnipeg.

Des subsides de $26,698 vont à l'Association canadienne de yatchting et de $14,576 à l'Association canadienne de patinage artistique.

Diverses succursales de l'Union athlétique amateur du Canada se partageront $82,403 pour leurs cliniques, cours, épreuves et compétitions internationales. L'argent versé à l'UAA sera consacré à la boxe, à l'escrime, à la gymnastique, à la balle au mur et aux disciplines de piste et pelouse.

Voici la liste des autres organismes qui ont reçu de l'aide du gouvernement fédéral:

Boys Club of Canada, $8,000; l'Association des Jeux de l'Empire, $12,325; l'Association canadienne de natation amateur, $9,970; l'Association canadienne de tir à l'arc, $2,848, l'Association canadienne de camping, $1,278; le Conseil canadien de boulingrin, $2380; l'Association canadienne de tennis sur table $3,992; l'Association canadienne de hockey sur gazon pour dames, $265; l'Association royale canadienne de golf ,$1,666; l'Union de rugby du Canada,$1,667; la Fédération de tir du Canada, $14,901.

Les quilles chez Alph. Lafleur Ltée

POSITION DES EQUIPES

1—Commandes	49½ points
2—Comptoir	46 "
3—Livraison	39½ "
4—Charcuterie	31 "
5—Débitage	25 "
6—Salaison	25 "

Plus haut simple masculin de la semaine : Gilles Dussault 172
Plus haut simple féminin : Mme Simard 144
Plus haut triple masculin : Jean-Paul Dégagné 444
Plus haut triple féminin : Mme Simard 348
Plus haut simple d'équipe : Les Commandes 641
Plus haut triple d'équipe : Les Commandes 1833

30 conducteurs prendront part au "Grand Prix du Carnaval"

Quelques trente conducteurs de voitures sport parmi les meilleurs au Canada sont déjà inscrits au Grand Prix du Carnaval de Québec, compétition inscrite au championnat national de courses sur glace, qui aura lieu dimanche le 20 février prochain sur la piste de courses du parc de l'Exposition de Québec.

Homer Trotter de Watertown N.Y. vainqueur de 1965 ainsi que Hal Mayforth et Dave Greenblatt ses plus sérieux adversaires sont parmi les inscrits. Trotter aura fort à faire s'il veut conserver son titre car Greenblatt avec sa nouvelle Austin-Cooper, équipée d'un moteur de 1275cc développant plus de cent chevaux, a mis fin àla suprématie de l'Américain battant celui-ci au Grand Prix de Ste-Agathe et aux courses sur glaces d'Ottawa. Peter Roberts que nous avions vu l'an dernier sur Volvo sera un dangereux rival cette année. Roberts qui pilote aussi une Cooper vient de remporter les courses sur glace de Valleyfield.

André Pouliot, de Québec qui s'est fait avantageusement remarquer l'an dernier au circuit Mont-Tremblant St-Jovite, leur fera sans doute une chaude lutte. Pouliot pilotera une Morris-Cooper.

On sait qu'en plus de la piste régulière de 1-2 mille les coureurs emploieront le circuit intérieur de 1-3 mille donnant un parcours total de 9-10 de mille qui aura toutes les caractéristique d'un Grand Prix.

Cinq courses sont au programme dont deux seront courues avec pneus à neige ordinaires et trois, dont le Grand Prix du Carnaval avec pneus munis de crampons métalliques permettant aux voitures d'atteindre une vitesse excitante.

La douce température de la dernière fin de semaine n'a pas été sans causer quelques soucis aux organisateurs de la compétition mais grâce à la précieuse collaboration des autorités de la Piste de Courses de Québec Inc., les dommages pourront être réparés et dimanche le parcours sera en excellente condition.

Cette compétition est organisée par le Club de Voitures Sport Cerf-Québec sous la direction de Richard Drouin et de Léopold Désy et limitée aux conducteurs détenteurs de licences de compétition de la Fédération Canadienne du Sport Automobile.

Le programme débutera à midi trente et nous recommandons aux intéressés de se rendre à bonne heure pour pouvoir être à temps pour cet enlevant spectacle.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	MINES ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	7200	6	6	6
Acera	3000	18	18	18
Acme Gas	9100	23	22	22½
Advocate	400	500	480	500
Aetna Inv	900	139	135	135
Akaltcho	2000	64	60	60
All Pitch	2000	19	18½	18½
AAm Moly	3600	170	164	169
Ang Ruyn	4900	269	260	260
Ang U Dev	8000	104	98	100
Ansil	17500	15	14½	15
Area	2500	80	80	80
Arjon	6000	11	11	11
Armore	23300	27½	26½	27½
A Arcadia	6000	28½	28	28
A Arcd Bw	1000	3½	3½	3½
Argosy	2000	39	38	39
Atl C Cop	4700	173	165	165
Atlas Yk	500	7½	7½	7½
Aunor	2500	335	330	330
Bankeno	13100	73	62	71
Bankfield	15100	17	15	16
Bary Expl	1000	32	32	32
Easke	13570	15½	14	15
B-Dqu	1600	18½	18½	18½
Belcher	200	46	46	46
Belleterre	1000	33	33	33
Bethlm	3900	393	365	365
Bidcop	1500	9	9	9
Big Nama	200	53	53	53
Black Bay	19600	15	14	15
BL Hawk	26300	190	170	185
Bralorne	355	410	405	405
Broul Reef	16000	18½	18	18
Brunswk	1115	15¼	15½	15½
Bounty Ex	1653	25½	25	25
Bunker H	23100	22½	31	31
Cadamet	7050	10	10	10
Camflo	4000	320	315	320
Camp Chib	500	780	775	775
C Tung	14973347	239	245	245
C Dyno	700	165	165	165
C Faraday	108	300	300	300
C Jamieson	2400	156	150	150
Cdn Keely	18500	13½	13	13½
C Lencourt	11000	20½	18	20½
C Malart	1000	13	13	13
Candore	2000	16	15½	15½
Cantre	80625	48	44	48
Captain	17600	24	22	22
Cariboo	500	50	50	50
Cassiar	3665	15¼	14⅞	14⅞
Cent Pat	2125	165	162	165
Chester	8000	24	23½	23½
Chib Kay	9500	27	25	26
Chib M	3700	63	60	63
Chino	5100	159	152	152
Coch Will	20080	585	550	575
Coin Lake	99500	75	66	73
Comb Met	5000	26	26	26
Coniagas	4600	99	92	96
Con-Key	2500	13	13	13
Con Shaw	59055	57	53	53
C Bellek	35000	16½	15	15½
Cons Brew	75	18	18	18
Con Gillies	2000	9	8½	8½
CG rrow	10000	24	23	23
C Halli	17200	60	56	60
C Marben	1550	415	410	415
C Marcus	500	72	72	72
C Mogul	3120	380	375	380
C Morrisr	8325	222	214	219
C Mosher	2300	115	110	110
Con Negus	2500	18	17	17
Con Nichol	1000	13	13	12
C Rambler	8700	242	239	240
C Red Pop	39500	16½	15½	16½
Conwest	1300	695	680	695
Cop Corp	3000	74	73	74
Cop Fields	5784	158	154	156
Cop Man	18500	15	14	14½
Coulee	41900	56	52	54
Courvan	1100	22½	22½	22½
Cowich	7900	94	90	94
Craigmt	1450	13	12⅞	13
Cstland	2000	28	28	28
Crowpat	275	7	5	5
Daering	16500	17½	16½	17½
D'argon	100	20	20	20
Deer Horn	1900	35	35	35
D'Elda	291716	128	115	125
Delhi Pac	2000	17	17	17
Denison	817	38¼	37¾	38
Dicksn	66	490	490	490
Discovry	1200	274	265	274
Dome	100	42¼	42¼	42¼
Donalda	26300	19	18	18
Dunraine	3000	46	43	44
Duvan	13200	18½	17	18
E mphi	5700	6	5½	5½
East Sull	1545	895	885	895
F west T	14000	15	14	15½
F Mar	2400	470	450	450
Fmcoeur	8000	11	11	11
Frobex	500	88	88	88
Genex	11400	45	44	45
Gnt Maset	10	99	99	99
Giant Yk	168	14¼	14¼	14¼
Glacier	4000	12	11½	12
Glenn Exp	7000	14½	14	14
Goldrim	8505	33½	32	33
Gortdrm	2300	320	315	315
Granisle	3630	475	465	475
Granduc	910	430	420	420
Grandroy	9100	24	22½	24
Green Pnt	10200	87	81	87
Gulf L	3500	10	10	10
Gunnar	2502	205	202	205
Hastings	900	260	250	250
Headway	69700	19	18	19
Heath	5000	8	7½	7½
High-Bl	200	895	895	895
Hollinger	1110	27½	27½	27½
Huds Bay	812	82¼	81⅞	82
Hydra Ex	2030	23½	23½	23½
Int Bibis	300	115	112	115
I Kenville	2500	30	30	30
Irish Cop	2000	25	24	24
Iron Bay	2125	263	255	258
Iso	3800	191	190	190
Jaye Exp	16000	25	23	23
Jelex	7000	33	32	32
Joburke	32500	7½	7½	7½
Joliet	3500	30	30	30
Jonsmith	24500	27	26	26
Jcutel	6100	111	110	111
Joysey	10141	78	64	75
Kerr Add	8085	11½	11¼	11⅜
Kelly Dsd	1000	51	51	51
K Anacon	3561	265	255	258
Kopan	8000	13	12½	12½
Lab Min	250	32¼	32	32
L Dufault	1385	13⅜	13½	13⅜
Lakebead	8500	33	30	30
Lake Lyn	1000	28	28	28
L Osu	3000	17	16	16
L Shore	1120	275	260	270
La Luz	2050	23½	23	23½
Langis	1400	34	34	34
Latin AM	5000	10	10	10
Leitch	2950	595	580	580
Lorado	3150	124	121	121
Louvicrt	27700	35	33	35
Macassa	710	262	262	262
Mac on	21500	45	40	45
Madsen	1000	210	208	210
Malartic	504	82	82	82
Man Bar	11000	23½	22	22
Marchant	2500	240	240	240
Marcon	1530	10	9½	9½
Martin	2000	56	55	56
Matach	1500	11½	11½	11½
Mattgmi	620	17	16¾	17
Maybrun	11800	25	24	24½
Mc Intyre	210	99½	99	99½
Mc dam	15267	120	114	119
McKen	2500	9½	9	9
McWat	68300	68	62	67
Mentor	16700	84	80	83
Merril	189925	96	83	91
Metal Min	2350	160	155	156
Midrim	2000	37	36	36
Min-Ore	96800	16	14½	14½
Moneta	5500	110	100	110
Mt Wright	3212	41	41	41
Multi-M	21400	154	150	150
Nat Expl	11000	18	17	17½
New th	3000	27	26	26
New Bid	13700	8	7½	7½
New Cal	500	70	70	70
Newconx	610	780	750	750
Nconex w	1825	340	330	335
N Goldvue	6500	7½	7½	7½
N Harri	8000	16½	16	16
N Hosco	3700	263	260	260
Newlund	48250	22½	20½	21½
N Mylama	31300	23	21	23
Newnor	7000	13	12	12
N Que Ragl	1650	475	455	455
N Senator	27400	29½	26	26
New Taku	1000	40	40	40
Nick Rim	5300	15½	15½	15½
Nisto	20000	16½	16	16½
Ncr Acme	1000	15	15	15
Norbeau	1000	146	145	145
Norgold	21300	14	13	13½
Norlex	21800	25	24	24
Normetal	100	465	465	465
Norpax	2000	14½	14	14
N Bordu	500	13½	13½	13½
N Coldstm	11875	95	95	95
N Rank	9000	39	39	39
Northeal	6000	35	33	33
North Exp	3500	95	91	95
North Can	1700	200	185	185
Northgat	3870	815	800	800
Norsp A w	3525	59	58	59
N Beauc	60	40	40	40
Obaska	6000	14	13½	13½
O'Brien	10730	130	125	125
O'Leary	1500	9	9	9
Opemska	3409	10⅝	10¼	10⅝
Orchan	900	455	450	455
Pamour	1000	195	189	190
Pax Int	17500	38	35	35
Pce Expl	9000	29	27	28
Peerless	4500	11½	11	11
Pick Crow	1000	34	34	34
Pine Point	1544	60	59½	59½
Placer	762	29¼	28¾	28¾
Porc Pay	2000	29½	28	29
Preston	1907	12⅛	12	12⅛
Prcbe M	12850	42	40	40
Purdex	13500	13	13	13
QMI	30	220	220	220
Que Chib	400	16	16	16
Que Lith	100	325	325	325
Que Man	24000	31	29	31
Que Sturg	1000	45	45	45
Quemont	250	11	11	11
Quonto	13500	9½	9	9½
Radiore	30800	120	115	116
Ray rock	2000	114	111	12
Rio Algom	4659	21⅜	21	21⅛
Rix Athab	4200	32	31½	31½
Rockwin	6500	69	68	68
Roman	2110	820	813	820
Rowan Cn	8000	7	6½	7
Ryanor	11000	23	21	21½
Salem	2000	19	18	18
San Ant	3000	18	18	18
Satellite	3600	40	37	39
Sherritt	2235	600	595	600
Sil Eureka	1200	130	125	125
Silvrflds	1200	355	350	350
Silmaq	165625	39½	35	37
Sil Miller	7000	19¼	19	19½
Sil Stand	500	124	124	124
Stanrck	100	123	123	123
Starratt	2500	5½	5	5
Steep R	2780	650	640	645
Sud Cont	25000	33	31	32
Sullivan	1200	605	600	605
Sunburst	2040	13	13	13
Teck Corp	1700	590	585	585
Territory	1220	15	15	15
Texmont	4200	120	117	118
Texore	7200	37	35½	36
Tex-Sol	3700	38	38	38
Thom L	2350	54	52	54
Tombill	25400	146	139	145
Torbrit	5000	93	88	88
Tormcnt	9500	17	16	16
Tribag	8200	340	330	335
U Mining	20	22	22	22
U Asbestos	1102	276	276	276
U Buffadn	19800	85	78	80
UCL Mine	7000	23½	22	22
Un Keno	4900	545	530	530
Un Macfie	2500	16	16	16
Utd Porc	750	17½	17½	17½
Urban Q	5333	22	21	21
violam	10120	415	405	410
Wasmac	100	149	149	149
West Mine	8075	590	585	590
W Surf I	750	15	15	15
White Star	780	39	38	38
Wilco	79400	55	50	52
Willroy	3700	187	183	183
Winch	5000	7	7	7
Windfall	19000	34½	33	34½
Win-Eld	3800	28½	27	27
Wr Harg	100	85	85	85
Yale Lead	19500	21	20	21
Yk Bear	1000	178	178	178
Young HG	1500	8	7	8
Yukeno	15000	10½	10	10
Yukon C	500	75	75	75
zenmac	1475	37	37	37
zulspa	13500	25½	24½	25

Total des ventes: 4.915.000.

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alminex	520	460	460	460
Am Leduc	86600	22½	20	20
Anchor	500	15	15	15
Asamera	2977	235	227	227
Banff	20061	15¼	13	13¼
Calvert	8500	35	33	34
CS Pete	6300	298	285	287
C Dehi	4850	305	300	300
C Ex Gas	87962	510	425	495
C High Cr	29750	56	52	55
C Homestd	14406	255	232	250
C LI Pete	2500	22	21	22
Cdn Sup O	1986	23½	23½	23½
C Willston	3000	135	106	125
Cent Del	3320	13	12¾	13
Charter O	9906	535	480	500
C West P	817	160	155	160
Dev-Pal	100	145	145	145
Dome Pete	2200	18½	18½	18¾
Dynam	317840	390	345	385
Fargo	900	330	325	325
French Pt	1000	445	430	440
Gr Plains	1007	14½	12½	14½
Gridoil	249182	145	135	141
Gt C Oils	750	12⅜	12¼	12¼
Int Hellium	12873	150	147	149
Midcon	1000	58	57	58
Mill C	123092	195	165	183
Nat Pete	1200	290	279	290
N Cont	5050	36	33	36
N Davies	1700	24	24	24
N Americn	4500	60	60	60
NC Oils	1230	405	395	395
Northld	200	12	12	12
Numac	2700	166	164	166
Numac wt	3600	45	42	45
Okalta	14150	30	25	25
Permo	15100	36½	33	35
Peruv Oil	2000	250	250	250
Petrol	10600	82	77	79
Place G	14025	209	198	205
Ponder	2500	51	50	50
Prairie	1200	350	345	345
Provo Gas	35370	288	270	282
Ranger	700	223	221	223
Scurry Rn	7595	24¼	22⅜	24
Spooner	69300	64	62	63
Stanwell	4500	42	40	40
Triad Oil	4665	270	238	258
Union Oil	475	26¾	26½	26¾
Unispher	46000	21	18½	18½
U Canso	7002	395	390	390
Un Reef P	250	29	29	29
vandoo	7000	10	10	10
Wespac	2000	19½	19½	19½
Wstates	7100	660	625	650
Wsburne	1200	122	120	120
W Decalta	17016	425	405	425
W Decit w	600	225	220	225
Willshire	2175	660	600	620

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
C Gas Oil	100	12⅜	12⅜	12⅜
Abitibi	100	13¼	13¼	13¼
Inter PL	35	87	87	87
C Paper	50	42	42	42
Noranda	300	54¾	54	54¾
Falcon	3100	103¼	103¼	103¼
Aunor	325	370	370	370
Bethlm	400	600	600	600
Bralorne	300	450	440	440
Black Bay	500	14½	14½	14½
Cantri	3500	58	55	58
C Fed P	500	16½	16½	16½
Cochwill	2300	660	630	655
C Mosher	600	125	115	115
Deerhorn	1000	46	46	46
Dick N	5000	550	550	550
Gridoil	2000	150	150	150
Lorado	300	132	132	132
Inter Bibis	100	125	125	125
Key Aanacon	500	270	270	270
Kerr Add	400	12	11¾	12
Macassa	100	290	290	290
Merrill	500	100	100	100
Probe	1000	50	48	50
Provo Gas	500	300	290	290
Sherritt	300	600	600	600
Spooner	3000	65	65	65
Multy	1500	171	170	170
Thom L	500	60	60	60
Norbeau	2000	150	150	150
N Rank	500	42	42	42
Sil Miller	500	20	20	20
Teck Corp	300	640	620	630
Upper Can	100	175	175	175
violam	300	450	450	450

Les plus actifs

(Par la Presse Canadienne)

Titres	ventes	haut	bas	fermr.	ch.
INDUSTRIES					
Mass-F	22456	31⅞	31¼	31¼	—⅝
Wainwr	20600	200	180	200	+20
Slater Stl	16685	15⅞	14⅞	15½	+⅝
Murphy	1420	9⅜	8¾	8¾	
West Tr	11320	25½	24½	24⅞	+⅜
PETROLES					
Dynam	317840	390	345	385	+40
Gridoil	249182	145	135	141	+ 3
Permo	151500	36½	33	35	+ 1
Mill City	123792	195	165	183	+18
C Ex Gas	87962	510	425	495	+80
MINES					
D'Elda	291716	128	115	125	+ 3
Merrill	189925	96	83	91	+ 7
Silvmag	165625	39½	35	37	— 1
Coin Lake	99500	75	66	73	+ 5
Min-Ore	96800	16	14½	14½	—½

Besoin pressant d'éducation en matière de valeurs mobilières

par Jean d'Autane

Même si des progrès énormes ont été réalisés dans ce domaine, il y a encore un besoin urgent qui se fait sentir dans l'éducation populaire au sujet de l'investissement en général et plus particulièrement au sujet du marché des valeurs mobilières. Pour sa part l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières a démontré qu'elle admettait ce fait en organisant des cours tant pour les gens du métier que pour le public en général.

C'est là l'opinion qu'a exprimée M. Jean P. Ostiguy, président et administrateur de Morgan, Ostiguy et Hudon Ltée et président national de l'Association des Courtiers en valeurs mobilières, au cours d'une conférence de presse tenue hier midi à Québec.

"Nous en sommes encore à l'époque du "bas de laine" et les Canadiens-français s'en tiennent encore trop à l'investissement en obligations d'épargne et en titres gouvernementaux alors qu'il existe un besoin pressant de capitaux de risque pour que se poursuive l'expansion de notre économie". C'est pourquoi, a ajouté M. Ostiguy, il importe d'éduquer le public sur la nature des investissements dans des titres inscrits en bourse.

C'est dans cette optique que l'Association des Courtiers en valeurs mobilières a institué deux cours sur le commerce des valeurs mobilières. Le premier traite spécifiquement du marché des actions et des obligations et il a été rendu disponible pour tous à la demande expresse des bourses. Le second cours s'adresse plus particulièrement aux représentants des courtiers qui maintenant, sont obligés de suivre ces cours et de réussir les examens qui les santionnent. M. Ostiguy a déclaré que cette année, plus de 1400 élèves avaient suivi ces cours au pays. De plus, près de 10,000 personnes suivent un de ces cours ou d'autres qui sont dispensés par les services d'extension des universités ou par correspondance.

M. Ostiguy a conclu en disant que l'ignorance est le pire ennemi de l'investisseur. C'est pourquoi nous éduquons d'abord nos membres et ensuite le public c'est à dire tous les investisseurs virtuels.

La S.G.V.?

Commentant les difficultés temporaires qu'avaient traversé la Société générale de financement au cours des derniers mois, M. Ostiguy s'est dit d'avis qu'il s'agissait là d'une situation tout à fait typique à laquelle devait faire face toute société de gestion qui débutait. Il ne voit rien d'inquiétant dans cette situation.

Le problème se pose pour tout le monde, dans la province de Québec surtout, de dire M. Ostiguy. A cause de la mentalité des Canadiens français, il est extrêmement difficile de trouver le capital de risque, c'est à dire celui qui est investi en actions ordinaires de compagnies. Nous avons un autre exemple avec "les Ciments Lafarge" a-t-il ajouté. Cette société a besoin de $35 millions. Pour trouver cet argent, la société doit d'abord investir elle-même $13 millions, soit plus du tiers du capital désiré, et elle trouvera le reste en émettant des titres obligatoires ou autres qui représentent un rendement plus sûr. "Jamais, a dit M. Ostiguy, "Les Ciments Lafarge" ne réussiraient à trouver l'argent dont ils ont besoin, s'ils exigeaient du capital de risque".

Inflation

M. Ostiguy ne croit pas en la menace immédiate d'inflation mais ajoute-t-il, il y a actuellement une tendance vers l'inflation surtout à cause du haut-niveau d'emploi. Cependant M. Ostiguy se dit confiant que le Canada a les hommes d'Etat, les fonctionnaires et la ferme volonté qui assurent le succès, et que les mesures nécessaires seront prises pour enrayer l'inflation.

(J.P. Ostiguy)

● PRESIDENT DE L'A.C.C.V.M. A QUEBEC — M. J. P. W. Ostiguy, président et administrateur de Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée de Montréal, et président de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières était en visite à Québec dans le cadre de sa tournée canadienne. Au cours de son voyage, M. Ostiguy a rendu visite au premier ministre l'honorable Jean Lesage; M. Maurice Turgeon, vice-président de la Commission Municipale de Québec et au maire de Québec, M. Gilles Lamontagne. Sur notre photo, MM. Ostiguy et Derek Hannaford, président et administrateur de Mead & Co. Ltd et président du district de Québec de l'Association. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Américaine

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Asamera	9800	2¼	2⅛	2.3/16
Brazil	28900	10	9¾	10
BA Oil	100	30	30	30
Bun) Ramo	4100	8⅛	7¾	8⅛
Camp Ch	10800	8¼	8	8
CS Pete	10100	2¾	2⅝	2⅝
C Faraday	4100	2 15/16	2¾	2¾
C javelin	7100	10⅛	9⅞	9¾
C Marc	2900	7¼	7	7
Con MS	100	48	48	48
Creole	2300	39½	39⅛	39⅛
Crown Cp	300	23⅞	23¼	23¼
Dev Pal	300	1⅞	1⅞	1⅞
Dome Pet	1000	17¾	17⅛	17¼
Dom Tar	200	18⅛	18⅛	18⅛
Fargo Oil	11600	3⅛	3	3 1/16
Ford Can	60	144½	144	144
Giant Yl	2800	14⅛	14⅛	14⅛
Goldfield	7500	2⅛	2	2⅛
Hollinger	200	25⅞	25⅜	25⅜
H Ch A	1300	26⅝	26¼	26½
Imp Oil	2400	49⅜	49⅛	49½
jupiter	800	4⅜	4⅛	4⅜
L Shore	2700	3	3	3
Massey F	35000	33½	32⅞	33
Merrill	197700	1 1/16	15/16	1 1/16
Molyb C	6200	15/16	⅞	15/16
Nat Pet	6400	2 11/16	2¾	2 9/16
N Cdn Oil	3200	3 13/16	3⅝	3 11/16
Pac Pete w	1400	6½	6¼	6⅜
Pell Elder	2400	17⅜	17⅛	17½
Peru Oil	6200	2⅜	2 5/16	2⅜
Pratt L	200	34½	34½	34½
Rio Alg	500	20	19¾	20
Scurry Rn	36400	22½	20⅜	22
Seven Arts	7900	22½	21¾	21¾
Simpsons	300	26	25⅝	26
Steel Can	200	23½	23½	23½
Technclr	12800	16½	16½	16½
Tr Cont wt	200	41	40¾	41
Unit Asb	3300	2 11/16	2 9/16	2 9/16
Utah Ids	1200	12¾	12⅜	12½
Wr Har	800	1 15/16	15/16	15/16

Total des ventes : 4,750,000.

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	3145	12¼	11⅞	11⅞
Algmos	864	69⅝	69½	69⅝
Alliance	5975	390	350	350
Alumin	3312	37⅛	37	37
Alcan 2 pr	50	46	46	46
Asbestos	535	24¼	24¼	24¼
Atl Sug	25	27⅞	27⅞	27⅞
Bank Mont	650	63¾	63	63
Bank NS	50	72½	72½	72½
Banq CN	27	68¾	68¾	68¾
Banq PC	70	48	48	48
Bath P	101	23¾	23¾	23¾
Bell Phone	1605	58¼	58	58
Bowater	670	8½	8⅛	8⅛
Brazil	335	10⅜	10⅜	10⅜
BA Oil	200	31¾	31¾	31¾
B Phone	25	75¾	85¾	75¾
Brinco	41300	6⅜	5⅞	6
CAE	2275	11½	11¼	11¼
Cal Pow	455	27¾	27½	27¾
Can Cem	301	44	43¾	43¾
Can Iron	400	21⅜	21⅜	21⅜
C Pak B	500	85⅛	85⅛	85⅛
CSL	1000	41	39	39
Cdn Brew	1645	8¼	8⅛	8⅛
C Br Alum	100	18¾	18¾	18¾
CBAL B w	100	6	6	6
C Fndtn	250	11	11	11
C Imp Bk C	250	68½	67¾	67⅞
CIL	200	19	19	19
CI Pow pr	500	19	19	19
C Marconi	300	7	6⅞	7
CPR	2075	62⅜	62¼	62½
CPR	2075	62⅜	62¼	62½
Cdn P Fina	1489	12⅜	12½	12½
Cent Del	1500	13	12⅞	12⅞
Chemcell	625	13⅛	13¾	13⅛
Con MS	730	46	46	46
Con Paper	500	40	39¾	39¾
C Glass	100	12½	12½	12½
Coronation	250	245	245	245
Crush Int	200	5¾	15¾	15¾
Dist Seag	480	38¾	38½	38½
D Bridge	760	28	28	28
Dofasco	220	27½	27½	27½
Dofasco A	25	97½	97½	97½
D Glass	350	14⅜	14½	14⅜
Dosco	100	16½	16½	16½
D Stores	125	24½	24½	24½
Dom Text	335	38¾	38	38
Domtar	1740	20	19½	20
Domtar pr	100	20¾	20¾	20¾
Donohue	1225	8¾	8½	8½
Du Pont	305	44	44	44
Fam Play	300	27½	27¾	27¾
Fleetwood	50	27½	27½	27½
Fr Pete	500	440	440	440
GL Paper	750	23¾	23¾	23¾
Hawk Sid	325	6½	6½	6½
Home A	100	19½	19½	19½
Home B	100	21	21	21
Horne PF	200	315	315	315
Hud Bay	175	82	82	82
H B C	2300	15½	15½	15½
Husky Oil	500	15½	15	15
Imp Oil	861	53⅝	53⅜	53⅜
Imp Tob	1300	15½	15½	15¼
Ind Accep	895	22¼	22	22¼
I Bronze pr	50	27½	27½	27½
Int Nickel	1160	107¼	106½	107
Int Util	750	32	31½	31½
Inter PL	155	86¼	86¼	86¼
Inv Grp A	1200	15	15	15
Labatt	705	17¾	17½	17¾
Laur Fin	2000	12½	12½	12½
Laur F 2 0	1000	29½	29½	29½
Loblaw A	325	11¼	11¼	11¼
Loblaw B	6300	11½	11⅜	11⅜
Loeb M	800	16¾	16¾	16¾

NOMINATION CHEZ CHARCUTERIE HYGIENIC INC.

La direction de La Charcuterie Hygienic Inc., est heureuse d'annoncer la nomination de M. Rolland Bergeron comme représentant de leur firme auprès des institutions religieuses.

La cie Kruger ne fermera pas son usine de Bromptonville

MONTREAL, 16 (CNW) — La Kruger Pulp and Paper Limited, Montréal, a démenti la nouvelle parue dans un journal soutenant qu'une fois que son complexe de pâte et papier de $75 millions serait en exploitation à St-Félicien, Québec, la compagnie fermerait son usine de papier journal de Bromptonville, Québec.

M. B. J. Kruger, président de Kruger Pulp and Paper Limited, a qualifié "d'inexacte et de non fondée" la nouvelle publiée par le journal. Il déclara que la compagnie avait l'intention, non seulement de continuer l'exploitation de son usine de Bromptonville, mais de l'étendre. "Depuis que nous avons acheté la fabrique de Bromptonville en 1950, nous avons investi plus de $18 millions dans son expansion et sa modernisation. Nous venons de parachever, au coût d'un million de dollars, la première phase d'un autre programme d'expansion et de modernisation de cinq ans à cette usine. Ce programme engagera une mise de fonds de l'ordre de $10 millions. Par conséquent il doit être évident que nous n'avons pas l'intention de fermer la fabrique de Bromptonville ou d'en réduire l'exploitation", disait-il.

Le président de la compagnie a également démenti une suggestion de l'article du journal voulant que les employés de l'usine de Bromptonville passent à celle de St-Félicien afin de travailler dans la nouvelle usine de papier journal. "Cette suggestion est non seulement inexacte en raison de notre intention de continuer et d'étendre nos opérations à l'usine de Bromptonville, mais elle est contraire à la ligne de conduite énoncée par le gouvernement du Québec recommandant d'utiliser et de mettre en valeur les ressources humaines et naturelles disponibles dans la région où s'établit une nouvelle entreprise, dans l'exploitation du nouveau complexe de St-Félicien, nous avons la ferme intention d'utiliser l'effectif ouvrier de la région de St-Félicien".

Le premier ministre Jean Lesage avait annoncé le mois dernier que la Kruger Pulp and Paper construirait un complexe de pâte et papier de $75 millions à St-Félicien, municipalité située à environ 150 milles au nord de la ville de Québec. Le complexe sera construit en trois phases commençant par la construction d'une usine de papier journal de 30 millions au printemps de cette année; une expansion visant à doubler le capacité de l'usine pour 1980; et la construction d'une fabrique de pâte chimique de $45 millions, qui sera entreprise au début de 1968.

La Cie Rothman de Pall Mall déclare un profit de plus de $1.6 million pour 1965

TORONTO JN 15 (CNW) — La compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée a de nouveau établi un record sans précédent tant dans le domaine des ventes que dans celui des profits au cours du premier semestre de son exercice financier, c'est-à-dire, du 1er juillet au 31 décembre 1965.

Dans une autre lettre aux actionnaires, M. John H. Deviin, président de la Compagnie déclare que les bénéfices nets ont atteint $1,640,000 — ou $1.26 par actions — représentant ainsi une augmentation de 40 pour cent sur la période correspondante en 1964. Les bénéfices nets ont été déterminés après avoir tenu compte des impôts sur le revenu selon un principe de base revise. Par conséquent, les résultats de 1964 ont été mis au point afin de permettre une comparaison plus significative. Si la provision pour les impôts sur le revenu avait été calculée sur la même base que l'an dernier, les bénéfices nets pour la période auraient été de $2,030,000 — ou $1.56 por action — comparativement à $1,789,000 — ou $1.38 par action — pour les six mois correspondants en 1964.

Les ventes ont augmenté de $6,640,000 — soit un gain de 9.8 pour cent — compartivement à la même période en 1964. Les ventes de la Compagnie ont continué, à un rythme accéléré, de dépasser l'accroissement de celles de l'industrie entière et se sont accrues de $409,000,000 de cigarettes — ou 9.4 pour cent — passant de 4,370 millions en 1964 à 4,779 millions durant la période qui fait l'objet de la présente étude.

La production totale de cigarettes de l'industrie pour les six mois en question, accuse une hausse de 2.7 pour cent — ou 561 millions — passant de 20,-815millions en 1964 à 21,376 millions en 1965.

Comme partie intégrante du programme d'expansion, une annexe à la fabrique de Toronto et un nouvel entrepôt à Montréal viennent d'être complétés tandis qu'à Winnipeg, un nouvel entrepôt est en voie d'achèvement.

Les prix du tabac de la récolte de 1965 sont considérablement plus élevés que ceux de la récolte de 1964. Dans cet état se rapportant à une période de six mois, une provision a été faite pour l'année financière en cours en prévision de l'augmentation du coût du tabac, d'après l'estime établi par la Compagnie.

Dividendes

(Par la Presse Canadienne)

Beaver Lumber Co, Ltd, 40 cents l'action ordinaire, 25 cents l'action de classe A et 35 cents l'action privilégiée, 1er avril, inscription 10 mars.

Trans-Prairie Pipelines Ltd, 10 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 2 février.

Canadian Hydrocarbons Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription 4 mars.

Loblaw Groceterias Co., 40 cents l'action de premier privilège de série B, 15 avril, inscription 16 mars.

Eastern and Chartered Trust Co., 35 cents, 1er avril, inscription 1er mars.

Imperial Oil Ltd, 45 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription 1er mars.

British Columbia Telephone, 60 cents l'action ordinaire; $1.44 l'action privilégiée 5 3-4 pour cent, 30 1-4 cents l'action privilégiée 4.84 pour cent; $1.13 l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, 1er avril, inscription 17 mars; $1.29 l'action privilégiée 5.15 pour cent, $1.19 l'action privilégiée 3-4 pour cent et $1.19 l'action de la série 1956 4 3-4 pour cent, 15 avril, inscription 31 mars; $1.50 l'action privilégiée 6 pour cent et $1.10 l'action privilégiée 4 3-8 pour cent, 1er mai, inscription 15 avril.

Change

Australie (schilling)	4.19¾ cents
Belgique (franc)	2.17½ cents
Angleterre (livre)	3.02¼
Bulgarie (lev)	92.41½ cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.15 cents
Danemark (couronne)	15.68 cents
France (franc)	22.07 cents
Allemagne (mark)	26.94 cents
Hollande (florin)	29.85 cents
Hongrie (forient)	09.31 cents
Italie (lire)	.173⅝ of a cent
Mexique (peso)	8.67 cents
Norvège (couronne)	15.14 cents
Pologne (zloty)	27.03⅛ cents
Roumanie (leu)	18.01⅜ cents
Suède (couronne)	20.94 cents
Suisse (franc)	24.96 cents
U.S. (dollar)	1.07⅞
Venezuela (bolivar libre)	24.11 cents
Yougoslavje (dinar)	08.65 cents

Cours des denrées

MONTREAL. — (P. C.). — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros 46.5, A-gros 44.5, A-moyen 40, A-petits 31, B 35, C 32.

Prix moyens, en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra-gros 52.9, A-gros 50.7, A-moyens 44.6, A-petits 36.6.

Beurre : No 1 prix de vente du gouvernement à Montréal .57.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40½ coloré 40¾.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.40 à $1.50 les 5 0livres, N.-B. $1.70 à $1.75 les 50 livres, 40 à 41 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 15½ à 17, procédé par roulenu, No 2 en sacs : 13½ à 15; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage .12 à .13½. Poudre de lait 4½ cents.

BENEFICES NETS

(Par la Presse Canadienne)

Consolidated Paper Corp. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965 : $16,867,539, soit l'équivalent de $2.85 l'action au regard de $16,454,718, ou $2.78 pour l'exercice précédent.

British American Oil Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965 : $37,200,000 au regard de $36,700,000 pour l'exercice précédent.

Copperfields Mining Corp. Ltd, pour le semestre terminé le 31 décembre 1965 : $559,811, soit l'équivalent de 8.8 cents l'action au regard de $334,600, ou 5.3 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Canadian General Electric Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965 : $16,570,000, soit l'équivalent de $2.09 l'action au regard de $17,056,100, ou $2.15 pour l'exercice précédent.

Canadian Marconi Co., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965 : $2,236,000, soit l'équivalent de $2.85 l'action au regard de $2,023,000, ou 44 cents pour l'exercice précédent.

Mines hors-listes

Bald Mountain	4	5
Indent	2	4
Kenmac	11	13
Lun Echo	82	85
Nat Mal	95	100
Oklend	1	3
W Leys	1	3
Young Dave	17	19

Toronto

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto à la faveur d'une reprise de dernière heure.

Banff Oil a été particulièrement en faveur, accusant un gain de 2 1-4 à 15 1-4. Scurry Rainbow a gagné 1 5-8 à 24, Canadian Export Gas 80 cents à $4.95 et Dynamic 40 cents à $3.85 cependant que Dome et Canadian Superior ont cédé 1-8 à 18 3-4 et à 23 7-8.

Les industrielles présentaient une allure irrégulière BC Telephone a gagné 3-4 à 76, Slater Steel 5-8 à 15 1-2 et Westcoast Transmission 3-8 à 24 7-8. SBC Sugar a cédé un point à 39, cependant que Massey-Ferguson et CPR ont baissé de 5-8 à 31 1-4 et 62 1-4.

Parmi les banques, Montréal a cédé 7-8 à 63, Royale 3-4 à 77 et Nouvelle-Ecosse 1-4 à 72 1-2.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Inco a gagné 3-4 à 106 3-4 et Denison 1-4 à 38 cependant que Noranda et Falconbridge ont baissé de 1-2 à 52 3-4 et 101 1-2.

Aux aurifères, La Luz a gagné 7-8 à 23 1-2 et Giant Yellowknife 1-4 à 14 1-4.

Aux valeurs spéculatives, Black Hawk a gagné 15 cents à $1.85, Merrill Island sept cents à 91.

Le virement a été de 4,-915,000 actions au regard de 5,436,000 jeudi.

Montréal

MONTREAL (PC) — Le mouvement de régression s'est poursuivi pour la quatrième journée hier en Place locale.

Les pertes avaient de nouveau prédominance sur les gains dans la proportion de près de deux contre un. L'indice composé a cédé 0.24 à 161.81.

Le virement industriel a été de 173,400 actions et celui des mines et pétrolières de 1,526,-700.

Aux banques, Royale a cédé 1 1-4 à 76 3-4, Nouvelle-Ecosse 1-2 à 72 1-2, Montréal 3-8 à 63 et Impériale de Commerce 1-8 à 67 7-8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a cédé un point à 82 et Hollinger 1-2 à 27 1-2. D'autre part, Algoma et Canada Iron ont perdu 3-8 chacun à 69 5-8 et 21 5-8

Parmi les services publics, Québec-Téléphone a cédé 3-4 à 24 1-4 et CPR 1-2 à 62 1-2 cependant que Brinco a gagné 1-8 à 61 1-8 sur un déplacement de 41,990 actions.

Aux industrielles, Chemcell et Imperial Tobacco ont perdu 1-8 à 13 7-8 et 15 1-8.

Parmi les papeteries, Great Lakes a cédé 1-4 à 23 3-4 cependant que Abitibi et Consolidated ont cédé 1-8 à 12 1-4 et 39 3-4.

Aux pétroles, Imperial et Home ont cédé 1-2 à 53 3-8 et 19 1-2 cependant que Texaco a baissé de 1-2 à 58 et Shell de 1-4 à 22 1-4.

Aux valeurs spéculatives, Kodak a gagné 15 cents à $3.15.

Londres

LONDRES. — (Reuter). — Après un début ferme, les cours ont eu tendance à baisser hier à la Bourse de Londres, en raison des prises de profits avant la fin de semaine.

Les actions transigées en dollars ont généralement reflété les pertes de valeurs sur les bourses américaines; mais les reculs sont minimes. Parmi les titres canadiens, Canadian Husky, International Nickel et Noranda ont baissé; Hudson Bay et Trans-Canada Pipeline ont au contraire progressé.

Les assurances se sont alourdies. Les sidérurgiques ont fluctué. Les tabacs ont peu bougé.

Les suprifères et les aurifères ont reculé.

A. P. Sloan

Un administrateur génial est mort à New York

NEW YORK. — (A.F.P.). — M. Alfred P. Sloan, jr., président honoraire de la General Motors, est mort jeudi à New York à l'âge de 90 ans.

M. Sloan, qui fut président de la General Motors de 1923 à 1956, était considéré comme un génie administratif. C'est à lui que revient le mérite d'avoir dirigé et organisé la General Motors pendant les années où elle prit le plus d'extension.

La General Motors est actuellement la plus importante compagnie industrielle du monde.

Alfred P. Sloan avait fait ses études d'ingénieur à l'Institut de technologie du Massachusetts. Il entra en 1918 à la General Motors quand celle-ci engloba la United Motors Corporation dont Sloan était directeur. Son avancement au sein de la General Motors fut rapide. Il devint en 1920 le bras droit de son président, Pierre DuPont, puis lui succéda en 1923.

Au cours de sa longue carrière, Sloan amassa une fortune considérable estimée à plus de $250 millions. Humaniste et philanthrope, Sloan fit de nombreux dons à diverses organisations charitables. Il contribua pour une grande partie au financement de l'institut consacré à la lutte contre le cancer qui porte son nom : le Sloan-Kettering Memorial Cancer Institute. C'est d'ailleurs dans cet hôpital qu'il vient de mourir d'une affection cardiaque.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 23-32.

La livre sterling a baissé de 1-16 à $3.01 7-8.

— — —

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 13-16 au regard de 92 29-32 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
No 307,283
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
CLAUDE LETELLIER, demandeur
vs
DAME JACQUES COTE, défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le deuxième jour de mars 1966, à 3 heures de l'après-midi, à 975, rue des Bouleaux Est.

Lesdits biens consistent en: télévision, bahut, cendrier, lampe.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 19 février 1966.

Jean-M. Payeur, H.C.S.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 300,658
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
SERVICE D'ANESTHESIE ENR., demanderesse
vs
ROGER GAGNE, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le premier jour de mars 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 50, rue de l'Espinay, Québec.

Lesdits biens consistent en: télévision portative, radio de table, divan, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 19 février 1966

J.-Rol. Gagnon, H.C.S.

AVIS LEGAL

Canada.
Province de Québec,
District de Québec
No 309-642
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
Fenêtres Mignenault (Québec) demandeur
vs
S D Inc., défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias seront vendus en justice en vertu du dit bref le 28 février 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 1190, avenue Cartier, Québec.

Lesdits biens meubles et effets consistant en : bureau, machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 18 février 1966.

Louis COULOMBE,
Huissier Cour Supérieure.

Canada.
Province de Québec,
District de Québec
No 134,037
DANS LA COUR SUPERIEURE
ALLIED VAN INC., demanderesse
vs
DOMINION TRANSPORT MOVING & STORAGE LTD., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause ,seront vendus en justice, par encan public, le vingt-huitième jour de février 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 501, 16e Rue.

Lesdits biens consistent en : Jeep, Van Chevrolet, trailer, camion GMC, camion GMC remorque, remorque International, remorque Chevrolet, bureaux, fauteuils, etc . . .

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 19 février 1966.

Jean-M. Payeur, H.C.S.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
No 309,316
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
LEOPOLD CLOUTIER, demandeur
vs
J.-M. ARSENAULT, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-huitième jour de février 1966, à 12 heures de l'avant-midi, à 2670, rue Champfleury, app. 1.

Lesdits biens consistent en : télévision, chesterfield 3 morceaux, pick up, radio, encyclopédies, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 19 février 1966.

Jean-M. PAYEUR, H.C.S.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
No 309,971
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
PAUL GUILBAULT INC., demanderesse
vs
LES INDUSTRIES 3 D INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-huitième jour de février 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 1190, avenue Cartier.

Lesdits biens consistent en : 3 bureaux, dactylographe, machine à chèque, bureau en métal, fauteuils, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 19 février 1966.

Jean-M. PAYEUR, H.C.S.

AVIS LEGAL
CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
No: 309-721
AUTOMOBILES INC., DEMANDERESSE,
vs
MME SOLANGE PICARD, DEFENDERESSE.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en justice en vertu du même bref, le 25 février 1966, à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 2097, 4ième Avenue.

Les dits biens meubles et effets consistant en: Télévision, fauteuils, tables, radio, stéréo, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 19 février 1966.
LOUIS GIROUX, H.C.S.
Québec.

LES PREVOYANTS DU CANADA

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la corporation Les Prévoyants du Canada s'adressera à la Législature, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale pour les fins suivantes :

a) Mettre fin à l'existence corporative distincte du Fonds de Pension prévue à la cédule "A" de la loi II George V, chapitre 148 et amendements, pour constituer plutôt une caisse séparée dont les avoirs ne pourront servir qu'à rencontrer les obligations du dit Fonds de Pension sans toutefois affecter les droits des sociétaires actuels du dit Fonds de Pension;

b) Obtenir la confirmation de son pouvoir d'émettre des contrats variables d'annuités ou de rentes;

c) Apporter à sa charte certains autres amendements de nature administrative relativement, en particulier, à un changement possible de son siège social et à la subdivision de son capital-actions à raison de dix actions nouvelles pour une action actuelle;

d) A cette occasion, faire une refonte complète de sa charte.

Et pour autres fins connexes.

DATE à Québec, ce 16ème jour de février 1966.

PREVOST, GAGNE, FLYNN, JACQUES, LESSARD & LE MAY
Procureurs de Les Prévoyants du Canada

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
8429-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : — ANDRE HAMEL, domicilié à 182, avenue Prouix, Québec-Ouest, P.Q.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre André Hamel, le quatorzième jour de février 1966 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le seizième jour de mars 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi, au bureau de Mtre Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, P.Q., ce dix-septième jour de février 1966.

Maurice De Coster,
Syndic,
81, rue St-Pierre,
QUEBEC.
Tél.: 692-0656

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8435-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : —.. MME J.-O. BELANGER, prop. du Salon Chez Jeanne Enr., 436, 3ième Avenue, Québec (3), P.Q.

Avis est par les présentes donné que Mme J.-O. Bélanger, propriétaire du Salon Chez Jeanne Enr., et demeurant à Québec, P.Q., a fait une cession le 7ième jour de février 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour de février 1966, à onze heures de l'avant-midi, au bureau de Me Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 17ième jour de février 1966.

Paul Gingras, syndic de l'actif de Mme J.-O. Bélanger 425 est, boul. Charest, Québec (2), P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de : MORRIS SHILMELMAN (Vêtements St-Laurent Enrg.)

Des soumissions scellées seront reçues au bureau de Stephen H. Miller, suite 416, Montréal, P.Q., jusqu'au syndic, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, 28 février 1966, à 5 heures p.m., pour l'achat en lot séparé des actifs suivants :

LOT "A"
Droits que pourra avoir le syndic dans le bail verbal dans un restaurant connu sous le nom de RESTAURANT STE-MARIE ENRG. sis au No 2700 boulevard Laurier, Ste-Foy, P.Q. (sans aucune garantie de droit ou de fait de la part du syndic) — Loyer $200. par mois. Le restaurant peut être visité en n'importe quel temps.

LOT "B"
Une automobile de marque Chevrolet 1957, automatique, 4 portes. Cette automobile peut être visitée au Garage Irving, Ste-Foy, P.Q. (Gérard Leclerc ,H.C.S., téléphone 653-0684).

Les soumissions devront être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% par chèque visé. Toutes les taxes seront à la charge de l'acquéreur. Le syndic se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Prière d'indiquer sur les enveloppes "Soumissions re Shimelman".

Pour plus amples informations, adressez-vous au syndic soussigné.

Montréal, ce 16e jour de février 1966.

STEPHEN H. MILLER, Syndic.

BUREAU :
1117, Ste-Catherine ouest, suite 416, Tél.: 288-6189, Montréal, P.Q.

LES PREVOYANTS DU CANADA ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ET ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES ET DES PORTEURS DE POLICES A PARTICIPATION

L'assemblée générale annuelle des actionnaires et des porteurs de polices à participation de Les Prévoyants du Canada aura lieu au Siège Social de la Compagnie, 955 Chemin St-Louis, Québec, le lundi 7 mars 1966, à onze heures de l'avant-midi, aux fins de : recevoir et, si jugé à-propos, approuver le rapport du Bureau de Direction et des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965; procéder à l'élection des directeurs, à la nomination des vérificateurs et délibérer sur toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Ladite assemblée est aussi convoquée, en autant que nécessaire, à titre d'assemblée générale spéciale pour considérer et approuver, s'il y a lieu, le Règlement numéro 26 adopté par le Bureau de Direction le 8 février 1966, étant un nouveau Règlement établissant un Régime de Rentes pour les employés de Les Prévoyants du Canada.

QUEBEC, le 10 février 1966.
JEAN-JACQUES TREMBLAY, Secrétaire.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 451-2-412)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le règlement 451, adopté par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, le 8 novembre 1965, et concernant des travaux d'aqueduc et d'égout suivant les contrats 65-AE-11 et 65-AE-12, et l'emprunt de $272,-700.00 pour en payer le coût, a été soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, à l'assemblée publique, tenue à cette fin, le 19 novembre 1965, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes;

2e— QU'à la dite assemblée publique, aucun électeur présent et habile à voter n'a demandé que le dit règlement soit soumis pour approbation, par scrutin, aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables;

3e— QUE le dit règlement est, par conséquent, réputé avoir été alors approuvé par les électeurs;

4e— QUE le dit règlement a été ensuite approuvé par le ministre des Affaires municipales, le 14 février 1966, et la Commission municipale, le 15 février 1966;

5e— QUE le dit règlement entre en vigueur aujourd'hui, date de sa publication;

6e— QU'il peut être pris connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Charlesbourg, 19 février 1966.
Le Greffier de la Cité : Pierre-G. Dorion, Avocat.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : — JAVNER LTEE, 1100, avenue Royale, Villeneuve, Co. Québec, Qué.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a fait cession de ses biens le 11ième jour de février 1966 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ème jour de mars 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, province de Québec.

Daté ce 16ième jour de février 1966.

LE SYNDIC
GREGOIRE BELLAVANCE, C.A.
BUREAU DE :
Angers & Bellavance, Syndics, 760 est, Grande-Allée, Québec, Qué.

CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

Avis d'assemblée générale annuelle des membres

Prenez AVIS que l'assemblée générale annuelle des membres du Club Automobile Québec sera tenue au siège social, 871 chemin St-Louis, Québec, à 5h. 15 P.M., le lundi 21 février 1966, aux fins d'approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des membres; d'approuver le rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1965; de ratifier les actes posés par les administrateurs durant l'année; d'élire les administrateurs pour le prochain terme; de nommer les vérificateurs des comptes de la corporation pour le prochain terme; pour toutes autres questions qui peuvent être légalement soumises à l'assemblée.

Conrad LeBlanc
Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE LES SAULES COMTE DE QUEBEC REGLEMENT No 120 ADOPTE PAR VILLE LES SAULES RE : ANNEXION

TITRE

ARTICLE 1 — Ce règlement portera le titre de règlement d'annexion de certains lots dans Ste-Foy;

DEFINITIONS

ARTICLE 2 — Les mots "corporation" "municipalité" et "conseil", employés dans le présent règlement ont le sens qui leur est attribué dans cet article, à savoir :

A) le mot "CORPORATION" désigne la corporation municipale de Ville Les Saules;
B) le mot "MUNICIPALITE" désigne la municipalité de Ville Les Saules;
C) le mot "CONSEIL" désigne le conseil municipal de Ville Les Saules.

BUT

ARTICLE 3 — Le présent règlement a pour but d'annexer à la municipalité de Ville Les Saules certains lots situés dans la municipalité de Ste-Foy afin d'établir une zone industrielle en bordure du Boulevard Charest et du Boulevard Henri IV;

ANNEXION

ARTICLE 4 — Ce conseil décrète, par les présentes, l'annexion du territoire suivant situé dans la municipalité de Ste-Foy, à savoir :

"Les lots No 103-3, 375, et d'une partie du lot 102, du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Foy, division d'enregistrement de Québec, borné au nord-ouest et au nord-est par les limites de la cité de Ste-Foy et au sud par une partie des lots 102 et 103 ainsi qu'une partie des lots 84, 88, 89, 90, 93, 93-A-1, 94, 96, 98, 101-C, 101-B, 102 du Cadastre officiel de la paroisse de Ste-Foy, division d'enregistrement de Québec; borné au nord-ouest par les limites de la cité de Ste-Foy et le lot 375, au nord-est par une partie des lots 98, 101-C, 101-B et 102, au sud-est par une partie des lots 97 et 99, par la ligne centrale du Boulevard Charest au sud-ouest par la ligne centrale du Boulevard Henri IV".

DESCRIPTION TECHNIQUE PLAN

ARTICLE 5 — Les parcelles de terrain annexées en vertu du présent règlement sont décrites comme suit :

"Partant d'un point situé à l'intersection de la ligne sud du lot 375 (Chemin de fer), et de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Ste-Foy et de l'Ancienne-Lorette.

De là, dans une direction sud-ouest le long de la ligne sud du lot 375, jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des cadastres de la paroisse de Ste-Foy et la paroisse de l'Ancienne-Lorette.

De là, suivant des directions nord-est et sud-est le long de ladite ligne séparative desdits cadastres jusqu'au point de départ.

Ce territoire forme une superficie d'environ deux cent quarante-neuf mille pieds carrés (249,000 p.c. m.a.) ou six arpents et soixante dix-sept centièmes (6.77)

Le tout tel que montré sur mon plan ci-annexé portant le numéro B-1138".

Partant d'un point situé à l'intersection des lignes centrales des Boulevards Charest et Henri IV.

De là, dans une direction nord-ouest, suivant la ligne centrale du Boulevard Henri IV, jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des cadastres des paroisses de Ste-Foy et l'Ancienne-Lorette.

De là, dans une direction nord-est, suivant ladite ligne séparative des cadastres jusqu'à son intersection avec la ligne sud du lot 375.

De là, dans une direction est, suivant ladite ligne sud du lot 375 pour une distance de deux cent pieds (200')

De là, dans une direction sud-est, jusqu'à son intersection avec la ligne sud-est du lot 98 et l'emprise nord-ouest du Boulevard Charest.

De là, dans une direction, sud-ouest, le long de la ligne centrale du Boulevard Charest, jusqu'à son point de départ.

Ce territoire forme une superficie d'environ quatre millions quatre cent soixante-quinze mille pieds carrés (4,475,000 p.c. m.a.) ou cent vingt et un arpents et soixante centièmes (121.60)

Le tout tel qu'il appert de la description technique et du plan de l'arpenteur-géomètre Jean-Louis Demers, daté du 23 décembre 1965 et enregistré dans les minutes dudit arpenteur sous le numéro 824; une copie conforme de cette description technique est jointe au présent règlement pour en faire partie sous la cote "Annexe A" et une copie conforme de ce plan est également jointe au présent règlement pour en faire partie sous la cote "Annexe B".

QUARTIER

ARTICLE 6 — La parcelle de terrain annexée en vertu du présent règlement fera partie du quartier No 3.

Adopté à Ville Les Saules, ce 10ième jour de janvier 1966.

8/
ROMAIN LANGLOIS, maire.
8/
G.-Henri LEGARE, sec. trés.

Avis donné à Québec ce 21ième jour de janvier 1966.

GUY PINSONNAULT, avocat
Procureur de la corporation.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : —.. JOCELYN BOUTIN, mécanicien, domicilié à 129, avenue Beaucage, Québec-Ouest, Qué., ayant fait affaire sous le nom de GARAGE JOCELYN BOUTIN, Ste-Sabine, cté Bellechasse, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait une cession de ses biens le 15ième jour de février 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1966, à 11 heures de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, province de Québec.

Daté ce 17ième jour de février 1966.

LE SYNDIC
GREGOIRE BELLAVANCE, C.A.
BUREAU DE : —
Angers & Bellavance, Syndics, 760 est, Grande-Allée, Québec, Qué.

CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

Avis d'assemblée générale spéciale des membres

AVIS est donné qu'une assemblée générale spéciale des membres du Club Automobile Québec sera tenue au siège social, 871, chemin St-Louis, à Québec, le 21 février 1966, à 5 heures P.M., aux fins de ratifier les règlements suivants : adoptés lors d'une assemblée des administrateurs, tenue le 9 décembre 1965 :

1. — Règlement no 4 abrogeant le règlement no 1, amendé par le règlement no 3 et autres amendements;
2. — Règlement no 5, constituant la refonte des règlements généraux de la corporation.

Conrad LeBlanc,
Secrétaire.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE BELAIR COMTE DE QUEBEC

REGLEMENT No B-13

ADOPTE PAR LA VILLE DE BELAIR DECRETANT L'ANNEXION DU LOT 397 SITUE DANS LA MUNICIPALITE DE VILLE DE VAL ST-MICHEL A LA MUNICIPALITE DE VILLE DE BELAIR.

Annexion.

ARTICLE 1 — Le conseil de la corporation de la ville de Bélair décrète, par les présentes, l'annexion du territoire ci-après décrit, situé dans la ville de St-Michel, comté de Québec à la municipalité de ville de Bélair;

Description technique et plan.

ARTICLE 2 — La parcelle de terrain annexée en vertu de l'article 1 du présent règlement est décrite comme suit :

"Un territoire faisant actuellement partie de la ville de Val St-Michel et comprenant en référence au cadastre de la paroisse de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette le lot 397 et ses subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, emprise de chemin de fer et la partie de la rivière Nelson, le tout renferme dans les limites suivantes, à savoir :

partant du point d'intersection de la ligne séparative des lots originaires 396 et 397 avec le côté nord-est de l'emprise du boulevard Pie IX; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : ladite ligne séparative des lots 397 et 396 et son prolongement jusqu'au milieu de la rivière Nelson, cette ligne traversant l'emprise du chemin de fer de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et un ruisseau; la ligne médiane de la rivière Nelson en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots originaires 397 et 401; ladite ligne séparative de lots jusqu'au côté nord-est de l'emprise du boulevard Pie IX, cette ligne traversant l'emprise du chemin de fer ci-haut mentionnée et enfin le côté nord-est de l'emprise dudit boulevard en allant vers le nord-ouest jusqu'au point de départ".

Le tout conformément au plan et à la description technique préparés par Monsieur Arthur Massé, arpenteur-géomètre, en date du 31 août 1965, laquelle description est jointe au présent règlement pour en faire partie sous la cote "Annexe A" et lequel plan est joint aux présentes pour en faire partie sous la cote "Annexe B"; ces documents, après signature pour fins d'identification par son honneur le maire et le secrétaire-trésorier font partie intégrante du présent règlement;

Aucune condition.

ARTICLE 3 — L'annexion décrétée par le présent règlement est faite sans condition de la part de la ville de Bélair

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations
Vive-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

CHIEN à vendre "Labrador". Pour informations; s'adresser à Tél.: 663-3943.
58240 15-2 (6 fs) 10

CHIENS de petite race à vendre. S'adresser à 51 DES CASCADES, Beauport. Tél.: 663-9707.
58315 18-2 (4 fs) 10

AVIS aux laboratoires. Vendons chiens pour fins d'expérience médicale. S'adresser à : R. COURCY, C. 49, R.R. 3, Saint-CASIMIR, cté Portneuf. Tél.: 29.
58309 19-2 (1 fs) 10

VENDONS chiens enregistrés, Boston Bulls, Bergers Allemands, Cockers, Epagneuls, Colleys pour cultivateurs. Aussi chiens de traines; grand choix. Prix raisonnable; communiquer: LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf. Tél.: 29.
58309 19-2 (1 fs) 10

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue: DEMERS, FORTIER DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec Tél.: 525-4909.
57231 31-12 (mar.j.s. au 1-3) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir : 522-9620.
57111 22-12 (2 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
57762 27-1 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ PAS AILLEURS !
sur 1ère et 2e hypothèques
avant de nous consulter
COMPAREZ
Nos conditions
Notre service
LES INVESTISSEMENTS HYPOTHECAIRES DU VERGER INC.
466 de la Couronne
529-4982
57619 15-1 (mar.j.s. au 15-3) 15

A vendre — Divers

REFRIGERATEUR et tentures à vendre. Pour informations; s'adresser à Tél.: 522-5898.
58310 18-2 (12 fs) 21

COFFRE-FORT avec chambre forte, extérieur 40 haut. Valeur $1000. Spécial, $350. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3506.
57645 24-1 (1 ms) 21

BICYCLETTE de fille, marque C.C.M., en bonne condition. Après 6 heures p.m. Tél.: 661-3269.
18-2 (3 fs) 21

A VENDRE, balayeuse et polisseuse, $15.00 à $40.00, en très bon ordre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 842-1172.
58177 12-2 (12 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue. 523-7953.
58277 16-2 (1 ms + 6 fs) 21

AUBAINE ! A VENDRE: Paletot de beau mouton noir, à prix réduit (règlement de succession). Tentez votre chance à: 14, COUILLARD. — Tél.: 522-1081.
58327 19-2 (4 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél. : 528-6402.
57765 27-1 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4934.
57349 3-2 (mar.j.s. au 1-3) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagé poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, slicx, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec, — Tél. : 522-4934.
47892 29-1 (1.mer.s. au 23-2) 21

PALETOTS homme chat sauvage naturel, drap noir collet, pagodes loutre naturelle, drap bleu marin, casque vison naturel, S.P.A. pour cures thermales. Tél.: 683-8292.
18-2 (3 fs) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE, Tél. : 524-9635 ou 529-9648.
57671 20-1 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
58173 14-2 (1 ms) + 6 fs 21

AMEUBLEMENT salon et chambre à coucher état neuf. Batterie cuisine complète. Cadres, décorations murales et de table. Téléphoner: 837-3577, après 5 heures P.M. Lundi au vendredi et dans la journée en fin de semaine.
58276 16-2 (12 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles, Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58072 11-2 (1 ms) 21

REPRISE FINANCE offerte pour balance de compte, payable $10 par mois, stéréos, télé viseurs, enregistrueses, machines à écrire, balayeuses, polisseuses, machines à coudre, de toutes sortes, sets de chambre, de salon, de cuisine, réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, etc. 681-9434. Nous avons des voitures sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement et sans obligations.
58134 11-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
58070 11-2 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél. : 525-9426.
57770 29-1 (1 ms) 21

HORLOGE GRAND-PERE

HORLOGE grand-père sculptée, 3 sonneries différentes, véritable aubaine, cause déménagement. Tél.: 524-2586 le soir entre 5 heures et 7 heures.
58314 18-2 (2 fs) 21

ATTENTION COLPORTEURS

LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGASIN D'OCCASIONS, 137, St-Paul, Québec.
57552 27-1 (1 ms) 21

AUBÉ
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
57939 5-2 (s. au 26-2) 21

Brûleurs à l'huile

SPECIAL $4.50, Nettoyage de brûleurs, fournaises et carburateurs, distributeurs, carburateurs, A.P. et des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58056 14-2 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. Tél.: 529-3522.
58084 14-2 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

BUREAU à louer, 2e étage, rue St-Jean. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-7514.
58125 11-2 (v.s. au 5-3) 37

ARRIERE "Holliday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux. 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour : 656-9818; soir : 681-0807.
58170 12-2 (12 fs) 37

BUREAU à louer, 1600 pieds carrés. $1.90 le pied carré. 990, Bégin. Pour professionnels, architectes, infirmières, arpenteurs, etc. Tél.: 681-6151. Soir: 527-2814.
14-1 (v.s. au 26-2) 37

Chambres à louer

QUARTIER MONTCALM, St-Sacrement, chambre à louer, pension si désiré. Pour informations, Tél.: 683-9079.
28165 11-2 (12 fs) 44

BELLE grande chambre meublée personne tranquille $10. $12. par semaine 1½, rue Hébert. Tél.: 524-8815.
58176 12-2 (6 fs) 44

QUARTIER ST-ROCH, chambre neuves pour dames, demoiselles, adultes distinguées qui désirent bon chez-soi, chauffé, eau chaude, permis de cuisine, près de tout, pas cher. Tél.: 529-3941.
19-2 (1 fs) 44

QUARTIER ST-SAUVEUR, belle grande chambre à louer pour dames âgées ou demoiselles, meublée, avec permis de cuisine. S'adresser par téléphone à: 523-0413.
58346 19-2 (4 fs) 44

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau : 837-7124
57519 15-1 (j.v.s. au 15-3) 55

Clavigraphes

E LACOULINE INC., 330, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, Location machine additionner, Ameublement de bureau.
57763 27-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec, — Tél. : 525-5158.
57646 24-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58208 17-2 (1 ms +6 fs) 60

Commerce à louer

SITE COMMERCIAL, très moderne, face à l'église de Ste-Monique des Saules, avec stationnement, 3 milles de Québec. Tél.: 527-5708.
58262 16-2 (12 fs) 65

LOCAL et MACHINERIE de cordonnerie à louer, 1771, Commerciale, St-Remuald. S'adresser: Mme MARC-ANDRE BOULANGER. — Tél.: 839-9148.
58175 12-2 (12 fs) 65

HOTEL à louer, comprenant 53 chambres, salle à manger, salle de spectacles, et une grosse taverne. S'adresser à 359, rue Du Pont, Québec, 523-1532, direct du propriétaire.
58163 11-2 (12 fs) 65

Commerce à vendre

2 RESTAURANTS licenciés. Pour informations, Tél.: 529-0069.
58164 11-2 (12 fs) 66

RIVE-SUD, épicerie à vendre avec ou sans stock, coin de rue. Cause: autre commerce. Tél.: 837-6393.
17-2 (3 fs) 66

ATELIER de fer ornemental à vendre avec camion, machinerie et outillage, cause: santé. Pour informations, Tél.: 626-3069.
58334 19-2 (12 fs) 66

BOUCHERIE, EPICERIE licenciée, très beau commerce, bel endroit, grand terrain, gros chiffre d'affaires, vente de bière 22,000 caisses en 1965. S'adresser à CASIER 1944, L'ACTION, Québec.
58263 16-2 (6 fs) 66

MOTELS, HOTELS, maisons de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
58042 8-2 (1 ms) 66

THEATRE en opération avec équipement complet. Lévis. Belle opportunité d'affaires, pour personne débrouillarde et intelligente. Peut faire gros revenus. Aubaine, acheteur sérieux, ROULEAU, courtier, M. ST-HILAIRE, Tél.: 653-9107 ou 653-9112.
58169 12-2 (v.s. au 21-5) 66

MAGASIN confection dames $10,000.00, salon de coiffure $3,000.00, restaurants $4,500.00, Epicerie licenciée $3,000.00. Garages $10,000.00, terres $2,000.00, conciergeries $25,000.00, Hôtels-Motels, Associés $3,000.00. FORTIN, Courtier. — 653-9945.
58168 18-2 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.
57638 20-1 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 871, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
58209 17-2 (1 ms + 6 fs) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548.
58173 14-2 (1 ms) + 6 fs 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
57930 2-2 (1 ms) 81

CONVERSATION ANGLAISE, Méthode Miracle, aucun effort. Vous venez quand vous voulez, vous choisissez vos heures. Le professeur fait tout pour vous. Si vous croyez à cette annonce ne téléphonez pas. Tél.: 527-4726.
58355 19-2 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58278 17-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
57911 1-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
57769 29-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490
57642 22-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
57928 3-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2868.
58045 11-2 (1 ms) 81

Entrepôts à vendre

ENTREPOT A VENDRE
180½ rue COMMERCIALE, Lévis, près de la Traverse, en brique solide 50 x 50 pieds avec soubassement en ciment même dimension avec monte-chargt. — S'adresser: LUCIEN TURGEON, 4 rue Desjardins, Lévis. Tél.: 837-5266.
58300 18-2 (6 fs) 87

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
Aussi construction à l'épreuve du feu et menuiserie générale, 1800, DE LA RONDE. Tél.: 681-1301.
58081 12-2 (s. au 5-3) 85

Femmes, filles demandées

A LA MAISON, travail facile, gagnez $25.00 et plus par semaine. Pour informations: Ecrire Les Agences Everest, CASIER POSTAL 1231, Québec 2.
58275 16-2 (12 fs) 90

POUR VENDRE bas nylon, profits intéressants, Mme ROGER BEAULIEU, 148 ST-THEOPHILE, Courville, Tél.: 661-6745, ou Mme ROMUALD LAVOIE, 164 ST-VICTOR, appt 1, Tél.: 683-0223.
57882 29-1 (1 ms) 90

GAGNEZ $23. par semaine plus une garde-robe gratuite, dans vos temps libres. Montrez seulement "Fashion Frocks" aux amies. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaire. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS LTD, 3425 Industrial Boul., Dépt W-2645, Montréal 39.
58241 (19-2) (1 fs) 90

ADHEREZ AU CLUB DE VENTE DE "L'ACTION"

MADAME, désirez-vous occuper vos moments libres tout en vous procurant un revenu additionnel ? . . . Téléphoner à M. Fernand Blais. Tél.: 522-4771.
58348 19-2 (6 fs) 90

Cherchez-vous un emploi

à temps partiel
payant $2. de l'heure
agréable et près de chez-vous
AVON vous l'offre . Pourquoi ne pas nous appeler !?
523-7706

TERRITOIRES LIBRES: DANS ST-JOSEPH, ST-MALO, ST-CHARLES-GARNIER, ST-JEAN-BAPTISTE, STE-THERESE DE LISIEUX, BEAUPORT.
18-2 (3 fs) 90

Hommes demandés

COMMIS (garçon) et secrétaires demandés, 12e année. Mentionnez expérience, salaire, qualifications. S'adresser par écrit: J.-L. BARRETTE, directeur général des écoles, Commission Scolaire Régionale Jean-Talon.
58239 17-2 (6 fs) 105

POSITIONS INTERESSANTES au Canada, Etats-Unis, Amérique du Sud, Europe. Salaire élevé, Employment Information Center, Room C-62, 739 Boylston St. Boston 16, Mass., USA.
57306 8-1 (s. au 26-3) 105

FONDERIE

CONTREMAITRE GENERAL

pour prendre charge de la production dans une fonderie d'ouvrage général (jobbing-Foundry) située près de Montréal.
Le candidat devra posséder l'expérience des opérations des fonderies et être bilingue.
Position responsable — Salaire intéressant et bonnes conditions de travail.

S'adresser : Case Postale 555
Ste-Thérèse de Blainville
Co. Terrebonne, P.Q.
Région 514-435-3641
(2 fs) S. et L. 19 et 21 fév.

SURINTENDANT DE FONDERIE

Demandé pour une fonderie d'ouvrage général

(Jobbing-Foundry) située aux environs de Montréal pour prendre charge complète de la production.
Le candidat devra posséder une connaissance approfondie des opérations des fonderies de fonte et être bilingue.
Position responsable. Le salaire sera déterminé selon l'expérience et les qualifications.
Communiquez par écrit en donnant détails concernant l'âge, l'éducation et l'expérience.

Case Postale 555
Ste-Thérèse de Blainville,
Co. Terrebonne, P.Q.
Région 514-435-3641
58352 (2 fs) S. et L. 19 et 21 fév. 105

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers

873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358

Maisons et commerces à vendre

STE-CLAIRE D'ASSISE, boul. des Alliés, magnifique propriété de 10 pièces avec garage double, terrain de 75 x 100. Prix raisonnable. Demandez A. Bouchard.

STS-MARTYRS, 3 grands logements chauffés. Prix $30,000. Demandez L. Couture.

GIFFARD, 2 logements 5 pièces chauffage à l'eau pour $17,500 Conditions discutables. Demandez A. Bouchard.

ST-PIE X, 2 logements 6 pièces chauffage à l'eau pour $22,500. Conditions faciles. Demandez A. Bouchard.

STE-ODILE, 6 pièces avec chauffage central et garage pour $13,500. Conditions. Demandez A. Bouchard.

HAUTE-VILLE, maison de chambres a/c $1,000. Bonnes conditions. Demandez G. Dion.

VILLENEUVE, 6 logements, 4 pièces non chauffés. Prix $36,500. Demandez G. Dion.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 6 logements, 4 pièces non chauffés, $29,500. a/c $7,000. Demandez G. Dion.

Maison de 32 revenus bien située, autobus à la porte, revenu brut de $18,000 annuellement, dépenses $5,000. Accepterais échange. Demandez G. Dion.

Maison de flats et logement rapportant $12,000 par année a/c $15,000. Demandez A. Girard.

LIMOILOU, 3 logements, 5 pièces non chauffés a/c $5,000. Demandez M. Lacombe.

ST-ROCH, rue St-Joseph, propriété avec magasin et flats. Prix $55,000. Demandez L. Couture.

ST-JEAN-BAPTISTE, maison seule, briques, bien située. Prix $9,500. Demandez M. Lacombe.

Placements plusieurs logements très modernes bien situés a/c $75,000. Demandez M. Lacombe.

NOTRE-DAME DE QUEBEC, un logement de 8 pièces, libre à l'acheteur, plus 3 autres revenus. Demandez G. Dion.

VILLE DUBERGER, propriété neuve, 2 logements de 3 pièces et un de 6 pièces. Accepterais échange. Demandez M. Lacombe.

SILLERY, propriété deux étages, sous-sol fini. Prix $20,000 Demandez L. Couture.

ST-ALBERT, 6 logements, 5 pièces, briques, a/c $7,000. Demandez G. Dion.

20 MILLES de Québec, propriété de 6 pièces non chauffée. Belle vue sur le fleuve. Prix $5,000. Demandez G. Dion.

NOTRE-DAME DU CHEMIN, 5 revenus, coin de rues commerciales, excellente location, a/c $6,000. Demandez M. Lacombe.

SILLERY, 8 logements a/c $10,000. Demandez L. Couture.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 11 loyers, bien située, a/c $7,000. Demandez M. Lacombe.

COMMERCES

MOTELS avec propriété bien situés, prix raisonnable, bonnes conditions. Demandez M. Lacombe.

GROSSE EPICERIE bien située dans la ville. Bonnes conditions. Demandez M. Lacombe.

STE-ANNE HOTEL, moderne, 20 chambres, bar salon 125 personnes, commerce bien établi, pour $80,000, Conditions discutables. Demandez A. Bouchard.

GARAGE et service plus maison résidentielle, route principale, banlieue. $30,000.00 a/c discutable. Demandez A. Bouchard.

SUPER MARCHE, incluant propriété moderne, logement de 9 pièces au 2e. Se vendra avec conditions exceptionnelles; cause d'âge et sans enfant. Demandez A. Bouchard.

RESTAURANT et concession prix $5,000, Demandez G. Dion.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, bon chiffre d'affaires. a/c $15,000. Demandez A. Girard.

MOTEL licencié, chiffres d'affaires $400,000., dans la ville. Demandez A. Girard.

TABAGIE bien située, bonnes affaires. Demandez G. Dion.

MAGASIN de détail, grosses affaires, bien situé, prix au coûtant et bons comptes recevables. Demandez M. Lacombe.

COMMERCE D'HUILE, bons revenus opérant depuis plus de 20 ans. Bonnes conditions. Demandez M. Lacombe.

TAVERNE et propriété à revenus, bonnes affaires. Demandez L. Couture.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers

873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358

12-2 (1 fs) 111

Hôpital maternité

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4. C.P. 129 H.V. Tél.: 529-1751.
57912 1-2 (mar.j.s. au 26-2) 106 B

Instruments de musique

SPECIAUX
Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes. Spécial $ 29.95

avec étuis
ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
58083 14-2 (l. mer. s. au 12-3) 115

Grande Réduction

ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1020
58080 12-2 (mar.j.s. au 10-3) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

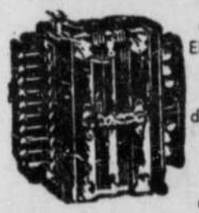

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.,
Spécialité: réparations d'accordéons de toute sortes.
Tél.: 525-8601
57772 31-1 (1.j.s. au 28-2) 115

Logements à louer

GIFFARD 2 pièces, meublé, pour 1er mars. Pour informations. Tél.: 523-8788.
58216 15-2 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 pièces chauffé, $65. Libre 1er mai. — Pour informations, Tél.: 661-8828.
58202 12-2 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 3 pièces plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à: Tél.: 661-2224.
58311 18-2 (12 fs) 118

ST-NICOLAS, 2 logements chauffés de 4 pièces chacun, plus salle de bain, 1 libre immédiatement, 2½ milles Pont de Québec. Madame Alphonse GINGRAS. Tél.: 832-4001.
58293 18-2 (4 fs) 118

Logements à louer

LOGEMENTS à louer, à St-Roch, 1er étage, 3 pièces "220". Tél.: 525-5850.
19-2 (3 fs) 118

LIMOILOU, logement 7 pièces chauffées, salle de bain sur 1ère Avenue. S'adresser à Tél.: 524-2473.
58331 19-2 (2 fs) 118

CHARLESBOURG, près Vatel, 4 appartements, moderne. 9130, HENRI BOURASSA, Appt 1, $68.00, Tél.: 623-1930.
58238 15-2 (12 fs) 118

LOGEMENT 3 pièces, salle de bain, non chauffé, réservoir à eau chaude. Libre le 1er mai. Tél.: 525-5566.
17-2 (3 fs) 118

RUE des FRANCISCAINS, 6 pièces chauffées, 1er étage. $95.00 par mois. Tél.: 683-9592 ou 683-9033.
58307 19-2 (6 fs) 118

ANGE-GARDIEN, 3 pièces, propre, garderie, cour, "220", $35.00 par mois. Pour informations, Tél.: 822-1692.
58217 15-2 (6 fs) 118

QUEBEC-OUEST, logement 4 appartements, "220" $43.00 par mois. Tél.: 527-7578.
58124 15-2 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements, plus chambre de bain, 2e étage, libre le 1er mai. Pour informations, Tél.: 663-6304.
58302 18-2 (6 fs) 118

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, 3 pièces, non chauffé, très propre. 325, Latourelle, Tél.: 522-1398 ou 525-6451.
58288 18-2 (6 fs) 118

ST-ROCH Jacques-Cartier, logement à louer, 4 pièces, chauffé, salle de bain. S'adresser à Tél.: 524-2473.
58332 19-2 (2 fs) 118

ST-PASCAL, 2250, rue Bruno, 3 pièces plus salle de bain, chauffé avec thermostat. Libre 1er mai, $60. par mois. Tél.: 661-2775.
58328 19-2 (2 fs) 118

ST-PASCAL, 2 logements de 4 grandes pièces, chauffé, eau chaude $80.00. Un libre le 1er avril, l'autre 1er mai. Pour informations, Tél.: 663-0831.
58329 19-2 (2 fs) 118

BANLIEUE, ST-GERARD-MAJELLA, 3 pièces non meublées, 3 pièces meublées sur le Boul. Lamontagne. Pour informations; Tél.: 842-1812.
58312 18-2 (12 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, entrée "220", non chauffé près des limites de la ville de Québec. S'adresser à 2911, Ave Royale. Tél.: 663-6065.
58303 18-2 (4 fs) 118

ST-ROCH, 3 logements, 1 de 4, 1 de 6, et 1 de 7 pièces, chauffés plus salle de bain. S'adresser à Tél.: 623-1741 ou 523-1074.
58324 18-2 (2 fs) 118

ST-NICOLAS, 6 pièces plus salle de bain, moderne, propre, grand terrain, Route 3. Pour informations, Tél.: 832-4707.
58299 18-2 (4 fs) 118

ANGE-GARDIEN, 4 pièces plus chambre de bain, non chauffé, eau chaude, libre à partir du 1er mai. Pour informations, Tél.: 822-1444.
58136 11-2 (12 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces, non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
58344 19-2 (12 fs) 118

LIMOILOU, paroisse St-Pie X, logement moderne, très propre, 4 chambres plus salle de bain, coin Bardy et De Grand Pré. $80.00 par mois. Tél.: 523-2778.
58236 15-2 (6 fs) 118

MAISON à louer dans Notre-Dame des Laurentides, maison seule pour couple, 2 pièces $50.00 par mois. Pour informations, Tél.: 849-3103.
58296 17-2 (6 fs) 118

LOGEMENT chauffé, situé sur la Route Nationale à l'Ancienne-Lorette, 7 pièces plus salle de bain et grand solarium, $76.00 par mois. Pour informations, Tél.: 872-7938.
58289 17-2 (12 fs) 118

A LEVIS, logement moderne, 4 grandes pièces, plus salle de bain. Entrée "220" près de l'église, des écoles et des magasins. Téléphone 837-7923.
18-2 (3 fs) 118

QUARTIER ST-ROCH, libre beau 4 pièces chauffé, bain, eau chaude, 1er tranquille, bonne maison. Adultes, couples, bébés, $65.00 par mois. Pour informations, Tél.: 529-3941.
58349 19-2 (2 fs) 118

ST-EUGENE, Québec Ouest, logement moderne chauffé, 5 pièces plus salle de bain, près église, école, entrée laveuse, sécheuse. Stationnement $90.00 par mois. Pour informations, Tél.: 661-2073.
58335 19-2 (6 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements, chambre de bain, chauffé, thermostat individuel, entrée laveuse et sécheuse, tuile, un compartiment de cave, stationnement gratuit, 3135, AVE GASPARD, appt 1. — Tél.: 661-1203.
58218 15-2 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
57768 29-1 (1 ms) 118

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu. Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
57876 31-1 (1 ms) 118

Logements appartements à louer

20 MINUTES DE QUEBEC, flats neufs, 2½, 3½, meublés, chauffés, stationnement, $50. par mois. Tél.: 822-2022.
58215 15-2 (6 fs) 118 C

Logements demandés

LOGEMENT de 5 à 6 pièces demandé dans quartier St-Jean-Baptiste. — Tél.: 529-3850.
19-2 (3 fs) 119

LOGEMENT demandé 5 ou 6 piè

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

POUR FAIRE PLACE AUX 1966

Réduction sur autos usagées
Choix complet de hard-top, décapotable, Sedan, etc. De marques populaires 1962 à 1966

Spécial : 1964 Galaxie, décapotable 19,000 milles **$2,200.**

BEAUPRE AUTOMOBILES Ltée

CHRYSLER — DODGE — VALIANT
6964, Boul. Ste-Anne, Ange-Gardien Tél.: 822-0480
58279 19-2 (1 fs) A.V.

Bas prix — Qualité

1965 PONTIAC Démonstrateur
1965 BUICK Wild Cat **$3990**
1964 PONTIAC Laurentien

1962 FORD Pick-up **$1150**
1961 PONTIAC **$995**
1962 PONTIAC Station Wagon **$1150**

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadien — Vauxhall — G.M.C.
Boul. Ste-Anne - Château-Richer
Tél. : 822-0571 — 524-7417
58305 19-2 (1 fs) A.V.

CHAMPLAIN AUTO FORD INC.

777 BOUL. CHAREST OUEST
Division des
VOITURES USAGEES
TEL. : 681-0611

Magnifiques choix de voitures de tous les modèles et marques 1960 à 1965

1er paiement en avril

Votre échange ou comptant minime
VENEZ NOUS CONSULTER
58353 19-2 (1 fs) A.V.

VOITURES USAGÉES

C'est le temps des aubaines !

A VOUS D'EN PROFITER AU PLUS TOT !
NOUS VOUS OFFRONS UN VASTE CHOIX.

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828
CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR
57962 5-2 (s. au 26-2) A.V.

"Centre mondial d'autos usagées"

Toutes les marques — tous les prix de $150 à $2,350
Les conditions les meilleures
AVONS BESOIN d'automobiles usagées
ACCEPTONS CHANGE POUR CHANGE et payons en plus pour différence si nécessaire.
Un expert est à votre disposition pour vous conseiller gratuitement sur toutes ventes, achats ou échanges.
C'EST UN VRAI TEMPS DE FETES durant le CARNAVAL !
C'est le meilleur moment pour changer ou acheter chez

CARETTE AUTOMOBILES LIMITEE
2060 ouest, Boul. Charest
Tél. : 681-7398 ou 681-7371
58350 19-2 (1 fs) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1965 Chevrolet, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Impala 327, 1964 Rambler, 1964 Dodge Station, 1963 Buick décapotable, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1963 Envoy, 1962 Acadian, 1962 Mercury, 1962 Galaxie, 1962 Camionnette 3 bancs "Ambassador", 1962 Chevrolet Four wheel drive, 1961 Oldsmobile, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick sedan, 1961 Pontiac, 1961 Valiant, 1961 Gordini, 1961 Envoy, 1960 Pontiac, 1960 Monarch, 1959 Peugeot, 1958 Pontiac, 1958 Simca, 1957 Ford, 1957 Mercury, 1957 Chevrolet, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Dodge Panel, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Météor, 1955 Buick, transmission ordinaire et plusieurs autres, 1299 DORCHESTER, Coin Julien, Tél.: 525-4769.

58354 19-2 (6 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1965 Pontiac Laurentien, 1965 Chevrolet, 1964 Falcon Station, 1963 Bel-Air, 1963 Corvair, 1962 Impala, 1962 Bycaine, 1962 Cadillac, 1960 Corvair, 1960 Pontiac, 1955 Plymouth, 210 Du Pont, Québec. — Tél.: 523-4708.

58067 11-2 (1 ms) A.V.

1965 VOLVO "544"

1965 Chevrolet sedan, 1964 Pontiac Parisienne, 1964 Volvo Canadienne, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Buick Spécial, 1963 Galaxie KL, 1963 Oldsmobile Hard-Top, 1963 Thunderbird Hard-Top, 1963 Acadian sedan, 1962 Chevelle sedan 1962 Volvo sport, 1962, Comet sedan, 1962 Volkswagen, 1961 Volkswagen, Spécial: 1959 Pontiac $550. — TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec, — Tél.: 522-2793.

573 3-2 (1 ms) A.V.

LOCATION D'AUTOMOBILES

- Diminuez vos dépenses
- Louez une auto de marque

VOLKSWAGEN, tous modèles
PONTIAC, tous modèles
- PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

LOCATION D'AUTOS JOS LAHOUD LTEE
34, rue Dorchester
529-9051
57870 31-1 (1.mer.s. au 30-3) A.V.

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
1965 Dodge Polara 880 hard top, 4 portes tout équipé
$2,995.

1965 Chrysler Saratoga 300 tout équipée
$3,600

1965 Oldsmobile hard top, équipé
$3,500.

Vaste choix, 1961 à 1965 réelle aubaine

Roger BARRE AUTOS et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE
529-3335
58306 19-2 l.mer.s. au 23-2) A.V.

Camions à vendre

VENTE PRE-PRINTEMPS de CAMIONS USAGES

sélection de camions usagés
RECONDITIONNES
aux meilleurs prix en ville
Le choix est à son meilleur présentement.
Chez-nous - la qualité d'abord

INTERNATIONAL HARVESTER

INTERNATIONAL HARVESTER
CIE DU CANADA LTEE
1300, boul. Charest-ouest
Pièces et service jour et nuit
Tél. : 527-2543
58298 17-2 (19-2) C.V.

"OK" LE PLUS GRAND CENTRE "OK"

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

VOUS OFFRE UN CHOIX INCOMPARABLE

A DES PRIX EXCLUSIVEMENT BAS

1964	1965	1963
PLYMOUTH	**CHEVROLET**	**$1195.**
BELVEDERE	CONVERTIBLE V-8	6 CYLINDRES
Toit rigide — 2 portes	équipé au grand complet	Très propre
$1895.	**$2995.**	**FORD**

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 "OK"

Renseignez-vous sur les fameuses garanties offertes malgré nos bas prix

58333 19-2 (2 fs) A.V.

Aimeriez-vous avoir une compacte qui surclasse les autres compactes de prix populaires dans chaque gamme de vitesses, et qui donne plus de 30 milles au gallon comme les petites voitures économiques?

Eh bien, nous avons une compacte qui surclasse les autres compactes de prix populaires dans chaque gamme de vitesses, et qui donne plus de 30 milles au gallon. C'est la Volvo Canadienne et voici ce qu'elle a l'air:

(Même si vous n'en voulez pas une, venez quand même voir ce que vous manquez.)

VOLVO

TURMEL AUTOMOBILES INC.
Dépositaire
1385 Dorchester-Nord – Tél.: 529-5319
58308 19-2 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

ROUDE TIRE SERVICE, 163 CHAMBERLAND, ville de Duberger. Spéciaux dans pneus neufs et resemelés "Good Year". Tél : 627-3770.
17-2 (3 fs) A.A.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 14ème AVENUE, Québec. Tél: 524-2926
57933 3-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél 529-0661
57910 1-2 (mar.j.s. au 31-3) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO PINFRET, 210 DU PONT QUEBEC Tél 523-4708.
57774 31-1 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.

57934 3-1 (1 ms) A.D.

AUTOMOBILE à vendre directement du propriétaire. MERCURY 1954, bien équipée, propre, radio, mécanique parfaite. Prix $200. Tél. 661-2431.
17-2 (3 fs) A.V.

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8472.
58109 14-2 (1 ms) A.V.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — La dernière torpille (T) à 6.00, 10.00. Sous le plus grand chapiteau du monde (A) à 7.30. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.15. Dimanche, matinée régulière à 1.30.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (9e semaine).

CAPITOL — Goldfinger (AR) (version française) à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10. Courts métrages dont le Tour du St-Laurent à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Continu de 1.00 à 11.00. (2e semaine).

CARTIER. — The Spy Who Came In From The Cold (A) à 1.05, 3.15, 7.15, 9.10. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05. Dernier programme complet à 9.00 hres.

CINEAC 7e ART. — Le bond vers le ciel (AA) à 1.20, 4.52, 8.34. Sujets courts à 1.00, 8.24. Le choc en retour (A) à 3.12, 6.44. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Trois bébés sur les bras (AA) à 1.30, 5.20, 9.20. Certains l'aiment chaud (D) à 3.25 et 7.25 hres.

COMEDIE QUEBECOICE (Ancien Laurier). — Le revanche du Sicilien (AR) à 1.00, 4.35, 7.55. L'évasion secrète (A) à 3.05, 6.25, 10.00. Nouvelles à 2.50 et 9.45. Continu de 1.00 à 11.30.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le train de Berlin s'est arrêté (A) à 12.45, 4.16, 7.47. La charge de la 8e brigade (A) à 2.17, 5.45, 9.16. Sujets courts à 4.13, 7.41. Fin à 11.12.

LAIRET. — Le défi à Gilbraltar (AR) à 1.00, 4.29, 7.52. Films à venir à 2.44, 9.36. Les Don Juans de la Côte d'Azur (D) à 2.50, 6.13, 9.42. Nouvelles à 4.22 et

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes à 2.00. En soirée : X-3, agent spécial (A) à 6.00, 9.30. La stripper (AR) à 7.45. Dimanche : X-3, agent spécial à 1.30, 6.00, 9.30. La stripper à 3.00 et 7.45 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes à 10.00 a.m., 1.30, 3.00. En soirée : De l'amour à 6.15, 9.20. Cette étrange tendresse (D) à 7.52. Dimanche : Cette étrange tendresse à 1.40, 4.42 et 7.45. De l'amour à 3.15, 6.07 et 9.15 hres.

PARIS. — Hôtel La Cigarra (—) à 12.10, 3.30, 6.35, 10.00. Le gendarme de St-Tropez (A) à 1.35, 5.00, 8.00. Actualités à 8.25 hres.

PIGALLE. — Le gendarme de St-Tropez (A) à 12.10, 3.37, 6.35, 10.00. Hôtel La Cigarra (—) à 1.35, 5.05, 8.00. Actualités à 8.25 hres.

PRINCESSE. — Le lion (A) à 12.35, 5.55. Les boucaniers (AA) à 2.16, 7.36. L'aîné des Ferchaux (AR) à 4.13, 9.33. Sujets courts à 2.10 et 7.30. Fin à 11.15 hres.

RIALTO. — Sujets courts à 1.00, 5.04, 9.08. Nouvelles à 1.10, 5.14, 9.18. Les maléfices (AR) à 1.22, 5.26, 9.30. Citoyen de nulle part (AR) à 3.04, 7.08. Fin à 11.12.

SILLERY. — Hold-Up au quart de seconde (A) à 7.30. Trahison sur commande (A) à 9.10. Fin à 11.30. Samedi, matinée pour les jeunes: L'increvable Jerry (AA) à 2.00. Dimanche : Trahison sur commande à 1.00, 5.00, 9.00. Hold-Up au quart de seconde à 3.33, 7.20. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) — The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinées à 2.15, les mercredi, samedi et dimanche. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Le défi à Gibraltar (AR) à 1.00, 4.29, 7.52. Films à venir à 2.44, 9.36. Les Don Juans de la Côte d'Azur (D) à 2.50, 6.13, 9.42. Nouvelles à 4.22 et 9.36. Les maléfices (AR) à 1.00, 4.35, 7.55. L'évasion secrète (A) à 3.05, 6.25, 10.00. Nouvelles à 2.50 et 9.45. Continu de 1.00 à 11.30.

ST-ROMUALD. — La blonde de la station six (D) à 7.30. Hercule à la conquête de l'Atlantide (AA) à 9.20. Samedi, matinée pour les jeunes: Bagarreur du Montana (AA) et Hercule à la conquête de l'Atlantide à 1.30. Dimanche : La blonde de la station six à 1.00, 4.30, 7.50. Hercule à la conquête de l'Atlantide à 2.50, 6.10 et 9.35 hres.

STUDIO 9. — Reprise mardi soir.

LONDRES (AFP) — La situation politique en Ouganda suscite des appréhensions croissantes à Londres et certains observateurs expriment la crainte que le premier ministre, le Dr Milton Obote, ne soit renversé par un putsch militaire.

L'Ouganda est une fédération de quatre royaumes, le plus important et le plus riche étant le Bouganda, qui a accédé à l'indépendance en 1962.

VICTORIA. — Sujets courts à 1.05, 5.05, 7.05. Les maléfices (AR) à 1.25, 5.25, 9.35. Le citoyen de nulle part (AR) à 3.15, 7.35. Fin à 11.20 hres.

TUILES - TAPIS - PRELARTS

N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix

EXEMPLES

TUILES VINYL AMIANTE épaisseur 0.80 LA TUILE **10**

PRELARTS de VINYL solide REDUITS à **½ PRIX**

Plusieurs MODELES de TAPIS réduits de **30%**

Carte credico acceptée

Pour un estimé gratuit à domicile, tél.: 683-0462
ROBERT SIMARD
COUVRE-PLANCHERS
614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.
25 ans d'expérience à votre service
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres

Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous. Un représentant se rendra à votre domicile avec des échantillons et vous fournira un estimé sans aucune obligation de votre part. Représentants dans toute la province.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Cité .....

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours universitaires — Géographie humaine.
10.00
4—Musique
11—Cours universitaires — Civilisation traditionnelle du Canada français.
10.40
4—Horaire commenté
10.45
4—Dessins animés
11—Cours universitaires — Eléments d'anthropologie.
11.00
5—Encan des jeunes
11.30
4—En matinée — "Cendrillon" — Tous — Ballet filmé. L'histoire de Cendrillon qui ira au bal grâce à une bonne fée. Bonne mise en scène. Elégant et gracieux.
11—Tour de terre
12.00 P.M.
11—La souris verte
12.30
5—Music
11—Pépinot
12.45
4—De tout, de tous
12.58
5—Opening
1.00
4—Safari
5—Matinee
11—Place au ski
1.30
4—De Paris à Broadway — Comédies musicales
2.00
5—CBC Sports Presents Cross Canada Curling
11—Elles
2.30
4—La sieste — "Flèche de feu" — Adultes — Western, avec Anthony Dexter et Jody Lawrence. En 1607, en Virginie, de durs combats entre Blancs et Indiens à cause d'un ambitieux. Confus et un peu simpliste. Traitement léger du mariage.
3.00
5—Quebec Winter Carnival Canoe Race
11—Don Quichotte
3.30
11—100 millions de jeunes
4.00
4—Les Petits Bonshommes
5—Bowling
11—Sir Winston Churchill — "La conférence de Casablanca".
4.30
11—Images en tête — Tokyo Joe" — Adultes, avec réserves— Film d'espionnage, avec Humphrey Bogart et Alexander Knox. Un Japonais fait chanter un industriel dont la femme a trahi la cause américaine. Film de série, mais soigné. Interprétation moyenne. Divorce et remariage. Esprit de sacrifice.
5.00
4—Défi au danger
5—Forest Rangers
5.30
4—Mademoiselle de Paris

CANAL

5—Bugs Bunny
6.00
4—Dernier recours
5—Teen Club
6.30
4—Court métrage de l'ONF
11—Téléjournal
6.45
4—Nouvelles et météo
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige
7.30
5—The Untouchables
8.00
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand
D—La poule aux oeufs d'or
8.30
4—A la brunante — "La déesse d'or" — Adultes —Film d'aventures, avec John Agar et Rose-Marie Bowe. A Haiti, un aventurier aide une jeune fille à retrouver des trésors anciens. Intrigue conventionnelle. Moeurs sauvages.
5—NHL — Hockey — Chicago at Montreal
11—La soirée du hockey — Chicago à Montréal
10.00
4—Nouvelles et météo
10.13
4—Nouvelles sportives
10.15
5—The Juliette Show
11—Votre choix — Invités : Guy Viau, directeur du Musée provincial de Québec, Catherine Sauvage et Raoul Roy.
10.20
4—Les incorruptibles
10.45
5—The Outdoorsman
11—Défilé de nuit du Carnaval de Québec
11.00
5—CBC-TV News
11.09
5—Penthouse 5 : "David and Liza"
11.20
4—Adagio — "Attaque" — Adultes — Drame de guerre, avec Jack Palance et Eddie Albert. En 1914, une compagnie d'infanterie doit lutter contre son capitaine incompétent et lâche. Oeuvre remarquable. Grande intensité dramatique, appel au respect de l'homme. Images violentes.
11.45
11—Téléjournal
12.01 A.M.
11—Nouvelles sportives
12.15
11—Cinéma — "L'Avventura" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec Gabrielle Ferzetti et Monica Vitti. A la recherche de sa maîtresse disparue, un architecte s'éprend bientôt d'une amie de celle-ci. Analyse subtile et intelligente. Grande beauté plastique. Interprétation remarquable.
12.44
5—Sign Off
1.00
4—Fin des émissions
1.45
11—Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours universitaires — Biologie humaine, avec M. Jean-Jacques Lussier, de l'université d'Ottawa. 19e leçon: l'appareil respiratoire — (2e partie).
10.00
11—Cours universitaires — Invitation biblique, avec le R. P. André Legault, c.s.c., 20e leçon : les ouvriers de la vigne.
10.45
11—Cours universitaires — Histoire de la musique.
11.00
4—Musique
11.30
4—En matinée — "Un pruneau pour Joe" — Adultes — Film policier, avec Edward G. Robinson et George Raft. Un spécialiste en sciences atomiques est kidnappé par une bande de gangsters. Eléments positifs. Mépris de la vie humaine.
11—Le jour du Seigneur
12.00 P.M.
5—Music
12.28
5—Opening
12.30
5—Sacred Heart Program
11—Bonjour dimanche
12.45
5—The Living Word
1.00
4—Horaire commenté
5—French For Love
11—Récital
1.05
4—Symphonie de Boston
1.30
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours —
2.00
4—Carnet de voyage
5—Quebec Winter Carnival — Parade
11—Concours de ski — Directement du Mont Sainte-Anne, à Beaupré, dans la région de Québec. Commentateurs : Richard Garneau et Yves Létourneau.
2.30
4—Ciné-dimanche — "Le roi du racket" — Adultes — Drame policier, avec Anthony Quinn et Farley Granger. Un puissant gangster fait la pluie et le beau temps jusqu'au jour où il est traqué et abattu. Film bien fait. Valeur psychologique. Tension dramatique. Eléments positifs. Milieu amoral.
3.00
5—Some of Those Days
11—Carnaval de Québec — "Le Grand Prix" : course d'automobiles sur glace. Commentateurs : Louis Chassé, Jacque Duval et Pierre Fournier.
3.30
5—Heritage
3.45
4—Jouez Bilopage
3.57
5—CBC-TV News
4.00
4—En toute franchise
5—Wonderful Word of Golf
11—Cinéma 66
4.30
4—Télé-Quilles
11—Trois étoiles
5.00
5—A Place for Everything
11—Signes du temps

CANAL

5.30
4—L'homme invisible
5—Hymn Sing
11—L'heure des quilles
6.00
4—Nouvelles
5—Voyage to the Bottom of the Sea
6.15
4—Québec en marche
6.30
4—Jeunes talents Catelli
11—Expo 67
7.00
4—Ciné-spectacle — "Les femmes mènent le monde" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Clifton Webb et Cornel Wilde. Des intrigues se nouent autour d'un poste à obtenir.
5—Hank
11—Walt Disney présente — "Histoire de ski". Une petite fille épargne son argent pour s'acheter une paire de skis.
7.30
5—Flashback
8.00
5—Ed Sullivan
11—Music-Hall — Invités: Denyse Parent et Suzanne Valéry, chanteuses; Claude Landré, imitateur; Bernard Charette, magicien; le Trio Astara, chanteurs-instrumentistes cubains, et Benny Barbara, trompettiste.
8.30
4—La belle époque — Margot Campbell et Serge Laprade vivent avec nous les belles années.
9.00
4—Perry Mason — Aventures d'un avocat aux prises avec le crime.
5—Bonanza
11—Théâtre d'une heure — "Le voyage de monsieur Perrichon". Distribution : Guy Hoffman, Henri Norbert Georges Groulx, Claude Préfontaine, Gaétan Labrèche, Lucille Cousineau, Martine Simon, Michel Maillot, Camille Ducharme et Gabriel Vignault.
10.00
4—Aventures dans les îles avec le capitaine Troy
5—Seven Days Presents
10.30
11—Professeur Guillemin — Alfred de Musset. (Troisième partie)
11.00
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.09
5—Weekend Report
11.13
4—Nouvelles sportives
11.14
5—Sign Off
11.16
11—Sport-dimanche
11.20
4—En fin de soirée — "Ultimatum" — Adultes et adolescents — Film policier, avec Barry Jones et Olive Sloane.
11.30
11—D'hier à demain — "Victime du cancer". Les derniers moments d'une victime du cancer, filmés par son fils, cameraman de télévision à Tokyo.
12.30 A.M.
11—Fin des émissions
12.55
4—Fin des émissions

LUNDI

CANAL

9.00 A.M.
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Canadian Schools
10.00
5—Quebec Schools
11—Musique
10.30
5—Friendly Giant
10.45
5—Chez Hélène
10.58
11—Aujourd'hui à CBVT
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11—Cours scolaire — "L'univers des figures : l'anatomie du triangle.
11.20
5—Across Canada
11.30
11—Long métrage — "Hindukusz", documentaire.— Ascension du sommet le plus élevé de l'Afghanistan, par une équipe polonaise.
11.50
5—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage — "Le ring enchanté" Adultes, avec réserves — Drame, avec Evi Maltaghati et Mariella Lotti. Le succès monte à la tête d'un jeune champion de boxe qui abandonne sa fiancée pour suivre une femme fatale. Confus et superficiel.
1.30
4—TV Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste — "Acapulco" — Adultes — Drame réalisé et interprété par Paul Henreid, avec Ralph Meeker. Une jeune femme tente de sauver son mari accusé d'un double meurtre. Ensemble attachant et soignée. Bonne création d'atmosphère. Interprétation convaincante.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.25
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—International Zone
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Les enquêtes Jobidon
5.30
4—Furie
5—Music Hop
11—Atome et galaxies

CHRONIQUE des arts

Par Jean Royer

"La belle folie" de Clémence

Cette semaine, pas de chronique. J'ai trouvé mieux : une brève rencontre avec Clémence Desrochers. Qui présente revue, chansons et monologues au Théâtre Populaire Petit Champlain. Un spectacle à l'emporte-pièce. Plein de vie comme elle.

Mais attention. Ce n'est plus l'enfant gavroche de bonne bouffonnerie que l'on rencontre, entre deux spectacles. C'est la fille simple, douce, sensible. Que l'on devine avoir beaucoup souffert. Et portant en elle le tragique autant que la force de vivre. Mais la Clémence de la vie garde sa spontanéité et sa franchise de la scène.

C'est elle qui entame le dialogue. En s'exclamant sur le Théâtre Petit Champlain, où elle joue.

— J'adore jouer dans un théâtre comme celui-là. J'en voudrais un de même. C'est mon rêve. Ici, je viendrais jouer tous les soirs en courant. Le décor est extraordinaire. C'est mieux qu'une scène de boîte à chansons. On a de la place, pour une revue à trois. Et c'est pour ça que nous avons monté une revue. Pour un vrai cabaret-théâtre. Je rêve d'avoir une place à moi, comme ici. Où je pourrais créer tous les genres de spectacle. Des revues. Des comédies musicales à trois ou quatre personnages fous et loufoques. La belle folie, quoi !

— Le Conservatoire vous a aidé, comme comédienne ?

— Ca ne nuit certainement pas. Ca m'a donné les techniques de base. Mais la meilleure école, c'est quand on fait. Et j'ai appris, j'ai commencé au cabaret. Avec Jacques Normand.

— Et vous aimez travailler, monter une revue, spécialement ?

— Oui. Je travaille là revue parce que je trouve que c'est une forme qui n'a pas de limites. Qui permet tout. Tu peux passer "right trough" dans l'affaire. Sans avoir besoin d'un cadre, de liaisons.

— Et comment montez-vous une revue ?

— Je fais une structure. Et les gags se trouvent en répétant, à trois. Et nous répétons ! Nous choisissons ensuite. Nous avons joué à Ottawa, par exemple. Et nous avons tout enlevé ce qui ne prenait pas, les sketches où nous étions mal à l'aise. Des choses disparaissent aussi de la structure première. Pour cette revue-ci, j'avais prévu un numéro : Les Trompolis. Mais ce n'était pas faisable. Il nous aurait fallu une trempoline. Et à la fin, j'avais marqué : le personnage disparaît au plafond et ne revient pas !

— Qu'est-ce qui fait le succès d'une revue ?

— Il faut que ce soit une revue où beaucoup de gens se retrouvent. Dans des situations familières. Pour la femme, par exemple, c'est se retrouver au couvent, ou dans sa robe. Ca paraît simple de trouver des situations comme ça. Mais ce n'est pas facile. C'est mon obsession de trouver de bons monologues. Parce que tu peux faire brailler n'importe quand : tout le monde a de la peine. Tu peux émouvoir, faire rire. Il faut absolument que ce soit basé sur quelque chose qui est là.

— Et votre revue est vraiment très loufoque.

— C'est peut-être que c'est loufoque de vivre !

— Vous aimez présenter une revue en tournée ?

— Ca fait huit ans que je tourne. Je voudrais être enfin chez moi. Avec des conditions que nous ferons. J'aime bien faire les choses que j'aime faire. Sans être à la merci des conditions à chaque soir. Sans avoir à tout improviser à chaque spectacle : quand tu arrives dans une salle où il n'y a pas de lumières sur la scène, où le décor ne convient pas. Non. Je voudrais mon petit cabaret-théâtre à moi. Et je voudrais un décor très chaud. Et du velours. Et des choses belles. Où les gens se sentiraient confortables. Et à l'entracte, on pourrait prendre un verre. Après le spectacle, il y aurait l'orchestre. Où l'on créerait d'avance l'atmosphère. C'est important aussi. Ce serait aussi un endroit où les gens pourraient se rencontrer, le jour.

— Vous avez des projets, à part le théâtre ?

— Oui, je vais publier. Un livre de nouvelles. Aux Editions Parti-Pris. Le titre : "Le monde sont drôles" !

— Merci, Clémence Desrochers. Et bonne chance.

Roger Coggio et "Le journal d'un fou" ou celui de l'homme

Entrevue de Jean ROYER

J'ai devant moi un petit homme. Presque timide et effacé. Mais dont le regard perçant et les propos disent bientôt l'intelligence et la sensibilité. C'est Roger Coggio. Un grand comédien. Un homme de théâtre passionné et authentique. Un homme pour qui le théâtre doit être véritablement le spectacle de la vie.

Roger Coggio. Qui a monté et joué "Le Journal d'un fou", de Gogol. L'a créé en 1962, à Paris. L'a joué, depuis, plus de mille fois, en France et dans les grandes capitales européennes.

Dimanche le 27 février, Roger Coggio jouera "Le Journal d'un fou" pour la 1,023e fois.

Roger Coggio. Que le succès extraordinaire de la pièce, adaptée avec Sylvie Luneau, d'une nouvelle de Gogol, rend encore plus lucide sur le rôle humain du théâtre.

Ce "Journal d'un fou", c'est celui d'un pauvre petit fonctionnaire, Auxence Ivanovitch Poprichtchine, qui, employé d'une administration tzariste, fait le procès de ses collègues et supérieurs hiérarchiques. En se réfugiant dans l'illusion. Ne rencontrant aucune contrainte dans sa solitude, aucune présence dans un univers impersonnel. Et alors, l'illusion grandit et se substitue peu à peu à la vie réelle. Pour la folie au bout du divorce entre le rêve et la réalité.

Et Roger Coggio me dit pourquoi il a choisi de faire la représentation théâtrale de cette nouvelle de Gogol.

— Parce que "Le Journal d'un fou" représente un chef-d'oeuvre assez considérable de l'auteur des "Ames mortes". Qui a eu une influence sur toute la littérature de son époque et moderne. Et pour moi, la révélation a été bouleversante. Et j'ai voulu faire partager cet enthousiasme à l'auditoire le plus nombreux possible. Par le théâtre.

— Et à l'insu de Gogol, il y avait, dans cette nouvelle, déjà, une évolution dramatique et dramaturgique. Nous en avons respecté la construction, en la précisant dans son ossature dramaturgique.

Roger Coggio parle ensuite des thèmes du "Journal d'un fou".

— C'est d'abord le thème de la difficulté de l'être et du paraître. C'est cette réalité où l'on n'est pas doué pour faire des grimaces. L'on est tous condamnés à être soi-même. Nous sommes confinés à notre être. Et nous sommes d'une société dite civilisée. Alors, c'est le transfert absurde. Etant mal dans sa peau, l'on a rêvé de devenir quelqu'un d'autre. Et c'est la folie de Poprichtchine. Par ce thème, nous rejoignons tous les autres problèmes essentiels de l'homme : la solitude, la difficulté de communiquer, etc.

"Le Journal d'un fou" est une pièce à un seul personnage. Comment alors expliquer le succès phénoménal de ce théâtre, comme pièce et comme spectacle ?

— D'abord, ce n'est pas une pièce ésotérique. Il y a une part très drôle, pleine d'humour. Durant une heure. Le personnage ne pose pas en revendicateur. Il juge ses collègues et supérieurs hiérarchiques sur un ton d'humour très grand. Ensuite, c'est la folie. Où le spectateur a honte d'avoir ri. Partout où j'ai joué, les spectateurs ont passé du rire à gorge déployée jusqu'aux larmes.

— Le succès de la pièce s'explique comme celui de toutes les grandes oeuvres, exemptes de toutes difficultés à comprendre. Où tout le monde se retrouve. "Le Journal d'un fou" c'est, dans sa richesse : l'homme. Au sens le plus vaste, le plus mesquin, le plus merveilleux, le pus grand et le plus petit du mot. C'est une oeuvre comparable aux pièces classiques de Shakespeare, Molière, Tchékov, et aux oeuvres de littératures modernes. D'ailleurs, il faut noter l'influence de Gogol dans la littérature russe : sur Dostoïevski, Tolstoï, Gorki et les autres. Gogol a aussi influencé nos auteurs modernes, comme Pirandello et Faulkner.

— De plus, dans "Le Journal d'un fou", Gogol reprend son cri : "Ne soyez pas des âmes mortes vivez les choses essentielles". Et ce cri, dans la pièce, il n'est que suggéré. C'est un appel indirect à une fraternisation. A une prise de conscience du prochain, pour le prochain. Et cette force de suggestion pénètre plus le spectateur qu'un cri direct. Elle vous travaille organiquement.

A Paris, il y a des gens qui sont venus voir la pièce 23 fois. A Montréal, certains sont revenus cinq fois. Parce qu'ils n'arrivaient pas à s'en déconcerter. "Le Journal d'un fou", c'est aussi l'abstraction de l'égoïsme pour voir les autres. De façon à ce que les autres vous voient à leur tour et sachent qui vous êtes. "Le Journal d'un fou", c'est encore un de nos rêves : celui d'avoir été le responsable de certaines personnes vers qui les mains se tendent.

Et Roger Coggio continue d'expliquer l'emprise de la pièce sur les spectateurs :

— Le spectacle aura toujours du succès parce qu'il y a sur scène un personnage qui évoque tout un monde extraordinaire de fantasmagorie, de richesse, de tendresse humaine. Et aucun être humain ne peut se passer de cette chose vitale et humaine qu'est la tendresse.

— Ce n'est pas non plus une purge philosophique ou intellectuelle, comme tant de pièces contemporaines riches en surface seulement. Ce n'est pas une leçon. On n'aime pas tellement recevoir une leçon. Surtout si elle est fastidieuse comme certaines oeuvres contemporaines.

— Et les bravos vont autant à Gogol qu'à l'auteur. Parce que les spectateurs ont besoin d'être réveillés. D'être mis plus en accord avec leur conscience.

De secouer leurs velléités. Ce à quoi la pièce encourage, alors qu'elle a donné du plaisir.

— Les exégètes voient ce qu'ils veulent voir, dans "Le Journal d'un fou". Les autres prennent plaisir. A rire. A pleurer. A être émus. A prendre ce dont ils ont besoin.

GOGOL ET THEATRE MODERNE

Et nous en venons à comparer "Le Journal d'un fou" de Gogol, écrit en 1831, avec le théâtre moderne, et ses recherches formelles et thématiques, ses préoccupations esthétiques aussi. Roger Coggio conclut alors :

— Le problème du théâtre contemporain est qu'il exclut souvent l'homme. Au profit des théories bruyantes des exégètes du théâtre et de la littérature. Alors que Gogol, au XIXe siècle, dans sa forme d'écriture, va plus loin que tous. Par le truchement de l'homme. Et le dépouillement de la pièce — à un personnage — (que recherche aussi le théâtre moderne) est la réussite d'un génie. (Et tout le monde n'est pas un génie). Gogol réussit à exprimer tout un monde avec un seul personnage. Allant plus loin que notre théâtre moderne, apparemment riche. Mais absent de toute substance essentiellement humaine. Gogol réussit la motivation par le dépouillement. Sans en subir les inconvénients.

1023e REPRESENTATION

Roger Coggio donnera donc à Québec la 1023e représentation du "Journal d'un fou", Mais alors, un comédien peut-il jouer autant de fois le même personnage, la même pièce, avec la même vérité, la même spontanéité des premières représentations ?

— La pièce est tellement riche, à l'arrière-plan, me répond Roger Coggio. Que j'y trouve toujours une joie nouvelle. La routine ne peut pas s'installer avec "Le Journal d'un fou". Le texte et le monde du personnage sont trop riches.

Jean ROYER

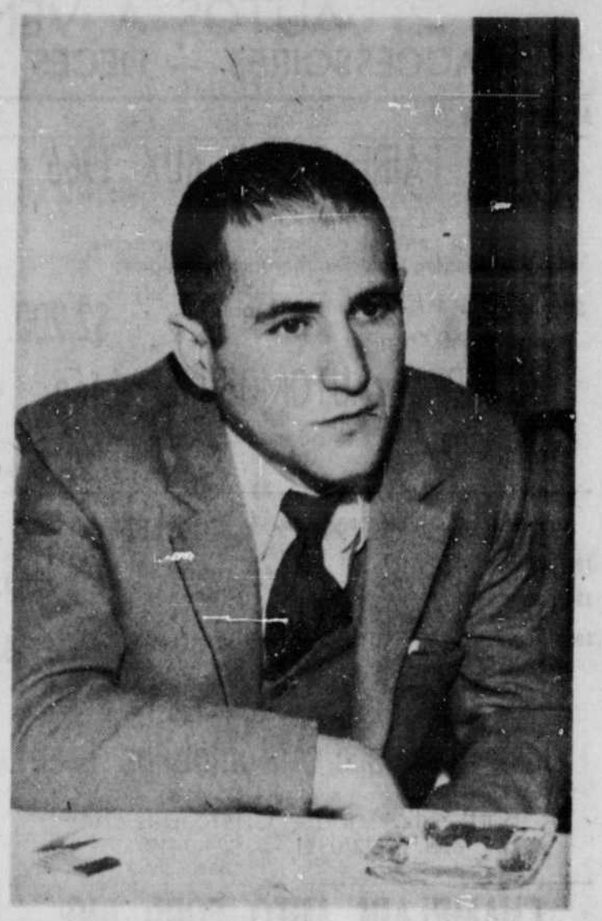

Lancement de "Tourmente II"

Le 25 février de l'année dernière, des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université Laval lançaient leur premier recueil littéraire **La Tourmente.** Ceux à qui il était dédié, les Amis de l'Art et de l'Homme, ont dès lors engagé le dialogue avec les auteurs, si bien que cette année, la Tourmente II poursuivra une confidence aussi sincère qu'enthousiaste.

Le 23 février prochain, **La Tourmente II** sera lancée ! Porteuse de poésie, simple de vérité, libre et belle . . . comme l'aventure entreprise et continuée avec confiance, conviction.

Le directeur du recueil, André Boudreau, est l'un des quinze auteurs qui publieront cette année. On pourra lire des poèmes de Renée Cimon, Mance, Nancy Schmidt, Raymond Bouchard, Gilles Fournier, Jacques Garneau, Denis Lebrun, Raymond Lévesque, Pierre Morency, André St-Germain; des contes de Bernard Genest, Paul Guilbeault et des chansons de Ivan Boucher et de Sylvain Lelièvre. Les encres sont de Claude Davis et de Diane Huot. **La Tourmente II** est dédiée à Clément Lockquell, des Amis, un des plus fidèles et au Conseil étudiant de la Faculté des Lettres qui, par sa générosité, a rendu possible cette publication.

Protestation contre la condamnation des deux écrivains soviétiques

New-York. — (AFP) — La section américaine du P.E.N., Association internationale d'écrivain, a envoyé vendredi un message au gouvernement soviétique pour protester contre la condamnation des écrivains soviétiques Andrei Sinyavski et Youli Daniel, accusés d'avoir publié clandestinement en Europe occidentale des écrits calomniant l'URSS.

Le télégramme du P.E.N. qui est adressé au président Kossyguine, a reçu l'approbation d'écrivains tels que Edward Albee, Louis Auchinloss, Saul Bellow, Norman Cousins, Alfred Kasin, Arthur Miller et Barbara Tuchman.

"Profondément choquée par la condamnation de Sinyavsky et Daniel, la section américaine du P.E.N. affirme son soutien envers le Comité international des écrivains soviétiques en prison, l'Association des écrivains européens ainsi qu'envers les centaines d'écrivains de tous les pays ayant envoyé des pétitions en vue de l'annulement ou de la suspension de la sentence.

Nous vous rappelons que le P.E.N. est une association internationale apolitique vouée à la défense du principe de la libre transmission de la pensée aussi bien à l'intérieur même des nations qu'entre nations différentes".

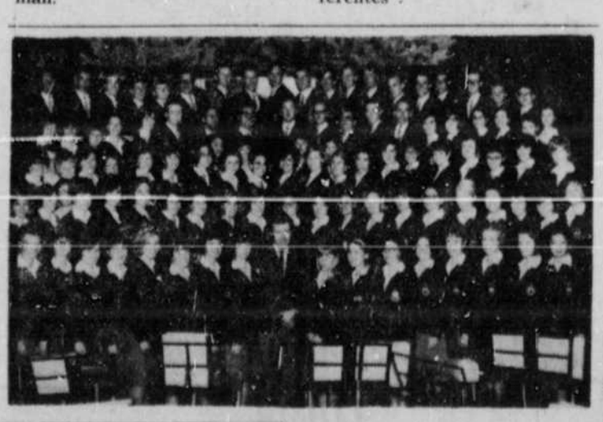

Horvath au Musée

Le ministre des Affaires culturelles, M.Pierre Laporte, invite la population à visiter l'exposition de photographies d'art de Jean Horvath. Cette exposition est en cours. Elle durera jusqu'au 28 février.

Né de parents hongrois à Budapest (Hongrie), Horvath est arrivé au Canada en 1957. Il a travaillé comme botaniste — son premier métier — puis il est entré à l'université Laval, section foresterie et géodésie, en qualité de photographe scientifique. Naturalisé Canadien, Horvath a parcouru la province de Québec en tous sens.

THEATRE CAPITOL

vendredi soir 4 mars

pour la première fois à Québec, récital par le prestigieux violoniste soviétique de renommée internationale :

BORIS GUTNIKOV

L'an 1955 a marqué le commencement de sa vie triomphale; il reçut le titre de lauréat du Concours International du violon du IV Festival Mondial de jeunesse de Bucarest. En 1956, il remporte la médaille d'or au Concours International du violon à Prague. En 1957 le jury, à l'unanimité, lui décerne le grand Prix du Concours International Jacques Thibaud à Paris. Enfin, en 1962, Gutnikov remporte le premier prix au Concours International Tchaikowsky à Moscou. Cet artiste a fait un sensationnel début en Amérique du Nord en 1962, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, comme en témoignent les extraits des critiques :

"La plus fulgurante révélation du domaine instrumental de la saison est sans contredit le violoniste Boris Gutnikov qui faisait ses débuts avec l'Orchestre de Montréal. Gutnikov est surtout un musicien et c'est l'harmonieuse fusion de la technique et de la musicalité qui le place certainement au rang des tout premiers violonistes de la génération actuelle".

Gilles Potvin, Le Devoir

"Le soliste Boris Gutnikov est arrivé ici précédé de l'immense et valable publicité que lui méritent les prix internationaux qu'il a remportés. Mais dès les premières mesures du concerto de Khatchaturian, il fut évident que Gutnikov était nanti d'une prodigieuse technique, d'une sonorité admirable et d'une puissante personnalité".

Jean Vallerand, La Presse

Location, Orch. $3., $3.50, $4.; Balcon $1.50, $2.50, $3.50; Loges $4.50.

Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

A La Brique

Un important festival de chansonniers sera présenté demain soir, dimanche, de 8 hres à minuit, à la Boîte à chansons du Centre Mgr Marcoux.

La Brique recevra une vingtaine de chansonniers qui présenteront un spectacle ininterrompu. Ce sera l'occasion d'une rencontre entre tous les jeunes chansonniers de Québec et leur public.

La Brique accueillera, dimanche soir, entre autres, Sylvain Lelièvre, Jean-Guy Gaulin, André Levesque, Louis Cournoyer.

7 mars - 8.30 p.m. - Académie de Québec

Trio de Trieste

PROGRAMME

Haydn — Trio No 4 en Mi Majeur

Ravel — Trio en La Mineur

Schubert — Trio en Si Bemol Majeur, Op. 99

BILLETS EN VENTE

PHARMACIE ALPIN, Jonction de Sillery, Coin des Erables et St-Cyrille
TABAGIE CLAIRE-FONTAINE, Edifice La Laurentienne
PHARMACIE ROY, Place Ste-Foy
MARIUS DIAMENT, 500 est, Grande-Allée, suite 204, Québec — Tél.: 529-4558
PHARMACIE ROY, Place Laurier

EN 2è SEMAINE AU CINEMA STE-FOY

Voici une des magnifiques scènes tirées du grand film "The Sound of Music" (pour une 2è semaine) à l'affiche de la salle Alouette, au Cinéma Ste-Foy. Filmée en couleurs Todd-AO et DeLuxe, cette production met en vedette Julie Andrews et Christopher Plummer dans une musique et des lyriques de Rodgers et Hammerstein C'est un film à voir.

THEATRE POPULAIRE

Petit Champlain

39, Petit Champlain, Face à la traverse.
Réservation : 692-1919

Présente :

Clémence Desrochers, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier

DANS LA REVUE

ON L'PREND PAS

du 17 au 22 février inclus. Spectacles 8h. 30 et 10h. 30

Stationnement du C.N.R. gratuit.

• CHORALE DE TORONTO — La Chorale de l'Université de Toronto sera l'invitée de la chorale de l'Université Laval, samedi, le 26 février prochain, à l'amphithéâtre du Grand Séminaire. Les deux chorales présenteront alors un concert conjoint. Au programme, l'on entendra le "Gloria" de Vivaldi, des Chants de la Renaissance et des chansons folkloriques. La chorale de l'Université de Toronto a déjà participé à des concerts de l'Orchestre Symphonique de Toronto et aux séries de concerts de l'Orchestre de Hart House. Le groupe a aussi fait des tournées dans l'Ontario et le Québec.

GINETTE RAVEL, bouleversante interprète de la chanson française et canadienne, donnera un récital au Palais Montcalm, samedi le 26 février.

MOTS CROISES

PROBLEME No 28

HORIZONTAL

1—Petit biscuit rond fait avec des amandes et du sucre — Décret du sultan du Maroc.
2—Penchant, goût vif pour quelque chose — Fond d'un bateau sans quille.
3—De peu de valeur — Bison d'Europe — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Adj. possessif.
4—Retranchée — Petit couteau de poche — Pronom personnel.
5—Article — Mise hors de danger.
6—Conjugaison — Un peu acide — Sorte de fruit sec.
7—Outil de menuisier — Frapper (Vx).
8—Préposition — Supporter, endurer — Adj. possessif.
9—Mammifère ongulé d'Afrique — Adverbe.
10—Eviter avec adresse — Anneau de cordage (Pl) — Préfixe.
11—Jus concentré dans les sucreries — Embarrassé, confus.
12—Particule du dialecte provençal — Législateur d'Athènes — Préposition.
13—Cyclade — Propre — Fraude, tromperie — Terre entourée d'eau.
14—Fin adroit — Conifère.
15—Fils de Panopée — Terrain couvert de genets.

VERTICAL

1—Prendre par ruse ou par force le bien d'autrui — Déception, désagrément.
2—Forcer à garder le lit — Pieu aiguisé par un bout — Choc subit de deux corps.
3—Pronom personnel — Qui a le nez court et plat — Division du compas.
4—Adj. possessif — Plante potagère — Possédé.
5—Troublé — Indubitable — Empereur romain.
6—Col dans les Pyrénées — Qui a le poil fort court — Petit rôle.
7—Ville d'Allemagne — Jeu d'esprit — Marmite de cuisine.
8—Conjugaison — Juif de la tribu de Nephtali — Pronom personnel.
9—Evénement fortuit — Inscription placée en tête d'un livre — Fils de Jacob.
10—Contonnade de provenance indienne — Peigne du tisserand — Prêtre de l'église russe.
11—En Orient, riz au gras — Semblable — Canal dans lequel coule une rivière.
12—Carte à jouer — Arôme des viandes, des vins — Négation.
13—Interjection — Mollusque marin — Pronom personnel.
14—Petite île — Thymus du veau — Laisser s'échapper un liquide.
15—Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement — Petit bâtiment à un seul mat.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clé des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : 50.35

SOLUTION DU PROBLEME No 27

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	E	P	O	T	■	S	E	P	A	R	A	T	I	F
2	I	T	A	N	E	■	C	V	E	■	R	U	R	E	■
3	S	O	L	E	N	■	B	O	D	E	L	■	B	A	T
4	■	C	O	R	■	P	O	T	E	R	I	E	■	N	U
5	S	E	N	■	A	U	■	S	E	N	T	E	S	■	■
6	A	N	■	S	E	R	R	E	■	E	S	T	A	R	E
7	C	A	P	■	R	E	G	A	L	■	E	L	O	G	E
8	R	U	S	E	■	R	O	S	E	■	A	D	O	S	■
9	S	T	O	L	E	■	B	U	T	I	N	E	U	S	■
10	E	R	I	G	E	■	E	O	L	O	S	■	T	A	■
11	F	■	E	T	A	P	E	■	I	L	S	■	B	I	N
12	A	D	■	E	R	I	N	O	S	E	■	P	R	E	■
13	R	O	C	■	D	A	N	S	E	■	B	A	U	S	E
14	A	R	A	C	■	G	E	■	M	A	R	T	E	■	■
15	D	E	L	I	B	E	R	E	R	■	S	T	E	R	E

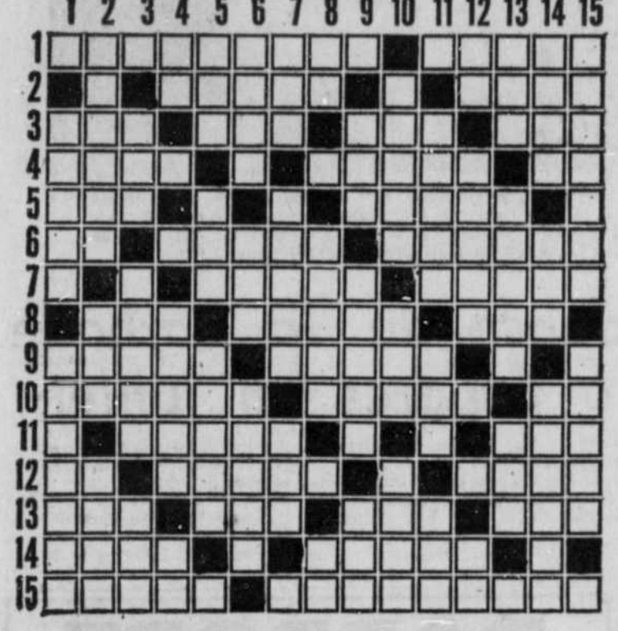

A Québec aujourd'hui

SAMEDI

Convocations

CARNAVAL — parade du soir, à 8 heures p.m. dans les quartiers Champlain et Montcalm. Gala musical carnavalesque à 8 heures 30 et 11 heures 45 p.m., au Colisée. — Danses populaires au Palais de Glace, à 9 heures p.m.

Arts

THEATRE POPULAIRE CHAMPLAIN — Clémence Desrochers et sa revue à 8 heures 30 et 10 heures 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition de 6 collectionneurs de Québec.

DIMANCHE

CRO-MAGNON — André Lemieux, chansonnier étudiant, à 8 heures 30 p.m.

LUNDI

Activités féminines

CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE — Assemblée mensuelle du conseil de la paroisse St-Fatrick, lundi le 21 février, à 2 heures 45. La conférencière, Mme Roland Roy, parlera de son séjour à Frobisher Bay et des Esquimaux.

LUNDI

Convocations

CLUB PROGRES DU CANADA — à la Porte St-Jean, à 6 heures 30 p.m., conférence d'un représentant de la Société Canadienne du Cancer.

CARNAVAL — fête de nuit au lac Beauport, à 9 heures p.m. — danses populaires au Carré d'Youville, à 8 heures p.m.

JEUNES CHAMBRES DE QUEBEC — banquet au restaurant des Cascades, Boischatel à 6 heures 30 p.m., à l'occasion de la visite du président national de la Fédération, M. Raymond Roberge.

CLUB FLEUR DE LYS — au restaurant Place Laurentienne, à 6 heures 30 p.m., conférence de Me Robert Cliche, "La peine de mort, vestige de barbarie".

INSTITUT CANADIEN — conférence de Me Paul Bouchard, à 8 heures 30 p.m. Sujet : "Deux mille ans de civilisation au Guatémala".

MARDI

CLUB ROTARY — au Château Frontenac, à 12 heures 30 p.m., conférence de M. Guy Viau : "La place des arts dans l'enseignement".

LUNDI

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition des oeuvres en la possession de 6 collectionneurs de Québec.

THEATRE POPULAIRE CHAMPLAIN — Clémence Desrochers et sa revue, à 8 heures 30 et 10 heures 30 p.m.

CERCLE UNIVERSITAIRE — réception à 6 heures p.m., donnée par les Presses de l'Université Laval à l'occasion du lancement du dictionnaire biographique du Canada.

Mme Octave Gauvin décédée à 74 ans

Mme Octave Gauvin, née Maria Robitaille est décédée le 18 février 1966, à l'hôpital Fleur-de-Lys, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Elle demeurait au no 88, St-Ange, Ancienne-Lorette.

Elle laisse dans le deuil son beau-fils et ses belles-filles: M. et Mme Magella Gauvin, Mlles Marie et Gabrielle Gauvin; son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Philippe Beaupré, Mlle Thérèse Robitaille, M. Alfred Robitaille, M. et Mme Emile Gauvin, M. Octave Boiteau, Mme Léon Boiteau. Ses petits-enfants: Lionel, Francine, Gisèle et Jacques Gauvin.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de l'Ancienne-Lorette et l'inhumation au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Décès de M. A. Couture

M. Antonio Couture, employé du Canadien National, demeurant au 980, 2e rue, est décédé subitement, à l'âge de 63 ans et 8 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Rachel Carrier et en secondes de dame Yvonne Vaillancourt-Richard.

Outre son épouse, il laisse une fille et un gendre, M. et Mme Sylvain Larrivée, de Saint-Marc-des-Carrières; ses soeurs ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Louis Cantin (Laura), de Charny, Alfred Brochu (Eva) de Saint-Isidore; Hermenégilde Couture de Charny, Adjutor Couture, de Saint-Henri, Mme veuve Jos. Couture, de LaDurantaye, MM. et Mmes Adjutor Labrie, Adéodat Carrier, Philippe Pelchat, de Saint-Charles, MM. et Mmes Lauréat Carrier, Almanzor Carrier et Louis Chabot, de Holyoke Mass, MM. et Mmes Alcide Drouin, de Lévis, Léopold Dubois, de Victoriaville, Pierre Leclerc, de Saint-Michel, Wellie Leclerc, de Sillery, Valère Carrier, de Sainte-Marie.

Il laisse aussi ses beaux-enfants: MM. et Mmes Claude Richard (Lise Soulard), Guy Roberge (Colette Richard), Denis Beaudoin (Lucette Richard), Roland Bergeron (Nicole Vaillancourt) et M. Yves Richard, ainsi que ses autres beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Ernest Bédard (Jeanne Vaillancourt), Jean Vaillancourt, Oscar Vaillancourt, Raymond Vaillancourt, Maurice Vaillancourt, Adrien Vaillancourt, Léonard Roy, Lucien Poliquin, Roger Vaillancourt, de Toronto, Edgar Lebel, d'Ontario, Mme veuve Joseph Vaillancourt, Mme veuve Georges Dubé, et M. Camille Vaillancourt. Il comptait aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi à Saint-Charles de Limoilou. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J.-Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès de M. A. Crépeault

M. Antonio Crépeault, peintre, ancien échevin de Giffard, née le 1er mars 1901, époux de Julienne Simard, est décédé le 16 février 1966, à Giffard, à sa résidence, à l'âge de 64 ans et 11 mois. Il demeurait à 2301 rue Bourg-Royal.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Marcel Poliquin (Jeanne d'Arc Crépeault), M. et Mme Maurice Crépeault (Georgine D'Anjou), M. et Mme Louis-Marie Crépeault (Céline Patry), M. et Mme Jean-Paul Fortier (Monique Crépeault), M. et Mme Denis Crépeault (Yvette Lelièvre), M. et Mme Gilles Bédard (Lucille Crépeault), Ghislain et Laurier Crépeault; ses petits-enfants : Nicole, Jacques et Michel Poliquin, Sonia Carl et Martin Crépeault, Danielle Fortier, Mario et Stéphanne Bédard; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Eugène Crépeault (Laurette Fournier), M. et Mme Adrien Crépeault (Yvonne Bouchard), M. et Mme Georges Lavoie (Adélaïde Crépeault), M. et Mme Charles-Henri Crépeault, (Diana Bouchard), M. et Mme Raoul Racine (Adrienne Crépeault), M. et Mme Armand Crépeault (Juliette Boucher), M. et Mme François Boucher (Juliette Crépeault), M. et Mme Léopold Crépeault (Simone Bonnet); beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Oscar Simard (Yvonne Allard), M. et Mme Jos. Fortin (Yvonne Simard), M. Henri Côté, Mme Vve Gagnon, Delvas Gagnon, (Jeanne Simard), M. et Mme Wilbrod Tremblay (Simone Simard), M. et Mme Jean-Baptiste Simard (Georgette Tremblay)..

La dépouille mortelle est exposée à Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, 21 février, en l'église de Giffard.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert, Inc., de Giffard.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Giffard.

Décès de M. P.-H. Bouffard

Le Sénateur Paul-Henri Bouffard est décédé subitement hier soir dans un hôpital de Québec, à l'âge de 70 ans.

Le sénateur, qui habitait Québec, représentait la division de Grandville depuis qu'il avait été appelé au Sénat le 27 décembre 1946.

Il était né le 5 avril 1895, à Québec, où il a fait ses études de droit à l'Université Laval.

Ancien professeur de droit commercial à cette institution, le sénateur était également gouverneur et membre du Conseil, des fiduciaires de l'Université, gouverneur de l'Ecole supérieure de commerce de Québec et directeur de plusieurs entreprises industrielles et commerciales de la région.

Il était aussi membre de plusieurs groupements, tels le Club de la Garnison, le Cercle Universitaire, le Mount Royal Club et le Club des Arts, à Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Margaret Hatchett, et ses filles et son fils: Mme Raymond Duchaine (Mariette), Mme Patricia Gosselin, M. et Mme Charles Bouffard (Jacqueline Larue); ses petits-enfants: Michèle, Nicole, Audette Duchaine, Suzanne et Denyse Gosselin, Pierre et Eric Bouffard; sa belle-soeur: Mlle Dorothy Hatchett.

M. le Sénateur Bouffard repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi le 21 février 1966 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Belmont.

S.V.P. ne pas offrir de fleurs, mais compenser par un don à la fondation Canadienne de Cardiologie.

SERVICES SPÉCIAUX

DIAMANTS

BAGUES DE FIANÇAILLES

les plus belles
AUX PLUS BAS PRIX
A QUEBEC

ACHETEZ DE L'IMPORTATEUR ET EPARGNEZ PLUS DE 50%

Derniers modèles de Paris et New York

Omer Rousseau

802 Est rue ST-JOSEPH Québec
COIN MGR-GAUVREAU
19-2 (1 fs) S.S.

NOUVELLE ADRESSE

A.-F. BARDOU
ENR.
FLEURISTE
1664 Ch. St-Louis
527-3568
57941 5-2 (s. au 26-2) S.S.

$10 à $25 pour votre VIEILLE MONTRE
Sur l'achat d'une neuve
LONGINES BULOVA LIP OMEROUSO
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
OMER ROUSSEAU
802 ST-JOSEPH — QUEBEC
19-2 (1 fs) S.S.

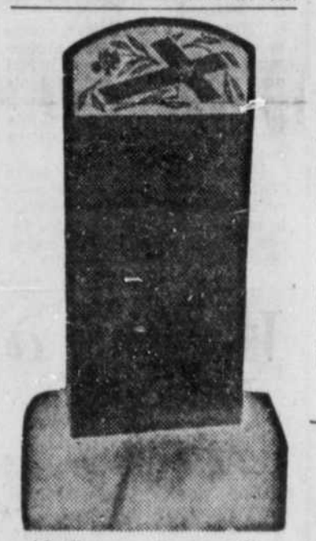

Meilleurs prix en ville

MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.

AGENTS DEMANDES

Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394
58255 19-2 (s. au 30-4) S.S.

Décès de Mme Paul Lapointe

Mme Paul Lapointe, née Marie Prémont, épouse de feu M. Paul Lapointe, est décédée le 16 février 1966 à l'âge de 82 ans et 7 mois. Elle demeurait au 897 ave Cartier, Québec.

Mme Lapointe laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres : M. Paul Lapointe, Ing. f. et Mme Lapointe (Paule Kirouac), M. et Mme Gérard Gallienne (Rachel), Mlle Marcelle Lapointe, M. et Mme Orens Robert (Mariette), M .et Mme Paul Croteau (Françoise), et Mlle Thérèse Lapointe; sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Joseph-Edouard Gagnon (Julie Prémont), M. Charles-Octave Gagnon, Mme Emile Prémont, Mlles Marie et Geneviève Lapointe, Mme J. Ouellet, Mme Alexandre Lapointe, Mme Louis Lapointe, Mme Xavier Lapointe.

Mme Lapointe repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi le 19 février 1966 en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation au cimetière St-Charles.

avis de décès

BELLEAU. — A Montréal, le 17 février 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Jean-Paul Belleau, époux de dame Jeannine Catellier, demeurant à 42 Elmeln, Windsor Mill.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau, Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

19-2 (1 fs)

BOUFFARD. — A Québec, le 16 février 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé le sénateur Paul-Henri Bouffard, époux de dame Margaret Hatchett, demeurant au Château St-Louis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 40, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

S.V.P. ne pas offrir de fleurs, mais compenser par un don à la Fondation Canadienne de Cardiologie.

17-2 (3 fs)

DEMERS - RHEAUME. — Au Lac St-Charles, le 17 février 1966, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédé M. Odina D. Demers-Rhéaume, époux de feu dame Amanda Rhéaume, demeurant à 176, 1ère Avenue, Lac St-Charles.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires J.-E. Asselin Enr., 10 ,rue Delâge, Lac St-Charles, à 8 heures 45, pour l'église du Lac St-Charles, et de là au cimetière paroissial.

COUTURE. — A Québec, le 16 février 1966, à l'âge de 63 ans et 8 mois est décédé M. J.-Antonio Couture, employé du C.N.R., époux en premières noces de feu dame Rachelle Carrier et en secondes noces de dame Yvonne Vaillancourt, demeurant à 980, 2e Rue.

Les funérailles auront lieu lundi, le 21 février, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

71-2 (3 fs)

CREPAULT. — A Giffard, le 16 février 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio Crépault, époux de dame Julienne Simard, demeurant à 2301, Bourg-Royal.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

17-2 (3 fs)

FISET. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 février 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Fiset, époux en premières noces de feu dame Marie-Ange Papillon et en secondes noces de dame Thérèse Richard, demeurant à 378, Notre-Dame, Donnacona.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Denis & Denis, 324 Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière de les Ecureuils où un libéra sera chanté.

18-2 (2 fs)

Décès de M. Roméo Morissette

M. Roméo Morissette, employé de la Cité de Ste-Foy, époux de feu dame Bernadette Gingras, est décédé le 17 février 1966 à l'âge de 52 ans et 11 mois. M. Morissette demeurait au 2944 Chemin St-Louis, Québec.

M. Morissette laisse dans le deuil son fils: M. Jean-Marc Morissette; ses beaux-parents : M. et Mme Charles Gingras; ses frères, se ssoeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Edouard Morissette, M. et Mme Roland Martin (Eva), M. et Mme André Guérin (Anne-Marie), M. et Mme Philippe Beaulieu (Cécile), M. et Mme Abdon Laforest (Yvette) de Toronto, M. Alfred Morissette de Montréal, M. et Mme Gérard Gingras, M. et Mme Roch Gingras, M. et Mme Charles Gingras, Mme Paul Gingras, M. et Mme Léopold Gignac, M. et Mme Joseph Rivard, Mlle Athala Gingras, M. et Mme Rosaire Laberge.

M. Morissette repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 1025 Route de l'église, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi le 21 février 1966 en l'église St-Louis de France et l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Foy.

Décès de Dominique Morin

Dominique Morin, enfant bien-aimé de M. Paul-Aimé Morin et de dame Irène Garceau est décédé le 17 février 1966, à Québec, à l'âge de 5 ans et 1 mois. Il demeurait à 2676, boul. Hamel, Ville Les Saules, Québec.

Outre sa mère et son père, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Marielle, Louise, Jocelyne, Jean, Gaétane, Line, Johanne, Carole, Daniel, ainsi que sa grand-mère Mme Amédée Garceau.

La dépouille mortelle est exposée à 705, St-Vallier est. La cérémonie des anges, aura lieu dimanche le 20 février 1966, en l'église Ste-Monique à 3 heures.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

GAUVIN. — A l'hôpital Fleur-de-Lys, le 18 février 1966, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédée dame Marie Robitaille, épouse de feu M. Octave Gauvin, demeurant à 88 St-Ange, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 8 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette, et de là au cimetière paroissial.

19-2 (1 fs)

LAFRANCE. — A Québec, le 18 février 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Lafrance, époux de dame Arthémise Lagacé, demeurant à 321, rue St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 10 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière Belmont.

19-2 (1 fs)

LANTAGNE. — A Québec, le 13 février 1966, à l'âge de 81 ans et 1 mois, est décédée dame Audélie Royer, épouse de feu M. J.-A. Lantagne, demeurant à 3190, 2e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

19-2 (1 fs)

LEMIEUX. — A Ste-Germaine, Dorchester, le 17 février 1966, à l'âge de 47 ans et 11 mois, est décédé M. Marcel Lemieux, fils de feu M. Charles Lemieux et de dame Laura Bourget, demeurant à 17 avenue Laurier, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 25, avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie.

18-2 (2 fs)

MORIN. — A Québec, le 17 février 1966, à l'âge de 5 ans et 1 mois, est décédé accidentellement Dominique, enfant de M. Paul-Aimé Morin et de dame Irène Garceau, demeurant à 2676, boulevard Hamel, Les Saules.

Les funérailles auront lieu dimanche, à 3 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 705 est, St-Vallier, à 2 heures 40, pour l'église de Ste-Monique et de là au cimetière St-Charles. 18-2 (2 fs)

MORISSETTE. — A Ste-Foy, le 17 février 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Roméo Morissette, employé de la cité de Ste-Foy, époux de feu dame Bernadette Gingras, demeurant à 2944, Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résirence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, à 8 heures 45, pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière de Ste-Foy.

Le trajet se fera en automobile.

18-2 (2 fs)

PICHETTE. — A Québec, le 17 février 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Louise Tessier, épouse de feu M. Louis Pichette, demeurant à 355, rue Anna.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 15, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

19-2 (1 fs)

RENAUD. — A Québec, le 18 février 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Gaudias Renaud, époux en premières noces de feu dame Marie-Anne Pelletier et en secondes noces de dame Claire Gobeil, demeurant à 462, rue Cardinal, Québec-Ouest.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 194, avenue Proulx, à 8 heures 45, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 19-2 (2 fs)

REMERCIEMENTS

CROTEAU. — Mme Odilon Croteau et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Odilon Croteau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

58253 19-2 (1 fs) REM.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à Mère Marie Ste-Cécile de Rome pour faveurs obtenues par son intercession. — Signé: Mme M. B.

58290 19-2 (2 fs) R.F.O.

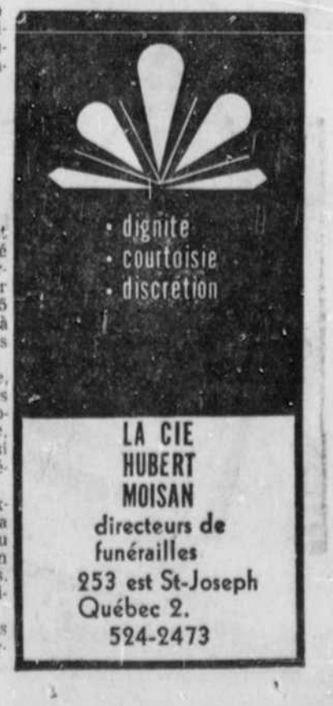

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

SAMEDI, LE 19 FEVRIER APPRENONS A ANNONCER UTILEMENT DERRIERE UN CONTRE D'APPEL

Disons pour l'instant que vous avez un jeu relativement puissant, en d'autres termes que vous avez un jeu tel que l'action adverse ne vous paraît pas redoutable. Le lecteur a déjà probablement le mot SURCONTRE sur les lèvres. Il n'aura cependant pas toujours raison. Je ne peux lui donner de meilleur conseil qu'en recopiant fidèlement ce que Pierre Albarran a écrit dans son ENCYCLOPEDIE : "Quant au surcontre, j'aime quant à moi, m'écarter sensiblement de la règle générale. Avec certaines mains, il est impératif de surcontrer :c'est le cas de mains fortes, très fittées ou possédant de belles couleurs; bref, des mains avec lesquelles vous envisagez plutôt de jouer vous-même que de pénaliser les adversaires.

Par exemple, après les enchères suivantes :

SUD	OUEST	NORD
1 Carreau	Contre	?

et que vous ayez l'une de ces deux mains, par exemple :

A	B
♠ A D V 9 x x	♠ R x
♥ x	♥ R 10 x x
♦ R x x x	♦ A V x x
♣ x x	♣ x x x

Nord doit signaler immédiatement sa grande force par un "surcontre".

Par contre si vos honneurs sont régulièrement distribués, si votre jeu est "moins nettement orienté vers l'offensive", vous pouvez, en dehors de toute question de marque ou de vulnérabilité, vous trouver devant des cas très différents :

Votre partenaire a ouvert de 1 Pique, les enchères vont donc s'élever rapidement. Si vous avez un jeu dans le genre de celui-ci :

♠ x x
♥ R 10 x
♦ R V x x
♣ A D V x

et que les enchères soient :

SUD	OUEST
1 Pique	Contre

Vous allez pouvoir contrer toutes les enchères d'Est-Ouest. Il est donc urgent de dire à votre partenaire Sud de ne pas intervenir. Il faut surcontrer.

Par contre, si Sud a ouvert d'une couleur mineure et que votre jeu soit d'un type analogue au précédent, il vaut mieux passer, ce qui peut "inciter les adversaires à élever inconsidérément les enchères". Si vous surcontrez, il est très probable que les enchères vous reviendront toujours au palier minimum.

Naturellement, en partie libre, les situations de marque, de vulnérabilité, d'equilibre ou de désiquilibre des forces en présence sont autant de facteurs qui peuvent avoir un rôle important dans votre décision.

CONCLUSION : Il semble que l'on puisse tirer quelques lignes de conclusions ur peu générales de cette étude.

— Si vous possédez un jeu faible, essayez de gêner l'adversaire en vous maintenant dans les limites d'une sécurité relative. Si cela vous est impossible, il ne faut pas se manifester et ne tentez jamais de sauver votre partenaire sans raisons péremptoires. Si vous possédez un jeu moyen, c'est-à-dire probablement un peu plus de points que vos adversaires, tout en restant strictement cette fois, dans les limites de la sécurité, vous essaierez d'amener vos adversaires à un contrat qu'ils ne gagneront pas.

— Si vous possédez un jeu fort, la situation de vulnérabilité, le partenaire et les adversaires vous feront choisir entre la sortie et un contre de pénalité.

CHEZ LES DAMES

1) Mmes H. Croteau et C. Goodman, 2) Mmes E.-B. Benville et A. Beauchesne, 3) Mmes L.-G. Plouffe et J. Robitaille.

AVIS

Lundi prochain le 21 janvier aura lieu à la salle de l'Union Commerciale un tournoi-SURPRISE, à 8 h. précises pour l'obtention du trophée "Letarte".

A l'Union Commerciale
14 février

1) Mme C.-D. Brochu et M. P. Savard, 2) Mmes L. Arsenault et G.-H. Dufour, 3) Mmes L. Jobin et M.-L. Deschamp, 4) Mmes J. Hazel et M. N. Duchesne.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB
16 février

1) Mmes L. Arsenault et E. Huard, 2) M. et Mme R. Brière, 3) MM. Haince et R. Partridge, 4) MM. F. Laflamme et J. Thériault.

Louisette-F. PARADIS.

LES ECHECS

Fantaisie échiquéenne

Dans la position du diagramme, extrait de Chess Review, Mars 1960, les blancs sont presque obligés de masquer le Fou à a7, s'ils ne veulent pas mettre le Roi noir en état de pat. Supposons qu'ils jouent 1 Rd4, Rg1 (forcé); 2 Rd5, Rh1 (forcé); 3 Rç5. . . et ainsi de suite jusqu'à 6 Rxa6. Le Roi blanc répétera le même manège en redescendant et en prenant les Pions. Lorsque le Pion à é2 aura disparu, la Tour pourra prendre le Cavalier f1 ou 15e coup et ce sera le mat.

SPASSKY CONTRE PETROSSIAN

Le Soviétique Spassky a gagné le tournoi, des Candidats et il rencontrera le champion du monde Petrossian, en avril prochain, dans un match de 24 parties. En finale du tournoi de qualification, il rencontrait Tal, d'URSS également, qu'il battit par 7 points à 4. Voici la première partie de ce match. Pour gagner un match, un joueur doit annuler avec les noirs. Or, c'est de fait les noirs qu'il a tirés dans la partie initiale. Il choisit le Gambit Marshall pour annuler.

Blancs, Tal
Noirs, Spassky
Début Ruy Lopez

1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 0-0, Fé7; 6 Té1, b5; 7 Fb3, 0-0; 8 ç3, d5. . .(Marshall avait préparé ce gambit spécialement pour Capablanca contre qui il le joua, en 1918, et perdit la partie); 9 éxd5, Cxd5; 10 Cxé5, Cxé5; 11 Txé5, ç6; (Dans la partie en question. Marshall joua ici : 11. . ., Cf6, inférieur).; 12 d4, Fd6; 13 Te1, Dh4; 14 g3, Dh3; 15 Fé3, Fg4; 16 Dd3, Taé8; 17 Cd2, Té6; 18 a4, Dh5; 19 axb5, axb5; 20 ç4, bxç4; 21 Cxç4, Fb4; 22 Téç1, Fé2; 23 Fd1, Dxh2†; 24 Rxh2, Fxd3; 25 Cé5, Fb5; 26 Fb3, Td8; 27 Ta7, f6; 28 Cxç6, Fxç6; 29 Ta6, Rf8; 30 Taxç6, Txç6; 31 Txç6, Cxé3; 32 fxé3, Fd2; 33 Fç4, Fxé3; 34 d5, Fd2; 35 Tb6, Ré7; 36 Té6†, Rf8; 37 g4, nulle.

N.10266 PHN

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

AGENT DU BUDGET

Ministère des Finances
Bureau du Contrôleur de la Trésorerie
Traitement initial : $6,500, $7,400 ou $8,200 selon la compétence

FONCTION : Sous direction, exécuter des enquêtes et analyses relatives aux demandes soumises au Bureau du Contrôleur de la Trésorerie, aux virements de crédits et aux projets d'arrêtés en conseil; étudier les demandes d'engagements financiers en matière de personnel pour s'assurer qu'elles sont conformes aux règlements; compiler et analyser les rapports mensuels de revenus et dépenses et préparer des prévisions budgétaires; vérifier si les procédures de contrôle budgétaire sont suivies par les services comptables; participer à la rédaction des épreuves relatives aux divers budgets; recueillir et compiler les informations requises par le Contrôleur de la Trésorerie; exécuter au besoin tout autre travail connexe.

QUALITES REQUISES : Maîtrise ou licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. Expérience générale des affaires et/ou de la vérification professionnelle. Aptitude à rédiger des rapports clairs et précis; bonne connaissance des langues française et anglaise; qualités personnelles appropriées et état de santé satisfaisant.

Les personnes intéressées devront annexer à leur formule une attestation à l'effet qu'elles sont détentrices d'une L.Sc.C (compt) ou de leur appartenance à une association reconnue de comptables professionnels.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 février 1966. Mentionner le concours 66 - 1118.

Protestation auprès de l'URSS

PANAMA. (A.F.P.) — Le président de l'Associoation panamienne "vigilance démocratique", M. Gûstave Rosania, a envoyé au président du conseil soviétique, M. Alexis Kossyguine, un télégramme protestant contre "la brutale répression de la liberté de pensée" en U.R.S.S. à la suite du procès Sinyavski-Daniel.

Le procès, ajoute le message, est un attentat criminel contre la jeunesse russe aspirant à rompre le joug des oppresseurs".

Rebondissement

BRUXELLES. (A.F.P.) — Au septième jour de la crise gouvernementale belge, nouveau rebondissement jeudi soir à Bruxelles : le roi Baudouin a chargé M. P. W. Segers, ministre social-chrétien, chargé de la coordination des Affaires sociales, dans le précédent cabinet de M. Harmel, de former le prochain gouvernement.

LE GLOBE TOURNE

Le Yukon a 9 heures et Terre-Neuve 3½ heures de différence avec l'heure de Greenwich qui sert de point de repère.

Avec toute la force nécessaire

Les Etats-Unis continueront de s'acquitter de leurs engagements au Vietnam (Rusk)

Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a déclaré hier, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, que la détermination du nord à poursuivre la bataille est ce qui fait obstruction à l'avènement de la paix au Vietnam. Il a affirmé que les Etats-Unis avaient des engagements précis au Vietnam et qu'ils continueraient à s'en acquitter avec toute la force nécessaire.

La modération

Toutes les crises de l'après-guerre ont comporté un risque d'extension, a estimé M. Rusk. Mais cette extension est aussi un problème pour l'adversaire. Dans le camp communiste, certains comprennent la modération. Le conflit vietnamien n'a par la forme d'une guerre terrestre généralisée en Asie, a dit le secrétaire d'Etat, et les Etats-Unis espèrent que l'adversaire a la même opinion sur cette question.

Dans le cours de la matinée, le président de la Commission, le sénateur démocrate William Fulbright avait demandé des éclaircissements sur la déclaration du chef d'Etat du Sud-Vietnam, le général Ky, qui a affirmé à Honolulu que jamais son gouvernement ne négociera avec le Vietcong. Cette affirmation, a déclaré M. Rusk, résulte des questions répétées d'un journaliste qui voulait une prise de position catégorique sur ce problème. Elle répond aussi au désir du général Ky de ne pas laisser entrevoir à son peuple la possibilité d'une paix prochaine dans les conditions actuelles. Tout changerait si Hanoï indiquait qu'il est disposé à entamer des négociations, a affirmé M. Rusk.

Même politique

Le plus farouche opposant de la politique américaine au sud du 17e parallèle au sein de la Commission, le sénateur démocrate Wayne Morse, a annoncé au cours du débat qu'il présentera prochainement au Congrès un amendement demandant l'annulation de la résolution votée en août 1964 par les législateurs et recommandant au président Johnson d'utiliser tous les moyens possibles pour faire face à la situation au Vietnam. Cette résolution a été largement interprétée comme un "blanc-seing" par l'administration.

La résolution du sénateur Morse n'a visiblement aucune chance d'être adoptée par le Congrès. Le débat qu'elle provoquera permettra cependant de mesurer l'ampleur et la nature de l'opposition à la politique asiatique du président Johnson.

Répondant à des questions du sénateur démocrate Albert Gore, M. Rusk a déclaré que l'escalade du conflit vietnamien ne marque pas un changement dans la politique des Etats-Unis au Vietnam. Celle-ci a été la même sous les présidents Eisenhower, Kennedy et Johnson, a-t-il dit, "mais les réponses aux mesures prises par l'adversaire ont changé".

Quelles conditions ?

Durant la séance de vendredi après-midi, le sénateur Fulbright a reproché à l'administration de n'avoir jamais défini les conditions qu'elle est prête à accepter pour un retour à la paix. Le gouvernement américain accuse les Nord-Vietnamiens de refuser toute négociation, mais il n'offre rien d'autre au Vietcong que la capitulation et la disparition, a dit le sénateur Fulbright.

"Vous voulez une conférence mais vous n'aurez aucune conférence tant que vous n'aurez pas offert à l'adversaire un compromis raisonnable", a-t-il lancé dans une campagne de paix qui sert plus des objectifs de propagande que la recherche véritable de la paix.

"Nous leur avons donné aux communistes pratiquement tout sauf le Sud-Vietnam dans notre effort pour trouver une base de paix", a rétorqué le secrétaire d'Etat. "Avez-vous une quelconque preuve de bonne foi ou de crédibilité de la part de l'autre bord ?" a-t-il poursuivi. "De quel compromis pourrait-il s'agir ?" a-t-il demandé.

Simple guerre civile

Revenant à la charge, le sénateur Fulbright a affirmé qu'il est difficile au Vietcong de croire que les Américains quitteront le Vietnam, comme ils l'affirment, après la cessation des hostilités, vu l'importance des bases qu'ils y construisent. L'administration n'a rien fait pour les convaincre de sa bonne foi, a-t-il poursuivi. Les Etats-Unis sont assez forts pour se permettre un compromis, a-t-il ajouté : l'Union soviétique a cédé à Cuba en 1962, cela ne lui a pas nui sur la scène mondiale. Demandant pourquoi les alliés des Etats-Unis les plus proches de la menace communiste ne participent pas plus activement au conflit, il a déclaré que c'est parce qu'ils ne sont sans doute pas convaincus de l'existence d'une guerre d'agression au Vietnam, et qu'ils voient dans le conflit une simple guerre civile.

Ce que veulent les Etats-Unis, c'est que le Nord cesse son agression et que le Sud-Vietnam puisse décider de son sort lui-même, a répété M. Rusk.

Cela signifie-t-il que s'il y a des élections le gouvernement américain acceptera leur résultat quel qu'il soit ? a alors demandé le sénateur Gore, intervenant dans le duel.

"Oui", a répondu M. Rusk qui a affirmé que cette position n'est pas nouvelle.

C'est ce que le gouvernement aurait dû faire en 1956, a alors lancé le sénateur Morse.

Les neutres

D'ailleurs, à peine la joute entre MM. Fulbright et Rusk s'était-elle terminée que M. Morse a relancé l'attaque contre l'administration en affirmant qu'aucune solution bilatérale du conflit n'est possible. Il a demandé que les Etats-Unis usent de leur influence aux Nations unies ou auprès des diverses nations pour que celles-ci envoient des troupes au Vietnam pour séparer les combattants. L'administration doit leur montrer l'intérêt qu'ils ont dans cette affaires. Si cela continue, a-t-il dit, "je crois que nous allons finir par tomber dans une troisième guerre mondiale".

M. Rusk a alors affirmé que ni Pékin ni Washington ne veulent d'une guerre mondiale. Il a ajouté que les Etats-Unis reconnaissent qu'il ne s'agit pas d'un simple problème bilatéral et il a rappelé les efforts du gouvernement pour que d'autres pays interviennent auprès de Hanoï pour amener les communistes à accepter des négociations. Quant à envoyer des troupes au Vietnam, a-t-il souligné, les neutres ne sont certainement pas disposés à une telle solution.

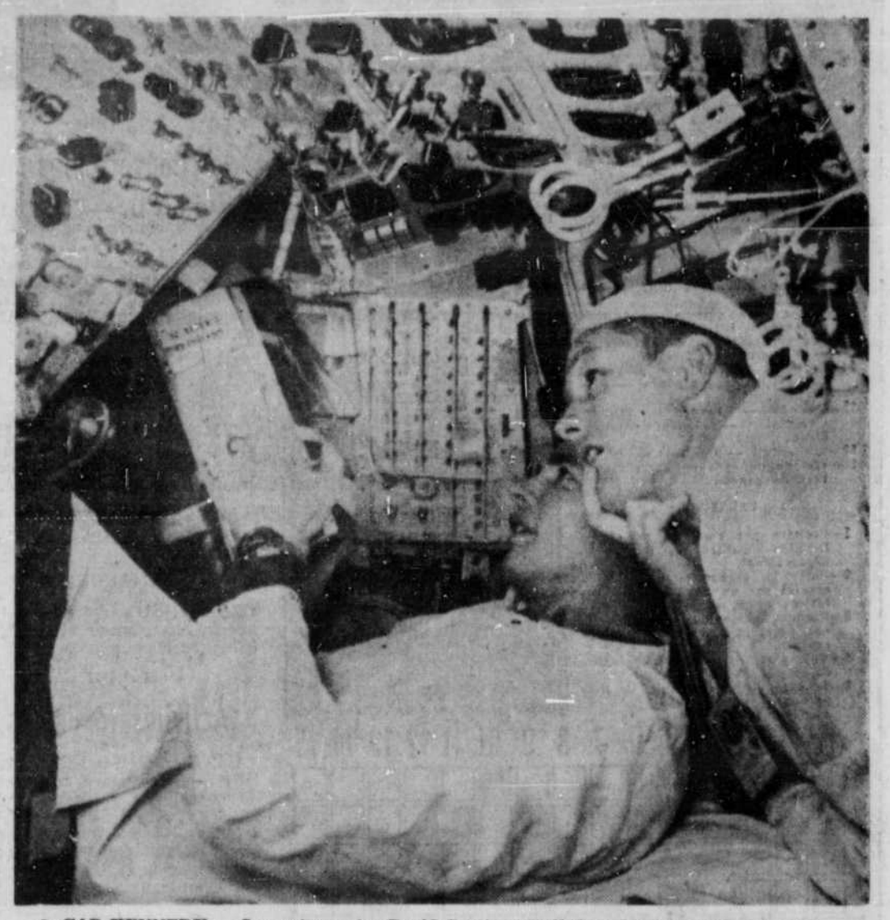

● CAP KENNEDY — Les astronautes David Scott, et Neil Armstrong se concentrent sur un problème d'arrimage, à l'intérieur de leur vaisseau spatial Gemini-8. La capsule et son équipage attendent présentement à Cap Kennedy, le jour de leur lancement qui est prévu pour le milieu du mois prochain. (Téléphoto UPI)

La Russie aurait des fusées à tête nucléaire ne pouvant être détectées par la défense adverse

MOSCOU (AFP) — "Les fusées à tête nucléaire que vous avez pu voir au défilé militaire du 7 novembre 1965 ne peuvent être détectées par la défense adverse, ni dans l'atmosphère, ni dans le cosmos", a déclaré vendredi le général d'armée Paul Batitzki, chef adjoint de l'état-major général de l'armée et de la marine soviétiques.

Le général tenait une conférence de presse à l'occasion du prochain 48e anniversaire de l'armée soviétique, qui sera célébré le 23 février. Journalistes soviétiques et étrangers, et attachés militaires des puissances de l'est assistaient à cette conférence.

"Il n'y a aucun conseiller militaire soviétique au Vietnam a d'autre part déclaré le général. J'ai été moi-même conseiller militaire en Chine, et je peux donc affirmer qu'il n'y a pas de conseiller au Vietnam".

"Toute attaque contre un pays socialiste sera considérée comme une attaque contre l'URSS", a poursuivi le général Batitzki.

Interrogé sur la réaction de l'armée soviétique à l'intervention des Etats-Unis au Vietnam, il a répondu :

"Nous, les militaires, sommes indignés et nous protestons. Il y a évidemment parmi nos officiers et nos soldats beaucoup de volontaires pour aller combattre au Vietnam aux côtés du peuple martyr de ce pays".

Le général Batitzki a enfin réaffirmé que la défense antiaérienne soviétique permettrait le cas échéant, d'abattre les fusées ennemies à de grandes distances de leurs objectifs.

Dans le monde

PARIS. — (AFP) — Le satellite français Diapason, lancé jeudi d'Hammaguir, par une fusée Diamant fonctionne à la perfection.

Le Centre national d'études spatiales annonce, en effet, que les données recueillies sur l'ensemble des expériences technologiques et scientifiques vendredi matin, par la station Iris de Bretigny-sur-Orge, montrent que le satellite fonctionne de manière absolument conforme aux prévisions.

x x x

GENEVE. — (AFP) — La princesse Grace de Monaco est attendue lundi prochain à Genève où elle participera au tournage d'un film de la télévision canadienne sur les activités de la Croix-Rouge Internationale, annonce aujourd'hui la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

C'est la princesse Grace, présidente de la Croix-Rouge monégasque, qui présentera ce film aux téléspectateurs canadiens.

x x x

WASHINGTON. — (AFP) — Le "Boeing-727" triréacteur, victime de quatre accidents au cours des récents mois — dont le dernier a eu lieu dans la baie de Tokyo — est un appareil sûr, ont affirmé les experts de l'aviation américaine réunis jeudi à Washington pour étudier les répercussions de ces accidents.

Le bureau de l'aviation civile a cependant déclaré, à l'issue d'une journée de conversations techniques en présences des représentants des compagnies utilisatrices de cet appareil, que les experts sont préoccupés par le fait que les quatre accidents ont eu lieu pendant la nuit et pendant des opérations d'approche visuelle des aérodromes sur lesquels ils allaient se poser.

x x x

TAMPA, Floride. — (P.A.) — Un vol d'Air Canada à destination de Toronto et Winnipeg a été retardé à l'aéroport international de Tampa d'environ une heure, vendredi, après une menace de bombe. Rien n'a été trouvé à bord de l'appareil.

Des policiers, des pompiers et des agents du FBI ont fouillé le gros DC-8, un réacté, qui devait entreprendre le vol 181 à destination de Toronto à 11.35 vendredi avant-midi.

Un appel téléphonique avertissant qu'une bombe avait été placée à bord de l'avion a àtà reçu à l'aéroport peu de temps avant le décollage.
mion.

Wilson à Moscou

LONDRES (AFP) — C'est lundi matin, que M. Harold Wilson doit quitter Londres pour Moscou, précise-t-on au 10 Downing Street. Le premier ministre britannique sera accompagné de M. Frank Cousin, ministre de la Technologie, et de lord Cahlfont, ministre d'Etat au Foreign Office.

Cependant, en raison des conditions atmosphériques au-dessus de l'Europe continentale et en particulier à Moscou, l'ambassadeur d'URSS à Londres, M. Smirnovsky, n'a pu encore quitter la capitale britannique pour aller préparer le voyage de M. Wilson.

CALENDRIER

SAMEDI, 19 FEVRIER 1966
S. Gabin

Demain :
Quinquagésime

SOLEIL: Lever. 6.57 Coucher: 5.32
LUNE: Lever: 7.35 Coucher: 5.40

Les marées, samedi 19 février
Hautes: 6.17 a.m. — 6.28 p.m.
Basses: 1.32 a.m. — 1.19 p.m.
Les marées, dimanche 20 fév.
Hautes: 6.49 a.m. — 7.00 p.m.
Basses: 2.05 a.m. — 1.57 p.m.
PHASES de la LUNE en FEVRIER
Pleine lune le 5 à 10h. 56 a.m.
Dernier quart. le 12 à 3h. 53 a.m.
Nouvelle lune le 20 à 5h. 49 a.m.
Prem. quartier le 28 à 5h. 15 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'autres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

L'indépendance de la Barbade discutée à Londres en juillet

LONDRES (AFP) — L'indépendance de la Barbade, la plus importante des Antilles britanniques ayant encore le statut de colonie, sera discutée à Londres en puillet prochain, au cours d'une conférence constitutionnelle. Mme Eirene White, sous-secrétaire parlementaire aux colonies, a annoncé jeudi, aux Communes, dans une réponse aux autorités de la Barbade pour la convocation de cette conférence.

La Barbade, dotée de l'autonomie interne depuis 1961, a officiellement demandé son indépendance au gouvernement britannique en août dernier.

En faisant droit en principe à cette demande, le gouvernement britannique consacre définitivement l'échec du projet de fédération des Petites Antilles britanniques, qui a été à l'étude pendant plusieurs années, mais qui s'est heurté en général à l'opposition des territoires intéressés.

Les six autres territoires britanniques dans la partie orientale de la mer des Caraïbes: Antigua, Dominica, Saint-Lucia, Saint-Vincent, Grenada, et le groupe formé par les petites iles de St-Kitts, Nevis Anguilla, feront d'autre part, dans le courant de l'année, l'objet d'une série de conférences constitutionnelles. La première de celles-ci aura trait à Antigua et se réunira à Londres le 28 février.

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

Eug. Desroches Fils Ltée
HUILE A FOURNAISES — HUILE A POELES
TRAITEE AU "KLEEN-FLO"
SERVICE DE 24 HEURES ET ENTRETIEN GRATUIT SUR BRULEURS AVEC CONTRAT D'HUILE A FOURNAISE
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
569, St-Vallier-Ouest — Tél.: 525-4946

Détachez ce coupon et postez-le comme suit :
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C. P. 220 — LIMOILOU — QUEBEC 3, P.Q.
Sans obligation de ma part veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....

NOUVEAUX DUPLICATEURS
NEUFS et USAGES
SCOLAIRES
Représentant exclusif
"ROTO"
Procédé liquide (alcool) et stencils (encre) Machines à : Photocopier, dicter additionner, perforer, plier, adresser, collater, relier, clavigraphe, couteau à papier, brocheuse, etc.

A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest)
coin avenue St-Sacrement
Tél : 681-0535
Etablie depuis 23 ans

L'ACTION
offre à la
FUTURE MARIEE
Un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc.
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

Dans un appareil auditif sans égal
UNE PILE LONGUE DURÉE
500 heures et plus!
Grâce à la mise au point d'un nouveau circuit à basse impédance, les ingénieurs MAICO ont réduit le coût d'opération de cet appareil à seulement .01¢ par jour.
Le nouveau "Selectronic 1" a été mis à l'essai avec succès par des personnes utilisant un appareil auditif. Cette expérience pratique a confirmé les nombreux tests de laboratoire qui laissaient prévoir une durée d'au moins 30 jours; d'où un rendement et une économie jamais encore réalisés jusqu'ici.
L'usage de ce nouvel appareil vous émerveillera vous aussi. Écrivez ou, mieux encore, venez vous renseigner sur cet étonnant perfectionnement chez les spécialistes du
Service AUDITIF MAICO Inc.
Centre Médico-Dentaire
895, Côte d'Abraham
Québec 4
Sans obligation de ma part, S.V.P. me faire parvenir plus de renseignements sur les appareils auditifs MAICO.
NOM.....
ADRESSE.....

Panique à Mannheim
DARMSTADT ALL. (AFP) — Pendant 45 minutes, la nuit dernière, un soldat américain complètement ivre a semé, aux commandes d'une voiture blindée, une panique indescriptible sur l'autoroute de Francfort à Mannheim.
Le jeune militaire, Joseph Anton Spanko, âgé de 19 ans, qui avait célébré par de copieuses libations la première grande journée du carnaval, "le jour des femmes", décida, de retour dans sa caserne à Mannheim, d'aller faire un tour. Trop fatigué pour se tenir sur ses jambes, il vola une voiture blindée et fila sur l'autoroute.
Le lourd véhicule commença alors, dans la nuit, sa course folle. Zigzaguant de droite et de gauche et occupant toute la chaussée, la voiture blindée mit en émoi quelques rares automobilistes qui, affolés, téléphonèrent immédiatement à la police. Pendant ce temps, Joseph Anton Spanko qui se croyait sans doute sur une piste de stock-cars se mit à saccager littéralement tout ce qui se trouvait en bordure de l'autoroute.

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1001, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél. : 522-7553

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621

RAPPORT BÉLANGER
Paierons-nous PLUS de taxes; en paierons-nous MOINS ?
Sur quelles épaules devront s'alourdir les IMPOTS ?
L'importance de la fiscalité provinciale, municipale, scolaire ?
Ce que doit être une évaluation foncière équitable à la ville, à la campagne ?
A ces questions cruciales et à d'autres répond la Commission BELANGER dans son rapport définitif.
C'est une enquête royale complète sur la FISCALITE provinciale, municipale et scolaire ce qu'elle est, ce qu'elle doit être comment l'équilibrer équitablement.
Volume de 552 pages
au prix de $3.00 — Par la poste $3.25
La Librairie de l'Action
3, Place Jean-Talon, Québec
529-8821
POUR UN SERVICE RAPIDE, REMPLISSEZ ET POSTEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS
La Librairie de l'ACTION,
3, Place Jean-Talon,
Québec, Qué.
Veuillez m'expédier . . . exemplaire (s) du Rapport Bélanger au prix de $3.00 l'exemplaire plus $0.25 (port et emballage). Ci-joint paiement au montant de
$.....
NOM .....
ADRESSE .....

JEUNESSE OBLIGE
partout, toujours!
CARNAVALONS
AVEC GAITÉ ET MESURE
C'EST UNE INVITATION DES
CHEVALIERS de COLOMB